Manuvie

Société Financière Manuvie

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Société Financière Manuvie (« SFM ») fait des énoncés prospectifs verbalement ou par écrit, y compris dans le présent document. En outre, nos représentants peuvent faire des énoncés prospectifs verbalement, notamment auprès des analystes, des investisseurs et des médias. Tous ces énoncés sont faits au sens des règles d'exonération des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis.

Les énoncés prospectifs du présent document comprennent, notamment, des énoncés portant sur les rachats éventuels d'actions, les priorités stratégiques et les cibles de la Société, ses cibles financières et d'exploitation à moyen terme et sa capacité de les atteindre, les augmentations potentielles des taux de prime futurs des contrats d'assurance soins de longue durée, l'incidence des modifications aux lois fiscales, la libération de capitaux découlant des transactions de réassurance, l'estimation de la limite de notre exposition pour nos activités de réassurance incendie, accident, risques divers, et la probabilité et l'incidence des changements de scénario en lien avec le ratio du TSAV, et portant également, notamment, sur nos objectifs, nos buts, nos stratégies, nos intentions, nos projets, nos convictions, nos attentes et nos estimations, et se caractérisent habituellement par l'emploi de termes tels « pouvoir », « devoir », « probable », « soupçonner », « perspectives », « s'attendre à », « entendre », « estimer », « prévoir », « croire », « projeter », « objectif », « chercher à », « viser », « continuer », « but », « restituer », « entreprendre » ou « s'efforcer » (ou de leur forme négative) et par l'emploi du conditionnel, ainsi que de mots et expressions semblables, et ils peuvent inclure des énoncés relatifs aux résultats futurs possibles ou présumés de la Société. Bien que, selon nous, les attentes ainsi exprimées soient raisonnables, le lecteur ne devrait pas s'appuyer indûment sur les énoncés prospectifs en raison des incertitudes et des risques inhérents qu'ils supposent, ni les interpréter comme une quelconque confirmation des attentes des marchés ou des analystes.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants. Les résultats réels peuvent être très différents des résultats qu'ils expriment explicitement ou implicitement. Parmi les principaux facteurs susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes, notons la conjoncture commerciale et économique (notamment le rendement et la volatilité des marchés des actions ainsi que les corrélations entre ces derniers; les taux d'intérêt; les écarts de taux et de swaps; les taux d'inflation; les taux de change; les pertes sur placements et les défaillances; la liquidité du marché et la solvabilité des garants, des réassureurs et des contreparties); les changements apportés aux lois et à la réglementation; les modifications apportées aux normes comptables applicables dans tous les territoires où nous exerçons nos activités; les modifications aux exigences en matière de fonds propres réglementaires; la capacité d'obtenir l'approbation des augmentations de primes sur les contrats en vigueur; la capacité à mettre en œuvre et à modifier des plans stratégiques; la baisse de nos notes de solidité financière ou de crédit; notre capacité à préserver notre réputation; la dépréciation du goodwill ou d'immobilisations incorporelles ou la constitution de provisions à l'égard d'actifs d'impôt différé; l'exactitude des estimations relatives à la morbidité, à la mortalité et aux comportements des titulaires de contrats; l'exactitude des autres estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables et actuarielles; notre capacité à mettre à exécution des stratégies de couverture efficaces et à faire face aux conséquences imprévues découlant de ces stratégies; notre capacité d'obtenir des actifs appropriés au soutien de nos passifs à long terme; le niveau de concurrence et les regroupements; notre capacité de mettre en marché et de distribuer des produits par l'intermédiaire de réseaux de distribution existants et futurs; les passifs imprévus ou les dépréciations d'actifs découlant d'acquisitions et de cessions d'activités; la réalisation de pertes découlant de la vente de placements classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global; notre liquidité, y compris la disponibilité du financement nécessaire pour satisfaire aux obligations financières existantes aux dates d'échéance prévues, le cas échéant; les obligations de nantissement de garanties additionnelles; la disponibilité de lettres de crédit afin d'assurer une gestion souple des fonds propres; l'exactitude de l'information reçue de contreparties et la capacité des contreparties à respecter leurs engagements; la disponibilité et le caractère abordable et approprié de la réassurance; les instances judiciaires et réglementaires, y compris les vérifications fiscales, les litiges fiscaux ou d'autres instances semblables; notre capacité à adapter les produits et services pour suivre l'évolution du marché; notre capacité à attirer et à maintenir en poste les principaux membres de la direction, employés et agents; l'utilisation et l'interprétation appropriées de modèles complexes ou les défaillances des modèles utilisés; les risques politiques, juridiques, opérationnels et autres liés aux activités de la Société à l'extérieur de l'Amérique du Nord; l'incertitude géopolitique, y compris les conflits à l'échelle internationale; les acquisitions et notre capacité à les mener à terme, y compris à obtenir le financement par emprunt ou par actions nécessaire; les perturbations et les changements touchant des éléments essentiels du système de la Société ou des infrastructures publiques; les préoccupations environnementales, y compris les changements climatiques; notre capacité à protéger notre propriété intellectuelle et l'exposition aux recours pour violation; notre incapacité à retirer des liquidités de nos filiales; et le fait que le montant et le moment des rachats d'actions ordinaires futurs seront tributaires des résultats, des besoins de liquidités et de la situation financière de Manuvie, des conditions du marché, des exigences de fonds propres (y compris selon les normes de fonds propres aux fins du TSAV), des exigences en matière d'émission d'actions ordinaires, des lois et règlements applicables (y compris les lois en valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et la réglementation canadienne régissant les sociétés d'assurance), et d'autres facteurs jugés pertinents par Manuvie, et pourraient être soumis à l'approbation des organismes de réglementation ou à des conditions.

Des renseignements supplémentaires à l'égard des facteurs de risque importants susceptibles d'entraîner un écart notable entre les résultats réels et les attentes exprimées ainsi qu'à l'égard des facteurs et hypothèses importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés aux sections « Gestion du risque et facteurs de risque » et « Principales méthodes actuarielles et comptables » du présent document, et à la note intitulée « Gestion du risque » des états financiers consolidés annuels et dans d'autres documents que nous avons déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont, sauf indication contraire, formulés à la date des présentes et présentés dans le but d'aider les investisseurs et autres personnes à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation, nos activités futures, de même que nos objectifs et nos priorités stratégiques, et pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Nous ne nous engageons pas à réviser nos énoncés prospectifs, sauf si la loi l'exige.

Table des matières

Rapport de gestion
1. Société Financière Manuvie . . . 4
2. Asie . . . 21
3. Canada . . . 26
4. États-Unis . . . 29
5. Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde . . . 32
6. Services généraux et autres . . . 36
7. Placements . . . 37
8. Faits saillants financiers du quatrième trimestre . . . 43
9. Gestion du risque et facteurs de risque . . . 47
10. Cadre de gestion des fonds propres . . . 92
11. Principales méthodes actuarielles et comptables . . . 96
12. Contrôles et procédures . . . 110
13. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières . . . 111
14. Autres informations . . . 155

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion est daté du 19 février 2025.

1. Société Financière Manuvie

La Société Financière Manuvie est un prestataire mondial de services financiers de premier plan qui aide ses clients à prendre des décisions plus simples afin qu'ils puissent mieux vivre. Notre siège social se trouve à Toronto, au Canada, et nous exerçons nos activités sous la marque Manuvie au Canada, en Asie et en Europe, et principalement sous la marque John Hancock aux États-Unis, où nous offrons des conseils financiers et de l'assurance aux particuliers, aux groupes et aux entreprises. Par l'entremise de Gestion de patrimoine et d'actifs Manuvie, la marque mondiale de notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, nous offrons des services à des particuliers, à des institutions et à des participants à des régimes de retraite à l'échelle mondiale. À la fin de 2024, nous comptions plus de 37 000 employés, plus de 109 000 agents et des milliers de partenaires de distribution, au service de plus de 36 millions de clients. À la fin de 2024, nos actifs sous gestion et administration[1] totalisaient 1,6 billion de dollars (1,1 billion de dollars américains), y compris des placements totalisant 0,4 billion de dollars (0,3 billion de dollars américains), et l'actif net des fonds distincts s'élevait à 0,4 billion de dollars (0,3 billion de dollars américains). Nous sommes inscrits aux Bourses de Toronto, de New York et des Philippines sous le symbole « MFC », ainsi qu'à la Bourse de Hong Kong sous le symbole « 945 ».

Voici les secteurs à présenter de la Société :

- Asie – produits d'assurance et produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance en Asie.
- Canada – produits d'assurance, produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance et services bancaires au Canada.
- États-Unis – produits d'assurance vie, produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance et produits d'assurance soins de longue durée (« SLD ») en vigueur ainsi que contrats de rente en vigueur.
- Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – solutions de placement innovatrices à l'intention de nos clients de produits individuels, de retraite et institutionnels à l'échelle mondiale sous la marque Gestion de patrimoine et d'actifs Manuvie.
- Services généraux et autres – rendement des actifs auxquels sont adossés les fonds propres, net des sommes affectées aux secteurs d'exploitation; coûts de financement; coûts engagés par le siège social attribuables aux activités liées aux actionnaires (non affectés aux secteurs d'exploitation); activités du sous-secteur de la réassurance incendie, accident, risques divers (« IARD »); et activités de réassurance en voie de liquidation.

Dans le présent document, les termes « Société », « Manuvie », « nous », « notre » et « nos » désignent la Société Financière Manuvie (« SFM ») et ses filiales. Le terme « Manufacturers » désigne la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et ses filiales.

[1] Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

Stratégie d'entreprise

Notre ambition est de devenir la société mondiale la plus axée sur le numérique et les clients de son secteur. Voici nos objectifs pour nos parties prenantes :

Clients
Améliorer le taux net de recommandation (« NPS ») de plus de 36 points et combler nos clients[1]

Équipe
Mobiliser notre équipe – taux de mobilisation des employés parmi les meilleurs[2]

Actionnaires
Générer des rendements parmi les meilleurs[3]

Collectivités
Mener à bien notre Programme axé sur les effets[4]

Notre mission, nos priorités stratégiques et nos valeurs sont présentées ci-dessous :

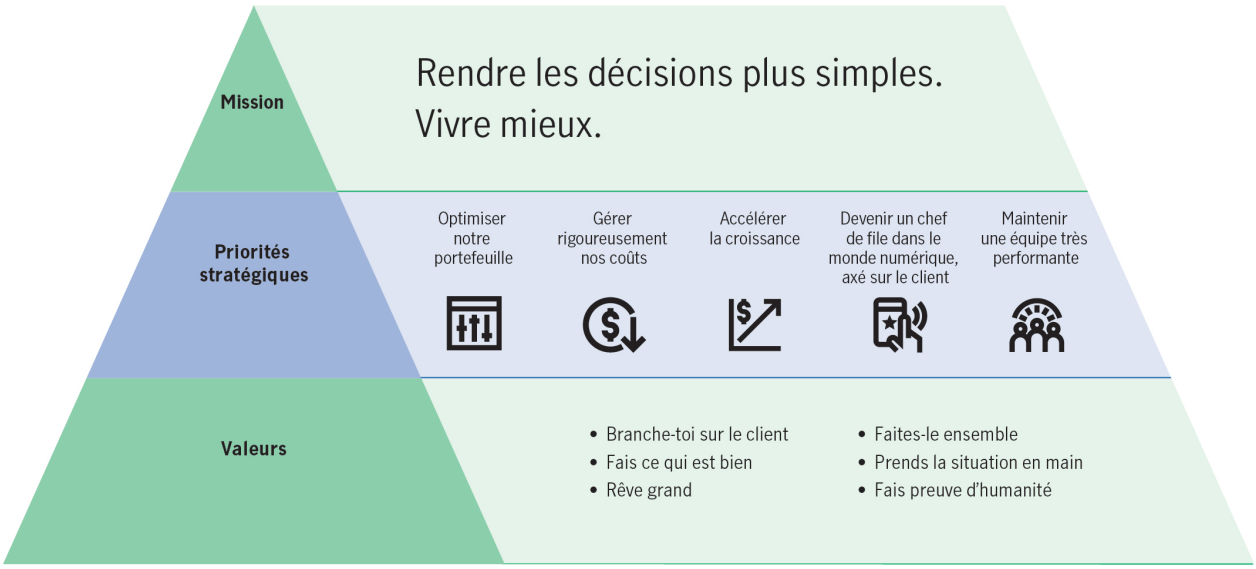

Nos valeurs nous permettent de mener à bien notre mission et nos priorités stratégiques, témoignent de notre culture, influencent notre comportement et nous aident à définir la façon dont nous collaborons :

- Branche-toi sur le client – Nous prévoyons ses besoins et faisons tout notre possible pour les satisfaire.
- Fais ce qui est bien – Nous agissons avec intégrité et faisons ce que nous disons.
- Rêve grand – Tout est possible. Nous pouvons toujours trouver une meilleure façon de faire les choses.
- Faites-le ensemble – Nous avons une équipe épatante. Nous travaillons mieux en collaborant.
- Prends la situation en main – Nous sentir libres de prendre des décisions et des mesures pour accomplir notre mission.
- Fais preuve d'humanité – Nous créons un milieu de travail stimulant, positif et favorisant la diversité.

[1] En comparaison d'un taux de référence de 1 en 2017, la cible étant un NPS de 37 d'ici 2027. Les résultats obtenus en 2024 sont présentés à la rubrique « Priorités stratégiques et mise à jour sur les progrès réalisés à ce chapitre » ci-après.

[2] En comparaison des sociétés mondiales de services financiers et d'assurance. En 2024, notre taux de mobilisation des employés s'est établi dans le quartile supérieur. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Priorités stratégiques et mise à jour sur les progrès réalisés à ce chapitre » ci-après.

[3] En comparaison de notre groupe d'homologues. Se reporter à la plus récente circulaire de sollicitation de procurations de Manuvie pour des renseignements sur le groupe d'homologues. Pour la période de cinq ans close le 31 décembre 2024, notre rendement total pour les actionnaires s'est établi dans le quartile supérieur.

[4] Maintenir la note d'évaluation en matière de développement durable des entreprises de Standard & Poor's dans le quartile supérieur. En date de décembre 2024, Manuvie se classait dans le quartile supérieur.

Cibles financières

Dans le cadre de notre Journée des investisseurs tenue en juin 2024, nous avons annoncé que nous voulons faire encore mieux en adoptant des cibles financières plus ambitieuses[1], notamment :

- Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (« RCP »)[2] de plus de 18 % d'ici 2027;
- Remises cumulatives[3] de plus de 22 milliards de dollars entre 2024 et 2027;
- Ratio d'efficience sur le plan des charges[2] de moins de 45 % à moyen terme.

Nos autres cibles financières à moyen terme[1] comprennent ce qui suit :

- Croissance annuelle de 10 % à 12 % du résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire (« RPA tiré des activités de base »)[2];
- Croissance annuelle de 15 % de la marge sur services contractuels au titre des affaires nouvelles (« MSC au titre des affaires nouvelles »)[4];
- Croissance annuelle de 8 % à 10 % du solde de la marge sur services contractuels (« MSC »)[4];
- Ratio de levier financier[2] de 25 %;
- Ratio de distribution sur actions ordinaires découlant des activités de base[2] dans une fourchette de 35 % à 45 %.

Voir ci-après plus de précisions sur notre performance à l'égard des mesures mentionnées ci-dessus.

La rubrique « Priorités stratégiques et mise à jour sur les progrès réalisés à ce chapitre » ci-après contient des informations mises à jour sur nos priorités stratégiques et les mesures que nous avons prises pour atteindre les cibles connexes.

---

[1] Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

[2] Le RCP tiré des activités de base, le ratio d'efficience sur le plan des charges, le RPA tiré des activités de base, le ratio de levier financier et le ratio de distribution sur actions ordinaires découlant des activités de base sont des ratios non conformes aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

[3] Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

[4] La MSC et la MSC au titre des affaires nouvelles sont présentées déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle. Le taux de croissance ou de recul de la MSC et de la MSC au titre des affaires nouvelles est présenté selon un taux de change constant, et est un ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

Rentabilité

Rentabilité

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates (en millions de dollars, sauf indication contraire)	**2024**		2023	
Résultat net attribué aux actionnaires	**5 385**	**$**	5 103	$
Résultat tiré des activités de base[1]	**7 226**	**$**	6 684	$
Résultat dilué par action ordinaire ($)	**2,84**	**$**	2,61	$
Résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire ($)	**3,87**	**$**	3,47	$
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (« RCP »)	**12,0**	**%**	11,9	%
RCP tiré des activités de base	**16,4**	**%**	15,9	%
Ratio d'efficience sur le plan des charges	**44,8**	**%**	45,5	%
Frais généraux	**4 859**	**$**	4 330	$
Charges liées aux activités de base[1]	**6 899**	**$**	6 550	$

1) Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

Le résultat net attribué aux actionnaires s'est établi à 5,4 milliards de dollars en 2024 en comparaison de 5,1 milliards de dollars en 2023. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base (qui comprend des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats), qui s'est fixé à 7,2 milliards de dollars en 2024, par rapport à 6,7 milliards de dollars en 2023, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base correspondant à des charges nettes de 1,8 milliard de dollars en 2024, par rapport des charges nettes de 1,6 milliard de dollars en 2023.

Le résultat net attribué aux actionnaires a augmenté de 0,3 milliard de dollars en 2024 en regard de celui de 2023, du fait de l'amélioration des résultats techniques du marché des actifs alternatifs à long terme, des dérivés et de l'inefficacité des couvertures aux fins comptables et des actions cotées, ainsi que de la croissance du résultat tiré des activités de base. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence de la perte nette de 941 millions de dollars imputable aux transactions de réassurance avec Global Atlantic[1] (la « transaction de réassurance avec GA ») et à la transaction de réassurance avec RGA Canada[1] (la « transaction de réassurance avec RGA Canada ») comptabilisée dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base, en lien essentiellement avec les résultats techniques du marché découlant de la vente de titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») (une variation correspondante figure dans les autres éléments du résultat global (« AERG ») attribués aux actionnaires, entraînant une incidence neutre sur la valeur comptable), une hausse de la charge nette découlant de l'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles, la diminution des avantages fiscaux et une charge au titre des éléments exclus du résultat tiré des activités de base en lien avec l'impôt minimum mondial (« IMM »). La charge nette de 1,5 milliard de dollars au titre des résultats techniques du marché en 2024 était principalement liée aux rendements moins élevés que prévu des actifs alternatifs à long terme, découlant essentiellement des placements dans le secteur de l'immobilier et dans des actions de sociétés fermées, et aux pertes nettes réalisées à la vente de titres de créance en lien surtout avec les transactions de réassurance avec GA et RGA Canada, le tout contrebalancé en partie par les rendements plus élevés que prévu des actions cotées, un profit sur les dérivés et l'inefficacité des couvertures aux fins comptables.

Le résultat tiré des activités de base a augmenté de 0,5 milliard de dollars, ou 8 %[2], selon un taux de change constant par rapport à celui de 2023. L'augmentation s'explique par l'accroissement du résultat tiré des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde qui reflète principalement la hausse des produits d'honoraires nets attribuable à l'augmentation des actifs sous gestion et administration moyens[3] (« ASGA moyens ») et aux apports nets positifs[3], ainsi que par la gestion rigoureuse des charges et certains ajustements d'impôt et avantages fiscaux ponctuels en 2024, le tout contrebalancé en partie par la diminution des marges sur les honoraires. En outre, la solide croissance des activités d'assurance, la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues en 2024 et l'incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles en 2023 ont également contribué à la hausse du résultat tiré des activités de base. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une charge liée à l'IMM, la diminution du résultat prévu des placements et les résultats techniques nets défavorables. Les résultats techniques nets reflètent les résultats techniques défavorables aux États-Unis et les résultats techniques moins favorables de nos activités de réassurance IARD, contrebalancés en partie par l'amélioration des résultats techniques en Asie et au Canada. La transaction de réassurance avec GA a donné lieu à une diminution de 81 millions de dollars du résultat tiré des activités de base en 2024 par rapport à celui de 2023, reflétant l'incidence sur le résultat prévu des contrats d'assurance, le résultat prévu des placements, les résultats techniques des activités d'assurance et la variation des

[1] La transaction de réassurance avec GA a été clôturée le 22 février 2024 avec prise d'effet le 1er janvier 2024. La transaction de réassurance avec RGA Canada a été clôturée le 2 avril 2024.

[2] Le taux de croissance ou de recul du résultat tiré des activités de base, du résultat tiré des activités de base avant impôts, des charges liées aux activités de base, des frais généraux, des actifs sous gestion et administration (« ASGA »), des actifs sous gestion (« ASG »), du résultat tiré des activités de base avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA tiré des activités de base ») et des actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie est présenté selon un taux de change constant, un ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

[3] Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

pertes de crédit attendues. La transaction de réassurance avec RGA Canada s'est traduite par une diminution de 8 millions de dollars du résultat tiré des activités de base en 2024 en regard de celui de 2023.

Le tableau ci-dessous indique le résultat tiré des activités de base par secteur. Se reporter aux sections « Asie », « Canada », « États-Unis », « Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde » et « Services généraux et autres » qui suivent.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	**2024**	2023	Variation en %[1] 2024 par rapport à 2023
Résultat tiré des activités de base par secteur			
Asie	**2 589 $**	2 048 $	27 %
Canada	**1 568**	1 487	5 %
États-Unis	**1 690**	1 759	(5) %
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	**1 736**	1 321	30 %
Services généraux et autres	**(357)**	69	-
Total du résultat tiré des activités de base	**7 226 $**	6 684 $	8 %

1) La variation en pourcentage exprimée selon un taux de change constant est un ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires de 2024 et 2023, lequel tient compte du résultat tiré des activités de base et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	**2024**	2023
Résultat tiré des activités de base	**7 226 $**	6 684 $
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base :		
Profits (pertes) liés aux résultats techniques du marché[1]	**(1 450) $**	(1 790) $
Profits (pertes) réalisés sur les titres de créance	***(962)***	*(130)*
Dérivés et inefficacité de la couverture aux fins comptables	***132***	*(152)*
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actions cotées	***312***	*103*
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme	***(969)***	*(1 623)*
Autre résultat des placements	***37***	*12*
Modifications apportées aux hypothèses et aux méthodes actuarielles comptabilisées directement en résultat[2]	**(199)**	105
Charges de restructuration[3]	**(72)**	(36)
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres[4]	**(120)**	140
Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base	**(1 841)**	(1 581)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	**5 385 $**	5 103 $

1) Les résultats techniques du marché correspondent à une charge nette de 1 450 millions de dollars en 2024 en raison surtout des rendements moins élevés que prévu des actifs alternatifs à long terme attribuables aux placements dans le secteur de l'immobilier et dans des actions de sociétés fermées et aux pertes nettes réalisées à la vente de titres de créance classés comme étant à la JVAERG, dont un montant de 841 millions de dollars est attribuable au transfert d'actifs lié à la transaction de réassurance avec GA et à la transaction de réassurance avec RGA Canada. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les profits provenant des rendements plus élevés que prévu des actions cotées, un profit net sur les dérivés et l'inefficacité des couvertures aux fins comptables et un profit découlant de l'autre résultat des placements. En 2023, les résultats techniques du marché correspondaient à une charge nette de 1 790 millions de dollars liée principalement aux rendements moins élevés que prévu des actifs alternatifs à long terme en lien essentiellement avec les placements dans le secteur de l'immobilier, dans des actions de sociétés fermées et dans le secteur de l'énergie, à une charge nette découlant des dérivés et de l'inefficacité des couvertures aux fins comptables, ainsi qu'à des pertes nettes réalisées à la vente de titres de créance classés comme étant à la JVAERG, le tout contrebalancé en partie par les profits découlant des rendements plus élevés que prévu des actions cotées.

2) Pour plus de renseignements sur la charge de 2024 et le profit net de 2023, voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Examen des méthodes et hypothèses actuarielles » ci-après.

3) En 2024, nous avons comptabilisé une charge de restructuration de 72 millions de dollars après impôts (92 millions de dollars avant impôts) dans les secteurs Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et Canada. En 2023, nous avons comptabilisé une charge de restructuration de 36 millions de dollars après impôts (46 millions de dollars avant impôts) dans le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

4) En 2024, la perte nette de 120 millions de dollars comprend une charge de 70 millions de dollars découlant de la transaction de réassurance avec GA aux États-Unis et au Japon, une charge de 67 millions de dollars liée à l'IMM (une charge additionnelle de 164 millions de dollars a été comptabilisée dans le résultat tiré des activités de base), une charge de 60 millions de dollars liée aux retenues d'impôt américain sur les remises en lien avec la transaction de réassurance avec GA, une charge nette de 43 millions de dollars liée à l'acquisition de CQS, une charge de 25 millions de dollars liée à une reprise de contrat de réassurance en Asie et une charge de 22 millions de dollars liée à la dépréciation de placements dans Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par des avantages fiscaux et des ajustements d'impôt de 125 millions de dollars et un profit de 34 millions de dollars en lien avec la transaction de réassurance avec RGA Canada dans le secteur Canada. En 2023, le profit net de 140 millions de dollars comprenait un avantage fiscal ponctuel de 290 millions de dollars, contrebalancé en partie par une provision de 46 millions de dollars au titre de l'annulation de certains contrats dans nos activités au Vietnam, des ajustements nets de 39 millions de dollars liés aux autres impôts et taxes, une charge de dépréciation de 38 millions de dollars sur un placement en Asie et une charge de 33 millions de dollars liée aux règlements de litiges aux États-Unis.

Le tableau ci-dessous présente le résultat net attribué aux actionnaires par secteur. Se reporter aux sections « Asie », « Canada », « États-Unis », « Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde » et « Services généraux et autres » qui suivent.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	**2024**	2023	Variation en %[1] 2024 par rapport à 2023
Résultat net attribué aux actionnaires par secteur			
Asie	**2 355 $**	1 348 $	75 %
Canada	**1 221**	1 191	3 %
États-Unis	**135**	639	(79) %
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	**1 597**	1 297	23 %
Services généraux et autres	**77**	628	(88) %
Total du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires	**5 385 $**	5 103 $	6 %

1) La variation en pourcentage est exprimée selon les taux de change en vigueur.

Le **résultat dilué par action ordinaire** s'est établi à 2,84 $ en 2024, par rapport à 2,61 $ en 2023, du fait principalement de l'augmentation du résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires et de l'incidence des rachats d'actions ordinaires. Le résultat dilué par action ordinaire tiré des activités de base s'est établi à 3,87 $ en 2024, par rapport à 3,47 $ en 2023, du fait principalement de l'augmentation du résultat tiré des activités de base et de l'incidence des rachats d'actions ordinaires. Le nombre dilué moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation était de 1 785 millions en 2024 et de 1 838 millions en 2023.

Le **RCP** était de 12,0 % en 2024, par rapport à 11,9 % en 2023. L'augmentation du RCP tient compte de la hausse du résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires en 2024. Le RCP tiré des activités de base était de 16,4 % en 2024, contre 15,9 % en 2023. L'augmentation du RCP tiré des activités de base en 2024 est principalement attribuable à une augmentation du résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires.

Ratio d'efficience sur le plan des charges

Le ratio d'efficience sur le plan des charges est une mesure financière utilisée pour évaluer les progrès réalisés au chapitre de la priorité stratégique que nous accordons à l'efficience sur le plan des charges et reflète les charges qui sont comptabilisées directement dans le résultat tiré des activités de base (les « charges liées aux activités de base »). Les charges liées aux activités de base comprennent les frais généraux liés aux activités de base, les charges de maintien directement attribuables et les frais d'acquisition directement attribuables des produits évalués selon la méthode de la répartition des primes (« MRP ») et des autres produits ne générant pas de MSC. Les charges liées aux activités de base ne tiennent pas compte de certaines charges directement attribuables à l'acquisition d'affaires nouvelles qui sont capitalisées dans la MSC plutôt que d'être comptabilisées directement dans le résultat tiré des activités de base.

L'accent que nous mettons sur l'efficience sur le plan des charges nous a permis de tirer parti des économies d'échelle dans l'entreprise. Nous croyons qu'il existe d'autres possibilités de tirer parti de notre envergure mondiale et de notre environnement d'exploitation, de rationaliser les processus et de faire progresser davantage la transformation numérique de notre entreprise. Par conséquent, en 2024, nous avons mis à jour notre cible à moyen terme en matière de ratio d'efficience sur le plan des charges pour la faire passer de moins de 50 % à moins de 45 %.

Le **ratio d'efficience sur le plan des charges** s'est fixé à 44,8 % en 2024, en comparaison de 45,5 % en 2023. La diminution de 0,7 point de pourcentage du ratio par rapport à celui de 2023 reflète une hausse de 8 % du résultat tiré des activités de base avant impôts[1] et une augmentation de 5 % des charges liées aux activités de base. L'augmentation des charges liées aux activités de base découle de la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre, y compris l'augmentation des coûts liés au rendement, et de l'inclusion des charges d'exploitation courantes liées à notre acquisition de CQS.

En 2024, les frais généraux ont progressé de 12 % selon les taux de change en vigueur et de 11 % selon un taux de change constant en comparaison de ceux de 2023, ce qui s'explique par les éléments susmentionnés au titre de l'augmentation des charges liées aux activités de base, par la réaffectation des charges de maintien directement attribuables dans les frais généraux, par une hausse des charges de restructuration dans les secteurs Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et Canada et par l'acquisition de CQS. Les frais généraux exclus du résultat tiré des activités de base comprenaient principalement les charges liées à l'acquisition de CQS et les charges de restructuration dans les secteurs Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et Canada en 2024, et tenaient compte d'un ajustement de la provision pour procédures juridiques existante et d'une charge de restructuration dans Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde en 2023.

[1] Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

Rendement des activités

Rendement des activités

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates (en millions de dollars, sauf indication contraire)	**2024**	2023
Souscriptions d'EPA en Asie	**6 073 $**	4 469 $
Souscriptions d'EPA au Canada	**1 689**	1 409
Souscriptions d'EPA aux États-Unis	**623**	562
Total des souscriptions d'EPA[1]	**8 385**	6 440
Valeur des affaires nouvelles en Asie	**2 209**	1 627
Valeur des affaires nouvelles au Canada	**627**	490
Valeur des affaires nouvelles aux États-Unis	**241**	207
Total de la valeur des affaires nouvelles[1]	**3 077**	2 324
MSC au titre des affaires nouvelles en Asie[2]	**2 148**	1 549
MSC au titre des affaires nouvelles au Canada	**357**	224
MSC au titre des affaires nouvelles aux États-Unis	**382**	394
Total de la MSC au titre des affaires nouvelles[2]	**2 887**	2 167
MSC en Asie nette des participations ne donnant pas le contrôle	**15 540**	12 617
MSC au Canada	**4 109**	4 060
MSC aux États-Unis	**2 468**	3 738
MSC de Services généraux et autres	**10**	25
Total de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle	**22 127**	20 440
MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle[3]	**19 682**	17 748
Apports bruts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)[1]	**171,7**	143,4
Apports nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)[1]	**13,3**	4,5
Actifs sous gestion et administration de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)[3, 4]	**1 031,1**	849,2
Total des placements de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)	**9,7**	7,1
Actif net des fonds distincts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)[4]	**291,9**	248,1
Total des actifs sous gestion et administration (en milliards de dollars)[3]	**1 608,0**	1 388,8
Total des placements (en milliards de dollars)	**442,5**	417,2
Total de l'actif net des fonds distincts (en milliards de dollars)	**436,0**	377,5

1) Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.
2) La MSC au titre des affaires nouvelles est présentée déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.
3) Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.
4) Au 31 décembre 2024, Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde gérait des ASGA de 1 031,1 milliards de dollars, une augmentation de 14 % par rapport à ceux au 31 décembre 2023 qui s'explique par l'incidence favorable des taux d'intérêt et des marchés des actions, par l'ajout d'actifs de 19 milliards de dollars provenant de l'acquisition de CQS au deuxième trimestre de 2024 (« T2 2024 »), ainsi que par les entrées de fonds nettes. L'actif net des fonds distincts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde était de 291,9 milliards de dollars au 31 décembre 2024, une hausse de 18 % par rapport à celui au 31 décembre 2023 selon les taux de change en vigueur, attribuable à l'incidence favorable des marchés des actions et des taux de change.

Les **souscriptions d'équivalents primes annualisées (« EPA »)** se sont établies à 8,4 milliards de dollars en 2024, une augmentation de 30 %[1] par rapport à celles de 2023, la **valeur des affaires nouvelles (« VAN »)** s'est chiffrée à 3,1 milliards de dollars en 2024, en hausse de 32 % en comparaison de celle de 2023, et la **MSC au titre des affaires nouvelles** s'est fixée à 2,9 milliards de dollars en 2024, soit 32 % de plus qu'en 2023. Les résultats des affaires nouvelles par secteur sont comme suit :

- En Asie, les souscriptions d'EPA ont augmenté de 36 % par rapport à celles de 2023, reflétant la croissance généralisée dans la plupart des régions d'Asie, contrebalancée en partie par un recul au Vietnam. La VAN et la MSC au titre des affaires nouvelles ont augmenté respectivement de 35 % et 38 % par rapport à celles de 2023, ce qui s'explique par la croissance des volumes de souscriptions contrebalancée en partie par la composition des activités. L'incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles au deuxième semestre de 2023 a également contribué à la hausse de la MSC au titre des affaires nouvelles. La marge sur la valeur des affaires nouvelles (« marge sur la VAN »)[2] est demeurée solide, à 40,7 %.
- Au Canada, les souscriptions d'EPA et la VAN ont progressé respectivement de 20 % et 28 % en 2024 par rapport à celles de 2023, en raison de la hausse des volumes de souscriptions de produits d'assurance collective dans tous les marchés d'assurance collective, ainsi que de l'augmentation des souscriptions de produits d'assurance vie avec participation et de fonds distincts, le tout contrebalancé en partie par la non-récurrence d'une souscription importante en 2023 dans les marchés des groupes d'affinités. L'augmentation des marges sur les produits d'assurance individuelle a également contribué à la progression de la VAN. La MSC au titre des affaires nouvelles a augmenté de 59 % en raison de la hausse des volumes de souscriptions et de l'augmentation des marges sur les produits d'assurance individuelle et les contrats de rente.

[1] Le taux de croissance ou de recul des souscriptions d'EPA et de la VAN est présenté selon un taux de change constant.
[2] Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

- Aux États-Unis, les souscriptions d'EPA et la VAN ont augmenté respectivement de 9 % et 14 % en 2024 en comparaison de celles de 2023, reflétant la hausse de la demande de produits d'accumulation fondés sur l'assurance de la part des clients bien nantis, contrebalancée en partie par la diminution des souscriptions de produits d'assurance axés sur la protection. La MSC au titre des affaires nouvelles a reculé de 5 %, du fait de la composition des produits et de l'incidence des taux d'intérêt, le tout contrebalancé en partie par une hausse des volumes de souscriptions.

La **MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle** s'est fixée à 22 127 millions de dollars au 31 décembre 2024, une hausse de 1 687 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celle au 31 décembre 2023. La variation de la MSC liée à des facteurs internes correspond à une augmentation de 1 231 millions de dollars en 2024 attribuable à l'incidence des affaires nouvelles et à la capitalisation des intérêts, contrebalancées en partie par l'amortissement comptabilisé dans le résultat tiré des activités de base et par les résultats techniques nets défavorables des activités d'assurance. La variation de la MSC liée à des facteurs externes correspond à une augmentation de 456 millions de dollars en 2024, du fait surtout des incidences favorables des fluctuations des taux de change, contrebalancées en partie par les incidences des transactions de réassurance et de l'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles.

Les **entrées de fonds nettes de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde** se sont établies à 13,3 milliards de dollars en 2024, en comparaison d'entrées de fonds nettes de 4,5 milliards de dollars en 2023.

- Les entrées de fonds nettes dans le sous-secteur des régimes de retraite se sont chiffrées à 0,7 milliard de dollars en 2024, contre des sorties de fonds nettes de 4,0 milliards de dollars en 2023, du fait principalement de la non-récurrence de rachats de régimes de retraite pour des groupes de grande taille par un seul promoteur aux États-Unis en 2023 et de l'augmentation des souscriptions de nouveaux régimes de retraite, contrebalancées en partie par la hausse des retraits de participants.
- Les entrées de fonds nettes du sous-secteur de la gestion d'actifs pour des particuliers se sont chiffrées à 6,8 milliards de dollars en 2024, en comparaison de sorties de fonds nettes de 0,5 milliard de dollars en 2023, ce qui s'explique par la demande accrue de produits de placement dans un contexte de marché des actions constructif et d'amélioration de la confiance des investisseurs.
- Les entrées de fonds nettes dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels ont totalisé 5,7 milliards de dollars en 2024, contre des entrées de fonds nettes de 9,0 milliards de dollars en 2023, ce qui est attribuable à la diminution des apports nets de mandats de placement dans des titres à revenu fixe et des actions.

Actifs sous gestion et administration (« ASGA »)

Les ASGA au 31 décembre 2024 s'établissaient à 1,6 billion de dollars, une hausse de 9 % par rapport à ceux au 31 décembre 2023 attribuable principalement à l'incidence favorable des taux d'intérêt et des marchés des actions, et aux entrées de fonds nettes. Le total des placements a augmenté de 6 % selon les taux de change en vigueur, du fait principalement de l'incidence des taux de change et des taux d'intérêt sur les titres de créance, contrebalancée en partie par le transfert de placements lié à la transaction de réassurance avec GA et à la transaction de réassurance avec RGA Canada. L'actif net des fonds distincts a augmenté de 15 % selon les taux de change en vigueur, en raison surtout de l'incidence des marchés des actions et des taux de change.

Actifs sous gestion et administration

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	**2024**	2023
Total des placements	**442 497 $**	417 210 $
Actif net des fonds distincts[1]	**435 988**	377 544
Fonds communs de placement, gestion d'actifs institutionnels et autres[1, 2]	**506 868**	411 961
Total des actifs sous gestion	**1 385 353**	1 206 715
Autres actifs sous administration	**222 614**	182 046
Total des actifs sous gestion et administration	**1 607 967 $**	1 388 761 $

1) Ces actifs ne peuvent pas servir à régler les passifs du fonds général de la Société.
2) Les autres fonds représentent les caisses de retraite, les caisses en gestion commune, les fonds de dotation et d'autres fonds institutionnels que gère la Société au nom de tiers.

Solidité financière

Mesures de solidité financière

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates (en millions de dollars, sauf indication contraire)	**2024**	2023
Ratio du TSAV de Manufacturers[1]	**137 %**	137 %
Ratio de levier financier	**23,7 %**	24,3 %
Fonds propres consolidés (en milliards de dollars)[2]	**81,2 $**	73,9 $
Valeur comptable par action ordinaire ($)	**25,63 $**	22,36 $
Valeur comptable ajustée par action ordinaire ($)[3]	**37,02 $**	32,19 $

1) Cet élément est présenté selon la ligne directrice intitulée « Exigences de communication publique afférente au Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie » du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »).
2) Mesure de gestion du capital. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.
3) Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

Le **ratio du test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (« TSAV »)** de Manufacturers était de 137 % au 31 décembre 2024, en comparaison de 137 % au 31 décembre 2023. Le ratio est similaire à celui de 2023, les incidences positives du résultat et de la MSC, de l'émission nette d'instruments de fonds propres[1] et des transactions de réassurance avec GA et RGA Canada ayant été contrebalancées par les rachats d'actions ordinaires et les fluctuations du marché.

Le **ratio de levier financier de la SFM** s'établissait à 23,7 % au 31 décembre 2024, une baisse de 0,6 point de pourcentage par rapport à 24,3 % au 31 décembre 2023. La baisse du ratio s'explique par la hausse du total des capitaux propres et l'augmentation de la MSC après impôts, contrebalancées en partie par l'émission nette d'instruments de capitaux propres[1]. L'augmentation du total des capitaux propres est attribuable au total du résultat global, qui a été contrebalancé en partie par les dividendes et les rachats d'actions ordinaires.

Les **fonds propres consolidés de la SFM** se sont fixés à 81,2 milliards de dollars au 31 décembre 2024, une hausse de 7,3 milliards de dollars par rapport à 73,9 milliards de dollars au 31 décembre 2023. La hausse découle d'une augmentation du total des capitaux propres, de l'augmentation de la MSC après impôts et de l'émission nette d'instruments de fonds propres[1]. L'augmentation du total des capitaux propres est attribuable surtout au total du résultat global, qui a été contrebalancé en partie par les dividendes et les rachats d'actions ordinaires.

Les **remises** se sont chiffrées à 7,0 milliards de dollars en 2024, dont 1,9 milliard de dollars et 2,0 milliards de dollars provenant de nos activités respectivement en Asie et aux États-Unis. En 2024, les remises ont augmenté de 1,5 milliard de dollars en comparaison de celles de 2023, du fait de l'incidence favorable des fluctuations du marché en 2024 et de la transaction de réassurance avec GA. Se reporter à la rubrique « Remise de fonds propres » ci-après pour plus d'informations.

La **trésorerie et les équivalents de trésorerie et les titres négociables**[2] totalisaient 263,3 milliards de dollars au 31 décembre 2024, contre 250,7 milliards de dollars au 31 décembre 2023. L'augmentation de 12,6 milliards de dollars s'explique essentiellement par les fluctuations favorables des taux de change et la reprise des marchés des actions, contrebalancées en partie par l'incidence des transactions de réassurance avec GA et RGA Canada, et par la baisse de la valeur de marché des titres de créance en raison de la hausse des taux d'intérêt. Voir la rubrique « Stratégie de gestion du risque d'illiquidité » ci-après pour plus de renseignements.

La **valeur comptable par action ordinaire** au 31 décembre 2024 était de 25,63 $, une augmentation de 15 % en regard de 22,36 $ au 31 décembre 2023. Au 31 décembre 2024, 1 729 millions d'actions ordinaires étaient en circulation, une baisse nette de 77 millions d'actions ordinaires par rapport aux 1 806 millions d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2023, du fait essentiellement des rachats d'actions ordinaires.

La **valeur comptable ajustée par action ordinaire** au 31 décembre 2024 était de 37,02 $, une hausse de 15 % par rapport à 32,19 $ au 31 décembre 2023 attribuable à une augmentation de la valeur comptable ajustée[3] et à une diminution du nombre d'actions ordinaires en circulation. La valeur comptable ajustée a augmenté de 5,9 milliards de dollars du fait de la hausse du total des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires et d'un accroissement de la MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle. L'augmentation des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires tient compte de l'incidence de la hausse du total du résultat global, contrebalancée en partie par les dividendes et les rachats d'actions ordinaires.

---

1 L'émission nette d'instruments de fonds propres correspond à une émission de titres d'emprunt subordonnés de 1,1 milliard de dollars au premier trimestre de 2024 (« T1 2024 »), de titres d'emprunt subordonnés de 0,5 milliard de dollars au T2 2024 et de titres d'emprunt subordonnés de 1,0 milliard de dollars au quatrième trimestre de 2024 (« T4 2024 »), contrebalancée en partie par le rachat de billets d'apport à l'excédent de JHUSA de 0,6 milliard de dollars au T1 2024, de titres d'emprunt subordonnés de 0,75 milliard de dollars au troisième trimestre de 2024 (« T3 2024 ») et de titres d'emprunt subordonnés de 0,5 milliard de dollars au T4 2024.

2 Comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, y compris les espèces en dépôt, les obligations du Trésor canadien et américain et les placements à court terme de grande qualité, ainsi que les actifs négociables composés d'obligations d'État et d'agences gouvernementales de qualité, d'obligations de sociétés de qualité, d'instruments titrisés de qualité, d'actions ordinaires et d'actions privilégiées cotées.

3 Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

Incidence des taux de change

Nous exerçons des activités à l'échelle mondiale, notamment au Canada, aux États-Unis et dans divers marchés d'Asie, et nous générons des produits et engageons des charges en devises locales dans ces territoires, produits et charges qui sont tous convertis en dollars canadiens. Nous sommes surtout exposés au risque lié aux fluctuations du taux de change du dollar américain.

Les éléments qui ont une incidence sur nos comptes de résultat consolidés sont convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change moyens de chaque trimestre. Pour ce qui est des éléments qui touchent nos états de la situation financière consolidés, la conversion des devises est fondée sur les taux de clôture. Le tableau qui suit présente les taux de change les plus pertinents pour 2024 et 2023.

	Trimestres					Exercices	
Taux de change	**T4 2024**	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	**2024**	2023
Moyen[1]							
Dollar américain	**1,3987**	1,3639	1,3682	1,3485	1,3612	**1,3698**	1,3494
Yen	**0,0092**	0,0091	0,0088	0,0090	0,0092	**0,0090**	0,0096
Dollar de Hong Kong	**0,1799**	0,1749	0,1750	0,1724	0,1742	**0,1755**	0,1724
Fin de la période							
Dollar américain	**1,4382**	1,3510	1,3684	1,3533	1,3186	**1,4382**	1,3186
Yen	**0,0092**	0,0094	0,0085	0,0089	0,0094	**0,0092**	0,0094
Dollar de Hong Kong	**0,1851**	0,1739	0,1753	0,1729	0,1689	**0,1851**	0,1689

1) Les données sur les taux moyens pour le trimestre proviennent de la Banque du Canada et s'appliquent aux éléments des comptes de résultat consolidés pour chaque période. Le taux moyen pour l'exercice correspond à une moyenne des quatre taux moyens trimestriels.

Le résultat net attribué aux actionnaires et le résultat tiré des activités de base générés par les établissements de la Société à l'étranger sont convertis en dollars canadiens et, en général, notre résultat net attribué aux actionnaires et notre résultat tiré des activités de base sont avantagés par l'affaiblissement du dollar canadien et désavantagés par son raffermissement. Toutefois, en périodes de pertes nettes subies par les établissements à l'étranger, l'affaiblissement du dollar canadien se traduit par une augmentation des pertes. L'incidence relative du change au cours d'une période donnée découle de la fluctuation des taux de change et du pourcentage du résultat qui est généré par nos établissements à l'étranger.

Les fluctuations des taux de change en 2024, attribuables essentiellement à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, ont entraîné une hausse de 32 millions de dollars du résultat tiré des activités de base par rapport à celui de 2023. L'incidence des taux de change sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base ne fournit pas d'informations pertinentes en raison de la nature de ces éléments.

Priorités stratégiques et mise à jour sur les progrès réalisés à ce chapitre

Notre stratégie repose sur cinq priorités stratégiques que nous avons présentées en 2018. Depuis, nous avons réalisé des progrès considérables au chapitre de ces priorités. Les progrès réalisés en 2024 sont décrits ci-après.

Accélérer la croissance

Nous nous efforçons d'augmenter la contribution au résultat tiré des activités de base de nos activités à très fort potentiel[1] et de la région Asie (secteur Asie et sous-secteur de gestion de patrimoine et d'actifs – Asie).

Secteurs prioritaires

- Tirer parti de notre présence à l'échelle mondiale et de la diversité de nos activités pour affecter des capitaux et des ressources aux occasions de croissance élevée
- Accroître la pénétration en Asie et prendre de l'expansion dans le secteur des entreprises de grande qualité à croissance durable
- Élargir les capacités de placement de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, renforcer ses canaux de distribution gérés par des intermédiaires et mettre davantage l'accent sur les secteurs dans lesquels nous entretenons des relations directes
- En Amérique du Nord, élargir notre gamme de produits d'assurance comportementale pour offrir des produits novateurs susceptibles d'avoir des résultats positifs pour la santé et le mieux-être de nos clients
- Au Canada, stimuler la croissance et le maintien des affaires nouvelles dans le sous-secteur des régimes collectifs
- Saisir les possibilités de croissance interne et externe

			Taux de référence	Cibles[2]	
	2024	2023	2017 (IFRS 4)[3]	2025	2027
Contribution des activités à très fort potentiel au résultat tiré des activités de base[4]	**70 %**	60 %	54 %	75 %	s. o.
Contribution de la région Asie au résultat tiré des activités de base[4]	**44 %**	37 %	36 %	s. o.	50 %

Notre objectif d'accélérer la croissance grâce à nos activités à très fort potentiel demeure un élément essentiel de notre programme stratégique, et nous avons pu constater le solide essor de ces activités au cours de l'exercice. Les grandes tendances à l'échelle mondiale, comme la croissance de la classe moyenne en Asie, l'insuffisance grandissante des revenus de retraite constatée partout dans le monde et le virage exceptionnel des consommateurs vers le numérique, continuent d'ouvrir la voie à des possibilités considérables pour les secteurs Asie et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, et nous sommes en position unique pour faire croître ces secteurs d'activité. Notre entreprise diversifiée nous procure également des possibilités considérables de déployer du capital dans des secteurs à RCP et à croissance élevés en Amérique du Nord, dans lesquels les produits de nos sous-secteurs de l'assurance comportementale et de l'assurance collective sont en forte demande.

En 2024, nos activités à très fort potentiel ont généré 70 % du résultat tiré des activités de base, en comparaison de 60 % en 2023, l'augmentation du résultat tiré des activités de base attribuable aux activités à très fort potentiel ayant été en grande partie plus importante que celle du total du résultat tiré des activités de base de la Société.

Le résultat tiré des activités de base du secteur Asie a augmenté de 27 % en 2024 par rapport à celui de 2023, après ajustement pour tenir compte de l'incidence des variations des taux de change, reflétant principalement la solide croissance des activités, les avantages découlant des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles en 2023 et 2024, ainsi que l'amélioration des résultats techniques des activités d'assurance. Le secteur a contribué à hauteur de 70 % au total du solde de la MSC[5] au 31 décembre 2024 et à hauteur de 74 % au total de la MSC au titre des affaires nouvelles[5] de la Société en 2024, signe que l'accélération de la croissance rentable est au cœur de nos objectifs et appuie notre engagement à faire en sorte que la région Asie contribue à hauteur de 50 % au résultat tiré des activités de base total de la Société.

Le résultat tiré des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde a augmenté de 30 % en 2024 en comparaison de celui de 2023 selon un taux de change constant, ce qui s'explique par la croissance à l'échelle de l'ensemble des sous-secteurs d'activité et des régions, y compris la croissance de 37 % en Asie. Le secteur a généré des apports nets positifs au cours de 14 des 15 dernières années civiles, y compris des entrées de fonds nettes de 13,3 milliards de dollars en 2024, témoignant de notre feuille de route de génération et de maintien continus des apports.

---

[1] Les activités à très fort potentiel comprennent les secteurs Asie et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, le sous-secteur de l'assurance collective au Canada et les produits d'assurance comportementale en Amérique du Nord.

[2] Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

[3] Le résultat tiré des activités de base de 2017 est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

[4] Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

[5] Le solde de la MSC et la MSC au titre des affaires nouvelles sont présentés déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle (avant impôts).

Le résultat tiré des activités de base du sous-secteur de l'assurance collective au Canada a été avantagé par la solide croissance des activités en 2024, comme le démontre l'augmentation de 43 % des souscriptions d'EPA par rapport à celles de 2023.

Dans le secteur États-Unis, les souscriptions d'EPA de produits assortis de la caractéristique Vitality PLUS de John Hancock ont continué d'augmenter et ont représenté 81 % de l'ensemble des souscriptions aux États-Unis en 2024.

En outre, les mesures d'optimisation liées à des facteurs externes ont continué à transformer notre portefeuille, nous permettant de modifier la composition de nos activités pour nous concentrer davantage sur les activités à très fort potentiel. En 2024, nous avons conclu l'acquisition de CQS, un gestionnaire multisectoriel d'instruments de crédit non traditionnels du Royaume-Uni, qui a contribué positivement aux apports nets et au résultat tiré des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde au cours du premier exercice. Nous avons conclu au T1 2024 la plus importante transaction de réassurance de produits d'assurance SLD et, au T2 2024, la plus importante transaction de réassurance de produits d'assurance vie universelle au Canada. Également, au T4 2024, nous avons conclu un accord visant une deuxième transaction de réassurance de produits d'assurance SLD en moins de 12 mois, afin de poursuivre notre transformation en une entreprise à rendement plus élevé et à risque moindre.

La solidité de nos activités mondiales diversifiées et de notre bilan et l'affectation rigoureuse des capitaux nous placent en bonne position pour tirer parti des possibilités intéressantes que nous offrent nos activités à très fort potentiel.

Faits saillants de 2024

- En Asie, nous avons continué d'investir dans notre plateforme de distribution diversifiée pour accélérer la croissance et offrir des solutions holistiques à nos clients :
  - Nous avons élargi la portée de Manulife Pro, notre proposition exclusive à l'intention de nos principaux agents, pour l'offrir en Indonésie, au Japon et à Hong Kong. La proposition offre à certains agents choisis des ressources et des outils distinctifs, y compris le soutien spécialisé en sélection des risques et des services de mobilisation des clients améliorés pour avoir accès à des recommandations de clients potentiels. Cette initiative a permis d'accroître les gains de productivité des agents, comme en témoigne la croissance de 23 % d'un exercice à l'autre des souscriptions d'EPA des agents en 2024. Grâce à cette initiative, Manulife Pro est désormais offert dans cinq de nos marchés[1].
  - Nous avons continué de répondre aux besoins financiers complexes et en évolution des clients fortunés en mettant l'accent sur les solutions novatrices pour les clients. Pour ce faire, nous avons lancé deux nouveaux produits qui répondent mieux aux besoins en matière de protection, de planification successorale et de gestion de patrimoine des clients fortunés. Le produit Manulife Global Indexed UL Pro intègre notre conception de prochaine génération des comptes indexés et offre un potentiel de rendement à long terme plus élevé. Le produit Signature Indexed Income offre des distributions mensuelles de revenu viager qui se comparent à celles de l'indice S&P 500 et une protection contre la volatilité du marché.
- Dans Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives pour offrir des solutions de placement exhaustives et ouvrir la voie à des possibilités de croissance :
  - Nous avons conclu l'acquisition de CQS, un gestionnaire multisectoriel d'instruments de crédit non traditionnels du Royaume-Uni, qui a contribué positivement aux apports nets et au résultat tiré des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde en 2024. Nous avons tiré parti de ces capacités de placement accrues pour lancer le John Hancock Multi Asset Credit Fund dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des particuliers aux États-Unis. Ce fonds est un ajout solide à notre gamme en croissance de fonds alternatifs liquides et semi-liquides qui font partie de nos activités plus vastes axées sur le crédit.
  - Nous avons continué de répondre aux besoins des investisseurs en matière de solutions de rechange en élargissant notre gamme de produits grâce au lancement des fonds Manulife Capital Partners VII et Manulife Private Equity Partners II à l'intention des investisseurs institutionnels, qui globalement ont permis de mobiliser des ASGA de 2 milliards de dollars.
- Au Canada, nous avons mis en œuvre une fonctionnalité de recommandation d'activités dans l'application du programme *Vitalité* de Manuvie pour offrir aux clients une expérience plus personnalisée à partir de l'application et les aider à atteindre leurs objectifs en matière de santé et de bien-être, ce qui a permis d'accroître de 9 points de pourcentage le nombre d'utilisateurs de l'application en 2024 par rapport à celui de 2023.
- Aux États-Unis, nous avons fait croître les affaires nouvelles en apportant des améliorations novatrices à nos solutions actuelles d'assurance comportementale et en lançant de nouveaux produits sur le marché à l'intention des distributeurs et des clients :
  - Nous avons conclu un accord de collaboration stratégique en matière de distribution avec Annexus, l'une des principales entreprises indépendantes de conception et de distribution de produits pour la retraite à l'échelle nationale, afin d'élargir notre portefeuille de produits indexés et de rejoindre un marché plus vaste grâce à notre solution d'assurance vie universelle assortie d'une protection indexée.
  - Nous avons amélioré davantage et de façon distinctive toute notre gamme de solutions destinées aux survivants, qui permet aux clients d'effectuer de façon proactive leur planification successorale dès maintenant en prévision de l'expiration de la loi relative aux droits sur les successions.

[1] Manulife Pro est disponible à Singapour, au Vietnam, en Indonésie, au Japon et à Hong Kong.

Devenir un chef de file dans le monde numérique, axé sur le client

Nous nous efforçons de continuer d'améliorer notre position de chef de file axé sur la transformation numérique et le client, en améliorant notamment le NPS et le taux de traitement de bout en bout (« STP »)[1].

Secteurs prioritaires

- Tirer parti à grande échelle et à l'échelle mondiale des capacités avancées d'analyse de données et d'intelligence artificielle (« IA »)
- Créer des expériences clients différenciées parmi les meilleures du marché
- Élargir les relations avec les clients au moyen de nouveaux services en matière de santé et de bien-être
- Exploiter les connaissances acquises dans le cadre des millions d'interactions avec les clients pour améliorer l'expérience offerte
- Stimuler le NPS grâce à un système de NPS robuste qui couvre l'ensemble du parcours du client[1]

			Taux de référence		Cibles[2]	
	2024	2023	2018	2017	2025	2027
Taux net de recommandation	**27**	23	s. o.	1	s. o.	37
Traitement de bout en bout (STP)	**89 %**	85 %	68 %	s. o.	88 %	s. o.

Le canal numérique est désormais notre canal stratégique privilégié pour les interactions de service à la clientèle, qui nous permet de renforcer l'engagement envers les clients tout en transformant nos coûts de base. Dans le cadre de notre investissement prévu de 1 milliard de dollars sur une période de trois ans allant de 2023 à 2025, nous avons continué d'investir dans les capacités numériques en mettant en œuvre de nombreuses initiatives de transformation des technologies à l'échelle des secteurs d'exploitation en 2024, notamment de multiples cas d'utilisation de l'IA générative allant de l'efficacité des ventes à l'optimisation des centres d'appels, en passant par l'accélération du processus de sélection des risques et l'amélioration de son exactitude, la bonification des applications mobiles et des sites Web afin d'offrir des capacités de libre-service aux clients, et le lancement de campagnes ciblées pour stimuler l'adoption du numérique. Ces capacités nous permettent d'accroître rapidement les possibilités d'innovation et d'en tirer parti, ainsi que de déployer des outils numériques exclusifs. Nous nous attendons à ce que ces capacités triplent le rendement du capital investi sur cinq ans d'ici 2027[2] alors que les initiatives que nous avons mises en œuvre à l'échelle mondiale ont généré des bénéfices[3] de plus de 600 millions de dollars en 2024.

Nous avons réalisé des progrès considérables dans l'atteinte de nos cibles de NPS, lequel a atteint un niveau record de 27, une amélioration de 4 points par rapport au NPS de 2023, de sorte que nous dominons nos principaux homologues du secteur[4] ou sommes à égalité avec eux dans la plus grande partie de nos secteurs d'activité. Nous cherchons prioritairement à améliorer l'expérience client à l'échelle de notre portefeuille d'affaires et à mener à bien notre mission, qui est d'aider les gens à prendre des décisions plus simples afin qu'ils puissent mieux vivre.

Les progrès que nous avons réalisés au chapitre du STP sont essentiels pour la transformation de nos coûts de base globaux au moyen de l'automatisation et de la transformation numérique de nos processus manuels. Nous avons réalisé des progrès constants au chapitre de l'atteinte de notre objectif global en matière de STP dans divers domaines de tous les segments, grâce à une amélioration de 4 points de pourcentage depuis 2023, et nous avons dépassé notre cible de 88 % un an plus tôt que prévu.

L'orientation client est au cœur de notre objectif et nous continuons de nous concentrer sur l'atteinte de la cible de NPS de 37 d'ici 2027, et sur la réalisation de progrès continus à plus long terme au chapitre du STP.

Faits saillants de 2024

- Mise en œuvre réussie d'applications d'IA générative
  - Nous tirons parti de l'IA générative en élargissant rapidement le nombre de cas d'utilisation à l'échelle de notre organisation. À la fin de 2024, 27 cas d'utilisation avaient été mis en œuvre, et 32 autres étaient en cours de développement. Nos investissements continus dans les capacités fondamentales nous ont placé dans une position solide et nous ont permis de déployer des solutions propulsées par l'IA plus rapidement et plus facilement. Nous sommes également en mesure d'étendre rapidement les cas d'utilisation, améliorant ainsi la valeur pour nos clients et nos activités.
  - En Asie, nous avons renforcé les interactions entre les agents et les clients grâce au lancement d'un outil de souscription novateur propulsé par l'IA générative à Singapour et au Japon. Cet outil leur permet d'élaborer automatiquement des stratégies personnalisées pour offrir aux clients les bonnes solutions au bon moment en fonction de leurs besoins, de leurs préférences, de leurs données démographiques et de leur historique de transactions.

[1] Le traitement de bout en bout désigne les interactions avec les clients qui sont entièrement numériques et comprend les transferts de fonds.
[2] Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.
[3] Les bénéfices tirés de nos initiatives visant à améliorer notre position de chef de file axé sur la transformation numérique et le client comprennent la réduction des dépenses, l'intégration de la croissance, les avantages sur le plan des revenus (activités à marges élevées) et l'augmentation de la MSC au titre des affaires nouvelles (assurance).
[4] D'après les recherches réalisées en 2024 par IPSOS, société de recherche de marché mondiale.

- En Asie, nous avons amélioré l'efficacité du processus de sélection des risques à Singapour grâce à la mise en œuvre de l'IA générative, qui améliore l'exactitude des décisions en matière de sélection des risques en automatisant la numérisation et la synthèse des documents, ce qui a permis de rehausser l'expérience client en réduisant la durée du processus dans le cadre des demandes d'assurance.
- Aux États-Unis, nous avons rationalisé notre processus de souscription pour améliorer l'expérience client et accroître le volume de souscriptions en ayant davantage recours à des dossiers de santé électroniques et en tirant parti de l'IA générative pour automatiser la sélection préliminaire des risques aux fins de la tarification.

- Améliorations apportées aux capacités de libre-service dans toutes les applications mobiles
  - Dans Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, nous avons continué d'ajouter de nouvelles capacités de libre-service à l'application mobile de notre sous-secteur des régimes de retraite au Canada, ce qui a contribué à accroître de 29 % le nombre d'utilisateurs en 2024 par rapport à celui de l'exercice précédent.
  - Au Canada, nous avons conclu un partenariat pluriannuel de fidélisation et de récompense avec Aéroplan. Nous avons lancé le Programme de récompenses et de défis en partenariat avec Aéroplan dans l'application mobile Manuvie qui permet aux participants à des régimes collectifs admissibles d'obtenir des points en posant des gestes bénéfiques pour la santé et en suivant un programme qui encourage la santé et le mieux-être.
- Progrès réalisés au chapitre de l'adoption du numérique et de l'élargissement des solutions numériques
  - Dans Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, nous avons fait évoluer et élargi nos activités de conseil et de planification de patrimoine grâce à la mise en œuvre d'une nouvelle plateforme de gestion du patrimoine des particuliers à l'intention des conseillers, d'un outil de planification propulsé par l'IA au Canada et d'une nouvelle application de soutien à la souscription propulsée par l'IA en Asie. Ces outils améliorent la productivité des conseillers et des agents et offrent aux investisseurs une expérience numérique améliorée.
  - Au Canada, nous avons ajouté des ressources en santé mentale et un soutien en direct à notre application mobile Manuvie à l'intention des participants aux régimes collectifs, en partenariat avec TELUS Santé[1], qui offre aux participants admissibles et aux membres de leur famille immédiate une assistance personnelle pour les aider à naviguer dans le réseau de soins de santé et à mieux comprendre les types de soutien dont ils disposent.
  - Aux États-Unis, nous avons continué de moderniser le processus de souscription et d'émission de contrat de bout en bout en lançant une solution d'assurance temporaire dotée d'une capacité d'émission numérique du contrat, de capacités de paiement et d'un processus d'inscription facile au site Web du service à la clientèle d'assurance vie ainsi qu'au site Web de Vitality.
  - Aux États-Unis, nous avons également permis à l'équipe de distribution de saisir plus rapidement les possibilités de souscription et d'être plus efficace pour aider les courtiers en mettant en œuvre JHINI, notre nouvel outil de soutien à la tarification propulsé par l'IA, et en l'améliorant par la suite.
- Gains d'efficacité opérationnelle
  - Nous avons achevé la phase 1 de la transformation globale de nos centres d'appels, l'ensemble de nos activités ayant été transférées dans une infrastructure moderne hébergée dans le nuage. Nous déployons à l'heure actuelle de nouvelles fonctionnalités pour tirer parti des capacités d'IA qui ont été intégrées ainsi que des solutions élaborées en interne. Par exemple, nous avons amélioré l'expérience client et l'efficience opérationnelle de notre centre d'appels au Japon en améliorant davantage les capacités de nos robots conversationnels, et les applications de transcription automatique de la parole et de synthèse des appels propulsées par l'IA ont contribué à l'atteinte d'un NPS transactionnel record en 2024 et à la réduction de 28 % du temps de traitement moyen dans les centres d'appels au deuxième semestre de 2024 en comparaison de celui de la période correspondante de 2023.
  - Aux États-Unis, nous avons déployé un outil de synthèse automatisée des appels à l'intention de nos représentants du service à la clientèle dans l'ensemble des centres d'appels, ce qui a contribué à une amélioration immédiate du délai moyen de traitement à la suite du lancement en mai 2024, et nous avons par la suite offert un robot conversationnel propulsé par l'IA générative facilitant la gestion des connaissances dans tous les centres d'appels du sous-secteur des produits de rente et dans certains centres d'appels du sous-secteur de l'assurance SLD pour améliorer davantage l'expérience client.

[1] TELUS Santé (Canada) Ltée.

Gérer rigoureusement nos coûts

Nous continuons de nous concentrer sur la stimulation d'une croissance efficace en gérant efficacement les dépenses pour qu'elles augmentent moins rapidement que notre chiffre d'affaires, tout en créant une expérience client exceptionnelle et en faisant la promotion de méthodes de travail numériques.

Secteurs prioritaires

- Tirer parti de l'envergure mondiale, des gains d'efficacité opérationnelle et des capacités numériques
- Déployer de nouvelles technologies et l'analytique avancée pour réaliser la prochaine série de synergies de coûts
- Rationaliser les processus d'affaires et éliminer les activités qui n'apportent pas de valeur aux clients finaux
- Continuer à soutenir la culture de réduction des dépenses et à stimuler une croissance efficiente

			Taux de référence	Cible à moyen terme[1]
	2024	2023	2017 (IFRS 4)[2]	
Ratio d'efficience sur le plan des charges	**44,8 %**	45,5 %	55,4 %	<45 %

L'optimisation des dépenses continue d'être une priorité dans notre environnement d'exploitation actuel. Par conséquent, nous continuons d'explorer les possibilités offertes à l'échelle de l'entreprise afin de gérer la croissance des dépenses pour qu'elle demeure inférieure à celle de notre chiffre d'affaires.

En 2024, nous avons atteint notre cible à moyen terme en matière de ratio d'efficience sur le plan des charges, ce qui s'explique par notre gestion rigoureuse continue des charges. Le ratio d'efficience sur le plan des charges s'est fixé à 44,8 % en 2024, en comparaison de 45,5 % en 2023. La diminution de 0,7 point de pourcentage du ratio par rapport à celui de 2023 est attribuable à une hausse de 8 % du résultat tiré des activités de base avant impôts, contrebalancée par une augmentation de 5 % des frais généraux liés aux activités de base.

L'accent que nous mettons sur l'efficience sur le plan des charges nous a permis de tirer parti d'économies d'échelle. Les initiatives de restructuration que nous avons mises en œuvre dans les secteurs Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et Canada au deuxième semestre de 2024 visaient à nous aider à optimiser notre modèle d'exploitation mondial et à continuer de mettre l'accent sur les priorités à croissance élevée. Ces mesures stratégiques devraient engendrer des économies à l'avenir, améliorer l'efficacité et nous positionner de façon à ce que nous puissions tirer parti des occasions qui s'offrent à nous et générer une plus grande valeur pour nos clients.

Nous réitérons notre engagement à maintenir de façon permanente le ratio d'efficience sur le plan des charges à moins de 45 %.

Faits saillants de 2024

- Nous avons continué d'améliorer le ratio d'efficience sur le plan des charges en réduisant les coûts unitaires et en rehaussant l'évolutivité de nos activités grâce à :
  - La transformation numérique dans le but d'améliorer l'automatisation et le traitement de bout en bout
  - L'amélioration et la rationalisation des processus au moyen de l'IA générative
  - L'optimisation de l'empreinte mondiale et de la structure organisationnelle
  - La gestion active des dépenses et de l'approvisionnement auprès de tiers
  - La rationalisation des dépenses immobilières

[1] Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.
[2] Le ratio d'efficience de 2017 est un ratio non conforme aux PCGR.

Optimiser notre portefeuille

Nous continuerons à optimiser nos activités traditionnelles et à faible RCP et à réduire la contribution combinée des activités d'assurance SLD et des contrats de rente variable.

Secteurs prioritaires

- Libérer des capitaux de nos activités traditionnelles ou de nos produits à faible RCP, y compris les contrats de rente variable, les produits d'assurance SLD et certains produits d'assurance garantis de longue durée
- Optimiser notre portefeuille pour améliorer notre profil de risque et le RCP
- Créer une valeur pour les clients et les actionnaires grâce aux initiatives d'optimisation en interne

			Taux de référence	Cible[1]
	2024	2023	2017 (IFRS 4)	2025
Contribution des activités de soins de longue durée et des contrats de rente variable au résultat tiré des activités de base[2]	**10 %**	12 %	24 %	<15 %

Nous visons à disposer de la souplesse stratégique et financière nécessaire pour atteindre notre objectif en matière de rendement total pour les actionnaires en continuant d'évaluer les options en externe, en prenant en compte les considérations des titulaires de contrats et l'incidence sur notre profil de risque et sur le RCP. Au T1 2024, nous avons conclu une transaction de réassurance avec Global Atlantic à l'égard de quatre blocs de contrats en vigueur traditionnels ou à faible RCP, y compris la plus importante transaction de réassurance de contrats d'assurance SLD de l'histoire. Au T2 2024, nous avons réalisé la plus importante transaction de réassurance de produits d'assurance vie universelle du secteur de l'assurance au Canada avec RGA Canada[3], afin d'améliorer davantage notre profil de risque et de générer une valeur considérable pour les actionnaires. En novembre 2024, nous avons conclu un accord avec RGA[4] visant la réassurance d'un bloc plus récent de contrats d'assurance SLD et d'un bloc de produits traditionnels à règlement échelonné aux États-Unis, et cette transaction a été clôturée en janvier 2025. Cette dernière transaction devrait permettre de libérer des capitaux de 0,8 milliard de dollars[1], portant le total des capitaux libérés grâce à toutes les initiatives d'optimisation du portefeuille mises en œuvre depuis 2018 à 12 milliards de dollars[5]. Combinées, ces trois transactions réalisées en externe devraient permettre de libérer des capitaux cumulatifs de 2,8 milliards de dollars et de réduire de 24 milliards de dollars les réserves[6]. Les deux transactions de réassurance des produits d'assurance SLD devraient donner lieu à une diminution cumulative de 18 % de nos réserves liées aux contrats d'assurance SLD et de 17 % de la sensibilité des activités d'assurance SLD aux événements de morbidité[7].

Nous sommes également convaincus de pouvoir gérer efficacement les blocs de contrats traditionnels jusqu'à leur échéance, grâce à l'optimisation et à des solutions en interne, notamment en tentant d'augmenter les primes de l'assurance SLD, comme le démontre notre éloquente feuille de route à ce chapitre[1]. Nous avons obtenu l'approbation pour plus de 90 % des augmentations de primes[8] qui avaient été incorporées dans nos réserves dans le cadre du dernier examen des hypothèses actuarielles relatives à l'assurance SLD réalisé en 2022. Nous investissons également dans les expériences numériques, les capacités d'analyse des données et des solutions favorisant le vieillissement en bonne santé et les mettons à profit pour transformer l'expérience client en matière d'assurance SLD, en générant une valeur notable pour nos clients et nos actionnaires.

En 2023, nous avons atteint, deux ans plus tôt que prévu, notre cible au chapitre de la contribution à hauteur de moins de 15 % des sous-secteurs de l'assurance SLD et des contrats de rente variable au résultat tiré des activités de base. Ces deux sous-secteurs d'activité ont contribué à hauteur de 10 % au résultat tiré des activités de base en 2024, une baisse de 2 points de pourcentage par rapport à la contribution de 2023 qui reflète l'incidence de la transaction de réassurance avec GA et la solide croissance du résultat tiré des activités de base dans les secteurs Asie et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. L'équipe spécialisée qui se consacre exclusivement à l'optimisation de portefeuille et notre approche rigoureuse et proactive d'optimisation des contrats en vigueur sont des facteurs clés du succès de ces réalisations.

1 Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.
2 Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.
3 RGA Life Reinsurance Company of Canada.
4 Reinsurance Group of America, Incorporated.
5 Pro forma. Comprend des capitaux de 9 milliards de dollars libérés entre 2018 et 2022 (application d'IFRS 4), des capitaux de 2,2 milliards de dollars libérés grâce aux initiatives de 2023 et de 2024 (application d'IFRS 17) et des capitaux estimés à 0,8 milliard de dollars qui devraient être libérés grâce à cette transaction en 2025.
6 Estimation actuelle selon IFRS 17 de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, majorée de l'ajustement au titre du risque et de la marge sur services contractuels.
7 La sensibilité aux événements de morbidité est fondée sur les données du T2 2024, majorées pour tenir compte des réserves établies au T3 2024.
8 Représentent la valeur actualisée des augmentations de primes futures ou d'autres options équivalentes qui seront offertes aux titulaires de contrats d'assurance SLD.

Faits saillants de 2024

- Nous avons conclu avec Global Atlantic une transaction de réassurance à l'égard de quatre blocs de contrats en vigueur traditionnels ou à faible RCP, y compris la plus importante transaction de réassurance de contrats d'assurance SLD de l'histoire.
- Au Canada, nous avons conclu un contrat de réassurance d'un bloc de contrats d'assurance vie universelle avec RGA Canada.
- Nous avons conclu un accord avec RGA visant la réassurance d'un deuxième bloc de contrats d'assurance SLD et d'un bloc de produits traditionnels à règlement échelonné aux États-Unis. Cette transaction a été clôturée en janvier 2025.
- Dans le sous-secteur de l'assurance SLD :
  - Nous avons tissé des partenariats et exploré la possibilité d'ajouter des outils, des ressources et des réseaux afin de soutenir les clients et les membres de leur famille ainsi que les aidants à divers moments de leur parcours de vieillissement à domicile, en transformant notre relation pour la faire passer d'une relation de gestionnaire de contrat à celle d'un partenaire de la santé et des soins.
  - Nous avons généré une valeur considérable en prenant des mesures pour réduire la fraude et simplifier les activités complexes de demande de règlement, ce qui devrait ultimement se traduire par une expérience de demandes de règlement parmi les meilleures de sa catégorie. En 2024, nos initiatives ont permis de générer une valeur considérable pour nos clients et nos entreprises grâce à une diminution de plus de 2 % des demandes de règlement.
  - Nous avons poursuivi nos initiatives visant à obtenir l'approbation des augmentations de primes.

Maintenir une équipe hautement performante

Nous nous engageons à favoriser la performance de notre équipe et à maintenir le taux de mobilisation de nos employés dans le quartile supérieur parmi les sociétés mondiales de services financiers et d'assurance.

Secteurs prioritaires

- Accroître l'efficacité organisationnelle et accélérer la prise de décisions
- Favoriser la diversité, l'équité et l'inclusion
- Perfectionner nos compétences grâce à l'ajout de capacités distinctives
- Continuer de renforcer notre proposition de valeur pour attirer et maintenir en poste les meilleurs talents

			Taux de référence	Cible[1]
	2024	2023	2017[2]	2023 et par la suite
Mobilisation des employés	**1er quartile**	1er quartile	2e quartile	1er quartile

Au cours des cinq dernières années, nous nous sommes constamment classés dans le quartile supérieur au chapitre de la mobilisation des employés[3], et en 2024 nous avons été en mesure de conserver notre position dans ce classement.

Notre équipe hautement performante a été un moteur clé de nos réalisations à ce jour, et nous maintenons notre engagement à maintenir un taux de mobilisation des employés se situant dans le quartile supérieur à l'avenir.

Faits saillants de 2024

- Gallup a reconnu Manuvie pour une deuxième année consécutive pour le milieu de travail exceptionnel qu'elle offre. Ce prix est la reconnaissance de l'accent que nous mettons sur la mobilisation et de la priorité que nous accordons à une expérience employé capable de créer une culture authentique et unique qui permet à nos collègues de faire plus.
- Nous avons été reconnus à l'échelle de divers marchés mondiaux par un certain nombre d'organisations de premier plan :
  - *Forbes* nous a reconnus comme l'un des meilleurs employeurs dans le monde pour une cinquième année d'affilée, comme l'un des meilleurs employeurs du Canada pour une huitième année consécutive, comme l'un des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada, et comme l'un des meilleurs employeurs en Amérique pour la diversité.
  - Mediacorp Canada Inc. nous a reconnus comme l'un des 100 meilleurs employeurs du Canada, l'un des meilleurs employeurs de la Région du Grand Toronto, l'un des meilleurs employeurs du Canada pour les jeunes et l'un des meilleurs employeurs du Canada pour la diversité.
  - *HR Asia* a classé Manuvie au palmarès des sociétés offrant les meilleures conditions de travail dans six de ses marchés asiatiques et lui a décerné le prix Diversité, équité et inclusivité dans trois de ses marchés. De plus, Hong Kong Business Management Excellence a reconnu notre initiative en matière de diversité, d'équité et d'inclusivité (DEI) comme étant la meilleure initiative de DEI de l'année.

[1] Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.
[2] Depuis 2019, les sondages sur la mobilisation des employés sont réalisés selon la méthode de Gallup.
[3] Selon le sondage mondial annuel sur la mobilisation des employés réalisé par Gallup. Le classement est déterminé en fonction de la moyenne générale par rapport à la base de données sur les sociétés d'assurance et financières de Gallup.

2. Asie

Notre secteur Asie offre des produits d'assurance et des produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance qui sont fondés sur une stratégie axée sur les clients et tire parti de l'expertise en gestion d'actifs du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et des produits gérés par ce dernier. Nous nous classons au troisième rang des sociétés d'assurance vie panasiatiques[1], grâce à notre histoire longue de plus de 125 ans et à nos 13 millions de clients d'assurance dans la région, et nous tentons de pallier les lacunes importantes en matière d'assurance maladie et d'assurance décès et les faibles taux de pénétration de l'assurance à l'échelle de l'Asie.

Grâce à notre présence géographique étendue dans 12 marchés – Hong Kong, Macao, Japon, Bermudes[2], Chine continentale, Singapour, Vietnam, Indonésie, Philippines, Malaisie, Cambodge et Myanmar – et à une plateforme robuste de distribution multicanal, nous sommes bien positionnés pour créer de la valeur pour nos clients, nos employés et nos actionnaires. Nous comptons près de 110 000 agents contractuels et avons conclu plus de 100 partenariats avec des banques, dont nos partenariats de bancassurance exclusifs qui nous donnent accès à plus de 35 millions de clients bancaires, notamment notre partenariat exclusif régional avec DBS Bank à Singapour, à Hong Kong, en Chine continentale et en Indonésie. Nous travaillons également avec de nombreux agents, conseillers financiers et courtiers indépendants.

Le secteur Asie continue d'être un moteur de croissance essentiel pour Manuvie, alors que nous mettons en œuvre notre stratégie visant à accélérer la croissance au moyen de notre plateforme de distribution diversifiée, que nous faisons croître de façon durable notre marge au moyen de nos solutions holistiques, que nous favorisons l'efficience sur le plan des charges et que nous améliorons davantage l'expérience client grâce aux capacités numériques et à l'analyse de données. Notre croissance est soutenue par les grandes tendances qui prévalent en Asie, y compris la croissance rapide des économies, la montée des populations de la classe moyenne et les besoins grandissants non comblés en matière de santé et de protection qui dopent la demande continue de solutions financières.

En 2024, le secteur Asie a contribué à hauteur de 34 %[3] au résultat tiré des activités de base des secteurs d'exploitation de la Société et, au 31 décembre 2024, il représentait 12 %[3] des actifs sous gestion et administration de la Société. Se reporter à la rubrique « Priorités stratégiques et mise à jour sur les progrès réalisés à ce chapitre » de la section 1 qui précède pour plus d'information sur la contribution du secteur Asie et des opérations du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde en Asie au résultat tiré des activités de base.

Rentabilité

Le secteur Asie a affiché un résultat net attribué aux actionnaires de 2 355 millions de dollars en 2024 comparativement à 1 348 millions de dollars en 2023. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base, lequel s'est établi à 2 589 millions de dollars en 2024, en comparaison de 2 048 millions de dollars en 2023, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui représentaient une charge nette de 234 millions de dollars en 2024, en regard d'une charge nette de 700 millions de dollars en 2023. Se reporter à la section 13 « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après pour un rapprochement du résultat tiré des activités de base avec le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires. Les variations du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base, exprimées en dollars canadiens, sont attribuables aux facteurs décrits ci-après; de plus, la variation du résultat tiré des activités de base tient compte de l'incidence défavorable nette de 16 millions de dollars des fluctuations des taux de change de diverses devises par rapport au dollar canadien.

Exprimé en dollars américains, la monnaie de présentation du secteur, le résultat net attribué aux actionnaires s'est établi à 1 717 millions de dollars américains en 2024 en regard de 995 millions de dollars américains en 2023. Le résultat tiré des activités de base s'est établi à 1 890 millions de dollars américains en 2024, en comparaison de 1 518 millions de dollars américains en 2023, et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base représentaient une charge nette de 173 millions de dollars américains en 2024, en regard d'une charge nette de 523 millions de dollars américains en 2023. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit.

En 2024, le résultat tiré des activités de base a augmenté de 27 % par rapport à celui de 2023, après rajustement pour tenir compte de l'incidence des variations des taux de change. Les variations du résultat tiré des activités de base par région sont principalement attribuables aux éléments mentionnés ci-après et tiennent compte de l'incidence de l'augmentation des revenus de placement sur le capital attribué. Les revenus de placement sur le capital attribué ont accru de 76 millions de dollars le résultat tiré des activités de base du secteur Asie en 2024 par rapport à celui de 2023.

- L'augmentation de 36 % à Hong Kong est attribuable à une hausse du résultat prévu des contrats d'assurance, à un accroissement du résultat prévu des placements et à l'amélioration des résultats techniques des activités d'assurance. L'augmentation du résultat prévu des contrats d'assurance reflète surtout la croissance des activités et l'incidence nette des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles sur la MSC et l'ajustement au titre du risque en 2023 et 2024.

[1] Sur la base des souscriptions d'EPA.
[2] Représentent notre division internationale des clients fortunés.
[3] Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

- L'augmentation de 26 % au Japon s'explique par l'amélioration des résultats techniques des activités d'assurance et une hausse du résultat prévu des contrats d'assurance. L'augmentation du résultat prévu des contrats d'assurance reflète surtout la croissance des activités et l'incidence nette des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles sur la MSC et l'ajustement au titre du risque en 2023 et 2024. En outre, la transaction de réassurance avec GA a donné lieu à une augmentation de 9 millions de dollars américains du résultat tiré des activités de base en 2024 en comparaison de celui de 2023, attribuable à l'incidence sur le résultat prévu des placements et le résultat prévu des contrats d'assurance, et à la variation des pertes de crédit attendues.
- L'augmentation de 58 % dans la division internationale des clients fortunés découle de l'amélioration des résultats techniques des activités d'assurance, d'une hausse du résultat prévu des contrats d'assurance du fait de la croissance des activités, d'un accroissement du résultat prévu des placements et de la variation des pertes de crédit attendus.
- La diminution de 14 % en Chine continentale reflète la diminution du résultat prévu des contrats d'assurance, contrebalancée en partie par l'augmentation du résultat prévu des placements.
- L'augmentation de 33 % à Singapour est attribuable à la hausse du résultat prévu des contrats d'assurance et à l'accroissement du résultat prévu des placements. L'augmentation du résultat prévu des contrats d'assurance reflète surtout la croissance des activités et l'incidence nette des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles sur la MSC et l'ajustement au titre du risque en 2023 et 2024.
- Au Vietnam, le résultat tiré des activités de base est demeuré similaire à celui de 2023, la diminution du résultat prévu des contrats d'assurance ayant été compensée par l'augmentation du résultat prévu des placements et l'amélioration des résultats techniques des activités d'assurance.
- La diminution de 3 % dans les autres marchés émergents est attribuable aux résultats techniques défavorables des activités d'assurance.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires de 2024 et 2023 du secteur Asie, lequel tient compte du résultat tiré des activités de base et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

	Dollars canadiens		Dollars américains	
Exercices clos les 31 décembre				
(en millions de dollars)	**2024**	2023	**2024**	2023
Résultat tiré des activités de base	**2 589 $**	2 048 $	**1 890 $**	1 518 $
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base[1] :				
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	**(178)**	(553)	**(131)**	(413)
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de créance	***(374)***	*(113)*	***(276)***	*(83)*
Dérivés et inefficacité des couvertures aux fins comptables	***(92)***	*(264)*	***(67)***	*(197)*
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actions cotées	***204***	*12*	***151***	*8*
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme	***21***	*(72)*	***15***	*(54)*
Autre résultat des placements	***63***	*(116)*	***46***	*(87)*
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat	**(5)**	(68)	**(4)**	(51)
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	**(51)**	(79)	**(38)**	(59)
Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base	**(234)**	(700)	**(173)**	(523)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	**2 355 $**	1 348 $	**1 717 $**	995 $

1) Pour des explications sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base, voir le tableau « Éléments exclus du résultat tiré des activités de base » de la rubrique « Rentabilité » qui précède.

Rendement des activités

(tous les pourcentages sont selon un taux de change constant)

Les **souscriptions d'EPA** se sont chiffrées à 4 429 millions de dollars américains en 2024, soit une augmentation de 36 % par rapport à celles de 2023, du fait de la croissance généralisée dans la plupart des régions d'Asie, contrebalancée en partie par une diminution au Vietnam. La **VAN** a augmenté de 35 % par rapport à celle de 2023, pour s'établir à 1 612 millions de dollars américains en 2024, ce qui s'explique par la croissance des volumes de souscriptions contrebalancée en partie par la composition des activités. La marge sur la VAN a été de 40,7 % en 2024, une baisse de 0,5 point de pourcentage en comparaison de celle de 2023. La **MSC au titre des affaires nouvelles** s'est chiffrée à 1 567 millions de dollars américains en 2024, une hausse de 38 % par rapport à celle de 2023, qui s'explique par la hausse des volumes de souscriptions et l'incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles au deuxième semestre de 2023, contrebalancées en partie par la composition des activités.

- À Hong Kong, les souscriptions d'EPA se sont établies à 1 626 millions de dollars américains en 2024, une augmentation de 80 % par rapport à celles de 2023 qui reflète la hausse des souscriptions à l'échelle de tous les réseaux attribuable à la croissance solide des souscriptions de produits d'épargne, d'assurance maladie et de protection par les résidents de Hong Kong et par les visiteurs de la Chine continentale. La VAN s'est fixée à 772 millions de dollars américains en 2024, une hausse de 43 % par rapport à celle de 2023 attribuable à l'augmentation des volumes de souscriptions, contrebalancée

en partie par la composition des produits. La marge sur la VAN s'est établie à 47,5 % en 2024, une baisse de 12,0 points de pourcentage en comparaison de celle de 2023. La MSC au titre des affaires nouvelles s'est chiffrée à 670 millions de dollars américains en 2024, une hausse de 34 % par rapport à celle de 2023 qui s'explique par la hausse des volumes de souscriptions et l'incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles au deuxième semestre de 2023, contrebalancées en partie par la composition des produits.

- Au Japon, les souscriptions d'EPA se sont établies à 391 millions de dollars américains en 2024, une augmentation de 61 % par rapport à celles de 2023 qui reflète la hausse des souscriptions dans le réseau des courtiers attribuable à la croissance solide des souscriptions de produits d'épargne sans participation principalement par des clients détenant des produits venant à échéance. La VAN s'est fixée à 194 millions de dollars américains en 2024, une hausse de 78 % par rapport à celle de 2023 attribuable à l'augmentation des volumes de souscriptions et à la composition des produits. La marge sur la VAN de 49,5 % en 2024 était en hausse de 4,9 points de pourcentage en comparaison de celle de 2023. La MSC au titre des affaires nouvelles s'est chiffrée à 212 millions de dollars américains en 2024, une hausse de 146 % par rapport à celle de 2023 qui s'explique par la hausse des volumes de souscriptions, la composition des produits et l'incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles au deuxième semestre de 2023.
- Dans la division internationale des clients fortunés, les souscriptions d'EPA se sont fixées à 170 millions de dollars américains en 2024, un niveau similaire à celui de 2023. La VAN s'est établie à 126 millions de dollars américains, une baisse de 19 % par rapport à celle de 2023 attribuable à la composition des produits. La marge sur la VAN a été de 74,2 %, une baisse de 16,6 points de pourcentage en comparaison de celle de 2023. La MSC au titre des affaires nouvelles s'est établie à 137 millions de dollars américains, une baisse de 20 % par rapport à celle de 2023 attribuable à la composition des produits.
- En Chine continentale, les souscriptions d'EPA se sont établies à 896 millions de dollars américains en 2024, en hausse de 24 % en regard de celles de 2023, témoignant de la croissance dans le réseau de bancassurance, contrebalancée en partie par une baisse dans le réseau des agents. La VAN s'est fixée à 183 millions de dollars américains en 2024, une hausse de 68 % par rapport à celle de 2023 attribuable à l'augmentation des volumes de souscriptions et à la composition des produits. La marge sur la VAN de 40,0 % en 2024 était en hausse de 10,4 points de pourcentage en comparaison de celle de 2023. La MSC au titre des affaires nouvelles s'est chiffrée à 198 millions de dollars américains en 2024, une hausse de 94 % par rapport à celle de 2023 qui s'explique par la hausse des volumes de souscriptions, la composition des produits et l'incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles au deuxième semestre de 2023.
- À Singapour, les souscriptions d'EPA se sont établies à 955 millions de dollars américains en 2024, une augmentation de 16 % par rapport à celles de 2023 reflétant la hausse des souscriptions dans les réseaux de bancassurance et d'agents. La VAN s'est fixée à 278 millions de dollars américains en 2024, une hausse de 34 % par rapport à celle de 2023 attribuable à l'augmentation des volumes de souscriptions et à la composition des produits. La marge sur la VAN de 29,2 % en 2024 était en hausse de 3,9 points de pourcentage en comparaison de celle de 2023. La MSC au titre des affaires nouvelles s'est chiffrée à 285 millions de dollars américains en 2024, une hausse de 56 % par rapport à celle de 2023 qui s'explique par la hausse des volumes de souscriptions, la composition des produits et l'incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles au deuxième semestre de 2023.
- Au Vietnam, les souscriptions d'EPA se sont établies à 95 millions de dollars américains en 2024, une diminution de 32 % par rapport à celles de 2023 qui reflète la diminution dans les réseaux des agents et de bancassurance attribuable à l'incidence des difficultés auxquelles le secteur a fait face et la résiliation de l'accord de partenariat avec la Vietnam Technological and Commercial Joint-Stock Bank. La VAN a diminué de 30 millions de dollars américains en 2024 par rapport à celle de 2023 pour se chiffrer à (5) millions de dollars américains, ce qui s'explique par la baisse des volumes de souscriptions qui s'est répercutée sur la couverture des charges et par l'incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles. Par conséquent, la marge sur la VAN a affiché une baisse de 22,4 points de pourcentage en comparaison de celle de 2023 pour se fixer à (5,3) % en 2024. La MSC au titre des affaires nouvelles a diminué de 80 % en 2024 en regard de celle de 2023 pour se chiffrer à 12 millions de dollars américains, ce qui s'explique par la baisse des volumes de souscriptions qui s'est répercutée sur la couverture des charges et par l'incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles.
- Dans les autres marchés émergents, les souscriptions d'EPA se sont établies à 296 millions de dollars américains en 2024, une augmentation de 12 % par rapport à celles de 2023 reflétant la hausse des souscriptions dans les réseaux de bancassurance et d'agents. La VAN s'est établie à 64 millions de dollars américains, une hausse de 25 % par rapport à celle de 2023 attribuable à l'augmentation des volumes de souscriptions et à la composition des produits. La marge sur la VAN s'est établie à 23,7 %, une hausse de 2,3 points de pourcentage en comparaison de celle de 2023. La MSC au titre des affaires nouvelles s'est chiffrée à 53 millions de dollars américains, une hausse de 59 % par rapport à celle de 2023, qui s'explique par la hausse des volumes de souscriptions, la composition des produits et l'incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles au deuxième semestre de 2023.

La **MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle** s'est fixée à 10 807 millions de dollars américains au 31 décembre 2024, une hausse de 1 237 millions de dollars américains par rapport à celle au 31 décembre 2023. La variation de la MSC liée à des facteurs internes correspond à une augmentation de 784 millions de dollars américains en 2024 attribuable à l'incidence des affaires nouvelles et à la capitalisation des intérêts, contrebalancées en partie par l'amortissement comptabilisé dans le résultat tiré des activités de base et une réduction nette découlant des résultats techniques des activités d'assurance. La variation de la MSC liée à des facteurs externes correspond à une augmentation de 453 millions de dollars américains en 2024 imputable essentiellement aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles qui entraînent des ajustements

de la MSC, à l'incidence du rendement des marchés des actions et à l'incidence de la transaction de réassurance avec GA, le tout contrebalancé en partie par le raffermissement du dollar américain par rapport à la plupart des devises asiatiques.

Rendement des activités

Exercices clos les 31 décembre	Dollars canadiens		Dollars américains	
(en millions de dollars)	**2024**	2023	**2024**	2023
Souscriptions d'équivalents primes annualisées	**6 073 $**	4 469 $	**4 429 $**	3 313 $
Valeur des affaires nouvelles	**2 209 $**	1 627 $	**1 612 $**	1 206 $
MSC au titre des affaires nouvelles[1]	**2 148 $**	1 549 $	**1 567 $**	1 148 $
MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle	**15 540 $**	12 617 $	**10 807 $**	9 570 $

1) La MSC au titre des affaires nouvelles est présentée déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

Actifs sous gestion[1] (« ASG »)

Les actifs sous gestion du secteur Asie étaient de 135,7 milliards de dollars américains au 31 décembre 2024, une hausse de 7,4 milliards de dollars américains, ou 9 %, par rapport à ceux au 31 décembre 2023. La hausse découle de l'incidence du rendement positif des marchés des actions sur les placements et l'actif net des fonds distincts, contrebalancée en partie par le transfert de placements lié à la transaction de réassurance avec GA.

Actifs sous gestion

Aux 31 décembre	Dollars canadiens		Dollars américains	
(en millions de dollars)	**2024**	2023	**2024**	2023
Total des placements	**166 590 $**	144 433 $	**115 843 $**	109 533 $
Actif net des fonds distincts	**28 622**	24 854	**19 904**	18 846
Total des actifs sous gestion	**195 212 $**	169 287 $	**135 747 $**	128 379 $

Faits saillants stratégiques

Le secteur Asie continue d'être un moteur de croissance essentiel pour Manuvie, alors que nous mettons en œuvre notre stratégie visant à accélérer la croissance au moyen de notre plateforme de distribution diversifiée, que nous faisons croître de façon durable notre marge au moyen de nos solutions holistiques, que nous favorisons l'efficience sur le plan des charges et que nous améliorons davantage l'expérience client grâce aux capacités numériques et à l'analyse de données.

Nous avons continué d'investir dans notre plateforme de distribution diversifiée pour accélérer la croissance et offrir des solutions holistiques à nos clients. En 2024 :

- Nous avons élargi la portée de Manulife Pro, notre proposition exclusive à l'intention de nos principaux agents, pour l'offrir en Indonésie, au Japon et à Hong Kong. La proposition offre à certains agents choisis des ressources et des outils distinctifs, y compris le soutien spécialisé en sélection des risques et des services de mobilisation des clients améliorés pour avoir accès à des recommandations de clients potentiels. Cette initiative a permis d'accroître les gains de productivité des agents, comme en témoigne la croissance de 23 % d'un exercice à l'autre des souscriptions d'EPA des agents en 2024. Grâce à cette initiative, Manulife Pro est désormais offert dans cinq de nos marchés[2].
- Nous avons continué de répondre aux besoins financiers complexes et en évolution des clients fortunés en mettant l'accent sur les solutions novatrices pour les clients. Pour ce faire, nous avons lancé deux nouveaux produits qui répondent mieux aux besoins en matière de protection, de planification successorale et de gestion du patrimoine des clients fortunés. Le produit Manulife Global Indexed UL Pro intègre notre conception de prochaine génération des comptes indexés et offre un potentiel de rendement à long terme plus élevé. Le produit Signature Indexed Income offre des distributions mensuelles de revenu viager qui se comparent à celles de l'indice S&P 500 et une protection contre la volatilité du marché.
- Nous avons amélioré notre proposition de santé grâce à de nouveaux partenariats avec des prestataires de services de soins de santé novateurs à Hong Kong et à Singapour, pour aider nos clients à gérer leur santé de manière proactive. À Hong Kong, nous avons renforcé notre gamme de produits transfrontalière intégrée de soins de santé en offrant des protections d'assurance couvrant les thérapies liées à la gestion holistique de la santé, la détection et le traitement du cancer et d'autres services médicaux. À Singapour, les clients admissibles pourront avoir accès à des soins personnalisés s'ils sont atteints d'un cancer au stade avancé et à des solutions qui favorisent un microbiome intestinal sain.

Nous avons également continué d'investir dans nos capacités numériques et d'IA pour améliorer l'expérience des clients et des distributeurs. En 2024 :

- Nous avons renforcé les interactions entre les agents et les clients grâce au lancement d'un outil de sélection des risques novateur propulsé par l'IA générative à Singapour et au Japon. Cet outil leur permet d'élaborer automatiquement des stratégies personnalisées pour offrir aux clients les bonnes solutions au bon moment en fonction de leurs besoins, de leurs préférences, de leurs données démographiques et de leur historique de transactions.

[1] Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.
[2] Manulife Pro est disponible à Singapour, au Vietnam, en Indonésie, au Japon et à Hong Kong.

- Nous avons amélioré l’efficacité du processus de sélection des risques à Singapour grâce à la mise en œuvre de l’IA générative, qui améliore l’exactitude des décisions en matière de sélection des risques en automatisant la numérisation et la synthèse des documents, ce qui a permis de rehausser l'expérience client en réduisant la durée du processus dans le cadre des demandes d’assurance.
- Nous avons amélioré l’expérience client et l’efficience opérationnelle de notre centre d’appels au Japon dans le cadre d’initiatives mondiales de transformation des centres d’appels. L’amélioration continue de nos robots conversationnels et les applications de transcription automatique de la parole et de synthèse des appels propulsées par l’IA ont contribué à l'atteinte d'un NPS transactionnel record en 2024 et à la réduction de 28 % du temps de traitement moyen dans les centres d’appels au deuxième semestre de 2024 en comparaison de celui de la période correspondante de 2023.
- Nous avons achevé le déploiement de M-Pro, le premier outil numérique disponible sur le marché de vérification des souscriptions avant l’émission, à l’échelle de tous les réseaux de distribution au Vietnam. M-Pro améliore davantage l’expérience client, et nous avons reçu d’excellents commentaires sur la facilité de navigation pour comprendre les contrats d’assurance en détail, la capacité de passer en revue les informations cruciales des contrats et la transparence du processus de consultation.

Nous avons continué de favoriser une culture de diversité et de mobilisation et de faire de Manuvie un endroit où il fait bon travailler. Manuvie s’est classée au palmarès de 2024 des sociétés offrant les meilleures conditions de travail en Asie de *HR Asia* dans six de ses marchés.

3. Canada

Depuis plus de 135 ans maintenant, le secteur Canada s'engage à servir les clients de notre marché d'origine. Nous répondons aux besoins d'un adulte sur six partout au pays, y compris les employés d'environ 27 000 entreprises et organisations participant à nos régimes collectifs, grâce à une gamme diversifiée et concurrentielle de produits de protection financière et d'assurance maladie taillée sur mesure pour les particuliers, les familles et les propriétaires d'entreprise. Nous tirons parti des produits de gestion d'actifs et de l'expertise en cette matière du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

Notre secteur Canada offre des services dans les sous-secteurs d'activité suivants : solutions d'assurance vie, maladie et invalidité collective pour les employeurs; produits d'assurance et de placement garanti, y compris l'assurance vie, l'assurance maladies graves, les fonds distincts et les contrats de rente qui peuvent être souscrits auprès de conseillers indépendants; et les produits d'assurance collective pour les groupes à affinités, y compris les solutions d'assurance vie, maladie, voyage, invalidité et créances qui peuvent être souscrites par l'intermédiaire de la marque Pourmeprotéger[MC] Manuvie, de courtiers hypothécaires, de conseillers en voyages et de groupes et associations de promoteurs. Nous offrons également des produits bancaires flexibles par l'entremise de la Banque Manuvie.

Notre objectif est de devenir un chef de file de l'assurance vie et maladie au Canada, en nous concentrant sur ces quatre priorités : continuer de renforcer nos activités de base, maintenir notre position de chef de file axé sur la transformation numérique et le client, élargir notre canal de distribution et nous démarquer grâce à l'accent que nous mettons sur la santé.

En 2024, le secteur Canada a contribué à hauteur de 21 % au résultat tiré des activités de base des secteurs d'exploitation de la Société et, au 31 décembre 2024, il représentait 9 % des actifs sous gestion et administration de la Société.

Rentabilité

Le secteur Canada a affiché un résultat net attribué aux actionnaires de 1 221 millions de dollars en 2024 comparativement à 1 191 millions de dollars en 2023. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base, lequel s'est établi à 1 568 millions de dollars en 2024, en comparaison de 1 487 millions de dollars en 2023, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui représentaient une charge nette de 347 millions de dollars en 2024, en regard d'une charge nette de 296 millions de dollars en 2023. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit. Se reporter à la section 13 « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après pour un rapprochement du résultat tiré des activités de base avec le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires.

L'augmentation de 81 millions de dollars, ou 5 %, du résultat tiré des activités de base reflète la croissance des activités dans le sous-secteur de l'assurance collective, l'amélioration des résultats techniques des activités d'assurance du sous-secteur de l'assurance individuelle et la reprise d'une provision pour pertes de crédit attendues en 2024 en comparaison d'une charge en 2023, contrebalancées en partie par la diminution du résultat prévu des placements. En outre, la transaction de réassurance avec RGA Canada s'est traduite par une diminution de 8 millions de dollars du résultat tiré des activités de base en 2024 en regard de celui de 2023.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires de 2024 et 2023 du secteur Canada, lequel tient compte du résultat tiré des activités de base et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	**2024**	2023
Résultat tiré des activités de base	**1 568 $**	1 487 $
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base[1] :		
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	**(384)**	(341)
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de créance	***(328)***	*(10)*
Dérivés et inefficacité des couvertures aux fins comptables	***109***	*65*
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actions cotées	***65***	*(13)*
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme	***(235)***	*(327)*
Autre résultat des placements	***5***	*(56)*
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat	**2**	41
Charges de restructuration	**(6)**	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	**41**	4
Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base	**(347)**	(296)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	**1 221 $**	1 191 $

1) Pour des explications sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base, voir le tableau « Éléments exclus du résultat tiré des activités de base » de la rubrique « Rentabilité » qui précède.

Rendement des activités

Les **souscriptions d'EPA** se sont établies à 1 689 millions de dollars en 2024, une hausse de 20 % en comparaison de celles de 2023.

- Les souscriptions d'EPA de produits d'assurance individuelle se sont établies à 523 millions de dollars en 2024, en baisse de 7 % par rapport à celles de 2023, en raison de la non-récurrence d'une souscription importante dans les marchés des groupes d'affinités en 2023, contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de produits d'assurance vie avec participation.
- Les souscriptions d'EPA de produits d'assurance collective en 2024 ont atteint 923 millions de dollars, une hausse de 43 % en regard de celles de 2023, en raison de la hausse des souscriptions dans tous les marchés de l'assurance collective du fait surtout des souscriptions de régimes pour des groupes de grande taille.
- Les souscriptions d'EPA de contrats de rente de 243 millions de dollars en 2024 étaient en hausse de 21 % par rapport à celles de 2023 en raison surtout de l'augmentation des souscriptions de produits de fonds distincts.

La **MSC** s'établissait à 4 109 millions de dollars au 31 décembre 2024, une hausse de 49 millions de dollars par rapport à celle au 31 décembre 2023. La variation de la MSC liée à des facteurs internes correspond à une augmentation de 104 millions de dollars en 2024, attribuable à l'incidence des affaires nouvelles et à la capitalisation des intérêts, contrebalancées en partie par l'amortissement comptabilisé dans le résultat tiré des activités de base. La variation de la MSC liée à des facteurs externes correspond à une diminution de 55 millions de dollars en 2024, et est liée à l'incidence de la transaction de réassurance avec RGA Canada et à l'incidence défavorable nette des taux d'intérêt, contrebalancées en partie par les marchés des actions. Cette diminution a été contrebalancée en partie par les modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles qui entraînent des ajustements de la MSC.

Les **actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie**[1] se sont chiffrés à 26,0 milliards de dollars en 2024, une hausse de 1,0 milliard de dollars, ou 4 %, en comparaison de ceux de 2023 attribuable à la croissance des activités et à l'amélioration du taux de rétention des clients hypothécaires.

Rendement des activités

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	**2024**	2023
Souscriptions d'EPA	**1 689 $**	1 409 $
Marge sur services contractuels	**4 109 $**	4 060 $
Actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie	**26 020 $**	25 050 $

Actifs sous gestion

Les actifs sous gestion du secteur Canada s'établissaient à 145,2 milliards de dollars au 31 décembre 2024, une baisse de 2,3 milliards de dollars, ou 2 %, par rapport à 147,5 milliards de dollars au 31 décembre 2023, du fait du transfert de placements lié à la transaction de réassurance avec RGA Canada, contrebalancé en partie par l'incidence nette des taux d'intérêt et des marchés des actions.

Actifs sous gestion

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	**2024**	2023
Total des placements	**107 141 $**	111 456 $
Actif net des fonds distincts	**38 099**	36 085
Total des actifs sous gestion	**145 240 $**	147 541 $

[1] Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

Faits saillants stratégiques

Nous avons continué d'accélérer la croissance de nos activités en améliorant nos services numériques par le biais de partenariats clés et de mises à niveau novatrices à l'intention de nos clients, pour qu'ils puissent continuer de se concentrer sur l'amélioration de leur santé et de leur bien-être, et en lançant de nouveaux produits pour répondre aux besoins grandissants des Canadiens. En 2024 :

- Nous avons conclu des partenariats stratégiques et amélioré nos applications numériques, de façon à permettre aux clients de tirer parti de fonctionnalités personnalisées dans le cadre de leur quête d'amélioration de leur santé et de leur bien-être :
  - Nous avons conclu un partenariat pluriannuel de fidélisation et de récompense avec Aéroplan. Nous avons lancé le Programme de récompenses et de défis en partenariat avec Aéroplan dans l'application mobile Manuvie qui permet aux participants à des régimes collectifs admissibles d'obtenir des points en posant des gestes bénéfiques pour la santé et en suivant un programme qui encourage la santé et le mieux-être.
  - Nous avons ajouté des ressources en santé mentale et un soutien en direct à notre application mobile Manuvie à l'intention des participants aux régimes collectifs, en partenariat avec TELUS Santé[1], qui offrent aux participants admissibles et aux membres de leur famille immédiate une assistance personnelle pour les aider à naviguer dans le réseau de soins de santé et à mieux comprendre les types de soutien dont ils disposent.
  - Nous avons mis en œuvre une fonctionnalité de recommandation d'activités dans l'application du programme *Vitalité* de Manuvie pour offrir aux clients une expérience plus personnalisée à partir de l'application et les aider à atteindre leurs objectifs en matière de santé et de bien-être, ce qui a permis d'accroître de 9 points de pourcentage le nombre d'utilisateurs de l'application en 2024 par rapport à celui de 2023.
  - Nous avons publié, à l'intention des employeurs, un rapport spécial intitulé « Promouvoir la santé des femmes pour une main-d'œuvre dynamique ». Préparé avec l'aide de Cleveland Clinic Canada et du Centre de toxicomanie et de santé mentale, le rapport a relevé des tendances clés en matière de santé des femmes et contient des recommandations que les employeurs peuvent mettre en œuvre pour mieux soutenir les femmes sur le marché du travail.
- Nous avons offert des solutions additionnelles aux Canadiens et aux membres de leur famille pour répondre à leurs besoins de protection et d'accumulation de patrimoine en élargissant notre gamme de produits :
  - Nous avons lancé un produit d'assurance vie à établissement garanti conçu pour offrir une couverture d'assurance vie accessible et assortie de primes fixes garanties à l'intention d'un vaste éventail de clients à la recherche d'une couverture d'assurance vie simple et fiable.
  - Nous avons bonifié notre gamme d'options en matière de fonds distincts en y ajoutant un nouveau produit qui offre une structure de frais tout compris simplifiée et qui constitue une solution de placement à l'intention des Canadiens pour répondre à leurs besoins de planification successorale.

[1] TELUS Santé (Canada) Ltée.

4. États-Unis

Notre secteur États-Unis s'engage à aider les clients de Manuvie à vivre mieux, plus longtemps et en meilleure santé en leur offrant tout un éventail de solutions d'assurance vie et d'accumulation de patrimoine fondées sur l'assurance pour répondre à leurs divers besoins, et à faire de l'assurance comportementale une composante standard de ses solutions d'assurance vie au moyen du programme Vitality de John Hancock.

Nous exerçons nos activités sous la marque John Hancock dont l'histoire aux États-Unis remonte à plus de 160 ans. Nous avons tissé des relations durables avec les clients et créé un vaste réseau de distribution composé de conseillers financiers autorisés, qui nous aident à faire bénéficier à de plus en plus de particuliers et de membres de leur famille des avantages procurés par l'assurance vie, le mieux-être et la planification du patrimoine. Nos solutions d'assurance vie sont conçues pour répondre aux besoins des clients en matière de succession, d'affaires, de protection du revenu et d'accumulation de patrimoine. Elles tirent également parti de l'expertise et des solutions offertes par notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

Au cours de la dernière décennie, nous nous sommes transformés pour faire bien plus que simplement traiter passivement des demandes de règlement et sommes devenus un promoteur du changement en récompensant activement nos clients qui font chaque jour de petits gestes pour améliorer leur santé à long terme. À cette fin, nous avons intégré l'assurance comportementale à notre gamme de solutions, offrant à nos clients des outils, des technologies, de la formation et des récompenses dans le cadre du programme Vitality de John Hancock, en collaboration avec des partenaires comme GRAIL, Verily, Apple, Prenuvo et l'AgeLab du Massachusetts Institute of Technology (« MIT »), pour les aider à prendre des décisions plus éclairées à l'égard de leur santé globale.

Nous administrons également les contrats d'assurance SLD et de rente en vigueur. Notre feuille de route éprouvée en matière de gestion en interne de nos blocs de contrats d'assurance SLD et nos transactions de réassurance de nos blocs de contrats d'assurance SLD, de rente variable et de rente fixe au cours des quelques dernières années ont considérablement soutenu les initiatives de la Société visant à transformer le portefeuille de l'entreprise pour en faire un portefeuille à rendement élevé et à risque moindre.

En 2024, le secteur États-Unis a contribué à hauteur de 22 % au résultat tiré des activités de base des secteurs d'exploitation de la Société et, au 31 décembre 2024, il représentait 13 % des actifs sous gestion et administration de la Société.

Rentabilité

Le secteur États-Unis a présenté un résultat net attribué aux actionnaires de 135 millions de dollars en 2024, en comparaison de 639 millions de dollars en 2023. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base, lequel s'est établi à 1 690 millions de dollars en 2024, en comparaison de 1 759 millions de dollars en 2023, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui représentaient une charge nette de 1 555 millions de dollars en 2024, en regard d'une charge nette de 1 120 millions de dollars en 2023. Se reporter à la section 13 « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après pour un rapprochement du résultat tiré des activités de base avec le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires. Les variations du résultat tiré des activités de base exprimé en dollars canadiens sont attribuables aux facteurs décrits ci-après et reflètent en outre l'incidence favorable de 24 millions de dollars du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Exprimé en dollars américains, la monnaie fonctionnelle du secteur, le résultat net attribué aux actionnaires s'est établi à 96 millions de dollars américains en 2024 en regard de 473 millions de dollars américains en 2023. Le résultat tiré des activités de base s'est établi à 1 234 millions de dollars américains en 2024, en comparaison de 1 304 millions de dollars américains en 2023, et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base représentaient une charge nette de 1 138 millions de dollars américains en 2024, en regard d'une charge nette de 831 millions de dollars américains en 2023. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit.

La diminution de 70 millions de dollars américains, ou 5 %, du résultat tiré des activités de base s'explique principalement par l'incidence de la transaction de réassurance avec GA, la baisse du résultat prévu des placements, les résultats techniques nets défavorables et l'incidence de l'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles. Ces incidences ont été contrebalancées en partie par une diminution de la charge au titre de la provision pour pertes de crédit attendues en 2024. Les résultats techniques nets tiennent compte essentiellement des résultats techniques plus défavorables du sous-secteur de l'assurance soins de longue durée et des résultats techniques moins favorables des produits d'assurance vie. Les revenus de placement sur le capital attribué ont également accru de 22 millions de dollars américains le résultat tiré des activités de base en 2024 par rapport à celui de 2023. La transaction de réassurance avec GA a donné lieu à une diminution de 69 millions de dollars américains du résultat tiré des activités de base en 2024 par rapport à celui de 2023, attribuable à l'incidence sur le résultat prévu des contrats d'assurance, le résultat prévu des placements et les résultats techniques des activités d'assurance, et la variation des pertes de crédit attendues.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires de 2024 et 2023 du secteur États-Unis, lequel tient compte du résultat tiré des activités de base et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre	Dollars canadiens		Dollars américains	
(en millions de dollars)	**2024**	2023	**2024**	2023
Résultat tiré des activités de base	**1 690 $**	1 759 $	**1 234 $**	1 304 $
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base[1] :				
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	**(1 327)**	(1 196)	**(971)**	(887)
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de créance	***(525)***	*(6)*	***(385)***	*(5)*
Dérivés et inefficacité des couvertures aux fins comptables	***(33)***	*(14)*	***(23)***	*(10)*
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actions cotées	***(47)***	*6*	***(34)***	*5*
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme	***(751)***	*(1 212)*	***(550)***	*(899)*
Autre résultat des placements	***29***	*30*	***21***	*22*
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat	**(202)**	132	**(148)**	98
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	**(26)**	(56)	**(19)**	(42)
Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base	**(1 555)**	(1 120)	**(1 138)**	(831)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	**135 $**	639 $	**96 $**	473 $

1) Pour des explications sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base, voir le tableau « Éléments exclus du résultat tiré des activités de base » de la rubrique « Rentabilité » qui précède.

Rendement des activités

Les souscriptions d'EPA du secteur États-Unis ont augmenté de 9 % en comparaison de celles de 2023 pour s'établir à 454 millions de dollars américains en 2024, reflétant la hausse de la demande de produits d'accumulation fondés sur l'assurance de la part des clients bien nantis, contrebalancée en partie par la diminution des souscriptions de produits d'assurance axés sur la protection. Les souscriptions d'EPA de produits assortis de la caractéristique Vitality PLUS de John Hancock ont augmenté de 17 % et ont représenté 81 % de l'ensemble des souscriptions aux États-Unis, en comparaison de 75 % en 2023.

La **MSC** s'établissait à 1 715 millions de dollars américains au 31 décembre 2024, une baisse de 1 113 millions de dollars américains par rapport à celle au 31 décembre 2023. La variation de la MSC liée à des facteurs internes correspond à une augmentation de 44 millions de dollars américains en 2024 attribuable à l'incidence des affaires nouvelles et à la capitalisation des intérêts, contrebalancées en partie par l'amortissement comptabilisé dans le résultat tiré des activités de base et les résultats techniques nets défavorables des activités d'assurance. Les résultats techniques nets défavorables des activités d'assurance sont attribuables surtout aux résultats techniques et à la déchéance des produits d'assurance vie. La variation de la MSC liée à des facteurs externes correspond à une diminution de 1 157 millions de dollars américains en 2024, du fait des modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles qui entraînent un ajustement de la MSC, de l'incidence de la transaction de réassurance avec GA ainsi que d'un nouveau contrat de réassurance en vigueur couvrant certaines prestations des contrats d'assurance vie, contrebalancés en partie par les incidences favorables des résultats techniques des marchés des actions et de la hausse des taux d'intérêt.

Rendement des activités

Exercices clos les 31 décembre	Dollars canadiens		Dollars américains	
(en millions de dollars)	**2024**	2023	**2024**	2023
Souscriptions d'EPA	**623 $**	562 $	**454 $**	416 $
Marge sur services contractuels	**2 468 $**	3 738 $	**1 715 $**	2 828 $

Actifs sous gestion

Au 31 décembre 2024, les actifs sous gestion du secteur États-Unis s'élevaient à 149 milliards de dollars américains, une baisse de 3 % par rapport à ceux au 31 décembre 2023. La diminution s'explique essentiellement par le transfert de placements lié à la transaction de réassurance avec GA, contrebalancé en partie par l'incidence nette des taux d'intérêt et des marchés des actions sur l'actif net des fonds distincts et le total des placements.

Actifs sous gestion

Aux 31 décembre	Dollars canadiens		Dollars américains	
(en millions de dollars)	**2024**	2023	**2024**	2023
Total des placements	**136 833 $**	133 959 $	**95 142 $**	101 592 $
Actif net des fonds distincts	**77 440**	68 585	**53 845**	52 014
Total des actifs sous gestion	**214 273 $**	202 544 $	**148 987 $**	153 606 $

Faits saillants stratégiques

Chez John Hancock, nous nous concentrons sur la croissance rentable de nos activités d'assurance vie en élargissant notre gamme de produits, en continuant de moderniser les processus de souscription et de prestation de bout en bout et en améliorant l'expérience client. Nous avons également mis l'accent sur l'optimisation de nos portefeuilles de contrats traditionnels et en vigueur grâce à des initiatives en interne et à des transactions de réassurance stratégiques pour créer une valeur pour les actionnaires. En 2024 :

Nous avons fait croître les affaires nouvelles en apportant des améliorations novatrices à nos solutions actuelles et en offrant aux distributeurs et aux clients de nouvelles solutions sur le marché :

- Nous avons conclu un accord de collaboration stratégique en matière de distribution avec Annexus, l'une des principales entreprises indépendantes de conception et de distribution de produits pour la retraite à l'échelle nationale, afin d'élargir notre portefeuille de produits indexés et de rejoindre un marché plus vaste grâce à notre solution d'assurance vie universelle assortie d'une protection indexée;
- Nous avons rationalisé notre processus de souscription pour améliorer l'expérience client et accroître le volume de souscriptions en ayant davantage recours à des dossiers de santé électroniques et en tirant parti de l'IA générative pour automatiser la sélection préliminaire des risques aux fins de la tarification.
- Nous avons amélioré davantage et de façon distinctive toute notre gamme de solutions destinées aux survivants, qui permet aux clients d'effectuer de façon proactive leur planification successorale dès maintenant en prévision de l'expiration de la loi relative aux droits sur les successions.

Nous avons porté davantage attention à l'amélioration de nos solutions numériques pour créer des expériences client attrayantes et améliorer le ratio d'efficience :

- Nous avons continué de moderniser le processus de souscription et de prestation de bout en bout en lançant une solution d'assurance vie temporaire dotée d'une capacité d'émission numérique du contrat, de capacités de paiement et d'un processus d'inscription facile au site Web du service à la clientèle de l'assurance vie ainsi qu'au site Web de Vitality;
- Nous avons permis à l'équipe de distribution de saisir plus rapidement les possibilités de souscription et d'être plus efficace pour aider les courtiers en mettant en œuvre JHINI, notre nouvel outil de soutien à la tarification propulsé par l'IA, et en l'améliorant par la suite.
- Nous avons déployé un outil de synthèse automatisée des appels à l'intention de nos représentants du service à la clientèle dans l'ensemble des centres d'appels, ce qui a contribué à une amélioration immédiate du délai moyen de traitement à la suite du lancement en mai, et nous avons par la suite offert un robot conversationnel propulsé par l'IA générative facilitant la gestion des connaissances dans tous les centres d'appels du sous-secteur des produits de rente et dans certains centres d'appels du sous-secteur de l'assurance SLD pour améliorer davantage l'expérience client.

Nous avons tiré parti de notre engagement à aider les clients à vivre mieux, plus longtemps et en meilleure santé :

- Nous avons accru la taille de notre symposium sur la longévité – Longer, Healthier, *Better* – pour doubler le nombre de courtiers en assurance vie, de réassureurs, de joueurs du secteur et de leaders mondiaux en matière de longévité, ainsi que de représentants des gouvernements locaux qui y ont participé en comparaison de celui de l'an dernier, afin de partager les recherches et les innovations les plus récentes sur la longévité. Le symposium, qui affiche un NPS de 92, continue d'être notablement bien accueilli.
- Nous avons conclu un contrat de recherche sur cinq ans de plusieurs millions de dollars avec l'AgeLab du MIT pour façonner l'avenir de l'innovation en matière de longévité et générer des informations exploitables pour le milieu des affaires, les décideurs ainsi que les particuliers et les membres de leur famille.
- Nous sommes devenus la première société d'assurance vie américaine à offrir un accès prioritaire à coût moindre à Prenuvo, un examen IRM du corps entier pour la détection précoce du cancer et d'autres maladies, aux participants admissibles de John Hancock Vitality.
- Nous avons offert à certains participants admissibles du programme Vitality de John Hancock âgés de 40 ans à 49 ans (auparavant, de 50 ans et plus) un accès au test Galleri® de GRAIL pour la détection précoce de nombreux cancers. Ce changement permet d'aligner notre offre sur les résultats de recherches médicales récentes qui révélaient que le nombre de diagnostics du cancer à début précoce a considérablement augmenté[1], nous poussant à réitérer notre engagement à l'égard de la détection précoce et de l'obtention de meilleurs résultats en matière de santé pour les participants à notre programme.

Nous avons accéléré le processus d'optimisation des résultats financiers de nos blocs de contrats traditionnels et en vigueur :

- Nous avons accru la valeur de nos produits d'assurance SLD en tirant parti de modèles d'analytique avancée pour éliminer la fraude, le gaspillage et les abus, en créant des réseaux de fournisseurs privilégiés, et en veillant à offrir à nos clients une protection financière, tout en favorisant leur bien-être global et en les aidant à obtenir de meilleurs résultats en matière de santé (entraînant ultimement le report ou la réduction des soins requis ou la prévention de la maladie). En 2024, nos initiatives ont permis de générer une valeur considérable pour nos clients et nos entreprises grâce à une diminution de 2 % des demandes de règlement.

[1] Jianhui Zhao, Liying Xu, *et al.*, « Global trends in incidence, death, burden and risk factors of early-onset cancer from 1990 to 2019 », *BMJ Oncology*, 2023.

5. Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde

Notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, qui exerce ses activités sous la marque Gestion de patrimoine et d'actifs Manuvie, est défini par notre raison d'être : aider les investisseurs à prendre des décisions plus simples afin qu'ils puissent mieux vivre et envisager un avenir meilleur. Nous exerçons nos activités dans 19 régions, dont 10 sont en Asie[1], et distribuons des solutions de placement novatrices aux investisseurs tant individuels qu'institutionnels par l'entremise de trois gammes de services intégrées et complémentaires. Notre objectif est d'offrir des capacités de premier plan dans un vaste éventail de catégories d'actifs publics et privés, tirant parti de l'expertise des membres de notre équipe de plus de 600 professionnels des placements partout dans le monde.

À la base, nous croyons en une saine gérance et l'intégration de la gestion durable d'actifs à nos pratiques d'affaires. Nous accordons la priorité à l'engagement auprès des entreprises et des investisseurs dans l'optique de gérer les risques systémiques, ce qui, selon nous, nous permet d'élaborer et d'offrir à nos clients des solutions de placement stables et générant un rendement supérieur.

Notre sous-secteur des régimes de retraite offre des services à plus de 9 millions d'investisseurs en Amérique du Nord et en Asie grâce à des solutions de régimes de retraite, les placements étant gérés par nos équipes internes et des gestionnaires tiers. Nous offrons des conseils financiers aux investisseurs pour améliorer leur état de préparation financière, ainsi que des solutions aux investisseurs lorsqu'ils prennent leur retraite ou quittent le régime de leur employeur.

Notre sous-secteur de la gestion d'actifs pour des particuliers offre des services à des investisseurs individuels par l'entremise essentiellement d'intermédiaires tiers et, dans certains marchés, d'un réseau de commercialisation directe, y compris le sous-secteur Gestion de patrimoine Manuvie au Canada. Notre plateforme de fonds comprend principalement des solutions gérées en interne. Nous rehaussons aussi nos solutions en tissant des partenariats avec des gestionnaires tiers au moyen d'ententes de services de sous-conseillers.

Notre sous-secteur de gestion d'actifs institutionnels offre des solutions à l'intention des régimes de retraite, des fondations, des fonds de dotation, des institutions financières et d'autres investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale, y compris à l'intention de notre propre sous-secteur de l'assurance. Nos solutions couvrent les principales catégories d'actifs, dont les actions, les titres à revenu fixe et les actifs alternatifs (comme des placements dans les secteurs de l'immobilier, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles, des titres de participation et de créance de sociétés fermées et de l'infrastructure).

Nous croyons que notre présence mondiale, combinée à notre expertise en matière de placement et à l'envergure de nos réseaux, nous place en solide position pour tirer parti des possibilités de croissance élevée dans les marchés les plus attrayants de la planète.

En 2024, le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde a contribué à hauteur de 23 % au résultat tiré des activités de base des secteurs d'exploitation de la Société et, au 31 décembre 2024, il représentait 64 % du total des actifs sous gestion et administration de la Société.

Rentabilité

Le résultat net attribué aux actionnaires du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde s'est établi à 1 597 millions de dollars en 2024, en comparaison de 1 297 millions de dollars en 2023, et le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 1 736 millions de dollars en 2024, contre 1 321 millions de dollars en 2023. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit et représentent une charge nette de 139 millions de dollars en 2024, en comparaison d'une charge nette de 24 millions de dollars en 2023. Se reporter à la section 13 « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après pour un rapprochement du résultat tiré des activités de base avec le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires.

Le résultat tiré des activités de base a augmenté de 415 millions de dollars, ou 30 %, par rapport à celui de 2023, selon un taux de change constant, ce qui s'explique essentiellement par une hausse des produits d'honoraires nets attribuable à l'augmentation des ASGA moyens, reflétant l'incidence favorable des marchés et les entrées de fonds nettes, par certains ajustements d'impôt et avantages fiscaux ponctuels totalisant 110 millions de dollars en 2024 et par la gestion rigoureuse des charges. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la diminution des marges sur les honoraires. En outre, les revenus de placement sur le capital attribué ont accru de 37 millions de dollars le résultat tiré des activités de base par rapport à celui de 2023.

[1] États-Unis, Canada, Japon, Hong Kong, Singapour. Taïwan, Indonésie, Vietnam, Malaisie, Inde, Philippines, Angleterre, Irlande, Suisse, Allemagne et Chine continentale. De plus, nous menons des activités liées aux terrains forestiers exploitables et aux terres agricoles en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Chili.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde de 2024 et 2023, lequel tient compte du résultat tiré des activités de base et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	**2024**	2023
Résultat tiré des activités de base		
Régimes de retraite	**1 013 $**	745 $
Particuliers	**581**	502
Clients institutionnels	**142**	74
Résultat tiré des activités de base	**1 736**	1 321
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base[1] :		
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	**4**	10
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de créance	*-*	*-*
Dérivés et inefficacité des couvertures aux fins comptables	*-*	*-*
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actions cotées	*4*	*10*
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme	*-*	*-*
Autre résultat des placements	*-*	*-*
Charges de restructuration	**(66)**	(36)
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	**(77)**	2
Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base	**(139)**	(24)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	**1 597 $**	1 297 $

1) Pour des explications sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base, voir le tableau « Éléments exclus du résultat tiré des activités de base » de la rubrique « Rentabilité » qui précède.

En 2024, le BAIIA tiré des activités de base[1] s'est établi à 2 173 millions de dollars, soit 437 millions de dollars de plus que le résultat tiré des activités de base. En 2023, le BAIIA tiré des activités de base s'était fixé à 1 771 millions de dollars, soit 450 millions de dollars de plus que le résultat tiré des activités de base. Le BAIIA tiré des activités de base a augmenté de 402 millions de dollars, ou 22 %, en comparaison de celui de 2023 du fait de la croissance des produits d'honoraires nets et de la gestion rigoureuse des charges, contrebalancées en partie par l'incidence de la diminution des marges sur les honoraires.

La marge BAIIA tirée des activités de base[2] s'est fixée à 27,1 % en 2024 par rapport à 24,9 % en 2023. L'augmentation de 220 points de base s'explique essentiellement par des facteurs similaires à ceux mentionnés précédemment pour le BAIIA tiré des activités de base.

BAIIA tiré des activités de base

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	**2024**	2023
Résultat tiré des activités de base	**1 736 $**	1 321 $
Amortissement des frais d'acquisition différés et autres amortissements	**188**	166
Amortissement des commissions de vente différées	**78**	80
Charges (recouvrements) d'impôts liés aux activités de base	**171**	204
BAIIA tiré des activités de base	**2 173 $**	1 771 $
Marge BAIIA tirée des activités de base (%)	**27,1 %**	24,9 %

1 Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.
2 Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

Rendement des activités

Les **entrées de fonds nettes** se sont établies à 13,3 milliards de dollars en 2024, en comparaison d'entrées de fonds nettes de 4,5 milliards de dollars en 2023.

- Les entrées de fonds nettes dans le sous-secteur des régimes de retraite se sont chiffrées à 0,7 milliard de dollars en 2024, contre des sorties de fonds nettes de 4,0 milliards de dollars en 2023, du fait principalement de la non-récurrence de rachats de régimes de retraite pour des groupes de grande taille par un seul promoteur aux États-Unis en 2023 et de l'augmentation des souscriptions de nouveaux régimes de retraite, contrebalancées en partie par la hausse des retraits de participants.
- Les entrées de fonds nettes du sous-secteur de la gestion d'actifs pour des particuliers se sont chiffrées à 6,8 milliards de dollars en 2024, en comparaison de sorties de fonds nettes de 0,5 milliard de dollars en 2023, ce qui s'explique par la demande accrue de produits de placement dans un contexte de marché des actions constructif et d'amélioration de la confiance des investisseurs.
- Les entrées de fonds nettes dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels ont totalisé 5,7 milliards de dollars en 2024, contre des entrées de fonds nettes de 9,0 milliards de dollars en 2023, ce qui est attribuable à la diminution des apports nets provenant des mandats de placement dans des titres à revenu fixe et des actions.

Apports nets

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	**2024**	2023
Apports nets	**13 270 $**	4 548 $

Actifs sous gestion et administration

Au 31 décembre 2024, nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs géraient des ASGA de 1 031,1 milliards de dollars, une augmentation de 14 % par rapport à ceux au 31 décembre 2023 qui s'explique par l'incidence favorable des taux d'intérêt et des marchés des actions, par l'ajout d'actifs de 19 milliards de dollars provenant de l'acquisition de CQS au T2 2024, ainsi que par les entrées de fonds nettes. Au 31 décembre 2024, le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde gérait également des actifs de 226,7 milliards de dollars pour le compte des autres secteurs à présenter de la Société. Compte tenu de ces actifs, les ASGA gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde[1] s'établissaient à 1 257,8 milliards de dollars au 31 décembre 2024, en comparaison de 1 055,0 milliards de dollars au 31 décembre 2023.

L'actif net des fonds distincts totalisait 291,9 milliards de dollars au 31 décembre 2024, une hausse de 18 % par rapport à celui au 31 décembre 2023 selon les taux de change en vigueur, attribuable à l'incidence favorable des marchés des actions et des taux de change.

Variations des actifs sous gestion et administration

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	**2024**	2023
Solde aux 1er janvier	**849 163 $**	782 340 $
Acquisitions/Cessions	**18 670**	(410)
Apports nets	**13 270**	4 548
Revenus (pertes) de placement et autres	**149 982**	62 685
Solde aux 31 décembre	**1 031 085 $**	849 163 $
Actifs sous gestion et administration moyens	**946 087 $**	812 662 $

Actifs sous gestion et administration

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	**2024**	2023
Total des placements	**9 743 $**	7 090 $
Actif net des fonds distincts[1]	**291 860**	248 066
Fonds communs de placement, gestion d'actifs institutionnels et autres[2]	**506 868**	411 961
Total des actifs sous gestion	**808 471**	667 117
Autres actifs sous administration	**222 614**	182 046
Total des actifs sous gestion et administration	**1 031 085 $**	849 163 $

1) L'actif net des fonds distincts comprend essentiellement les ASG du sous-secteur des régimes de retraite, qui englobent surtout des produits à honoraires comportant peu ou pas de garanties.

2) Les autres fonds représentent les caisses de retraite, les caisses en gestion commune, les fonds de dotation et d'autres fonds institutionnels que gère la Société au nom de tiers.

[1] Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

Actifs sous gestion et administration gérés

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	**2024**	2023
Actifs sous gestion et administration	**1 031 085 $**	849 163 $
ASG gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte des autres secteurs de Manuvie	**226 752**	205 814
Total des actifs sous gestion et administration gérés	**1 257 837 $**	1 054 977 $

Faits saillants stratégiques

Comme Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde est l'un des secteurs d'activités de Manuvie offrant le plus grand potentiel, nous continuons de mettre l'accent sur l'accélération de la croissance, l'atteinte de l'excellence opérationnelle et l'accroissement de la valeur pour les actionnaires. Notre stratégie consiste à offrir des solutions de placement exhaustives ainsi que des expériences axées sur le numérique exceptionnelles, à améliorer nos canaux de distribution par des intermédiaires, à mettre davantage l'accent sur les relations directes avec les investisseurs et à rehausser notre marque pour être reconnus comme une organisation de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan, tout en devenant une destination de choix pour les meilleurs talents de notre secteur.

Nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives pour offrir des solutions de placement exhaustives et ouvrir la voie à des possibilités de croissance. En 2024 :

- Nous avons conclu l'acquisition de CQS, un gestionnaire multisectoriel d'instruments de crédit non traditionnels du Royaume-Uni, qui a contribué positivement aux apports nets et au résultat tiré des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde en 2024. Nous avons tiré parti de ces capacités de placement accrues pour lancer le John Hancock Multi Asset Credit Fund dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des particuliers aux États-Unis. Ce fonds est un ajout solide à notre gamme en croissance de fonds alternatifs liquides et semi-liquides qui font partie de nos activités plus vastes axées sur le crédit.
- Nous avons continué de répondre aux besoins des investisseurs en matière de solutions de rechange en élargissant notre gamme de produits grâce au lancement des fonds Manulife Capital Partners VII et Manulife Private Equity Partners II à l'intention des investisseurs institutionnels, qui globalement ont permis de mobiliser des ASGA de 2 milliards de dollars.

Nous avons amélioré nos capacités numériques pour améliorer l'expérience client. En 2024 :

- Nous avons fait évoluer et élargi nos activités de conseil et de planification de patrimoine grâce à la mise en œuvre d'une nouvelle plateforme de gestion du patrimoine des particuliers à l'intention des conseillers, d'un outil de planification propulsé par l'IA au Canada et d'une application de soutien à la souscription propulsée par l'IA en Asie. Ces outils améliorent la productivité des conseillers et des agents et offrent aux investisseurs une expérience numérique améliorée.
- Nous avons continué d'ajouter de nouvelles capacités de libre-service à l'application mobile de notre sous-secteur des régimes de retraite au Canada, ce qui a contribué à accroître de 29 % le nombre d'utilisateurs en 2024 par rapport à celui de l'exercice précédent.

6. Services généraux et autres

Les résultats du secteur Services généraux et autres comprennent le rendement des actifs auxquels sont adossés les fonds propres, net des sommes affectées aux secteurs d'exploitation; les coûts de financement; les coûts engagés par le siège social attribuables aux activités liées aux actionnaires (qui ne sont pas affectés aux secteurs d'exploitation); les activités de notre sous-secteur de la réassurance IARD, et nos activités de réassurance en voie de liquidation, notamment les activités liées aux rentes variables et les activités d'assurance accident et maladie. En outre, aux fins de la présentation de l'information sectorielle, les ajustements de consolidation et les éliminations des transactions entre les secteurs d'exploitation sont également inclus dans le résultat du secteur Services généraux et autres.

Rentabilité

Le secteur Services généraux et autres a affiché un résultat net attribué aux actionnaires de 77 millions de dollars en 2024, contre 628 millions de dollars en 2023. Le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base. La perte découlant des activités de base s'est fixée à 357 millions de dollars en 2024, contre un résultat tiré des activités de base de 69 millions de dollars en 2023. Les éléments exclus du résultat tiré (de la perte découlant) des activités de base représentent un profit net de 434 millions de dollars en 2024, en comparaison d'un profit net de 559 millions de dollars en 2023. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit. Se reporter à la section 13 « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après pour un rapprochement du résultat tiré des activités de base avec le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires.

La variation défavorable de 426 millions de dollars de la perte découlant des activités de base est essentiellement attribuable à la charge liée à l'IMM, aux intérêts plus élevés sur le capital attribué aux secteurs Asie, Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et États-Unis et au recul des profits découlant des mises à jour des provisions pour pertes estimées dans le sous-secteur de réassurance IARD par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires pour 2024 et 2023, lequel tient compte du résultat tiré (de la perte découlant) des activités de base et des éléments exclus du résultat tiré (de la perte découlant) des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	**2024**	2023
Résultat tiré (perte découlant) des activités de base	**(357) $**	69 $
Éléments exclus du résultat tiré (de la perte découlant) des activités de base[1] :		
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	**435**	290
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de créance	***265***	*(1)*
Dérivés et inefficacité des couvertures aux fins comptables	***148***	*61*
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actions cotées	***86***	*88*
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme	***(4)***	*(12)*
Autre résultat des placements	***(60)***	*154*
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat	**6**	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	**(7)**	269
Total des éléments exclus du résultat tiré (de la perte découlant) des activités de base	**434**	559
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	**77 $**	628 $

1) Pour des explications sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base, voir le tableau « Éléments exclus du résultat tiré des activités de base » de la rubrique « Rentabilité » qui précède.

En 2024, une charge liée à l'IMM de 231 millions de dollars a été comptabilisée dans le secteur Services généraux et autres, qui comprend une charge de 164 millions de dollars comptabilisée dans le résultat tiré des activités de base et une charge de 67 millions de dollars comptabilisée hors du résultat tiré des activités de base. À compter de 2025, l'IMM devrait être imputé au secteur auquel la charge liée à l'IMM se rapporte.

Faits saillants stratégiques

Nos activités de réassurance IARD sont reconnues en raison de notre grande capacité à fournir des produits de rétrocession à un groupe très restreint de clients des marchés de la réassurance IARD. Ces activités sont dans l'ensemble non corrélées aux autres activités de Manuvie et favorisent la diversification de la composition globale de nos activités. Nous gérons l'exposition aux risques de ce secteur en fonction du risque et de la volatilité de la situation financière globale de la Société et des conditions de fixation des prix en vigueur sur les marchés. La réassurance IARD est renouvelable chaque année et, à l'heure actuelle, nous estimons que la limite de notre exposition en 2025 se chiffre à environ 250 millions de dollars américains (déduction faite des primes de reconstitution) dans le cas d'un seul événement et, dans le cas d'événements multiples, à environ 500 millions de dollars américains (déduction faite de toutes les primes)[1].

[1] Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

7. Placements

Notre philosophie de placement pour le fonds général est d'investir dans une composition d'actifs qui optimise le rendement ajusté en fonction du risque et correspond aux caractéristiques de nos passifs sous-jacents. Nous mettons en œuvre une stratégie ascendante combinant nos solides capacités de gestion d'actifs et une compréhension approfondie des caractéristiques de chaque placement. Nous investissons dans un portefeuille diversifié d'actifs et notre stratégie de diversification nous a permis de générer des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque, tout en réduisant le risque global. Nous recourons à une approche rigoureuse pour toutes les catégories d'actifs. Notre stratégie de gestion du risque est présentée à la section « Gestion du risque et facteurs de risque » ci-après.

Actifs du fonds général

Au 31 décembre 2024, les placements de notre fonds général totalisaient 442,5 milliards de dollars, en comparaison de 417,2 milliards de dollars à la fin de 2023. Le tableau qui suit présente la composition, aux 31 décembre 2024 et 2023, par catégorie d'actifs.

	2024			2023		
Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	Valeur comptable	Pourcentage du total	Juste valeur	Valeur comptable	Pourcentage du total	Juste valeur
Trésorerie et titres à court terme	**25,8 $**	**6**	**25,8 $**	20,3 $	5	20,3 $
Titres de créance et titres de créance de sociétés fermées						
Obligations de gouvernement	**83,9**	**19**	**83,6**	80,1	19	79,9
Obligations de sociétés	**125,0**	**28**	**124,8**	130,1	31	129,9
Titres adossés à des créances ou à des créances hypothécaires	**1,8**	**-**	**1,8**	2,0	1	2,0
Titres de créance de sociétés fermées	**49,7**	**11**	**49,7**	45,6	10	45,6
Créances hypothécaires	**54,4**	**12**	**54,8**	52,4	13	52,3
Prêts aux clients de la Banque	**2,3**	**1**	**2,3**	2,4	1	2,4
Actions cotées	**33,7**	**8**	**33,7**	25,5	6	25,5
Portefeuille d'actifs alternatifs à long terme						
Immeubles	**13,3**	**3**	**13,4**	13,0	3	13,2
Infrastructure	**17,8**	**4**	**18,3**	15,0	3	15,3
Terrains forestiers exploitables et terres agricoles	**5,9**	**1**	**6,5**	5,7	1	6,3
Actions de sociétés fermées	**18,3**	**4**	**18,3**	15,4	4	15,4
Énergie	**1,9**	**1**	**1,9**	1,9	1	1,9
Divers autres placements alternatifs à long terme	**3,9**	**1**	**3,8**	3,5	1	3,4
Baux adossés et autres	**4,8**	**1**	**4,8**	4,3	1	4,3
Total des placements du fonds général	**442,5 $**	**100**	**443,5 $**	417,2 $	100	417,7 $

La valeur comptable des placements correspond généralement à leur juste valeur; cependant, les créances hypothécaires résidentielles et certaines créances hypothécaires commerciales sont comptabilisées au coût amorti; les immeubles à usage propre de la Société, à l'exception d'un immeuble qui est détenu au coût déprécié, sont détenus à la juste valeur; les prêts aux clients de la Banque sont comptabilisés selon le solde du capital impayé diminué des provisions pour pertes sur créances; et les placements dans des sociétés fermées, y compris les placements dans les secteurs de l'électricité, de l'infrastructure, de l'énergie et des terrains forestiers exploitables, sont comptabilisés à titre d'entreprises associées au moyen de la méthode de la mise en équivalence, ou à la juste valeur. Certaines obligations publiques sont classées comme détenues jusqu'à l'échéance et détenues au coût amorti, les autres obligations publiques et privées étant classées comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le cumul des autres éléments du résultat global avant impôts des actionnaires au 31 décembre 2024 comprenait une perte de 17,5 milliards de dollars sur les obligations (perte de 15,4 milliards de dollars en 2023), une perte de 3,2 milliards de dollars sur les placements dans des sociétés fermées (perte de 2,8 milliards de dollars en 2023) et une perte de 1,7 milliard de dollars sur les créances hypothécaires (perte de 1,7 milliard de dollars en 2023). Les pertes sur les placements dans des obligations, les placements dans des sociétés fermées et les créances hypothécaires comprenaient un profit respectivement de 414 millions de dollars, 235 millions de dollars et 124 millions de dollars (perte respectivement de 388 millions de dollars, 21 millions de dollars et 2 millions de dollars en 2023) lié aux ajustements de base de la juste valeur attribuables au risque couvert lié à certaines obligations à la JVAERG.

Titres de créance et titres de créance de sociétés fermées

Nous gérons notre portefeuille de titres à revenu fixe de grande qualité de façon à optimiser le rendement et la qualité, tout en nous assurant que les portefeuilles d'actifs demeurent diversifiés en matière de secteurs, d'industries, d'émetteurs et de régions géographiques. De notre portefeuille de titres à revenu fixe de 260,3 milliards de dollars au 31 décembre 2024 (257,8 milliards de dollars en 2023), une tranche de 96 % est de grande qualité (notés BBB ou plus) et une tranche de 70 % est assortie d'une notation de A ou plus (respectivement de 96 % et 71 % en 2023). Nos titres de créance de sociétés fermées offrent les avantages de la diversification (émetteur, industrie et région) et, comme ils sont souvent assortis de clauses restrictives et de garanties plus solides que les titres de créance, ils offrent généralement une meilleure protection de crédit et un recouvrement potentiel plus élevé en cas de défaut. D'un point de vue géographique, notre portefeuille de titres à revenu fixe est bien diversifié comme suit : 20 % au Canada (22 % en 2023), 48 % aux États-Unis (48 % en 2023), 6 % en Europe (6 % en 2023) et la tranche restante de 26 % (24 % en 2023) est investie en Asie et ailleurs.

Titres de créance et titres de créance de sociétés fermées – qualité du crédit[1]

	2024				2023			
Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	Titres de créance	Titres de créance de sociétés fermées	Total	Pourcentage du total	Titres de créance	Titres de créance de sociétés fermées	Total	Pourcentage du total
AAA	**39,3 $**	**0,6 $**	**39,9 $**	**15**	38,2 $	0,7 $	38,9 $	15
AA	**36,2**	**7,5**	**43,7**	**17**	35,8	7,8	43,6	17
A	**80,9**	**17,5**	**98,4**	**38**	84,6	15,2	99,8	39
BBB	**48,6**	**17,8**	**66,4**	**26**	47,6	16,3	63,9	25
BB	**4,7**	**0,9**	**5,6**	**2**	4,8	0,8	5,6	2
B et moins, et non notés	**0,9**	**5,4**	**6,3**	**2**	1,2	4,8	6,0	2
Total de la valeur comptable	**210,6 $**	**49,7 $**	**260,3 $**	**100**	212,2 $	45,6 $	257,8 $	100

1) Reflètent les notations de la qualité du crédit attribuées par des organisations de notation statistique reconnues à l'échelle nationale selon l'ordre de priorité suivant : S&P Global Ratings (« S&P »), Moody's Investors Services (« Moody's »), DBRS Limited et ses entités affiliées (« Morningstar DBRS »), Fitch Ratings Inc. (« Fitch »), Rating and Investment Information et Japan Credit Rating. Dans le cas des actifs pour lesquels des notations de ces organisations ne sont pas disponibles, l'information se fonde sur des notations internes, comme il est décrit à la section « Gestion du risque et facteurs de risque » ci-après.

Titres de créance et titres de créance de sociétés fermées – par secteur

	2024			2023		
Aux 31 décembre (en pourcentage de la valeur comptable, sauf indication contraire)	Titres de créance	Titres de créance de sociétés fermées	Total	Titres de créance	Titres de créance de sociétés fermées	Total
Gouvernements et organismes publics	**40**	**9**	**34**	38	10	33
Services publics	**14**	**34**	**18**	14	35	18
Services financiers	**15**	**12**	**15**	16	12	15
Industrie	**8**	**15**	**9**	8	15	9
Consommation (non cyclique)	**7**	**14**	**9**	8	14	9
Énergie	**6**	**5**	**6**	6	4	6
Consommation (cyclique)	**3**	**5**	**3**	3	6	3
Titres adossés à des créances ou à des créances hypothécaires	**1**	**1**	**1**	1	1	1
Télécommunications	**2**	**1**	**1**	2	-	2
Matières premières	**2**	**3**	**2**	2	3	2
Technologie	**1**	**-**	**1**	1	-	1
Médias et Internet et divers	**1**	**1**	**1**	1	-	1
Pourcentage total	**100**	**100**	**100**	100	100	100
Total de la valeur comptable (en milliards de dollars)	**210,6 $**	**49,7 $**	**260,3 $**	212,2 $	45,6 $	257,8 $

Au 31 décembre 2024, les pertes brutes latentes sur nos placements dans des titres à revenu fixe s'établissaient à 26,9 milliards de dollars, ou 10 % du coût amorti de ces placements (23,6 milliards de dollars, ou 9%, en 2023). De ce montant, une tranche de 12,2 milliards de dollars (10,7 milliards de dollars en 2023) se rapporte aux titres de créance négociés à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois. Les actifs titrisés représentaient 111,0 millions de dollars des pertes brutes latentes et 0,2 million de dollars du montant des actifs négociés en deçà du coût amorti pendant plus de six mois (respectivement 141,0 millions de dollars et 6,3 millions de dollars en 2023). Après rajustement pour tenir compte des titres de créance servant de soutien aux contrats avec participation et autres produits de placements dont le rendement échoit aux titulaires de contrats, et des provisions pour crédit comprises dans les passifs des contrats d'assurance et de placement, l'incidence possible sur le résultat avant impôts attribué aux actionnaires à l'égard des titres de créance négociés à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois était d'environ 10,2 milliards de dollars au 31 décembre 2024 (8,3 milliards de dollars en 2023).

Créances hypothécaires

Au 31 décembre 2024, notre portefeuille de créances hypothécaires de 54,4 milliards de dollars représentait 12 % des placements (respectivement 52,4 milliards de dollars et 13 % en 2023). D'un point de vue géographique, la répartition des créances hypothécaires est la suivante : 68 % au Canada (69 % en 2023) et 32 % aux États-Unis (31 % en 2023). Le portefeuille global est aussi diversifié par région, par type de bien immobilier et par emprunteur. Du total du portefeuille de créances hypothécaires, une tranche de 14 % (14 % en 2023) est assurée, principalement par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL »), l'organisme national d'habitation du Canada, noté AAA, avec 31 % (32 % en 2023) des créances hypothécaires résidentielles assurées et 1 % (1 % en 2023) des créances hypothécaires commerciales assurées.

	2024		2023	
Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	Valeur comptable	Pourcentage du total	Valeur comptable	Pourcentage du total
Commerciales				
Commerces de détail	**8,0 $**	**15**	7,9 $	15
Bureaux	**7,5**	**14**	7,7	15
Résidences multifamiliales	**6,7**	**12**	6,5	12
Industrie	**5,5**	**10**	4,9	9
Autres créances hypothécaires commerciales	**2,4**	**4**	2,6	5
	30,1	**55**	29,6	56
Autres créances hypothécaires				
Résidences unifamiliales de la Banque Manuvie	**24,0**	**44**	22,5	43
Créances hypothécaires agricoles	**0,3**	**1**	0,3	1
Total des créances hypothécaires	**54,4 $**	**100**	52,4 $	100

Nos créances hypothécaires commerciales ont été montées en vue de les détenir à des fins de placement. Elles sont assorties d'un ratio prêt-valeur peu élevé, d'un ratio de couverture du service de la dette élevé et, au 31 décembre 2024, aucun prêt n'était en souffrance. D'un point de vue géographique, la répartition des créances hypothécaires commerciales est la suivante : 43 % au Canada et 57 % aux États-Unis (respectivement 45 % et 55 % en 2023). Nos portefeuilles sont diversifiés par type de bien immobilier et nous évitons en grande partie les segments de marché à risque tels que les hôtels, les prêts à la construction et les garanties de second rang.

Créances hypothécaires commerciales non assurées par la SCHL[1]

	2024		2023	
Aux 31 décembre	Canada	États-Unis	Canada	États-Unis
Ratio prêt-valeur[2]	**61 %**	**59 %**	63 %	60 %
Ratio de couverture du service de la dette[2]	**1,67x**	**1,94x**	1,60x	1,89x
Durée moyenne (en années)	**4,15**	**5,47**	4,08	5,90
Prêt moyen (en millions de dollars)	**21,7 $**	**21,9 $**	21,6 $	20,1 $
Prêts en souffrance[3]	**0,00 %**	**0,00 %**	0,70 %	0,99 %

1) Excluent les prêts hypothécaires commerciaux de la Banque Manuvie de 350 millions de dollars (338 millions de dollars en 2023).
2) Le ratio prêt-valeur et le ratio de couverture du service de la dette sont fondés sur les flux de trésorerie souscrits de nouveau.
3) Les prêts en souffrance sont définis, pour le Canada, comme des prêts dont les paiements sont en souffrance depuis au moins trois mois ou qui concernent des immeubles sur le point d'être saisis et, pour les États-Unis, comme des prêts dont les paiements sont en souffrance depuis au moins deux mois ou qui concernent des immeubles sur le point d'être saisis.

Actions cotées

Au 31 décembre 2024, les placements en actions de sociétés cotées de 33,7 milliards de dollars représentaient 8 % des placements (respectivement 25,5 milliards de dollars et 6 % en 2023) et, compte non tenu des actifs servant de soutien aux contrats avec participation et aux produits de placements dont le rendement échoit aux titulaires de contrats, ils représentaient 1 % (1 % en 2023) des placements. Le portefeuille est diversifié en termes de secteurs d'activité et d'émetteurs. D'un point de vue géographique, 20 % de ces placements (26 % en 2023) sont détenus au Canada, 12 % (29 % en 2023) sont détenus aux États-Unis, et la tranche restante de 68 % (45 % en 2023) est détenue en Asie, en Europe et ailleurs.

Actions cotées – classées par type de gamme de produits à laquelle elles servent de soutien

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2024 Valeur comptable	2024 Pourcentage du total	2023 Valeur comptable	2023 Pourcentage du total
Titulaires de contrats avec participation	**20,8 $**	**62**	14,6 $	57
Produits sans participation et produits dont le rendement échoit aux titulaires de contrats	**9,3**	**28**	8,3	33
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde[1]	**1,5**	**4**	1,5	6
Services généraux et autres	**2,1**	**6**	1,1	4
Total des actions cotées	**33,7 $**	**100**	25,5 $	100

1) Comprennent des capitaux de lancement de 1,1 milliard de dollars dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement.

Portefeuille d'actifs alternatifs à long terme

Notre portefeuille d'actifs alternatifs à long terme comprend une gamme diversifiée de catégories d'actifs présentant divers degrés de corrélations. Le portefeuille se compose généralement d'actifs privés représentant des placements dans divers secteurs de l'économie, et ces actifs servent de couverture naturelle contre l'inflation future et de source alternative d'actifs pour les obligations de sociétés à long terme. En plus de constituer un bon appariement avec nos passifs à long terme, ces actifs génèrent des rendements supérieurs à long terme et offrent une solution de rechange aux marchés des titres à revenu fixe traditionnels. La majorité de nos actifs alternatifs à long terme sont gérés en interne.

Au 31 décembre 2024, les actifs alternatifs à long terme avaient une valeur comptable de 61,1 milliards de dollars et représentaient 14 % des placements (respectivement 54,5 milliards de dollars et 13 % en 2023). L'ensemble des actifs alternatifs à long terme avaient une juste valeur de 62,3 milliards de dollars au 31 décembre 2024 (55,5 milliards de dollars en 2023). Le tableau ci-dessus présente la valeur comptable et la juste valeur correspondante par secteur ou par type d'actifs (voir le tableau de la rubrique « Actifs du fonds général »).

Immeubles

Notre portefeuille d'immeubles est diversifié par région géographique. Au 31 décembre 2024, la répartition de notre portefeuille (en termes de juste valeur) est la suivante : 45 % aux États-Unis, 37 % au Canada et 18 % en Asie et dans les autres régions (respectivement 43 %, 39 % et 18 % en 2023). Le niveau d'endettement de ce portefeuille de grande qualité est très bas et le portefeuille est bien diversifié par type d'immeuble, y compris des immeubles industriels, des résidences multifamiliales, des immeubles de bureaux au centre-ville et en banlieue et des immeubles à usage propre de la Société. Le portefeuille est bien positionné, avec un taux d'occupation moyen de 84 % (87 % en 2023) et une durée de contrat de location moyenne de 5,4 ans (4,9 ans en 2023). En 2024, nous n'avons réalisé aucune acquisition (deux acquisitions réalisées en 2023 représentant des actifs immobiliers commerciaux d'une valeur de marché de 0,17 milliard de dollars). Dans le cadre des initiatives de gestion continues du portefeuille, trois actifs immobiliers commerciaux d'une valeur de 0,07 milliard de dollars ont été vendus en 2024.

La composition de notre portefeuille immobilier, en fonction de la juste valeur, se présente comme suit :

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2024 Juste valeur	2024 Pourcentage du total	2023 Juste valeur	2023 Pourcentage du total
Immeubles à usage propre de la Société	**2,8 $**	**21**	2,7 $	20
Immeubles de bureaux – centre-ville	**3,8**	**28**	3,9	30
Immeubles de bureaux – en banlieue	**0,8**	**6**	0,9	7
Industrie	**2,6**	**19**	2,3	17
Résidentiel	**2,5**	**19**	2,1	16
Commerces de détail	**0,3**	**2**	0,3	2
Autres	**0,6**	**5**	1,0	8
Total des immeubles[1]	**13,4 $**	**100**	13,2 $	100

1) Ces montants correspondent à la juste valeur du portefeuille de biens immobiliers, à l'exclusion des participations dans des biens immobiliers. La valeur comptable du portefeuille s'élevait à 13,3 milliards de dollars au 31 décembre 2024 et à 13,0 milliards de dollars au 31 décembre 2023.

Infrastructure

Nous investissons à la fois directement et par l'entremise de fonds dans diverses catégories d'actifs propres aux secteurs d'activité répertoriés ci-dessous. Le portefeuille est bien diversifié, comptant plus de 600 sociétés en portefeuille. Le portefeuille investit principalement aux États-Unis et au Canada, mais également en Europe de l'Ouest, au Royaume-Uni, en Australie, en Asie et en Amérique latine. Nos placements dans les secteurs de l'électricité et de l'infrastructure se présentent comme suit :

	2024		2023	
Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	Valeur comptable	Pourcentage du total	Valeur comptable	Pourcentage du total
Production d'énergie renouvelable	**3,8 $**	**21**	3,2 $	22
Production d'énergie thermique	**1,7**	**9**	1,4	9
Transport (y compris les routes et les ports)	**4,5**	**25**	3,9	26
Services publics réglementés d'électricité et de gaz	**0,7**	**4**	0,8	5
Transport d'électricité	**0,1**	**1**	-	-
Distribution d'eau	**0,3**	**2**	0,4	3
Infrastructure gazière médiane	**0,7**	**4**	0,8	5
Services d'entretien, efficience et infrastructures sociales	**1,3**	**7**	1,0	6
Infrastructure numérique	**4,4**	**25**	3,4	23
Autres infrastructures	**0,3**	**2**	0,1	1
Total – Infrastructure	**17,8 $**	**100**	15,0 $	100

Terrains forestiers exploitables et terres agricoles

Nos terrains forestiers exploitables et terres agricoles sont gérés par une entité que nous détenons, Gestion de placements Manuvie Agriculture et terrains forestiers Inc. (« GPM Agriculture et terrains forestiers »). En plus d'occuper le premier rang au monde dans la gestion de placements dans des terrains forestiers exploitables pour des investisseurs institutionnels[1], avec des terrains forestiers exploitables aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, en Australie, au Chili, au Brésil et au Canada, GPM Agriculture et terrains forestiers gère aussi des terres agricoles aux États-Unis, en Australie, au Chili et au Canada. Les placements du fonds général dans des terrains forestiers exploitables représentent 21 % du total de l'actif sous gestion constitué de terrains forestiers exploitables de GPM (21 % en 2023). Le portefeuille de terres agricoles comporte des cultures annuelles, des cultures fruitières, des raisins à vin et des cultures de noix. Les placements du fonds général dans des terres agricoles représentent 41 % du total de l'actif sous gestion constitué de terres agricoles de GPM (41 % en 2023).

Actions de sociétés fermées

Notre portefeuille d'actions de sociétés fermées de 18,3 milliards de dollars (15,4 milliards de dollars en 2023) comprend à la fois des actions de sociétés fermées détenues directement et des fonds d'actions de sociétés fermées, diversifiés sur le plan des années de montage et des secteurs.

Énergie

Cette catégorie comprend des placements de 1,9 milliard de dollars (1,9 milliard de dollars en 2023), dont des participations dans des actions de sociétés du secteur du pétrole et du gaz issues des activités traditionnelles et liées à des actifs du secteur en amont et du secteur intermédiaire qui sont en voie de liquidation, et des participations dans des sociétés fermées liées à la transition énergétique dans des domaines qui appuient la transition vers des formes d'énergie à faibles émissions de carbone, comme l'énergie éolienne, l'énergie solaire et la séquestration du carbone.

[1] D'après le classement mondial des entreprises de gestion des terrains forestiers exploitables dans l'International Timberland Ownership and Investment Database de RISI.

Revenus de placement

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars, sauf indication contraire)	**2024**	2023
Produits d'intérêts	**13 761 $**	12 802 $
Dividendes, produits locatifs et autres produits[1]	**3 719**	3 318
Pertes de valeur, provisions et reprises de pertes de valeur, montant net	**109**	(304)
Autres	**660**	364
	18 249	16 180
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement		
Titres de créance	**(1 857)**	430
Actions cotées	**4 178**	2 157
Créances hypothécaires	**(151)**	99
Placements privés	**235**	375
Immeubles	**(592)**	(1 289)
Autres placements	**1 256**	491
Dérivés	**(859)**	875
	2 210	3 138
Charges de placement	**(1 348)**	(1 297)
Total des revenus (pertes) de placement	**19 111 $**	18 021 $

1) Les produits locatifs des immeubles de placement sont présentés déduction faite des charges d'exploitation directes.

En 2024, les revenus de placement de 19,1 milliards de dollars (revenus de placement de 18,0 milliards de dollars en 2023) comprennent ce qui suit :

- Des revenus de placement de 18,2 milliards de dollars avant les profits nets réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement (revenus de placement de 16,2 milliards de dollars en 2023).
- Des profits nets réalisés et latents de 2,2 milliards de dollars sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement (profits de 3,1 milliards de dollars en 2023).
- Des charges de placement de 1,3 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars en 2023).

L'augmentation de 2,1 milliards de dollars des revenus de placement, montant net avant les profits réalisés et latents est principalement attribuable à la hausse des produits d'intérêts sur les actifs à revenu fixe attribuable à l'accroissement des taux d'intérêt aux États-Unis et au Canada.

En 2024, les profits nets réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement se sont établis à 2,2 milliards de dollars, en comparaison de profits de 3,1 milliards de dollars en 2023. Les profits de 2024 découlent principalement des profits sur les actions attribuables à l'amélioration des marchés des actions aux États-Unis, au Canada et en Asie, contrebalancés en partie par les pertes sur les actifs à revenu fixe imputables à la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis et au Canada. Les profits de 2023 s'expliquent surtout par l'amélioration des marchés des actions, contrebalancée en partie par les pertes sur les placements immobiliers du fait du recul de la valeur des immeubles de bureaux.

8. Faits saillants financiers du quatrième trimestre

Rentabilité

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels T4 2024	T4 2023
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	**1 638 $**	1 659 $
Résultat tiré des activités de base[1]	**1 907 $**	1 773 $
Résultat dilué par action ordinaire ($)	**0,88 $**	0,86 $
Résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire ($)	**1,03 $**	0,92 $
RCP	**14,0 %**	15,3 %
Rendement des capitaux propres tiré des activités de base	**16,5 %**	16,4 %
Ratio d'efficience sur le plan des charges	**44,4 %**	45,5 %
Frais généraux	**1 328 $**	1 180 $
Charges liées aux activités de base	**1 797 $**	1 725 $

1) Les fluctuations des taux de change ont eu une incidence favorable de 36 millions de dollars sur le résultat tiré des activités de base du quatrième trimestre de 2024 (« T4 2024 ») par rapport à celui du quatrième trimestre de 2023 (« T4 2023 »).

Le résultat net attribué aux actionnaires de Manuvie pour le T4 2024 s'est établi à 1 638 millions de dollars, en comparaison de 1 659 millions de dollars au T4 2023. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base (qui comprend des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats), qui s'est élevé à 1 907 millions de dollars au T4 2024, en regard de 1 773 millions de dollars au T4 2023, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui correspondent à une charge nette de 269 millions de dollars au T4 2024, par rapport à une charge nette de 114 millions de dollars au T4 2023.

Le résultat net attribué aux actionnaires a diminué de 21 millions de dollars au T4 2024 en comparaison de celui du T4 2023, ce qui témoigne essentiellement de la non-récurrence d'un profit net attribuable aux mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles au T4 2023 et de l'augmentation de la charge au titre des résultats techniques du marché, contrebalancées en partie par la hausse du résultat tiré des activités de base. La charge nette de 192 millions de dollars au titre des résultats techniques du marché pour le T4 2024 est surtout imputable aux rendements moins élevés que prévu des placements dans des actions cotées et aux rendements moins élevés que prévu des actifs alternatifs à long terme en lien avec les placements dans le secteur de l'immobilier.

L'augmentation de 6 % du résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant par rapport à celui du T4 2023 s'explique par l'accroissement du résultat tiré des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde qui reflète en grande partie la hausse des produits d'honoraires nets attribuable à la hausse des ASGA moyens et aux apports nets positifs, ainsi que la gestion rigoureuse des charges, certains avantages fiscaux et ajustements d'impôts ponctuels au T4 2024 et les honoraires liés au rendement de CQS, le tout contrebalancé en partie par la baisse des marges sur les honoraires. En outre, la croissance des activités d'assurance et l'amélioration des résultats techniques des activités d'assurance en Amérique du Nord et en Asie ont également contribué à la hausse du résultat tiré des activités de base. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par la diminution du résultat prévu des placements et une charge liée à l'IMM. Les mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles ont eu une incidence neutre au cours du trimestre. La transaction de réassurance avec GA a donné lieu à une diminution de 17 millions de dollars du résultat tiré des activités de base au T4 2024 par rapport à celui du T4 2023, attribuable à l'incidence sur le résultat prévu des contrats d'assurance, les résultats techniques des activités d'assurance et le résultat prévu des placements. La transaction de réassurance avec RGA Canada s'est traduite par une diminution de 7 millions de dollars du résultat tiré des activités de base au T4 2024 en regard de celui du T4 2023.

Le tableau ci-dessous indique le résultat tiré des activités de base par secteur pour les périodes présentées.

Trimestres clos les 31 décembre (en millions de dollars)	**2024**	2023
Résultat tiré des activités de base par secteur		
Asie	**666 $**	564 $
Canada	**390**	352
États-Unis	**412**	474
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	**481**	353
Services généraux et autres	**(42)**	30
Total du résultat tiré des activités de base	**1 907 $**	1 773 $

En Asie, le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 666 millions de dollars au T4 2024, en regard de 564 millions de dollars au T4 2023. L'augmentation de 16 % selon un taux de change constant est attribuable à l'augmentation du résultat prévu des contrats d'assurance et à la hausse du résultat prévu des placements. L'augmentation du résultat prévu des contrats d'assurance reflète surtout la croissance des activités et l'incidence nette des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles sur la MSC et l'ajustement au titre du risque. Les revenus de placement sur le capital attribué ont également accru

de 27 millions de dollars le résultat tiré des activités de base au T4 2024 par rapport à celui du T4 2023. En outre, la transaction de réassurance avec GA a donné lieu à une augmentation de 1 million de dollars du résultat tiré des activités de base au T4 2024 par rapport à celui du T4 2023, attribuable à l'incidence sur le résultat prévu des placements et des contrats d'assurance.

Au Canada, le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 390 millions de dollars au T4 2024, en regard de 352 millions de dollars au T4 2023. L'augmentation de 11 % reflète essentiellement les résultats techniques plus favorables des activités d'assurance dans l'ensemble et la croissance des activités du sous-secteur de l'assurance collective. En outre, la transaction de réassurance avec RGA Canada s'est traduite par une diminution de 7 millions de dollars du résultat tiré des activités de base au T4 2024 en regard de celui du T4 2023.

Aux États-Unis, le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 412 millions de dollars au T4 2024, en regard de 474 millions de dollars au T4 2023. La diminution de 16 % selon un taux de change constant reflète la baisse du résultat prévu des placements, ainsi que l'incidence de la transaction de réassurance avec GA et de l'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles, ces deux facteurs ayant eu une incidence sur le résultat prévu des placements et le résultat des activités d'assurance. Les résultats techniques nets des activités d'assurance ont été quelque peu favorables en raison principalement de l'amélioration des résultats techniques au chapitre des taux de déchéance, contrebalancée en partie par les résultats techniques moins favorables des produits d'assurance vie. Les revenus de placement sur le capital attribué ont également accru de 8 millions de dollars le résultat tiré des activités de base au T4 2024 par rapport à celui du T4 2023. La transaction de réassurance avec GA a donné lieu à une diminution de 18 millions de dollars du résultat tiré des activités de base au T4 2024 par rapport à celui du T4 2023, attribuable à l'incidence sur le résultat prévu des contrats d'assurance, les résultats techniques des activités d'assurance et le résultat prévu des placements.

Le résultat tiré des activités de base du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde s'est fixé à 481 millions de dollars au T4 2024, en regard de 353 millions de dollars au T4 2023. L'augmentation de 34 % s'explique par une hausse des produits d'honoraires nets attribuable à l'augmentation des ASGA moyens, reflétant l'incidence favorable des marchés et les entrées de fonds nettes, par certains avantages fiscaux et ajustements d'impôt ponctuels totalisant 23 millions de dollars au T4 2024, par les honoraires liés au rendement de CQS et par la gestion rigoureuse des charges. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la diminution des marges sur les honoraires. En outre, les revenus de placement sur le capital attribué ont accru de 9 millions de dollars le résultat tiré des activités de base par rapport à celui du T4 2023.

La perte découlant des activités de base du secteur Services généraux et autres s'est établie à 42 millions de dollars au T4 2024, en comparaison du résultat tiré des activités de base de 30 millions de dollars au T4 2023. La diminution de 72 millions de dollars du résultat tiré des activités de base rend compte essentiellement de la charge liée à l'IMM et des intérêts plus élevés sur le capital attribué aux secteurs d'exploitation Asie, Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et États-Unis.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires qui comprend le résultat tiré des activités de base et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Trimestres clos les 31 décembre (en millions de dollars)	**2024**	2023
Résultat tiré des activités de base	**1 907 $**	1 773 $
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base :		
Profits (pertes) liés aux résultats techniques du marché[1]	**(192)**	(133)
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de créance	***(43)***	*(51)*
Dérivés et inefficacité des couvertures aux fins comptables	***40***	*34*
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actions cotées	***(113)***	*182*
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme	***(97)***	*(381)*
Autre résultat des placements	***21***	*83*
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat	**-**	119
Charges de restructuration[2]	**(52)**	(36)
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres[3]	**(25)**	(64)
Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base	**(269)**	(114)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	**1 638 $**	1 659 $

1) Les résultats techniques du marché correspondaient à une charge nette de 192 millions de dollars au T4 2024 en raison surtout des rendements moins élevés que prévu des actions cotées, des rendements moins élevés que prévu des actifs alternatifs à long terme en lien avec les placements dans le secteur de l'immobilier et des pertes nettes réalisées à la vente d'instruments de créance qui étaient classés à la JVAERG. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par un profit sur les dérivés et l'inefficacité des couvertures aux fins comptables et l'autre résultat des placements. Les résultats techniques du marché correspondent à une charge nette de 133 millions de dollars au T4 2023 en raison surtout des rendements moins élevés que prévu des actifs alternatifs à long terme en lien avec les placements dans le secteur de l'immobilier et dans des actions de sociétés fermées, contrebalancés en partie par les rendements plus élevés que prévu des actions cotées.

2) Au T4 2024, nous avons comptabilisé une charge de restructuration de 52 millions de dollars après impôts (67 millions de dollars avant impôts) dans les secteurs Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et Canada. Au T4 2023, nous avons comptabilisé une charge de restructuration de 36 millions de dollars après impôts (46 millions de dollars avant impôts) dans le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

3) La charge nette de 25 millions de dollars au T4 2024 comprend essentiellement une charge de 22 millions de dollars au titre d'une perte de valeur d'un placement dans Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. La charge nette de 64 millions de dollars au T4 2023 comprend essentiellement une charge de 38 millions de dollars au titre d'une perte de valeur d'un placement en Asie et une charge de 23 millions de dollars au titre d'ajustements d'impôt.

Les tableaux ci-dessous présentent le résultat net attribué aux actionnaires par secteur.

Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires par secteur	**Résultats trimestriels**	
(en millions de dollars)	**T4 2024**	T4 2023
Asie	**583 $**	615 $
Canada	**439**	365
États-Unis	**103**	198
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	**384**	365
Services généraux et autres	**129**	116
Total du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires	**1 638 $**	1 659 $

Ratio d'efficience sur le plan des dépenses et ratio d'efficience sur le plan des charges

Le **ratio d'efficience sur le plan des charges** s'est fixé à 44,4 % au T4 2024, en comparaison de 45,5 % au T4 2023. La diminution de 1,1 point de pourcentage du ratio par rapport à celui du T4 2023 reflète une hausse de 7 % du résultat tiré des activités de base avant impôts et une augmentation de 3 % des charges liées aux activités de base. L'augmentation des charges liées aux activités de base découle de la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre, y compris l'augmentation des coûts liés au rendement, et de l'inclusion des charges d'exploitation courantes liées à notre acquisition de CQS.

En 2024, les frais généraux ont progressé de 13 % selon les taux de change en vigueur au T4 2024 et de 11 % selon un taux de change constant, en comparaison de ceux du T4 2023, ce qui s'explique par les éléments susmentionnés au titre de l'augmentation des charges liées aux activités de base, par la réaffectation des charges de maintien directement attribuables dans les frais généraux et par une hausse de la charge de restructuration dans les secteurs Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et Canada. Les frais généraux exclus du résultat tiré des activités de base comprenaient principalement une charge de restructuration dans les secteurs Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et Canada au T4 2024 et une charge de restructuration dans Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde au T4 2023.

Rendement des activités

Aux 31 décembre et pour les trimestres clos à ces dates		
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**2024**	2023
Souscriptions d'EPA en Asie	**1 661 $**	995 $
Souscriptions d'EPA au Canada	**376**	363
Souscriptions d'EPA aux États-Unis	**211**	192
Total des souscriptions d'EPA	**2 248**	1 550
Valeur des affaires nouvelles en Asie	**585**	417
Valeur des affaires nouvelles au Canada	**168**	139
Valeur des affaires nouvelles aux États-Unis	**89**	74
Total de la valeur des affaires nouvelles	**842**	630
MSC au titre des affaires nouvelles en Asie	**586**	414
MSC au titre des affaires nouvelles au Canada	**116**	70
MSC au titre des affaires nouvelles aux États-Unis	**140**	142
Total de la MSC au titre des affaires nouvelles	**842**	626
MSC en Asie nette des participations ne donnant pas le contrôle	**15 540**	12 617
MSC au Canada	**4 109**	4 060
MSC aux États-Unis	**2 468**	3 738
MSC de Services généraux et autres	**10**	25
Total de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle	**22 127**	20 440
MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle	**19 682**	17 748
Apports bruts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)	**43,5**	35,1
Apports nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)	**1,2**	(1,3)
Actifs sous gestion et administration de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)	**1 031,1**	849,2
Total des placements de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)	**9,7**	7,1
Actif net des fonds distincts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)	**291,9**	248,1
Total des actifs sous gestion et administration (en milliards de dollars)	**1 608,0**	1 388,8
Total des placements (en milliards de dollars)	**442,5**	417,2
Total de l'actif net des fonds distincts (en milliards de dollars)	**436,0**	377,5

Les **souscriptions d'EPA** se sont établies à 2,2 milliards de dollars au T4 2024, une augmentation de 42 % par rapport à celles du T4 2023, la **VAN** s'est chiffrée à 842 millions de dollars au T4 2024, en hausse de 31 % en comparaison de celle du T4 2023, et la **MSC au titre des affaires nouvelles** s'est fixée à 842 millions de dollars au T4 2024, soit 32 % de plus qu'au T4 2023.

- En Asie, les souscriptions d'EPA ont augmenté de 63 % en comparaison de celles du T4 2023, reflétant la croissance à Hong Kong, au Japon et dans les autres régions d'Asie[1]. Ce facteur, combiné à la composition des activités, a donné lieu à une augmentation de la MSC au titre des affaires nouvelles et de la VAN respectivement de 38 % et 37 % par rapport à celles du T4 2023.
- Au Canada, les souscriptions d'EPA ont augmenté de 4 %, ce qui s'explique surtout par la hausse solide des souscriptions de produits d'assurance avec participation et de produits de fonds distincts, contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions de produits d'assurance collective. La VAN a augmenté de 21 % en raison de la hausse des volumes de souscriptions dans le sous-secteur de l'assurance individuelle et de l'accroissement des marges sur l'ensemble des produits d'assurance. La MSC au titre des affaires nouvelles a augmenté de 66 % du fait de l'accroissement des volumes de souscriptions de produits d'assurance individuelle et de fonds distincts.
- Aux États-Unis, les souscriptions d'EPA et la VAN ont augmenté respectivement de 7 % et 17 %, du fait de la hausse de la demande de produits d'accumulation fondés sur l'assurance de la part des clients bien nantis. La MSC au titre des affaires nouvelles a reculé de 5 % du fait de la composition des produits et de l'incidence des taux d'intérêt, contrebalancées en partie par une hausse des volumes de souscription.

Les **entrées de fonds nettes de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde** se sont chiffrées à 1,2 milliard de dollars au T4 2024, en comparaison de sorties de fonds nettes de 1,3 milliard de dollars au T4 2023.

- Les sorties de fonds nettes dans le sous-secteur des régimes de retraite se sont chiffrées à 1,9 milliard de dollars au T4 2024, contre des sorties de fonds nettes de 2,5 milliards au T4 2023, du fait principalement de la non-récurrence du rachat d'un régime de retraite pour un groupe de grande taille aux États-Unis et de l'augmentation des cotisations des participants, contrebalancées en partie par l'accroissement du nombre de retraits.
- Les entrées de fonds nettes du sous-secteur de la gestion d'actifs pour des particuliers se sont chiffrées à 1,3 milliard de dollars au T4 2024, en comparaison de sorties de fonds nettes de 1,0 milliard de dollars au T4 2023, ce qui s'explique par la demande accrue de produits de placement dans un contexte de croissance constructive du marché des actions et d'amélioration de la confiance des investisseurs.
- Les entrées de fonds nettes dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels se sont chiffrées à 1,8 milliard de dollars au T4 2024, en comparaison d'entrées de fonds nettes de 2,1 milliards de dollars au T4 2023, les apports nets plus élevés provenant des mandats de titres à revenu fixe ayant été plus que contrebalancés par la diminution des apports nets dans les mandats d'actions.

[1] Les autres régions d'Asie excluent Hong Kong et le Japon.

9. Gestion du risque et facteurs de risque

La rubrique qui suit contient un aperçu de notre approche globale de gestion du risque ainsi qu'une description détaillée des risques qui nous sont propres.

Cadre de gestion du risque

Notre approche en matière de gestion du risque est régie par notre cadre de gestion du risque. Le cadre de gestion du risque comprend une approche fondamentale, holistique, conforme, intégrée et adaptative visant à acquérir une compréhension des divers risques et à les gérer tout en réalisant l'équilibre avec la nécessité de demeurer concurrentiels. Cette structure est conçue pour servir de garde-fou pour notre profil de risque, tout en optimisant le rendement ajusté en fonction du risque sans compromettre notre capacité à respecter nos engagements.

Le cadre de gestion du risque comprend cinq composantes interreliées : la taxonomie du risque, l'appétit pour le risque, la gouvernance du risque, le processus de gestion du risque et la culture du risque.

Taxonomie du risque

Manuvie est exposée à une vaste gamme de risques en raison de ses activités. La taxonomie du risque classe et définit ces risques potentiellement importants. Elle crée un langage commun en matière de risque et fournit une assurance raisonnable que les risques sont compris et gérés de façon uniforme.

Les risques compris dans la taxonomie du risque sont classés d'une manière mutuellement exclusive et collectivement exhaustive, d'abord dans cinq catégories générales (désignées collectivement les « principaux risques») : risque stratégique, risque de marché et d'illiquidité, risque de crédit et de placement, risque de produit et d'assurance, et risque opérationnel. Les principaux risques sont par la suite subdivisés en sous-catégories en ayant recours à des niveaux accrus de granularité, au besoin. Les rubriques du rapport de gestion qui suivent décrivent les stratégies de gestion du risque et les facteurs de risque pour chacun des principaux risques. Des risques supplémentaires dont nous ignorons actuellement l'existence, ou qui sont négligeables, pourraient avoir une incidence négative sur nos activités, nos résultats et notre situation financière dans l'avenir. Si l'un ou l'autre de ces risques se matérialisait, le cours de nos titres, y compris nos actions ordinaires, nos actions privilégiées et nos titres de créance, pourrait fléchir et les investisseurs pourraient perdre une partie ou la totalité de leur placement.

La taxonomie du risque est une composante clé du cadre de gestion du risque, à l'appui de toutes les autres composantes. Elle sert de base pour l'orientation des politiques et des comités (gouvernance du risque), permet de repérer les risques (processus de gestion du risque), fournit une assurance raisonnable que des énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque ainsi que des limites de risque ont été définis pour les risques importants (appétit pour le risque), et précise qui est responsable de la gestion de chaque risque (culture du risque).

Appétit pour le risque

Le cadre de l'appétit pour le risque guide la prise de décisions en établissant notre appétit pour le risque, soit le niveau global de risque que nous sommes prêts à accepter pour mener à bien nos priorités stratégiques, ainsi que le niveau des risques additionnels que nous pouvons tolérer avant d'atteindre les limites de risques établies par le comité de gestion des risques du conseil d'administration (le « conseil ») de la SFM.

Le cadre de l'appétit pour le risque permet d'avoir une vision équilibrée du risque et du rendement qui fait la promotion d'une croissance durable et de la résilience, soutient la prise de décisions éclairées et favorise la création d'une culture du risque prudente. Le cadre de l'appétit pour le risque fait partie intégrante des analyses et du processus décisionnel des membres du conseil et de la direction. Ces derniers reçoivent régulièrement des rapports sur l'efficacité et la conformité du cadre de l'appétit pour le risque, y compris des comparaisons des résultats réels par rapport aux mesures établies par le cadre de l'appétit pour le risque, et sont avisés de tout dépassement des limites et des plans d'action connexes mis en place. Les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque sont conçus pour fournir des garde-fous à notre appétit pour le risque, notamment pour les risques détectés. Les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque, notamment pour nos principaux risques, peuvent être présentés sommairement comme suit :

- **Risque stratégique** – Manuvie accepte un risque total qui procure un très haut degré de confiance dans le respect des obligations envers les parties prenantes tout en ciblant un rendement global attribuable aux actionnaires qui soit approprié au fil du temps.
- **Risque de marché et d'illiquidité** – Les risques de marché sont acceptables lorsqu'ils sont gérés à l'intérieur de limites et de tolérances au risque précises.
- **Risque de crédit et de placement** – Manuvie estime qu'un portefeuille diversifié réduit le risque global et améliore les rendements; elle accepte donc les risques de crédit et de placement qui respectent les limites appropriées.
- **Risque de produit et d'assurance** – Manuvie recherche le risque d'assurance lié aux produits qui procure de la valeur aux clients et aux actionnaires lorsque nous avons les compétences nécessaires pour l'évaluer et en faire le suivi, et pour lequel nous recevons une rémunération appropriée.

- **Risque opérationnel** – Manuvie accepte que les risques opérationnels fassent partie intégrante de ses activités et qu'ils soient gérés en mettant en œuvre les contrôles appropriés fournissant l'assurance raisonnable que nos risques sont gérés à l'intérieur de nos limites de risque et tolérances au risque. La direction protégera ses activités et les activités de ses clients à l'aide de mesures de réduction du risque opérationnel rentables.

Gouvernance du risque

La gouvernance du risque vise à offrir une approche hiérarchique organisée en matière de surveillance de la gestion du risque. Elle est articulée autour de politiques et mise en œuvre au moyen d'un modèle d'exploitation à trois lignes de défense soutenu par la structure du comité de gestion des risques. Les exigences, les limites et les décisions sont communiquées par la direction aux échelons inférieurs (approche descendante), alors que les problèmes, les signalements et les rapports sont communiqués des échelons inférieurs vers le haut (approche ascendante).

Structure du comité de gestion des risques

Le conseil régit la surveillance de la gestion du risque et est appuyé par le comité de gestion des risques du conseil.
La direction est responsable de diriger les activités de la Société conformément au pouvoir qui lui est conféré par le conseil et le comité de gestion des risques du conseil, et de mettre en œuvre leurs décisions, en conformité aux lois et règlements applicables.

La direction a mis sur pied un comité directeur de gestion du risque, qui gère de façon stratégique notre profil de risque global et définit notre appétit pour le risque et notre culture du risque.

Le comité directeur de gestion du risque est soutenu par les comités de surveillance du risque, y compris le comité du crédit, le comité de surveillance du risque de produit, le comité mondial de l'appariement de l'actif et du passif, le comité du risque opérationnel, le comité de surveillance du risque de réassurance et le comité des perspectives en matière de capital.

Des comités de gestion des risques pour chaque secteur ont également été mis sur pied, chacun d'eux ayant un mandat similaire à celui du comité directeur de gestion du risque et mettant l'accent sur le secteur applicable (Asie, Canada, États-Unis et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde). Tous les comités de gestion des risques pour chaque secteur et chaque fonction surveillent les risques auxquels nous sommes exposés et sont dirigés par des présidents indépendants. Ces comités peuvent en outre déléguer des activités de surveillance à divers sous-comités.

Modèle d'exploitation à trois lignes de défense

La direction a élaboré un modèle d'exploitation au moyen duquel les tâches sont séparées entre la prise de risques, la surveillance des risques et la fourniture indépendante d'assurance :

La première ligne comprend le chef de la direction, les directeurs généraux des secteurs et des secteurs opérationnels (« direction de l'entreprise »), les chefs des fonctions du Groupe (« fonctions du Groupe ») et leurs équipes respectives. La direction de l'entreprise et les fonctions du Groupe sont responsables du maintien d'un environnement de contrôle efficace, de la gestion du risque découlant des activités quotidiennes et de la surveillance de la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise. Ils ont la responsabilité de définir, d'évaluer, de gérer et de communiquer les risques auxquels ils sont exposés et d'en faire le suivi, et de documenter suffisamment ces activités.

La deuxième ligne comprend les fonctions de surveillance, qui réalisent des évaluations objectives pour le compte du conseil et du comité de gestion des risques du conseil. Ces fonctions sont composées du chef de la gestion du risque qui dirige la fonction de gestion du risque du Groupe (« GRG »), du chef mondial de la conformité qui dirige la fonction de conformité mondiale, et de l'actuaire en chef qui dirige la fonction actuarielle. Collectivement, ces fonctions de surveillance conçoivent et mettent en œuvre des politiques et des procédures afin de définir, d'évaluer et de communiquer ces risques de façon indépendante et d'en faire le suivi. Elles ont la responsabilité de surveiller et de remettre en question de façon objective l'efficacité de la gestion du risque et des contrôles internes de la première ligne, de déterminer si les opérations, les résultats et l'exposition aux risques sont conformes à l'appétit pour le risque, et de documenter suffisamment leurs évaluations objectives et leur surveillance de la deuxième ligne.

La troisième ligne comprend l'auditeur en chef et l'équipe Audit et Services-conseils qui fournit de façon indépendante une assurance au conseil et à la direction à l'égard de l'efficacité des contrôles internes, de la gestion du risque et des processus de gouvernance.

Processus de gestion du risque

Dans le cadre du processus de gestion du risque, la première ligne gère le risque conformément au cadre de l'appétit pour le risque et des limites de risque, et la deuxième ligne surveille la gestion du risque et procède à une remise en question objective. Ce processus requiert de la première ligne et de la deuxième ligne qu'elles définissent, évaluent et communiquent de façon indépendante l'information sur notre profil de risque actuel et notre profil de risque dans des conditions de crise au niveau tant des secteurs que de l'entreprise et qu'elles en fassent le suivi, au moyen de contrôles et de la documentation appropriés.

Définition des risques

La définition des risques est la première étape du processus de gestion du risque. Compte tenu de l'évolution constante de l'environnement d'exploitation, la définition du risque est un processus continu mis en œuvre au moyen d'une approche fondée sur le risque qui tient compte de l'importance de l'exposition au risque, de la probabilité qu'un risque se concrétise et de l'incidence de ce dernier.

Les risques liés aux plans stratégiques et d'affaires de la Société sont définis et évalués au moins chaque année conformément à l'appétit pour le risque.

La définition du risque fait la distinction entre la définition des événements de risque, leurs inducteurs et leurs incidences. De nombreux inducteurs différents peuvent entraîner la survenance du même événement de risque ou y contribuer. En revanche, un événement de risque peut avoir différentes incidences. La compréhension de la différence entre les inducteurs, les événements de risque et leurs incidences permet d'améliorer l'efficacité de l'environnement de contrôle.

Évaluation du risque

L'évaluation du risque nécessite une compréhension approfondie de la probabilité qu'un événement de risque se produise ainsi que des incidences possibles qu'il pourrait avoir. L'évaluation du risque doit être à jour, réalisée en temps opportun et suffisamment détaillée et de qualité pour appuyer la prise de décisions. Elle peut tirer parti d'approches quantitatives autant que de perspectives qualitatives. À l'échelle de la Société, de multiples approches sont utilisées pour évaluer le risque global.

Gestion du risque

Les risques sont gérés efficacement lorsqu'ils sont maintenus dans des limites acceptables. La première ligne élabore des processus et des contrôles pour gérer les risques découlant de ses activités conformément à l'appétit pour le risque tel qu'il a été défini, y compris des techniques d'évitement du risque, d'acceptation du risque, d'atténuation du risque et de transfert du risque. La deuxième ligne a des responsabilités de surveillance de façon indépendante et de remise en question objective.

Suivi des risques

Notre exposition au risque change au fil du temps. Nous faisons le suivi de l'exposition au risque sur une base continue et prenons les mesures appropriées pour que cette exposition soit conforme à notre appétit pour le risque. De temps à autre, l'exposition au risque peut dépasser le seuil de tolérance de notre appétit pour le risque. Dans de telles circonstances, nous prenons des mesures pour atténuer davantage le risque ou le transférer, afin d'éviter de dépasser nos limites de risque.

Présentation de l'information sur le risque

L'information sur le risque que la Société présente est exacte, exhaustive et opportune et d'une qualité, d'une clarté et d'une granularité suffisantes pour que la Société puisse s'appuyer sur cette information pour prendre des décisions.

Culture du risque

La Société s'engage à respecter un ensemble de valeurs partagées qui témoignent de sa culture, influencent son comportement et les mesures et les décisions qu'elle prend et l'aident à définir la façon dont nous collaborons. Se reporter à la rubrique « Stratégie d'entreprise » qui précède pour plus d'information sur nos valeurs.

La culture du risque est une sous-composante de la culture de la Société. Elle reflète les normes de conduite, les actions posées et les décisions prises en relation avec la sensibilisation au risque, la prise de risques et la surveillance du risque. Une culture du risque saine permet de réaliser l'équilibre entre le risque et le rendement conformément à l'appétit pour le risque et au cadre de gestion du risque. Elle souligne l'importance de maintenir un environnement de contrôle efficace. Elle permet de détecter rapidement les dépassements des limites, les violations des politiques et les incidents opérationnels et d'y remédier et d'en faire le suivi pour comprendre les causes profondes, améliorer les contrôles de prévention et de détection et prendre les mesures disciplinaires appropriées, au besoin.

Conformément aux attentes des organismes de réglementation et aux normes internationales, nous croyons que la combinaison de la gouvernance du risque, de l'appétit pour le risque et de programmes de rémunération harmonisés permet de jeter les assises d'une culture du risque saine, y compris les éléments clés du ton donné par la direction, de la responsabilité, de la communication et de la remise en question, ainsi que de la rémunération et des mesures incitatives.

- Le **ton donné par la direction** est défini par les membres du conseil et de la direction au moyen de communications efficaces et par leur comportement, les actions qu'ils posent et les décisions qu'ils prennent.
- La **responsabilité** de la première ligne est clairement définie pour permettre de comprendre et de gérer le risque conformément au cadre de l'appétit pour le risque, qui est renforcé par la gouvernance du risque dans le cadre du processus de gestion du risque.

- Un environnement de **communication ouverte et de remise en question efficace** a été mis en place dans lequel les processus décisionnels permettent d'adopter divers points de vue, de faire preuve d'un sens critique positif et d'engagement constructif, favorisant ainsi la détection et la résolution des problèmes et leur signalement à un échelon supérieur.
- La **rémunération et les mesures incitatives** favorisent la prise de risques appropriés et sont conçues pour récompenser les comportements, les actions et les décisions qui sont conformes au cadre de gestion du risque.

Nous favorisons une culture du risque saine qui fait la promotion de l'intégrité et de la sensibilisation au risque. Nous réalisons l'équilibre entre le niveau de risque et nos obligations envers nos parties prenantes. Nous récompensons les comportements, les actions et les décisions qui permettent d'enregistrer un rendement uniforme et durable à long terme. Nos valeurs appuient la culture du risque en créant un environnement dans lequel nous pouvons communiquer ouvertement, soulever des questions de façon proactive et prendre des responsabilités et des décisions conformes au cadre de gestion du risque.

Profil de risque et tests de simulation de crise

Les tests de simulation de crise réalisés régulièrement et en temps opportun, y compris les tests de la sensibilité et les tests fondés sur des scénarios, sont conçus pour faciliter la définition et l'évaluation du risque, de façon à contribuer à l'élaboration de plans d'atténuation du risque et de contrôles. Les tests de simulation de crise soutiennent la prise de décisions stratégiques et permettent d'évaluer l'incidence d'événements graves, mais plausibles sur notre profil de risque. Sous réserve du test de simulation précis, les tests de simulation de crise permettent d'améliorer ce qui suit :

- L'évaluation des incidences sur le résultat et le capital;
- L'évaluation du profil de liquidités de la Société;
- La détermination des vulnérabilités potentielles du portefeuille;
- L'établissement des ratios cibles de fonds propres internes de la Société;
- La validation des plans d'urgence.

La Société réalise régulièrement différents tests de simulation de crise. La deuxième ligne établit périodiquement les paramètres des tests de simulation de crise en collaboration avec la première ligne pour déterminer les définitions des scénarios et les hypothèses appropriées. Des tests de simulation de crise ponctuels sont souvent élaborés en réponse à l'évolution de l'environnement ou pour aider la direction, le comité de gestion des risques du conseil et le conseil à prendre des décisions. Dans le cas de l'exposition aux risques importants, des tests de simulation de crise sont réalisés au moins chaque année.

Risque stratégique

Le risque stratégique désigne le risque de perte découlant d'une incapacité de planifier ou de mettre en application adéquatement une stratégie d'entreprise appropriée susceptible de nous permettre d'être concurrentiels sur les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, ou de nous adapter aux changements dans les contextes commercial, politique ou réglementaire.

Nous rivalisons avec d'autres sociétés offrant ou non des produits d'assurance pour attirer des clients. La fidélisation des clients, tout comme l'accès aux distributeurs, est essentielle au succès de la Société et dépend de bien des facteurs, dont les pratiques liées à la distribution et la réglementation, la qualité du service, y compris les capacités numériques, le rendement des placements et nos notes de solidité financière et notre réputation. Notre capacité à livrer efficacement concurrence dépend grandement de notre rapidité à réagir et à nous adapter à l'évolution du contexte externe tout en continuant à stimuler de manière proactive l'innovation.

Stratégie de gestion du risque stratégique

Le conseil d'administration approuve la stratégie globale de la Société, et le chef de la direction et l'équipe de direction établissent les stratégies commerciales et en supervisent l'exécution. Il leur incombe ensuite de comprendre et de gérer les risques inhérents à ces stratégies. Leur travail repose sur plusieurs processus :

- Planification stratégique en matière d'affaires, de risques et de fonds propres examinée par le conseil, l'équipe de direction et le comité directeur de gestion du risque
- Examens de la performance et des risques de toutes les activités principales avec le chef de la direction et examens avec le conseil
- Répartition des fonds propres fondés sur le risque visant à favoriser un cadre décisionnel cohérent dans l'ensemble de l'entreprise
- Examen et approbation des acquisitions et désinvestissements importants par le chef de la direction et le comité des transactions et, s'il y a lieu, le conseil

Risque lié à la réputation

Notre réputation constitue l'un de nos plus précieux atouts. Nos principes de gestion du risque nous incitent à protéger notre réputation et notre marque. Notre cadre de l'appétit pour le risque renforce cette attente, faisant de l'incidence sur la réputation un point central à prendre en considération dans la définition de l'appétit pour le risque.

Le risque lié à la réputation est le risque que la réputation de la Société soit entachée par de la publicité défavorable à l'égard de problèmes réels ou perçus, découlant des pratiques d'affaires de la Société ou de ses représentants susceptibles de causer des dommages à la valeur de l'entreprise.

Le risque lié à la réputation peut découler de facteurs internes et externes. En raison de la nature transversale du risque lié à la réputation, notamment du fait d'un facteur de risque occasionnel, d'un événement de risque ou de l'incidence d'autres risques, ce risque ne peut être compris et géré isolément. Les processus et pratiques de définition, d'évaluation et de suivi du risque lié à la réputation comprennent ce qui suit :

- Les activités de l'entreprise et les décisions de la direction;
- La gouvernance et les processus d'atténuation et de contrôle, y compris le cadre de gestion de crises, les tests de simulation de crise et les tests fondés sur des scénarios, et le processus de suivi de l'évolution du risque;
- L'analyse de l'incidence de l'évolution de la société, des médias sociaux et des facteurs politiques et réglementaires;
- Les modifications apportées régulièrement au Code de déontologie et d'éthique pour qu'elles soient passées en revue et approuvées, ainsi que la communication des conflits d'intérêts par les employés et les administrateurs;
- L'inclusion du Code de déontologie et d'éthique et des analyses explicites de la réputation de la Société à titre d'actif de valeur dans les documents de formation.

Cadre de gestion des risques liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance

Des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») pourraient avoir une incidence sur nos placements, la souscription de nos produits et nos activités, ce qui pourrait donner lieu à des risques financiers, opérationnels ou juridiques néfastes ou à des risques d'atteinte à la réputation ou de perte de valeur de la marque de Manuvie en raison de nos actions réelles ou perçues ou de notre inaction au chapitre des enjeux ESG.

Le comité de gouvernance et des candidatures du conseil supervise le cadre de gestion des risques liés aux enjeux ESG de Manuvie, y compris la stratégie climatique et la communication de l'information sur les changements climatiques**.** Les questions pertinentes relatives aux enjeux ESG sont communiquées régulièrement à ce comité, notamment les progrès réalisés relativement aux engagements décrits dans le plan d'initiatives climatiques de Manuvie. Chaque membre de ce comité participe également tous les deux ans à au moins une formation sur les enjeux ESG donnée en externe. La surveillance par le comité complète celle exercée par le conseil exécutif en matière de développement durable de Manuvie, composé du chef de la direction, de la chef du développement durable, du chef de la gestion des risques et d'autres membres de l'équipe de la haute direction. Dans le cadre de son mandat, le conseil exécutif en matière de développement durable est responsable d'orienter l'élaboration et la mise en œuvre de notre stratégie climatique, notamment les activités de gestion du risque lié au climat. Ce conseil se réunit chaque mois et est appuyé par le centre d'expertise sur la durabilité, composé des responsables des diverses fonctions et des secteurs d'activité qui sont chargés d'intégrer le développement durable à nos pratiques d'affaires. Les groupes de travail sur le changement climatique de Manuvie, des équipes interfonctionnelles, sont responsables de la mise en œuvre du plan d'initiatives climatiques et gèrent la performance liée au climat et la présentation d'informations sur ces questions. En outre, notre Comité exécutif mondial sur la diversité, l'équité et l'inclusion (« DEI »), qui comprend des membres de l'équipe de haute direction et est présidé par le chef de la direction, se réunit chaque trimestre afin d'orienter, de soutenir et de faciliter la mise en œuvre de notre stratégie DEI, favoriser une pensée d'innovante au sujet des défis et des possibilités en matière de DEI, et favoriser et renforcer la reddition de compte sur la DEI à l'échelle de l'organisation.

Stratégie de gestion du risque lié au climat

Conformément à la norme IFRS S2, *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques* (« IFRS S2 »), du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (International Sustainability Standards Board ou « ISSB »), qui s'appuie sur le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, Manuvie définit le risque lié au climat comme l'incidence défavorable possible des changements climatiques, qui peut être occasionnée soit directement (p. ex. en raison d'une perte financière) soit indirectement (p. ex. en raison de l'atteinte à la réputation), découlant des répercussions physiques des changements climatiques ou du passage à une économie à faible émission de carbone.

Les incidences des changements climatiques peuvent se manifester de diverses façons et se répercuter sur nos principaux risques, y compris le risque stratégique, le risque de marché et d'illiquidité, le risque de crédit et de placement, le risque de produit et le risque opérationnel, ainsi que sur le risque juridique et le risque lié à la réputation. Nous considérons le climat comme un facteur transversal de nos principaux risques actuels. L'incapacité de se préparer adéquatement à faire face aux incidences potentielles des changements climatiques peut avoir des répercussions défavorables sur notre bilan ou notre capacité d'exercer nos activités.

En réponse, nous avons amélioré l'intégration des facteurs de risque liés au climat à notre cadre de gestion du risque dans le but d'assurer qu'elles soient gérées d'une manière conforme à notre approche de gestion du risque. Notre politique de gestion du risque environnemental et nos autres politiques et normes pertinentes sont utilisées pour guider les activités de définition et d'évaluation du risque lié au climat de l'entreprise. La GRG continue d'améliorer les pratiques de gestion du risque pour qu'elles prennent en compte les incidences potentielles du risque lié au climat, y compris dans nos processus de prise de décisions en matière de placements, de contrôle préalable pour la souscription des produits d'assurance vie et d'évaluation des risques et contrôles opérationnels.

Pour plus de renseignements sur les risques stratégiques liés aux engagements de Manuvie en matière de développement durable, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque stratégique – Nous pourrions ne pas être en mesure de respecter nos engagements en matière de développement durable, et nos engagements pourraient ne pas être à la hauteur des attentes des parties prenantes ou des organismes de réglementation ». Se reporter à notre Plan de mise en œuvre de l'action climatique pour un aperçu de notre approche adoptée pour la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et des stratégies de

gestion du risque connexes. Se reporter également à notre Rapport ESG annuel, publié au deuxième trimestre de chaque exercice, pour des informations sur notre conformité aux exigences énoncées dans la ligne directrice B-15, *Gestion des risques climatiques*, du BSIF, y compris sur nos pratiques de gouvernance et de gestion des risques climatiques ainsi que sur notre performance au chapitre des enjeux ESG.

Facteurs de risque stratégique

Nous pourrions ne pas réussir à exécuter nos stratégies d'affaires ou ces stratégies pourraient ne pas nous permettre de réaliser nos objectifs.

- L'environnement mondial a une incidence importante sur nos plans financiers et notre capacité à mettre en œuvre notre stratégie d'affaires.
- Notre stratégie d'affaires et les plans financiers qui y sont liés sont élaborés en tenant compte des prévisions de croissance économique. La croissance économique actuelle peut être largement touchée par l'environnement macroéconomique et peut s'écarter sensiblement des prévisions, ce qui influerait sur nos résultats financiers et notre capacité à mettre en œuvre la stratégie d'affaires.
- Les activités dans les nouveaux marchés pourraient générer de faibles marges ou se révéler non rentables, et l'expansion de nos activités dans les marchés existants pourrait être touchée par la conjoncture de l'économie et des marchés locaux.
- Les changements dans l'environnement mondial peuvent également avoir une incidence importante sur les marchés financiers, y compris les variations des taux d'intérêt, les écarts de taux des actifs à revenu fixe et les rendements des placements dans des actions cotées et des actifs alternatifs à long terme. Notre plan financier, qui comprend les projections du résultat, du bilan et des fonds propres, est fondé sur certaines hypothèses relativement aux taux d'intérêt et aux écarts futurs des actifs à revenu fixe et aux rendements futurs de nos actions cotées et actifs alternatifs à long terme. Les résultats réels sont très variables et peuvent s'écarter sensiblement de nos hypothèses, ce qui influerait sur nos résultats financiers. Notamment, pour en savoir plus sur les variations des taux d'intérêt, se reporter au facteur de risque « Les variations prolongées des taux d'intérêt du marché pourraient avoir une incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires et nos ratios de fonds propres ».
- Les tendances en matière de dépenses et d'épargne de nos clients peuvent évoluer et avoir une incidence sur les produits et services que nous offrons à notre clientèle.
- Le comportement des clients et l'émergence de réclamations au titre de nos passifs peuvent évoluer. Par exemple, une période prolongée de faiblesse économique dans certains marchés pourrait avoir une incidence défavorable sur les comportements des titulaires de contrats (tels qu'un nombre accru de retraits et de déchéances, une baisse des primes et dépôts et un taux de maintien en vigueur des contrats moins élevé que prévu), accroître les dépenses et les coûts de financement, et avoir d'autres conséquences néfastes découlant de l'incertitude persistante dans notre environnement d'exploitation, comme il est indiqué à la rubrique « Facteurs de risque de marché et d'illiquidité ».
- L'intensification des tensions géopolitiques et l'accroissement du risque politique à l'intérieur ou à l'extérieur des pays dans lesquels nous exerçons nos activités peuvent déclencher des changements dans l'environnement mondial, l'ensemble de l'environnement réglementaire et le comportement des consommateurs qui pourraient avoir diverses répercussions à l'échelle de notre entreprise. Par exemple, les sanctions économiques imposées à l'encontre de certains pays pourraient avoir une incidence défavorable sur notre capacité d'atteindre des objectifs d'affaires précis. Les conflits militaires pourraient donner lieu à des perturbations financières et économiques dans l'ensemble des marchés des capitaux, des chaînes d'approvisionnement ou des marchés des produits de base à l'échelle mondiale. Se reporter également à la rubrique « Facteurs de risque opérationnel – Nos activités sont exposées à des risques politiques, juridiques, opérationnels et autres qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ces activités ou sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière ».

Une publicité négative, des poursuites ou des mesures réglementaires découlant de nos pratiques commerciales ou de gestes posés par nos employés, nos représentants ou nos partenaires d'affaires pourraient ternir notre image de marque et nuire à la valeur de notre Société ou entraîner des pertes.

- La réputation de Manuvie constitue l'un de ses plus précieux atouts. Une atteinte à la réputation d'une société est souvent une conséquence de l'échec des contrôles relatifs aux risques. La réputation de Manuvie pourrait également être ternie par les gestes posés par des tiers avec qui nous faisons affaire. Nos représentants comprennent des maisons de courtage affiliées, des agents, des grossistes et des distributeurs indépendants, comme des courtiers et des banques, qui offrent des services et font des déclarations auxquels se fient nos clients. Nos partenaires d'affaires incluent, entre autres, des coentreprises partenaires et des tiers à qui nous impartissons certaines fonctions et sur qui nous comptons pour remplir diverses obligations.
- Le défaut, par l'un de ces représentants ou partenaires d'affaires, d'assumer convenablement ses responsabilités ou de surveiller ses propres risques pourrait avoir une incidence sur notre réputation et sur nos activités. Bien que nous nous efforcions de maintenir des politiques et des procédures adéquates en matière de gestion des risques internes et de nous protéger contre les défaillances, des événements faisant intervenir nos représentants ou nos partenaires d'affaires pourraient se produire qui pourraient faire en sorte que nous perdions des clients ou que nos représentants, nos partenaires d'affaires ou nous-mêmes subissions des sanctions réglementaires ou légales, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre réputation, nos activités et nos résultats d'exploitation. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation

gouvernementale » de la notice annuelle de la SFM datée du 19 février 2025 et à la note 18 des états financiers consolidés annuels de 2024.

Nos activités sont fortement réglementées et des changements apportés à la réglementation ou aux lois, ou à leur interprétation ou leur application, pourraient réduire notre rentabilité et limiter notre croissance.

- Nos activités sont assujetties à un vaste éventail de lois d'assurance et autres lois et règlements, y compris en ce qui a trait aux crimes financiers (y compris, sans s'y limiter, des sanctions pour blanchiment d'argent, des sanctions pour fraude et des sanctions économiques ou commerciales), à la confidentialité, à la conduite des marchés, à la protection des consommateurs, à la conduite des affaires, à l'exigence de prudence et à d'autres exigences non financières applicables en général. Les législateurs, les organismes de réglementation et les autorités d'autoréglementation ou gouvernementales au Canada, aux États-Unis, en Asie et dans d'autres territoires réexaminent régulièrement les lois, les règlements, les règles et les normes existants qui s'appliquent aux sociétés d'assurance, aux conseillers en placement, aux courtiers en valeurs mobilières ainsi qu'à leurs produits. Le respect des lois et des règlements applicables demande beaucoup de temps et nécessite la mobilisation de nombreux employés. Des changements à ces lois et à ces règlements, ou dans leur interprétation ou application, pourraient entraîner une augmentation considérable de nos coûts de conformité directs et indirects et des autres dépenses liées à l'exercice de nos activités, et avoir ainsi une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- Toute modification apportée à l'avenir aux exigences de fonds réglementaires et aux méthodes actuarielles et comptables, y compris les modifications ayant un effet rétroactif, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée, les résultats d'exploitation et les fonds propres réglementaires de la Société, tant au moment de la transition que par la suite. De plus, ces modifications pourraient avoir une incidence négative importante sur la position de la Société par rapport à celle d'autres institutions financières canadiennes et internationales avec lesquelles elle rivalise pour attirer des clients et obtenir des capitaux.
- Au Canada, la SFM et sa principale filiale en exploitation, Manufacturers, sont régies par la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) (« LSA »). La LSA est administrée par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») qui supervise les activités de la Société. Manufacturers est également assujettie à la réglementation et à la supervision prévues en vertu des lois sur l'assurance de chaque province et territoire du Canada. La surveillance réglementaire est dévolue à divers organismes gouvernementaux investis d'un pouvoir administratif étendu en ce qui concerne, entre autres, le versement de dividendes, l'adéquation des fonds propres et les exigences de fonds propres fondés sur le risque, les exigences d'évaluation de l'actif et des provisions, les placements autorisés ainsi que la vente et la commercialisation de contrats d'assurance. Le mandat du BSIF a été élargi pour lui permettre de superviser les institutions afin de déterminer si elles disposent de politiques et de procédures adéquates pour se protéger contre les menaces à leur intégrité et à leur sécurité, notamment l'ingérence étrangère. En général, le BSIF a davantage mis l'accent sur une réglementation axée sur la supervision des autres risques non financiers, y compris le risque lié à la conduite, le risque lié aux tiers, la cybersécurité et la résilience opérationnelle, ce qui a donné lieu à une nouvelle réglementation ou à des modifications à la réglementation existante. Cet accent mis par la réglementation sur la protection des titulaires de contrat et des bénéficiaires ainsi que sur la stabilité du système financier canadien, plutôt que sur les investisseurs, pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur pour les actionnaires.
- Quelques exemples récents des modifications à la réglementation et aux normes professionnelles, qui pourraient avoir une incidence sur notre résultat net attribué aux actionnaires ou sur notre situation de fonds propres, sont présentés ci-après.
  - Un nouveau cadre du TSAV servant à déterminer les exigences de fonds propres pour les assureurs vie proposant des polices de garanties de fonds distincts est entré en vigueur le 1er janvier 2025. Le nouveau cadre comprend des ajustements au calcul des fonds propres disponibles, des ajustements au coussin de solvabilité de base et l'inclusion de mesures transitoires. Nous continuons de respecter les exigences du BSIF, et nos fonds propres dépassent les attentes des organismes de réglementation.
  - L'Association internationale des contrôleurs d'assurance (« AICA ») a annoncé l'adoption d'une nouvelle norme mondiale en matière de fonds propres pour le secteur de l'assurance (« ICS ») dans le cadre de sa conférence annuelle de décembre 2024. Le TSAV continue d'offrir une mesure appropriée fondée sur le risque des fonds propres des groupes au Canada, et nous ne prévoyons pas que l'adoption de l'ICS par l'AICA aura quelque incidence que ce soit.
  - La National Association of Insurance Commissioners (« NAIC ») continue de passer en revue et de réviser les méthodes relatives aux provisions et aux fonds propres, de même que le cadre de gestion du risque global tel qu'il est nécessaire pour garder le rythme dans un contexte en pleine évolution. Cette revue aura une incidence sur les sociétés d'assurance vie américaines, dont John Hancock, et pourrait entraîner une hausse des exigences en matière de provisionnement ou de fonds propres, ou les deux, pour nos activités aux États-Unis. En outre, en décembre 2020, la NAIC a adopté un outil de calcul des fonds propres pour les groupes et les modifications apportées à la loi de la NAIC intitulée *Insurance Holding Company System Regulatory Act* qui exemptent certaines sociétés de portefeuille d'assurance, y compris John Hancock et Manuvie, du respect des exigences liées au calcul des fonds propres pour les groupes. Au Michigan, l'État pilote pour la mise en œuvre de la réglementation de la NAIC par John Hancock, le Insurance Code du Michigan a récemment été modifié pour qu'il tienne compte du langage du modèle de calcul des fonds propres pour les groupes de la NAIC, et le Department of Insurance and Financial Services (« DIFS ») du Michigan a promulgué les règles de mise en œuvre. À titre d'organisme de supervision de l'ensemble des groupes au Canada, le BSIF collabore avec la NAIC afin d'assurer la reconnaissance mutuelle et le traitement équitable du processus de supervision et du cadre de réglementation des groupes au Canada. La reconnaissance mutuelle permettra d'éviter une surveillance redondante des groupes au niveau de John Hancock par les organismes de

réglementation américains, et Manuvie et John Hancock jouent un rôle de premier plan pour veiller à ce que le processus de la NAIC puisse s'adapter à un processus que le BSIF pourrait et voudrait entreprendre. À l'automne 2024, le groupe de travail de la NAIC sur la reconnaissance mutuelle des organismes de réglementation (*Mutual Recognition of Jurisdictions (E) Working Group*) et le comité sur la situation financière (*Financial Codition (E) Committee*) ont effectué leur revue et ont recommandé que le BSIF (Canada) soit désigné à titre d'organisme ayant l'autorité « de reconnaître et d'accepter ». Les commissaires de la NAIC ont ensuite adopté la recommandation du comité E le 18 décembre 2024. Par conséquent, nous ne devrions pas avoir d'obligation dans l'avenir de déposer auprès du DIFS du Michigan des demandes d'exemption annuelles liées au calcul des fonds propres pour les groupes.

  - Le recours à la réassurance à forte intensité d'actifs, dans le cadre de laquelle le risque de placement est transféré au réassureur, à l'instar du risque d'assurance, a fait l'objet d'une surveillance accrue par les organismes de réglementation des sociétés d'assurance dans plusieurs territoires. La NAIC envisage adopter des lignes directrices additionnelles sur le recours à la réassurance à forte intensité d'actifs et elle, ou d'autres organismes de réglementation des sociétés d'assurance, pourrait dans l'avenir adopter d'autres règles ou normes. Les nouvelles lignes directrices ou exigences réglementaires pourraient avoir une incidence sur le marché de la réassurance et limiter la disponibilité de la réassurance à forte intensité d'actifs, accroître son coût ou réduire les avantages générés par la réassurance pour la gestion du risque ou des fonds propres d'une manière qui pourrait avoir une incidence considérable sur Manuvie.
  - Les organismes de réglementation des territoires dans lesquels nous exerçons nos activités continuent de réformer leurs normes de fonds propres respectives. Nous continuons de surveiller de près la situation.

- Les organismes de réglementation des institutions financières à l'échelle mondiale adoptent de plus en plus des directives et des règles liées aux changements climatiques et à leurs incidences potentielles sur les sociétés de services financiers. Le BSIF, la SEC et plusieurs organismes de réglementation d'Asie incitent les intervenants du secteur à évaluer les incidences des changements climatiques et à établir des attentes au chapitre de l'élaboration de plans de transition climatique, et à s'assurer notamment de mettre en place des structures de gestion du risque et de gouvernance efficaces pour gérer le risque lié au climat, et ont commencé à publier des lignes directrices et des exigences en matière d'informations à fournir. Parallèlement, les investisseurs, les organismes de réglementation et d'autres parties prenantes s'attendent de plus en plus à ce que les entreprises fournissent des données et des informations comparables utiles pour la prise de décisions à l'égard des risques et possibilités liés au climat, notamment des mesures de la performance, comme les émissions de carbone de portée 1, 2 et 3 d'une organisation. Le respect des obligations d'information des organismes de réglementation est régi par des organisations du secteur privé, lorsqu'il y a convergence entre les référentiels d'information sur la durabilité au sein du secteur. Le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (International Sustainability Standards Board ou « ISSB ») créé par l'IFRS Foundation est l'une de ces organisations et a publié des normes préliminaires qui serviront de base de référence mondiale pour la présentation d'informations en lien avec la durabilité à l'intention des marchés des capitaux.
- Aux États-Unis, les lois étatiques sur l'assurance régissent la plupart des aspects de nos activités, et nos filiales d'assurance américaines sont réglementées par les départements des assurances des États dans lesquels elles sont domiciliées et des États dans lesquels elles sont agréées. Les lois étatiques accordent aux organismes de réglementation en matière d'assurance de vastes pouvoirs administratifs en ce qui concerne, notamment, la délivrance de permis d'exercice de certaines activités à des sociétés et à des agents; le calcul de la valeur des actifs afin d'établir la conformité aux exigences réglementaires; la demande de certaines prestations d'assurance; la réglementation de certains taux de prime; l'examen et l'approbation de la forme des contrats; la réglementation des pratiques commerciales et de réclamation déloyales, notamment au moyen de l'imposition de restrictions en matière de commercialisation et de pratiques liées à la vente, d'ententes de distribution et de paiements incitatifs; la réglementation de la publicité; la protection de la confidentialité; l'établissement des exigences en matière de provisions et de fonds propres prévues par la loi et des normes de solvabilité; la fixation des taux d'intérêt maximaux pour les avances sur contrats et des taux minimaux pour les taux crédités garantis sur les contrats d'assurance vie et les contrats de rente; l'approbation des changements en matière de contrôle apportés aux sociétés d'assurance; la limitation du versement de dividendes et d'autres opérations entre membres du même groupe, et la réglementation des types des montants et de l'évaluation des placements. Toute modification à ces lois et règlements, ou à l'interprétation de ceux-ci par les organismes de réglementation, pourrait avoir une incidence importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- Actuellement, le gouvernement fédéral des États-Unis ne réglemente pas directement le secteur de l'assurance. Cependant, les lois fédérales et les pratiques administratives régissant de nombreux secteurs peuvent avoir une incidence importante et défavorable sur les sociétés d'assurance réglementées. Ces secteurs incluent les services financiers, les valeurs mobilières, les pensions, la confidentialité, la réforme de la responsabilité civile délictuelle et la fiscalité. De plus, en vertu de la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la « loi Dodd-Frank »), le conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis exerce un pouvoir de contrôle sur les établissements financiers non bancaires considérés comme étant d'importance systémique.
- Les associations de protection des assurés au Canada et aux États-Unis ont le droit de facturer les sociétés d'assurance exerçant des activités sur leurs territoires et de prélever des cotisations pour aider à payer les obligations de sociétés d'assurance insolvables à l'égard de titulaires de contrats et de demandeurs. En général, une société d'assurance se voit facturer un montant établi selon sa quote-part des produits d'assurance qui sont souscrits auprès de tous les assureurs dans le territoire pertinent. Comme le montant facturé et le moment de la facturation sont hors de notre contrôle, les obligations qui sont établies à l'heure actuelle relativement à ces passifs éventuels pourraient ne pas être appropriées, en particulier si le nombre d'assureurs insolvables augmente ou si les assureurs insolvables exercent leurs activités dans les mêmes secteurs d'activité et les mêmes territoires que nous.

- Manuvie exerce ses activités dans divers territoires de l'Asie. Celles-ci sont assujetties aux règlements et aux lois de chaque territoire, et la structure et le modèle d'encadrement des assurances diffèrent d'un territoire à l'autre. Nous sommes ravis de constater une plus grande intégration économique et commerciale régionale en Asie, alors que la plupart des territoires sont favorables aux investissements étrangers et que bon nombre d'organismes de réglementation ont une plus grande volonté de comparer la législation et la réglementation nationales aux normes et aux meilleures pratiques internationales. Toutefois, Manuvie doit atténuer et gérer un niveau élevé de complexité et de risque causé par la complexité géopolitique croissante, l'incertitude politique et réglementaire accrue et le resserrement réglementaire dans certains territoires, ce qui peut avoir une incidence défavorable sur la valeur pour les actionnaires.
- Nombre de lois et règlements auxquels nous sommes assujettis visent à protéger les titulaires de contrats, les bénéficiaires, les déposants et les investisseurs qui font appel à nos produits et services, tandis que d'autres précisent les normes et exigences relatives à la gouvernance de nos activités. Le défaut de se conformer aux lois et règlements applicables pourrait entraîner des pénalités ou sanctions financières et porter atteinte à notre réputation.
- Tous les aspects des activités de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde de Manuvie sont assujettis à diverses lois et règlements à l'échelle mondiale. Ces lois et règlements visent principalement à protéger les clients qui obtiennent des services-conseils en placement, les investisseurs dans les fonds enregistrés et non enregistrés et les clients des activités mondiales de régimes de retraite de Manuvie. Les organismes qui régissent les conseillers en placement, les fonds de placement et les produits et services relatifs aux régimes de retraite détiennent des pouvoirs administratifs larges, y compris le pouvoir de limiter ou de restreindre les activités qu'une entité ou une personne réglementée exerce, ou de lui interdire de les exercer si elle ne se conforme pas à ces lois et règlements. Les sanctions pouvant être appliquées en cas de non-conformité comprennent la mise à pied temporaire d'employés, des restrictions visant les activités de certains secteurs d'activité pour des périodes précises, la révocation de l'inscription à titre de conseiller en placement ou autre et la censure et des amendes pour les personnes et Manuvie, ainsi que l'atteinte à notre réputation qui pourrait en résulter.
- De temps à autre, pendant les examens ou les vérifications de Manuvie, les organismes de réglementation peuvent soulever des questions qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre Société. Nous ne pouvons prévoir si ou quand les organismes de réglementation prendront des mesures qui pourraient avoir une incidence sur nos activités. La non-conformité aux exigences réglementaires existantes et à venir pourrait également donner lieu à des sanctions réglementaires et avoir une incidence sur nos relations avec les organismes de réglementation et notre capacité de mettre en œuvre nos stratégies et plans d'affaires. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la notice annuelle de la SFM datée du 19 février 2025 et à la note 18 des états financiers consolidés annuels de 2024. Se reporter également à la rubrique « Facteurs de risque opérationnel – Nos activités sont exposées à des risques politiques, juridiques, opérationnels et autres qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ces activités ou sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière » pour mieux comprendre l'incidence de ce facteur sur nos activités.

Les changements apportés aux Normes internationales d'information financière pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats financiers.

- Les nouvelles normes ou les modifications aux normes existantes pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats financiers et notre situation de fonds propres réglementaires (le cadre de fonds propres réglementaires au Canada utilise les IFRS comme référentiel). De plus, toute non-concordance entre les données économiques sous-jacentes de nos activités et les nouvelles normes comptables pourrait avoir des conséquences négatives imprévues et significatives sur notre modèle d'entreprise, et une incidence sur nos clients, nos actionnaires et notre accès aux marchés financiers.

Des changements aux lois fiscales, aux règlements fiscaux ou à l'interprétation de ceux-ci pourraient rendre certains de nos produits moins intéressants aux yeux des consommateurs ou pourraient augmenter notre impôt sur le revenu des sociétés ou nous obliger à changer la valeur de notre actif et de notre passif d'impôt différé ainsi que nos hypothèses en matière d'impôt incluses dans l'évaluation de nos passifs des contrats d'assurance et de placement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière[1].

- De nombreux produits que la Société vend bénéficient d'une ou de plusieurs formes de traitement fiscal privilégié en vertu du régime d'imposition en vigueur. Par exemple, la Société vend des contrats d'assurance vie qui bénéficient du report ou de la suppression de l'imposition des bénéfices cumulés aux termes du contrat, ainsi que de l'exclusion permanente de certaines prestations de décès pouvant être versées aux bénéficiaires des titulaires de contrats. Nous vendons également des contrats de rente qui permettent aux titulaires de contrats de reporter la constatation du revenu imposable réalisé sur le contrat. D'autres produits que la Société vend, comme certains régimes de soins de santé et de soins dentaires financés par les employeurs, bénéficient d'avantages fiscaux similaires en plus d'autres types d'avantages fiscaux. La Société bénéficie également de certains avantages fiscaux, notamment de l'intérêt exonéré d'impôts, de déductions sur les dividendes reçus, de crédits d'impôt (tels que le crédit pour impôt étranger) et de taux d'imposition ou de règles de mesure du revenu aux fins fiscales favorables.
- Il existe un risque que la promulgation de lois fiscales diminue la portée ou élimine une partie ou la totalité des avantages fiscaux dont la Société ou ses titulaires de contrats, ou ses autres clients, bénéficient actuellement. Cette situation pourrait survenir dans le contexte d'une réduction du déficit ou d'autres réformes fiscales. De tels changements pourraient entraîner une diminution considérable des ventes de nos produits, la déchéance des contrats actuellement détenus ou

[1] Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

l'accroissement substantiel de l'impôt sur le revenu des sociétés, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- De plus, la Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat ou la valeur comptable des actifs ou des passifs d'impôt différé si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité de certains éléments ou si des opérations ou des événements surviennent dans l'avenir, notamment des modifications aux lois fiscales, aux règlements fiscaux ou dans l'interprétation de ceux-ci. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.
- En 2021, 136 des 140 membres du Cadre inclusif de l'Organisation de coopération et de développement économiques / G20 se sont entendus sur une solution reposant sur deux piliers pour résoudre les défis fiscaux liés à l'économie numérique et pour combler le fossé qui existe dans les régimes fiscaux internationaux. Ces piliers comprennent une nouvelle approche d'attribution de certains bénéfices des multinationales entre les juridictions et l'imposition d'un impôt minimum mondial de 15 %. Le 20 juin 2024, le gouvernement du Canada a réitéré son engagement à l'égard de ces réformes fiscales en adoptant la *Loi de l'impôt minimum mondial* (« IMM »). La loi de l'IMM s'applique rétroactivement au Canada pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2023, ce qui a donné lieu à une charge d'IMM de 231 millions de dollars comptabilisée pour l'exercice. Bien que de nombreuses variables contribuent à la détermination de notre passif lié à l'IMM, nous nous attendons généralement à ce que l'IMM accroisse d'environ deux à trois points de pourcentage le taux d'imposition effectif. Par ailleurs, l'adoption subséquente de l'IMM par d'autres pays dans lesquels nous exerçons nos activités est susceptible d'avoir une incidence sur les juridictions fiscales dans lesquelles nous pourrions contracter des passifs liés à l'IMM, mais cette situation ne devrait pas avoir d'incidence sur notre passif lié à l'IMM dans son ensemble étant donné que les impôts locaux plus élevés dans ces juridictions devraient réduire l'IMM que nous devons payer au Canada.
- Le 31 janvier 2025, le gouvernement canadien a annoncé son intention d'augmenter le taux d'inclusion des gains en capital pour le faire passer de 50 % à 66,67 %, à compter du 1er janvier 2026. La plupart des placements de Manuvie ne sont toutefois pas considérés comme des immobilisations, et nous ne prévoyons donc pas qu'ils seront touchés notablement par cette modification fiscale. Dans le cas des placements considérés comme des immobilisations, l'augmentation du taux d'imposition effectif sur les gains en capital entraînerait une légère hausse du passif d'impôt différé sur les placements comportant des gains cumulés.
- La loi américaine intitulée *Inflation Reduction Act of 2022* prévoit un impôt minimum de 15 % sur le résultat présenté dans les états financiers, à compter de 2023. Bon nombre de règlements connexes doivent être finalisés pour clarifier comment l'impôt s'appliquera, mais, à l'heure actuelle, nous ne prévoyons pas que ce nouvel impôt aura une incidence considérable sur notre taux d'impôt effectif selon les IFRS, bien qu'il soit possible que le moment du versement des impôts puisse être devancé.
- Le 27 décembre 2023, le gouvernement des Bermudes a adopté un régime fiscal national sur le revenu des sociétés de 15 % applicable aux grandes multinationales qui entrera en vigueur en 2025. Les Bermudes ont également mis en place un processus de transition visant à intégrer progressivement l'incidence fiscale sur les contribuables touchés sur un certain nombre d'années. L'adoption de cette réforme fiscale n'a aucune incidence immédiate sur Manuvie et l'incidence à plus long terme sur la charge d'impôt sur le résultat de la Société ne devrait pas être importante.

La conjoncture des marchés pourrait avoir une incidence défavorable sur l'accès aux capitaux.

- Les perturbations, l'incertitude ou la volatilité des marchés des capitaux peuvent limiter ou retarder notre accès aux marchés financiers et aux capitaux que nous pouvons mobiliser et dont nous avons besoin pour exercer nos activités, pour satisfaire aux exigences de fonds propres réglementaires ou répondre à nos besoins en matière de refinancement. Dans des conditions extrêmes, nous pourrions être obligés, entre autres, de retarder la mobilisation de capitaux, d'émettre des types de capitaux différents de ceux que nous privilégions dans des conditions normales, d'émettre des titres à plus court terme que nous le souhaiterions ou d'émettre des titres assortis d'un coût du capital peu attrayant, ce qui pourrait faire baisser notre souplesse financière ou notre rentabilité, ou diluer l'avoir des actionnaires, ou les deux.

À titre de société de portefeuille, la SFM dépend de la capacité de ses filiales de lui transférer des fonds afin qu'elle puisse respecter ses obligations et verser des dividendes. Les remises de fonds propres des filiales dépendent des bénéfices des filiales, des exigences et restrictions réglementaires auxquelles elles sont assujetties, et de la conjoncture macroéconomique et du marché.

- La SFM est une société de portefeuille et dépend des versements de dividendes et des paiements d'intérêt de la part de ses filiales d'assurance et autres comme source principale de flux de trésorerie pour respecter ses obligations et verser des dividendes. En conséquence, les flux de trésorerie de la SFM et sa capacité à respecter ses obligations dépendent du résultat de ses filiales et de la distribution de ce résultat et d'autres fonds par ses filiales à la SFM. La quasi-totalité des activités de la SFM est actuellement exercée par l'intermédiaire de ses filiales.
- La capacité des filiales d'assurance de la SFM de verser des dividendes à la SFM dans l'avenir dépendra de leurs résultats, de la conjoncture macroéconomique et du marché et des leurs exigences et restrictions réglementaires respectives, y compris l'adéquation des fonds propres et les exigences de fonds propres, le contrôle des changes et les sanctions économiques ou commerciales.
- Les filiales de la SFM sont assujetties à une vaste gamme de lois et de règlements, notamment en matière d'assurance, qui varient selon le territoire et visent à protéger en premier lieu les titulaires de contrats et les bénéficiaires des territoires plutôt que les investisseurs. Ces filiales sont en général tenues de respecter les normes de solvabilité et de fonds propres imposées par les autorités de réglementation locales et peuvent être soumises à d'autres restrictions réglementaires, qui peuvent, dans leur ensemble, limiter la capacité des filiales de verser des dividendes ou de faire des distributions à la SFM.

- Les modifications éventuelles aux normes en matière de fonds propres réglementaires et aux normes actuarielles et comptables pourraient également restreindre la capacité des filiales d'assurance à verser des dividendes ou à faire des distributions et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la mobilité des capitaux internes. Nous pourrions être tenus de mobiliser des fonds propres additionnels, ce qui pourrait avoir un effet dilutif pour les actionnaires actuels, ou de limiter le volume d'affaires nouvelles que nous souscrivons, ou de prendre des mesures pour répondre aux besoins en fonds propres, mais qui auraient une incidence négative sur nos résultats futurs. De plus, le moment et l'issue de ces initiatives pourraient avoir une incidence négative importante sur notre situation concurrentielle par rapport aux autres institutions financières canadiennes et internationales avec lesquelles nous rivalisons pour attirer des clients et obtenir des capitaux.
- La Société tente de maintenir dans ses filiales réglementées des fonds propres en excédent des fonds propres minimaux requis dans tous les territoires dans lesquels elle exerce des activités. Les exigences de fonds propres minimaux de chaque territoire peuvent être accrues en raison de modifications aux règlements, et nous pourrions décider de conserver des fonds propres additionnels dans nos filiales en exploitation pour des raisons de concurrence, pour financer la croissance prévue des activités ou pour faire face aux changements dans le profil de risque de ces filiales. Ces exigences accrues du niveau des fonds propres pourraient réduire la capacité des sociétés en exploitation à verser des dividendes.
- Le versement de dividendes à la SFM par Manufacturers est assujetti aux restrictions prévues dans la LSA. La LSA interdit la déclaration ou le versement de dividendes sur les actions d'une société d'assurance s'il existe des motifs valables de croire : i) que la société n'a pas de capital suffisant ni de formes de liquidités suffisantes et appropriées; ou ii) que la déclaration ou le versement de dividendes ferait en sorte que la société contreviendrait à un règlement pris en application de la LSA concernant le maintien d'un capital suffisant et de formes de liquidités suffisantes et appropriées, ou à toute ordonnance imposée à la société par le surintendant. Toutes nos sociétés d'assurance vie en exploitation aux États-Unis et en Asie sont des filiales de Manufacturers. Par conséquent, une restriction sur les dividendes versés par Manufacturers empêcherait la SFM de percevoir des dividendes de ses activités aux États-Unis et en Asie.
- Certaines filiales américaines de la SFM sont également assujetties aux lois sur les assurances dans les États du Michigan, de New York et du Massachusetts, soit les territoires où ces filiales sont domiciliées, qui imposent des restrictions d'ordre général sur le versement de dividendes et d'autres distributions en amont par ces filiales à Manufacturers.
- Nos filiales d'assurance d'Asie sont également assujetties à des restrictions dans les territoires dans lesquels elles sont domiciliées, ce qui pourrait avoir une incidence sur leur capacité de verser des dividendes à Manufacturers dans certaines circonstances.

La déclaration et le versement de dividendes et le montant de ces derniers peuvent faire l'objet de changements.

- Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir des dividendes si le conseil d'administration en déclare, sous réserve des droits de priorité des porteurs d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie 1, d'actions de catégorie B (collectivement les « actions privilégiées ») et de toute autre action ayant priorité de rang sur les actions actions ordinaires pour ce qui est du versement des dividendes. La déclaration et le versement des dividendes et leur montant sont à la discrétion du conseil de la SFM et dépendent des résultats d'exploitation, de la situation financière, des besoins de liquidités et des perspectives d'avenir de la Société, compte tenu des restrictions réglementaires et contractuelles quant au versement des dividendes par la SFM et d'autres facteurs que le conseil de la SFM juge pertinents. Bien que la SFM ait déclaré dans le passé des dividendes trimestriels en espèces sur les actions ordinaires, elle n'est pas tenue de le faire et le conseil de la SFM peut réduire, reporter ou supprimer les dividendes sur les actions ordinaires de la SFM dans l'avenir.
- L'information sur les risques susmentionnés à l'égard de la déclaration et du versement de dividendes sur les actions ordinaires s'applique également à la déclaration et au versement de dividendes sur les actions privilégiées, malgré le fait que les actions privilégiées aient un taux de dividendes fixe.
- Se reporter aux rubriques « Réglementation gouvernementale » et « Dividendes » de la notice annuelle de la SFM datée du 19 février 2025, qui contient un résumé des restrictions réglementaires et contractuelles additionnelles concernant la déclaration de dividendes par la SFM.

Les évaluations de notre solidité financière ou nos notes de crédit pourraient être revues à la baisse, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

- Les agences de notation publient des notes sur la solidité financière des sociétés d'assurance vie qui constituent des indicateurs de la capacité d'une société d'assurance de respecter ses obligations envers les titulaires de contrats. Les agences de notation accordent également des notes qui sont des indicateurs de la capacité d'un émetteur de respecter les conditions de ses obligations en temps opportun et qui constituent des facteurs importants pour évaluer le profil de financement général d'une société et sa capacité à avoir accès à du financement externe. Les notes tiennent compte du point de vue de chaque agence de notation, qui peut changer en raison de divers facteurs qui sont hors du contrôle d'une société.
- Les notes constituent des facteurs importants dans l'établissement de la position concurrentielle des sociétés d'assurance, dans le maintien de la confiance du public dans les produits qui sont offerts et dans le calcul du coût du capital. Une révision à la baisse de la note, ou la possibilité d'une telle révision à la baisse, pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités et notre situation financière. Une révision à la baisse des notes, entre autres choses, pourrait notamment entraîner l'augmentation du coût de notre capital et la limitation de notre accès aux marchés financiers et aux marchés des prêts; l'accélération de l'échéance de certains passifs existants; l'ajout de garanties supplémentaires; la modification de modalités ou l'ajout d'obligations financières; la cessation de nos relations d'affaires avec les maisons de courtage, les banques, les agents, les grossistes et les autres distributeurs de nos produits et services; l'augmentation des coûts des opérations de

couverture; une incidence défavorable sur notre capacité de mettre en œuvre nos stratégies de couverture; une augmentation importante du nombre de rachats de la totalité ou d'une partie de la valeur de rachat nette par les titulaires de contrats et de contrats que nous avons émis, une incidence sur notre capacité d'obtenir de la réassurance à des prix raisonnables; l'augmentation importante du nombre de retraits par les titulaires de contrats de la valeur de rachat brute de leurs contrats; et la diminution des nouvelles souscriptions.

Des facteurs concurrentiels pourraient avoir une incidence défavorable sur notre part du marché et notre rentabilité.

- Les secteurs de l'assurance, de la gestion de patrimoine et d'actifs et des services bancaires sont hautement concurrentiels. Nos concurrents incluent d'autres sociétés d'assurance, des maisons de courtage, des conseillers en placement, des gestionnaires d'actifs, des banques et d'autres institutions financières. Les avancées rapides des nouvelles technologies, comme la chaîne de blocs, l'intelligence artificielle (« IA ») (p. ex. l'IA générative) et l'analytique avancée, pourraient permettre à d'autres sociétés non traditionnelles, notamment les géants du domaine de la technologie qui fournissent des produits et des services financiers, de concurrencer directement dans le secteur ou d'offrir des services à nos concurrents visant à améliorer leur proposition de valeur. La croissance rapide et la disponibilité des technologies d'IA et d'IA générative ouvrent la voie à des possibilités considérables de bonifier l'expérience client, d'améliorer la prise de décisions d'affaires, de gérer le risque et de générer des gains d'efficacité opérationnelle. Toutefois, rien ne garantit que le recours aux technologies d'IA et d'IA générative aura l'effet attendu et qu'il permettra de reproduire de façon appropriée ou suffisante certains résultats ou de prédire avec exactitude des événements ou des expositions futurs. Le recours aux technologies d'IA et d'IA générative comporte des défis complexes, y compris celui de trouver un équilibre entre les risques potentiels posés par le développement ou le déploiement des technologies d'IA et la nécessité de les atténuer. De plus, des lois adoptées dans l'avenir pourraient restreindre d'une certaine façon le recours aux modèles ou aux technologies d'IA ou aux données qui alimentent les modèles ou les technologies d'IA, ce qui pourrait avoir une incidence sur notre capacité d'utiliser efficacement ces modèles ou technologies.
- Les perturbations technologiques peuvent faire en sorte que nos concurrents améliorent l'expérience de leurs clients, leur gamme de produits et leurs coûts de fonctionnement. Nos concurrents nous livrent concurrence pour la clientèle, pour l'accès à des réseaux de distribution tels que des courtiers et des agents indépendants, et pour les employés. Dans certains cas, des concurrents peuvent être assujettis à des exigences réglementaires moins lourdes, avoir des charges d'exploitation moins élevées ou avoir la capacité de tolérer des risques plus importants, tout en conservant leurs notes de solidité financière, ce qui leur permet de fixer des prix plus compétitifs ou d'offrir des produits comportant des caractéristiques plus intéressantes. Ces pressions concurrentielles pourraient entraîner une diminution des volumes d'affaires nouvelles et une augmentation des pressions exercées sur les prix de nos produits et services, qui pourraient nuire à notre capacité de maintenir ou d'augmenter notre rentabilité. Compte tenu de la nature hautement concurrentielle du secteur des services financiers, rien ne garantit que nous continuerons de livrer une concurrence efficace à nos rivaux traditionnels et non traditionnels du secteur, et les pressions concurrentielles pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous pourrions éprouver des difficultés à commercialiser ou à distribuer nos produits au moyen de nos réseaux de distribution actuels et futurs.

- Nous distribuons nos produits d'assurance et de gestion de patrimoine par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution, notamment des courtiers en valeurs mobilières, des agents indépendants, des maisons de courtage, des banques, des grossistes, des partenaires à affinités, d'autres organisations tierces et notre propre personnel de vente en Asie. Une grande partie de nos activités est liée à des ententes individuelles conclues avec des tiers. Nous négocions périodiquement les dispositions et le renouvellement de ces ententes, et rien ne garantit que nous, ou les tierces parties concernées, continuerons d'accepter ces modalités. L'interruption de nos relations d'affaires avec certaines de ces tierces parties pourrait avoir une incidence importante sur notre capacité à commercialiser nos produits, et pourrait avoir une incidence défavorable appréciable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Les tendances sectorielles pourraient avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de notre entreprise.

- Nos secteurs d'activité continuent d'être influencés par diverses tendances qui ont une incidence sur nos activités et sur le secteur des services financiers en général. L'incidence de la volatilité et de l'instabilité des marchés des capitaux sur notre entreprise est difficile à prédire et les tendances commerciales générales et les tendances économiques dans les régions dans lesquelles nous exerçons nos activités pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. Ces tendances comprennent, sans s'y limiter, des facteurs du marché, comme les risques liés aux actions cotées, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de marché, ainsi que les changements démographiques, le comportement des consommateurs et les politiques gouvernementales (p. ex. les politiques budgétaire, monétaire ou commerciale mondiales). En outre, l'avenir du commerce mondial demeure incertain, étant donné que les entreprises et les pays tentent de réduire leur dépendance à l'égard des chaînes d'approvisionnement mondiales et que les pays mettent en œuvre de plus en plus de mesures protectionnistes et imposent davantage de tarifs. Ces politiques et ces mesures, ainsi que l'exacerbation du nationalisme économique, pourraient remodeler les alliances mondiales et avoir une incidence sur l'économie des pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Les plans d'affaires, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société ont été touchés de façon défavorable par le passé et pourraient continuer à l'être dans l'avenir.

Nous pourrions faire face à des passifs imprévus ou à des dépréciations d'actifs découlant d'éventuelles fusions avec des entreprises, d'acquisitions ou de cessions d'activités ou de placements stratégiques dans des entreprises, ou des difficultés à intégrer des entreprises acquises.

- Nous avons participé à des fusions avec des entreprises, à des acquisitions et cessions d'activités ou à des placements stratégiques dans des entreprises dans le passé, et envisageons de continuer à le faire, si nous le jugeons approprié. Il pourrait y avoir des passifs imprévus ou des dépréciations d'actifs, notamment des dépréciations du goodwill, à la suite de ventes ou d'acquisitions antérieures ou futures d'entreprises. De plus, il pourrait y avoir des passifs ou des dépréciations d'actifs que nous avons omis ou que n'avons pas été en mesure de découvrir lors de l'exécution des examens de diligence sur les cibles d'acquisition. En outre, l'affectation de nos propres fonds à titre de contrepartie dans le cadre d'une acquisition épuiserait nos ressources en fonds propres, qui ne seraient plus disponibles pour d'autres besoins généraux de l'entreprise.
- Notre capacité à obtenir une partie ou la totalité des avantages escomptés de toute fusion avec des entreprises, de toute acquisition ou cession d'activités ou de tout placement stratégique dans des entreprises, sera largement tributaire de notre capacité à intégrer efficacement les activités acquises. Nous pourrions être dans l'incapacité d'intégrer les activités de façon efficace et harmonieuse, et le processus pourrait prendre plus de temps que prévu. L'intégration des activités pourrait nécessiter la mobilisation d'importantes ressources de gestion, ce qui pourrait détourner l'attention de la direction de ses activités quotidiennes. L'intégration d'activités d'entreprises avec lesquelles nous avons fusionné, l'acquisition ou la cession d'activités ou les placements stratégiques dans des entreprises, à l'extérieur de l'Amérique du Nord, et particulièrement dans un pays où nous n'exerçons pas actuellement nos activités, peut être particulièrement difficile ou coûteuse. Si nous n'arrivons pas à intégrer efficacement les activités des entreprises acquises, nous pourrions ne pas être en mesure d'en obtenir les avantages escomptés et nos résultats d'exploitation pourraient être moins élevés que prévu.

Si nos entreprises ne dégagent pas de bons rendements, ou si les perspectives de nos entreprises sont considérablement inférieures aux tendances historiques, nous pourrions être tenus de comptabiliser une dépréciation du goodwill ou des immobilisations incorporelles ou de constituer une provision pour moins-value à l'égard de nos actifs d'impôt différé, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Le goodwill correspond à l'excédent des montants payés pour l'acquisition de filiales et d'autres entreprises sur la juste valeur de leurs actifs identifiables nets à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles représentent des actifs qui sont distinctement identifiables au moment de l'acquisition et qui procurent des avantages futurs, comme la marque John Hancock.
- Comme il est décrit ci-après à la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Goodwill et immobilisations incorporelles », le goodwill et les immobilisations incorporelles sont soumis, au moins une fois l'an, à un test de dépréciation au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT, soit le plus petit groupe d'actifs en mesure de générer des flux de trésorerie en grande partie indépendants. En raison de l'incidence de la conjoncture et des changements apportés à la composition des produits et du fait que le test de dépréciation du goodwill conformément aux IFRS se fait à un niveau détaillé, des charges additionnelles pour dépréciation pourraient être comptabilisées dans l'avenir. Toute dépréciation du goodwill n'aurait aucune incidence sur les fonds propres fondés sur le TSAV.
- Si les conditions du marché se détérioraient et, en particulier, si le cours des actions ordinaires de la SFM était faible par rapport à la valeur comptable par action, si les mesures prises par la Société pour atténuer les risques associés à ses produits ou à ses placements entraînaient une modification importante de la valeur recouvrable d'une UGT, ou si les perspectives pour les résultats d'une UGT se détérioraient, la Société pourrait devoir réévaluer la valeur du goodwill ou des immobilisations incorporelles, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses résultats d'exploitation et sa situation financière.
- Les soldes d'impôt différé représentent les incidences fiscales futures prévues des écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, des pertes reportées et des crédits d'impôt. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés lorsque la Société envisage de réclamer des déductions dans ses déclarations de revenus futures pour des dépenses qui ont déjà été comptabilisées dans les états financiers.
- La disponibilité de ces déductions dépend du revenu imposable futur auquel les déductions peuvent être appliquées. La direction évalue régulièrement les actifs d'impôt différé pour déterminer s'ils sont réalisables.
- Les facteurs jouant un rôle dans la décision de la direction comprennent le rendement de l'entreprise, notamment la capacité de réaliser des gains à partir de diverses sources et les stratégies de planification fiscale. Si les renseignements disponibles au moment de l'évaluation semblent indiquer qu'il est déterminé que l'actif d'impôt différé ne se réalisera pas, l'actif d'impôt différé doit alors être réduit dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé.

Nous pourrions être dans l'incapacité de protéger notre propriété intellectuelle et pourrions faire l'objet de recours pour violation.

- Nous nous fondons sur une combinaison de lois en matière d'inscriptions, de droits contractuels, de droits d'auteur, de marque de commerce, de brevet et de secret commercial pour mettre en place et protéger notre propriété intellectuelle. Plus particulièrement, nous avons investi des ressources considérables dans la promotion et la protection de nos marques « Manuvie » et « John Hancock », et nous prévoyons continuer de le faire. Bien que nous utilisions un large éventail de mesures pour protéger nos droits de propriété intellectuelle, des tiers pourraient violer ces droits ou se les approprier. Si les violations ou l'appropriation illicite de notre propriété intellectuelle venaient à augmenter, nous pourrions devoir intenter plus souvent des poursuites pour faire respecter et protéger nos droits d'auteur, nos marques de commerce, nos brevets, nos

secrets commerciaux et notre savoir-faire ou pour déterminer leur portée, leur validité ou leur caractère exécutoire, ce qui constituerait une diversion de nos ressources qui pourrait être coûteuse et s'avérer infructueuse. La perte de notre propriété intellectuelle ou notre incapacité à préserver ou à assurer la protection de nos actifs de propriété intellectuelle pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et notre capacité à livrer concurrence.

- Nous pourrions également devoir faire face à des poursuites onéreuses si une autre partie prétendait que nos activités portent atteinte à ses droits de propriété intellectuelle. Nos produits, nos méthodes, nos procédés ou nos services pourraient porter atteinte à des brevets appartenant à des tiers, ou pouvant éventuellement être délivrés à ceux-ci. Une partie détenant un tel brevet pourrait déposer un recours en violation contre nous. Nous pourrions également faire l'objet de réclamations par des tiers pour violation de droits d'auteur, de marques de commerce, de secrets commerciaux ou de licences. De telles réclamations et toute poursuite qui en découlerait pourraient entraîner d'importantes responsabilités pour dommages. Si nous étions reconnus coupables d'avoir violé le brevet d'un tiers ou d'autres droits de propriété intellectuelle, nous pourrions engager notre responsabilité de façon importante et il pourrait nous être interdit de fournir certains produits ou services à nos clients, ou encore d'utiliser ou de tirer avantage de certains procédés, méthodes, droits d'auteur, marques de commerce, secrets commerciaux ou licences, ou nous pourrions être tenus de conclure des contrats de concession de licences coûteux avec des tiers, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Les lois applicables pourraient décourager les prises de contrôle et les regroupements d'entreprises que les porteurs d'actions ordinaires de la SFM pourraient considérer dans leur intérêt.

- La LSA prévoit des restrictions en matière d'achat, d'acquisition, d'émission, de transfert et d'exercice des droits de vote des actions d'une société d'assurance. De plus, en vertu des lois et des règlements sur l'assurance des États-Unis applicables dans les États où certaines de nos filiales d'assurance sont domiciliées, personne ne peut faire l'acquisition du contrôle de la SFM sans tout d'abord obtenir l'approbation préalable des autorités de réglementation de l'assurance de ces États. Ces restrictions pourraient retarder, reporter, empêcher ou rendre plus difficile une tentative de prise de contrôle que les porteurs d'actions ordinaires de la SFM pourraient considérer dans leur intérêt. Par exemple, ces restrictions pourraient empêcher les actionnaires de la SFM de tirer avantage de toute prime sur le cours des actions ordinaires de la SFM offerte par un initiateur dans le cadre d'une prise de contrôle. Même en l'absence d'une tentative de prise de contrôle, l'existence de ces dispositions peut avoir une incidence défavorable sur le cours en vigueur des actions ordinaires de la SFM si elles sont considérées comme pouvant constituer des obstacles à des tentatives de prises de contrôle dans l'avenir.

Les entités au sein du groupe de la SFM sont interconnectées, ce qui peut rendre leur séparation difficile.

- La SFM exerce ses activités dans des marchés locaux par l'intermédiaire de filiales et de succursales de filiales. Ces activités locales sont interconnectées du point de vue financier et opérationnel afin de réduire les dépenses, de partager et de réduire le risque, et d'utiliser efficacement les ressources financières. En règle générale, le capital externe requis pour les sociétés du groupe de la Financière Manuvie a été réuni au niveau de la SFM au cours des dernières années et il est ensuite transféré aux autres entités à titre, principalement, de capitaux propres ou de capitaux d'emprunt, selon le cas. Les autres liens comprennent les garanties des titulaires de contrats et autres garanties des créanciers, et d'autres formes de soutien interne entre diverses entités, les prêts, les conventions de préservation du capital, les instruments dérivés, les services partagés et les traités de réassurance des sociétés affiliées. Par conséquent, les risques auxquels s'expose une filiale peuvent être transmis à un autre membre du Groupe ou partagés par celui-ci en raison des liens financiers et d'exploitation. Certaines des conséquences possibles sont les suivantes :
  - Les difficultés financières d'une filiale pourraient ne pas se limiter à celle-ci et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les membres du Groupe, voire le Groupe en entier.
  - Les liens pourraient rendre difficile l'aliénation ou la séparation d'une filiale ou d'activités au sein du Groupe, que ce soit au moyen d'une scission ou d'une opération semblable, et l'aliénation ou la séparation d'une filiale ou d'activités pourrait ne pas éliminer en totalité les obligations de la Société et de ses filiales restantes en ce qui concerne les risques partagés. Une telle opération pourrait soulever les questions suivantes : i) la Société ne peut résilier, sans le consentement des titulaires de contrats et, dans certains territoires, sans le consentement de l'organisme de réglementation, les garanties de la société mère sur les contrats en vigueur et doit donc continuer d'avoir un risque résiduel aux termes des garanties qui ne pourraient être résiliées; ii) la mobilité des fonds propres internes et l'efficience pourraient être limitées; iii) les éventuelles incidences fiscales seraient importantes; iv) une incertitude quant aux résultats comptables et réglementaires d'une telle opération; v) la Société doit obtenir toute autre approbation requise; vi) il se pourrait que l'on doive procéder à des injections de capitaux considérables; et vii) l'opération pourrait donner lieu à une sensibilité accrue du résultat net attribué aux actionnaires et des fonds propres de la SFM et de ses filiales restantes aux baisses du marché.

Nous pourrions ne pas être en mesure de respecter nos engagements en matière de développement durable, et nos engagements pourraient ne pas être à la hauteur des attentes des parties prenantes ou des organismes de réglementation.

- Nous continuons à miser sur nos engagements en matière de développement durable, y compris ceux liés aux changements climatiques, tels qu'ils sont décrits dans notre stratégie de développement durable et continuons d'adopter des politiques et des processus afin d'honorer ces engagements, conformément à nos priorités d'affaires. Des circonstances internes ou externes pourraient avoir une incidence sur notre capacité de respecter une partie ou la totalité de nos engagements en matière de développement durable. Nos engagements pourraient aussi changer considérablement dans

l'avenir, ce qui pourrait se répercuter sur la façon dont les parties prenantes nous évaluent et avoir une incidence défavorable sur nos activités et notre réputation.

- Les progrès réalisés au chapitre de nos engagements sont communiqués régulièrement, ce qui permet à nos parties prenantes, y compris nos actionnaires, clients et employés, d'évaluer notre entreprise en fonction de ces progrès. L'information que nous communiquons sur les progrès réalisés repose sur divers cadres, méthodes, taxonomies et autres normes externes, qui peuvent changer de temps à autre, des changements qui peuvent donner lieu à des modifications ou au retraitement de l'information présentée ou de nos résultats. Les parties prenantes peuvent aussi évaluer notre entreprise selon leurs propres critères en matière de développement durable qui pourraient ne pas être alignés sur les nôtres ou sur nos indicateurs de performance, ce qui pourrait donner lieu à une diversité d'attentes auxquelles nous pourrions ne pas être en mesure de répondre entièrement.
- La disponibilité de données de qualité et fiables, y compris de données de l'émetteur, est un facteur important de notre capacité à établir des cibles, à prendre des décisions efficaces à l'égard de nos cibles et de nos priorités stratégiques pour notre fonds général et à communiquer l'information sur les progrès réalisés à ces chapitres. Toutefois, en raison de données incomplètes, inappropriées ou indisponibles, nos cibles et les progrès réalisés au chapitre de l'atteinte de celles-ci pourraient devoir être révisés.
- Les cibles provisoires nous aident à comprendre comment nos placements peuvent contribuer à la décarbonisation de l'économie réelle et constituent des balises pour mesurer les progrès réalisés à l'égard de nos engagements à long terme. Toutefois, nous pourrions devoir revoir nos cibles, et les progrès réalisés au chapitre de l'atteinte de celles-ci, si les hypothèses sur lesquelles reposent les scénarios de zéro émission nette et le parcours vers la concrétisation de ces scénarios s'avèrent incorrectes, ou si les facteurs réglementaires, économiques, technologiques ou autres facteurs externes requis pour permettre de concrétiser ces scénarios et ce parcours n'évoluent pas.
- Alors que les organismes de réglementation adoptent des exigences de communication des informations et des critères et taxonomies en matière d'investissement liés au développement durable, il existe un risque grandissant de sanctions réglementaires, notamment d'amendes, et de litiges découlant de déclarations inexactes ou trompeuses, souvent désignées par le terme « écoblanchiment ». Par conséquent, nous pourrions faire l'objet d'une surveillance accrue de la part des investisseurs, des médias ou du public, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats financiers et notre réputation.
- En ce qui concerne nos activités de gestion des actifs, nous pourrions faire l'objet de demandes concurrentes d'investisseurs ayant des points de vue divergents sur les questions ESG et qui pourraient choisir d'investir ou non dans nos produits selon leur évaluation de notre façon de traiter les questions ESG dans le cadre de notre processus de placement. Cette divergence augmente le risque que les mesures, ou l'absence de mesures, prises à l'égard des questions ESG soient perçues négativement par certains intervenants, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités.

Risque de marché et d'illiquidité

Le risque de marché désigne le risque de perte qui découle de la volatilité des cours du marché, des fluctuations des taux d'intérêt et de la variation des écarts de taux des titres de créance et des écarts de taux des swaps, ainsi que des variations défavorables des taux de change. La volatilité des prix du marché est principalement liée à la variation du cours des actions de sociétés cotées et des actifs alternatifs à long terme. La rentabilité de nos produits d'assurance et de rente, ainsi que les honoraires que nous tirons de nos activités de gestion de placement, sont assujettis au risque de marché.

Le risque d'illiquidité est le risque de perte découlant de l'incapacité d'avoir accès à des fonds ou à des actifs liquides suffisants pour répondre aux demandes prévues et imprévues de trésorerie et de garanties.

Informations à fournir selon IFRS 7

Les informations à fournir sur le risque de marché et le risque d'illiquidité selon IFRS 7, *Instruments financiers – Informations à fournir*, et l'analyse de la manière dont nous évaluons le risque, ainsi que nos objectifs, nos politiques et nos méthodes de gestion du risque, sont présentées dans le texte et les tableaux de la présente rubrique et de la suivante (« Sensibilités et mesures d'exposition au risque de marché »). Les informations à fournir selon IFRS 7 sont identifiées au moyen d'une ligne verticale dans la marge gauche de chaque page. Par conséquent, ce texte et ces tableaux font partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels audités de 2024. Le fait qu'une partie du texte et certains tableaux sont considérés comme faisant partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2024 ne signifie pas que les informations qui s'y trouvent revêtent une plus grande importance que celles figurant dans les autres rubriques. Ainsi, les informations fournies à la section « Gestion du risque et facteurs de risque » doivent être lues intégralement.

Stratégie de gestion du risque de marché et d'illiquidité

La stratégie de gestion du risque de marché et d'illiquidité est régie par le Comité mondial de l'appariement de l'actif et du passif, qui supervise le programme de gestion du risque de marché et d'illiquidité. Globalement, notre stratégie de gestion du risque de marché et d'illiquidité comprend des stratégies à composantes multiples, chacune visant à gérer un ou plusieurs risques de marché et d'illiquidité découlant de nos activités. À l'échelle de la Société, ces stratégies sont conçues afin de gérer l'ensemble des expositions au risque de marché et d'illiquidité selon nos limites associées aux résultats et à la volatilité des fonds propres.

Le tableau qui suit présente nos principaux risques de marché et d'illiquidité et les stratégies qui contribuent à la gestion de ces risques.

Stratégie de gestion du risque	Principaux risques de marché et d'illiquidité				
	Risque lié aux actions cotées	Risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux	Risque lié aux actifs alternatifs à long terme	Risque de change	Risque d'illiquidité
Conception et tarification de produits	✓	✓	✓	✓	✓
Couverture dynamique de garanties de contrats de rente variable	✓	✓		✓	✓
Couverture à grande échelle du risque lié aux actions	✓			✓	✓
Appariement de l'actif et du passif	✓	✓	✓	✓	✓
Gestion du change				✓	✓
Gestion du risque d'illiquidité					✓

Risque lié aux actions cotées – Afin de gérer le risque lié aux actions cotées découlant de nos activités d'assurance et de nos produits de rente, nous utilisons principalement une stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable et des garanties des fonds distincts, qui est appuyée par une stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions et des stratégies de gestion de l'actif et du passif. Les stratégies employées pour la couverture dynamique des garanties de contrats de rente variable et des garanties des fonds distincts et la couverture à grande échelle du risque lié aux actions exposent la Société à des risques additionnels. Voir la rubrique « Facteur de risque de marché et d'illiquidité » ci-après.

Risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux – Pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux, nous avons recours principalement à des stratégies de gestion de l'actif et du passif pour gérer la durée de nos placements à revenu fixe et mettons en place des couvertures de taux d'intérêt.

Risque lié aux actifs alternatifs à long terme – Nous cherchons à limiter la concentration du risque lié aux actifs alternatifs à long terme en investissant dans un panier diversifié d'actifs, y compris des actions de sociétés fermées ainsi que des actifs des secteurs immobilier, des infrastructures, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et de l'énergie. Nous diversifions davantage le risque en gérant les placements selon les limites de placement et les limites de risque.

Risque de change – Nous avons comme politique d'apparier généralement la monnaie de nos actifs à la monnaie des passifs qu'ils sous-tendent. Si la monnaie des actifs et des passifs n'est pas appariée, nous couvrons ce risque, le cas échéant, pour stabiliser notre situation de fonds propres consolidés, et respectons les limites du risque de change de l'entreprise.

Risque d'illiquidité – Dans les sociétés en exploitation, des demandes de liquidités et de garanties se produisent au jour le jour pour financer les prestations des titulaires de contrats, les retraits par des clients, les règlements de réassurance, les règlements d'instruments dérivés et les garanties offertes, les charges et les activités de placement prévus. Dans des conditions de crise, des demandes de liquidités et de garanties additionnelles peuvent survenir par suite d'une variation des taux de résiliation ou de renouvellement des contrats, des retraits des soldes de dépôts des clients, des prolongements de prêts, de règlements de dérivés ou de demandes de garanties et de règlements de réassurance.

Notre cadre de gestion du risque d'illiquidité est conçu de façon à nous permettre de disposer des liquidités nécessaires pour couvrir les obligations en matière de liquidités et de garanties à mesure qu'elles deviennent exigibles et pour soutenir et développer nos activités dans des conditions normales et dans des conditions de crise. Voir la rubrique « Stratégie de gestion du risque d'illiquidité » ci-après pour plus de renseignements.

Stratégie de conception et de tarification de produits

Nos directives, standards et lignes directrices en matière de conception et de tarification des produits visent à assurer que nos gammes de produits sont alignées sur notre philosophie de prise de risques et notre appétit pour le risque, et, plus particulièrement, que les risques supplémentaires générés par les nouvelles souscriptions sont alignés sur nos objectifs et limites en matière de risque stratégique. Les caractéristiques particulières de nos gammes de produits, y compris le niveau des garanties de prestations, les options offertes aux titulaires de contrats et les restrictions en matière de disponibilité de nos gammes de fonds, de même que nos stratégies de placement connexes, contribuent à atténuer les risques sous-jacents. Nous passons en revue et modifions régulièrement les principales caractéristiques de nos gammes de produits, y compris les primes et les honoraires, en vue d'atteindre nos objectifs en matière de profit et de respecter nos limites de risque. Certains des produits à prestations rajustables de notre fonds général comportent des garanties de taux minimums. Les garanties de taux pour tous les contrats sont déterminées au moment de l'émission du contrat et sont régies par la réglementation du secteur de l'assurance dans chaque territoire où les produits sont vendus. Les dispositions contractuelles permettent de fixer de nouveau les taux crédités à des intervalles préétablis assujettis à des garanties de taux crédités minimums. La Société peut réduire en partie l'exposition aux taux d'intérêt en fixant de nouveaux taux pour les affaires nouvelles et en ajustant les taux pour les contrats en vigueur lorsque cela est permis. En outre, la Société atténue en partie le risque de taux d'intérêt au moyen de sa procédure d'appariement de l'actif et du passif, des éléments liés à la conception de produits et de stratégies relatives aux taux d'intérêt crédités. Tous les nouveaux projets d'envergure liés aux produits, à la réassurance et à la souscription doivent être passés en revue et approuvés par le chef de la gestion du risque ou des membres du personnel clés des fonctions de gestion du risque.

Stratégies de couverture des rentes variables et autres risques sur actions

L'exposition de la Société aux variations des marchés des actions cotées découle essentiellement des passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de rente variable et aux placements en actions de sociétés cotées du fonds général.

La couverture dynamique est la principale stratégie de couverture pour les risques de marché liés aux rentes variables. Nous avons recours à la couverture dynamique à l'égard de nos affaires nouvelles en matière de garanties de contrats de rente variable au moment où elles sont souscrites, ou dès que c'est possible après.

Nous visons à gérer le risque lié aux actions cotées découlant des expositions non couvertes aux risques liés à nos passifs des contrats d'assurance au moyen de notre stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions. Nous cherchons à gérer le risque de taux d'intérêt découlant des garanties de contrats de rente variable non assortis d'une couverture dynamique dans le cadre de notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif.

Stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable

La stratégie de couverture dynamique des garanties de contrats de rente variable vise à couvrir la sensibilité des passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de contrats de rente variable contre la variation du rendement des placements (en actions de sociétés cotées et en obligations) et des taux d'intérêt. L'objectif de la stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable est de contrebalancer, le plus possible, la variation de la valeur économique des garanties par les profits et les pertes de notre portefeuille d'actifs de couverture.

Notre programme de couverture des garanties de contrats de rente variable a recours à divers contrats de dérivés négociés en Bourse et hors cote pour compenser la variation de la valeur des garanties de contrats de rente variable. Les principaux instruments dérivés utilisés sont les contrats à terme normalisés sur indice boursier, les contrats à terme normalisés sur obligations d'État, les contrats à terme normalisés sur devises, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur rendement total, les options sur actions et les swaptions de taux d'intérêt. Les positions dans des instruments de couverture par rapport aux passifs des contrats d'assurance font l'objet d'une surveillance régulière au fil de l'évolution des conditions du marché. Au besoin, les positions dans des actifs de couverture seront rééquilibrées de façon dynamique pour s'assurer qu'elles respectent les limites établies. Nous pouvons également avoir recours à d'autres dérivés afin d'améliorer de façon opportune l'efficacité de la couverture.

Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des passifs des contrats d'assurance à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits. Le profit réalisé (la perte subie) sur les instruments de couverture n'annulera pas complètement les pertes ou les profits sous-jacents résultant des provisions pour garanties couvertes, car :

- Le comportement et le décès des titulaires de contrats ne sont pas couverts;
- L'ajustement du risque lié au coût des garanties dans les passifs des contrats d'assurance est largement couvert;
- Une tranche du risque de taux d'intérêt n'est pas couverte;
- Les écarts de taux pourraient s'accentuer et aucune mesure ne pourrait être prise pour faire les ajustements nécessaires;
- Le rendement d'une petite partie des fonds sous-jacents ne fait l'objet d'aucune couverture vu l'absence d'instruments de couverture négociés en Bourse efficaces;
- Le rendement des fonds sous-jacents couverts peut différer du rendement des instruments de couverture correspondants;
- Les corrélations entre les taux d'intérêt et les marchés des actions pourraient donner lieu à des incidences défavorables considérables;
- Des coûts de rééquilibrage des couvertures défavorables peuvent être engagés pendant des périodes de grande volatilité des marchés des actions, des marchés des obligations ou des taux d'intérêt, dont l'effet est amplifié lorsque toutes ces incidences surviennent simultanément;
- Les autres risques ne sont pas tous couverts.

Les écarts entre le profit réalisé (la perte subie) sur les instruments de couverture et les pertes ou les profits sous-jacents résultant des provisions pour garanties couvertes sont comptabilisés dans la MSC.

Stratégie de couverture du risque lié aux actions à grande échelle

L'objectif du programme de couverture à grande échelle du risque lié aux actions est de maintenir la sensibilité générale de notre résultat à la variation des marchés des actions cotées à l'intérieur des limites de tolérance au risque approuvées par le conseil d'administration. Le programme de couverture d'actions à grande échelle est conçu pour couvrir la sensibilité du résultat à la variation des marchés des actions cotées attribuable à toutes les sources (à l'exception des expositions assorties d'une couverture dynamique). Les sources de la sensibilité à la variation des marchés des actions faisant l'objet du programme de couverture à grande échelle du risque lié aux actions comprennent les placements en actions du fonds général soutenant les passifs garantis ajustables.

Stratégie d'appariement de l'actif et du passif

Notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif est conçue pour nous assurer que les risques de marché inhérents aux actifs et aux passifs détenus dans le fonds général de la Société sont gérés de manière efficace, et que l'exposition aux risques découlant de ces actifs et de ces passifs est maintenue à l'intérieur des limites de risque. Les risques de marché inhérents comprennent les risques liés au niveau et à la variation des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de taux des swaps, au rendement des marchés des actions cotées, au rendement des actifs alternatifs à long terme et à la variation des taux de change.

Les provisions mathématiques du fonds général sont catégorisées par groupes en fonction de caractéristiques semblables, et ces groupes sont soutenus par une stratégie de répartition de l'actif propre. Nous cherchons à aligner la stratégie de répartition de l'actif pour chaque groupe sur les tendances en matière de primes et de prestations, les options et garanties offertes aux titulaires de contrats et les stratégies de crédit des produits qu'elle soutient. Les stratégies sont déterminées à l'aide de techniques d'analyse de portefeuille qui visent à optimiser les rendements, sous réserve des considérations liées aux exigences réglementaires et aux exigences en matière de capital économique ainsi que de la tolérance au risque. Elles sont conçues de façon à assurer une grande diversification entre les catégories d'actifs et des risques propres aux placements individuels, et les actifs sont harmonisés de manière appropriée avec les passifs auxquels ils sont adossés. Ces stratégies couvrent la composition de l'actif, la notation, le profil des échéances, la liquidité et les objectifs de concentration par devise et par secteur.

Les produits qui présentent des flux de trésorerie liés aux actifs garantis (p. ex. lorsque les flux de trésorerie nets projetés ne sont pas influencés de manière déterminante par des scénarios économiques) sont gérés selon une stratégie de placement à rendement cible. Les produits garantis par ce groupe d'actifs comprennent :

- des rentes en capitalisation (autres que des rentes possédant des caractéristiques de transfert du risque), qui sont principalement des obligations à court et à moyen terme et offrent des garanties de taux d'intérêt selon des modalités précises sur des primes uniques; les retraits peuvent être ou ne pas être rajustés à la valeur de marché;
- des rentes immédiates qui n'ont pas d'options de rachat et qui comprennent des obligations prévisibles et à très longue échéance;
- des produits d'assurance, dont les primes périodiques s'échelonnent sur de nombreuses années à venir, et qui comprennent aussi des obligations à très longue échéance.

Nous cherchons à gérer les actifs à l'appui de ces avantages à long terme pour réaliser un rendement cible suffisant pour soutenir les obligations sur leur durée de vie, sous réserve des seuils de tolérance au risque établis et de l'incidence des exigences réglementaires et des exigences en matière de capital économique. Les actifs à revenu fixe sont gérés en fonction d'un indice de référence élaboré pour réduire au minimum le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie générés par les passifs. Le recours aux actifs alternatifs à long terme combinés aux placements dans des actions de sociétés cotées permet un bon appariement avec nos passifs à long terme, qui permet également d'améliorer le rendement à long terme et de réduire le risque global grâce à la diversification.

Dans le cas des produits de rente et d'assurance qui possèdent des caractéristiques importantes de transfert du risque, une approche stratégique de rendement total est utilisée, qui regroupe généralement des actifs à revenu fixe et des actifs alternatifs à long terme combinés aux placements dans des actions de sociétés cotées. Les actifs alternatifs à long terme combinés aux actions de sociétés cotées peuvent être inclus pour améliorer le rendement des placements à long terme et diminuer le risque global grâce à la diversification. Des stratégies de placement cible sont établies au moyen de techniques d'analyse de portefeuilles pour optimiser le rendement des placements à long terme tout en tenant compte des risques liés aux garanties incluses dans les produits et des options de retrait offertes aux titulaires de contrats, de l'incidence des exigences en matière de fonds propres réglementaires et économiques et de la tolérance liée à la gestion de la volatilité à court terme du résultat et de l'exposition à long terme à des risques extrêmes. Dans le cas des produits dont le rendement des placements échoit aux titulaires de contrats, comme l'assurance avec participation, l'assurance vie universelle, le rendement de placement des actifs servant de soutien aux passifs échoira en grande partie aux titulaires de contrats à titre de variation des dividendes déclarés ou des taux d'intérêt appliqués, sous réserve des garanties minimales incorporées. Les passifs à plus court terme comme les rentes différées à capital fixe n'englobent généralement pas d'actifs alternatifs à long terme combinés aux placements dans des actions de sociétés cotées dans la composition de son actif cible. La responsabilité de la gestion de nos portefeuilles de placements est déléguée à des professionnels en placement qui en assurent la gestion en fonction de références tirées des stratégies de placement cible établies pour chaque groupe, compte tenu des tolérances au risque de taux d'intérêt.

Notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif comprend une large gamme de processus d'évaluation du risque, d'atténuation et de gestion du risque, et de procédés de couverture. Toutefois, les passifs et les risques auxquels la Société est exposée ne peuvent être appariés ni couverts en totalité en raison des limites quant à la disponibilité des instruments sur les marchés et de l'incertitude relative à l'incidence des résultats techniques et du comportement des titulaires de contrats sur les flux de trésorerie liés aux passifs.

Stratégie de gestion du risque de change

Nous avons comme politique d'apparier généralement la monnaie de nos actifs à la monnaie des passifs qu'ils sous-tendent. Si la monnaie des actifs et des passifs n'est pas appariée, nous couvrons ce risque, le cas échéant, pour stabiliser nos résultats et notre situation de fonds propres consolidés, et respectons les limites du risque de change de l'entreprise.

Le risque de légère asymétrie au bilan est accepté, s'il est géré conformément aux limites de risque établies. Nous avons établi des limites d'exposition au risque, mesurées en fonction des variations possibles du résultat et des ratios de fonds propres causées par les fluctuations des taux de change, déterminées pour représenter une possibilité précise de survenance fondée sur des modèles internes.

Stratégie de gestion du risque d'illiquidité

Les politiques et méthodes de gestion des liquidités mondiales visent à nous permettre de disposer des liquidités nécessaires pour couvrir les obligations en matière de liquidités et de garanties à mesure qu'elles deviennent exigibles et pour soutenir et développer nos activités dans des conditions normales et dans des conditions de crise. Ces politiques et méthodes tiennent compte de tout empêchement d'ordre juridique, réglementaire, fiscal, opérationnel ou économique au financement interentités. La composition de l'actif de notre état de la situation financière tient compte de la nécessité de maintenir un volume d'actifs non affectés liquides suffisant pour satisfaire aux exigences découlant des tests de simulation de crise, et pour s'assurer que nos ratios de liquidité demeurent solides. Nous gérons les liquidités au siège social et surveillons étroitement la situation de trésorerie de nos principales filiales.

Nous cherchons à atténuer le risque d'illiquidité en diversifiant nos activités parmi divers produits, marchés, régions et titulaires de contrats. Nous concevons des produits d'assurance de manière à encourager les titulaires de contrats à maintenir leurs contrats en vigueur, générant ainsi un flux stable et diversifié de primes périodiques. Nous définissons les conditions de résiliation en cherchant à atténuer le risque financier et le risque d'illiquidité associés aux résiliations imprévues par les titulaires de contrats. Nous définissons et mettons en œuvre des stratégies de placement qui visent à apparier le profil des échéances des actifs à celui des passifs qu'ils sous-tendent, en tenant compte du potentiel de résiliations imprévues par les titulaires de contrats et des besoins de liquidités qui s'ensuivent. Les actifs liquides représentent une partie importante de notre actif total. Nous visons à réduire le risque d'illiquidité à l'égard de nos activités en diversifiant nos sources de financement et en gérant les échéances de notre financement de manière appropriée. Nous prévoyons et surveillons dans diverses entités et au siège social les liquidités opérationnelles et les mouvements de liquidités quotidiens dans le but de garantir la disponibilité des liquidités et l'optimisation de leur utilisation.

Nous maintenons également des fonds de liquidités centralisés et un accès à d'autres sources de financement et de liquidités d'urgence comme des accords de financement de rachat. Nos fonds de liquidités centralisés se composent de liquidités et de quasi-liquidités et de placements à court terme de grande qualité qui font l'objet d'une surveillance continue en ce qui a trait à leur qualité de crédit et à la liquidité du marché.

Au 31 décembre 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société, y compris les espèces en dépôt, les obligations du Trésor canadien et américain et les placements à court terme de grande qualité ainsi que les titres négociables composés d'obligations d'État et d'agences gouvernementales de qualité, d'obligations de sociétés de qualité, d'instruments titrisés de qualité, d'actions ordinaires et d'actions privilégiées cotées, totalisaient 263,3 milliards de dollars, en comparaison de 250,7 milliards de dollars au 31 décembre 2023, comme il est indiqué dans le tableau ci-après.

Aux 31 décembre (en millions de dollars, sauf indication contraire)	**2024**	2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**25 789 $**	20 338 $
Titres négociables		
Obligations d'État (de qualité)	**80 891**	77 191
Obligations de sociétés (de qualité)	**122 324**	126 992
Instruments titrisés – Titres adossés à des créances, titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles (de qualité)	**1 758**	1 971
Actions cotées	**32 576**	24 211
Total des actifs négociables	**237 549**	230 365
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres négociables[1]	**263 338 $**	250 703 $

[1] Y compris de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres négociables grevés de 15,6 milliards de dollars au 31 décembre 2024 (11,0 milliards de dollars en 2023).

Nous avons établi diverses sources de liquidités d'urgence, y compris notamment une facilité de crédit renouvelable non garantie confirmée de 500 millions de dollars auprès de certaines banques à charte canadiennes pour la SFM, et une facilité de crédit renouvelable non garantie confirmée de 500 millions de dollars américains conclue auprès de certaines banques américaines pour la SFM et certaines de ses filiales américaines. Au 31 décembre 2024, aucun emprunt n'était en cours sur ces facilités (néant en 2023). En outre, John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (« JHUSA ») est membre de la Federal Home Loan Bank of Indianapolis (« FHLBI »), ce qui permet à la Société d'obtenir, à titre de source additionnelle de liquidités, des prêts de la FHLBI, qui peuvent être garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires, des obligations municipales et des titres du Trésor et d'organismes américains admissibles. Au 31 décembre 2024, la capacité d'emprunt maximale estimative de JHUSA s'élevait à 3,8 milliards de dollars américains (4,3 milliards de dollars américains en 2023) selon les restrictions réglementaires et en vertu de la facilité de la FHLBI, sur laquelle un montant de 500 millions de dollars américains (500 millions de dollars américains en 2023) a été emprunté.

Le tableau qui suit présente l'échéance des passifs financiers importants de la Société.

Échéance des passifs financiers[1]

Au 31 décembre 2024

(en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette à long terme	**- $**	**2 829 $**	**- $**	**3 800 $**	**6 629 $**
Instruments de fonds propres	**-**	**-**	**-**	**7 532**	**7 532**
Dérivés	**2 320**	**2 304**	**1 244**	**8 379**	**14 247**
Dépôts de clients de la Banque[2]	**15 690**	**3 774**	**2 599**	**-**	**22 063**
Obligations locatives	**105**	**151**	**52**	**47**	**355**

1) Les montants qui précèdent sont présentés nets des frais d'émission différés non amortis connexes.

2) Au 31 décembre 2024, la valeur comptable et la juste valeur des dépôts de clients de la Banque s'établissaient respectivement à 22 063 millions de dollars et 22 270 millions de dollars (respectivement 21 616 millions de dollars et 21 518 millions de dollars en 2023). La juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au moyen de taux d'intérêt offerts sur le marché pour des dépôts comportant des conditions similaires. Tous les dépôts de clients de la Banque ont été classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (niveau 2 en 2023).

Dans le cours normal des affaires, il est nécessaire d'affecter des actifs en garantie afin de se conformer aux exigences réglementaires juridictionnelles et autres exigences, y compris les garanties offertes pour atténuer partiellement le risque de crédit lié aux contreparties d'instruments dérivés, les actifs affectés en garantie aux Bourses à titre de marge initiale et les actifs détenus en garantie dans le cadre des accords de financement de rachat. Le total des actifs non affectés s'établissait à 516,6 milliards de dollars au 31 décembre 2024 (470,2 milliards de dollars en 2023).

Sensibilités et mesures d'exposition au risque de marché

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux garanties des contrats de rente variable et aux garanties des fonds distincts

Les garanties des produits de rente variable et les garanties des fonds distincts portent sur au moins un des éléments suivants : le décès, la valeur à l'échéance, les garanties de rente et les garanties de retrait. Les garanties des contrats de rente variable et les garanties des fonds distincts sont conditionnelles et exigibles uniquement à la survenance de l'événement pertinent, si la valeur des fonds à ce moment est inférieure à la valeur de la garantie. Selon le niveau futur des marchés des actions, les passifs liés aux contrats en vigueur seraient exigibles principalement pendant la période de 2025 à 2044.

Nous cherchons à atténuer une partie des risques inhérents à la partie conservée (c.-à-d. nette des réassurances) de nos garanties de rente variable et de nos garanties de fonds distincts en combinant nos stratégies de couverture dynamique et de couverture à grande échelle (voir la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actions cotées » ci-après).

Le tableau suivant présente certaines données sur les garanties des contrats de rente variable et les garanties des fonds distincts liées aux placements offertes par la Société, compte non tenu et net des réassurances.

Garanties des contrats de rente variable et garanties des fonds distincts, nettes des réassurances

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2024 Valeur de la garantie[1]	2024 Valeur du fonds	2024 Montant à risque[1, 2, 3]	2023 Valeur de la garantie[1]	2023 Valeur du fonds	2023 Montant à risque[1, 2, 3]
Garantie de rente minimale	**3 628 $**	**2 780 $**	**918 $**	3 864 $	2 735 $	1 156 $
Garantie de retrait minimum	**33 473**	**33 539**	**3 339**	34 833	33 198	4 093
Garantie d'accumulations minimales	**18 987**	**19 097**	**70**	18 996	19 025	116
Prestations du vivant brutes[4]	**56 088**	**55 416**	**4 327**	57 693	54 958	5 365
Prestations de décès brutes[5]	**8 612**	**19 851**	**644**	9 133	17 279	975
Total, compte non tenu des réassurances	**64 700**	**75 267**	**4 971**	66 826	72 237	6 340
Prestations du vivant réassurées	**23 768**	**23 965**	**3 016**	24 208	23 146	3 395
Prestations de décès réassurées	**3 430**	**2 776**	**289**	3 400	2 576	482
Total des réassurances	**27 198**	**26 741**	**3 305**	27 608	25 722	3 877
Total, net des réassurances	**37 502 $**	**48 526 $**	**1 666 $**	39 218 $	46 515 $	2 463 $

1) La valeur garantie et le montant net à risque à l'égard des garanties de retrait minimum au Canada et aux États-Unis reflètent la valeur temps de l'argent de ces demandes de règlement.

2) Le montant à risque (les garanties dans le cours) représente l'excédent de la valeur des garanties sur les valeurs des fonds pour tous les contrats dont la valeur des garanties est supérieure à la valeur des fonds. En ce qui a trait aux garanties minimales portant sur les prestations de décès, le montant à risque représente l'excédent de la garantie minimale actuelle portant sur les prestations de décès sur le solde actuel du compte. Il est présumé que toutes les demandes de règlement doivent être réglées immédiatement. En pratique, les garanties portant sur les prestations de décès sont conditionnelles et ne sont payables qu'à la survenance du décès du titulaire de contrat, si la valeur des fonds demeure en deçà de la valeur des garanties. En ce qui a trait à la garantie de retrait minimum, le montant à risque repose sur l'hypothèse que les prestations sont versées sous forme de rente viagère à compter de la date correspondant au plus jeune âge auquel le revenu déterminé dans le contrat doit commencer à être versé. Ces prestations sont également conditionnelles et ne sont payables qu'aux dates prévues d'échéance ou de début de versement de la rente, si les titulaires de contrats sont toujours vivants et n'ont pas résilié leur contrat, et que la valeur des fonds demeure en deçà de la valeur des garanties. À l'égard de toutes les garanties, le montant à risque est limité à un niveau plancher de zéro pour chaque contrat.

3) Le montant à risque net des réassurances au 31 décembre 2024 s'élevait à 1 666 millions de dollars (2 463 millions de dollars au 31 décembre 2023) et ce montant était réparti de la manière suivante : 293 millions de dollars américains (391 millions de dollars américains au 31 décembre 2023) provenaient des activités aux États-Unis, 1 021 millions de dollars (1 559 millions de dollars au 31 décembre 2023) provenaient des activités au Canada, 100 millions de dollars américains (140 millions de dollars américains au 31 décembre 2023) provenaient des activités au Japon et 56 millions de dollars américains (155 millions de dollars américains au 31 décembre 2023) provenaient des activités en Asie (ailleurs qu'au Japon) et des activités de réassurance en voie de liquidation.

4) Lorsqu'un contrat comprend des prestations du vivant et des prestations de décès, la garantie en sus des prestations du vivant est incluse dans la catégorie des prestations de décès, comme présenté à la note de bas de tableau 5.

5) Les prestations de décès englobent les garanties uniques et les garanties en sus des garanties de prestations du vivant lorsque le contrat offre à la fois des prestations du vivant et des prestations de décès.

Catégories de placement pour les contrats à capital variable assortis d'une garantie

Les contrats à capital variable assortis d'une garantie, y compris les contrats de rente variable et les contrats d'assurance vie à capital variable, sont investis, au gré du titulaire de contrats et sous réserve des limites des contrats, dans divers types de fonds choisis parmi les fonds distincts et d'autres placements. Les soldes des comptes par catégorie de placement sont présentés ci-dessous.

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2024	2023
Catégorie de placement		
Fonds d'actions	**51 457 $**	45 593 $
Fonds équilibrés	**37 381**	35 801
Fonds d'obligations	**9 017**	8 906
Fonds du marché monétaire	**1 712**	1 559
Autres placements en titres de créance	**2 082**	1 907
Total	**101 649 $**	93 766 $

Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, nous présentons des sensibilités et des mesures d'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent les sensibilités aux variations particulières des cours du marché et des taux d'intérêt projetés à l'aide de modèles internes à une date donnée et sont évalués en fonction d'un niveau de départ reflétant les actifs et les passifs de la Société à cette date. Les mesures d'exposition au risque reflètent l'incidence de la variation d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour diverses raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie, les variations des passifs attribuables aux mises à jour des hypothèses autres qu'économiques, les changements dans la combinaison des activités, les taux d'imposition effectifs et d'autres facteurs de marché ainsi que les limites générales de nos modèles internes. Pour ces raisons, les sensibilités devraient être considérées seulement comme des estimations données à titre indicatif des sensibilités sous-jacentes des facteurs respectifs, fondées sur les hypothèses décrites ci-après. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons garantir que leur incidence réelle sur la marge sur services contractuels, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires, et sur le total du résultat global attribué aux actionnaires ou le ratio du TSAV de Manufacturers sera telle que nous l'avons indiquée.

Les fluctuations du marché ont une incidence sur les sensibilités des fonds propres selon le TSAV, que ce soit par voie des fonds propres disponibles, de la provision d'excédent et de composantes des fonds propres requis du cadre de fonds propres réglementaires. La composante des fonds propres disponibles selon le TSAV est principalement touchée par le total du résultat global et la MSC.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actions cotées

Comme il a été mentionné précédemment, notre exposition nette au risque lié aux actions découle de l'asymétrie entre les actifs et les passifs; notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable et des garanties des fonds distincts n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des passifs des contrats d'assurance à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits. La stratégie de couverture à grande échelle est conçue pour atténuer le risque lié aux actions cotées découlant des garanties de rente variable et des garanties des fonds distincts non assorties d'une couverture dynamique et d'autres expositions non couvertes dans nos contrats d'assurance.

Les variations du cours des actions cotées peuvent avoir une incidence sur d'autres éléments, y compris, sans s'y limiter, les honoraires sur les actifs sous gestion et administration ou la valeur des comptes des titulaires de contrats ainsi que les profits et l'amortissement estimés des coûts d'acquisition différés de contrats et autres coûts. Ces éléments ne sont pas couverts.

Les tableaux ci-après présentent les incidences possibles d'une variation immédiate de 10 %, 20 % et 30 % de la valeur de marché des actions cotées sur le résultat net attribué aux actionnaires, la MSC, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires, et sur le total du résultat global attribué aux actionnaires. L'incidence potentielle est présentée compte tenu de l'incidence de la variation des marchés sur les actifs couverts. Bien que nous ne puissions estimer de façon fiable le montant de la variation des obligations au titre des garanties de rente variable et des garanties des fonds distincts assorties d'une couverture dynamique qui ne sera pas annulée par la variation des actifs assortis d'une couverture dynamique, nous posons certaines hypothèses afin d'évaluer l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires.

Cette estimation suppose que le rendement du programme de couverture dynamique n'annulerait pas entièrement le profit ou la perte lié aux obligations au titre des garanties de rente variable et des garanties des fonds distincts assorties d'une couverture dynamique. Elle suppose que les actifs assortis d'une couverture reposent sur la situation réelle à la fin de la période et que les couvertures d'actions dans le cadre du programme de couverture dynamique compensent 95 % des variations du passif des contrats de rente variable couverts attribuables aux fluctuations du marché.

Il importe également de noter que ces estimations sont fournies à titre indicatif, et que les programmes de couverture dynamique et de couverture à grande échelle pourraient dégager un rendement inférieur à ces estimations, en particulier pendant les périodes de volatilité réelle marquée ou pendant les périodes de faiblesse des taux d'intérêt et de fluctuations défavorables des marchés des actions. La méthode utilisée pour obtenir l'information sur la sensibilité et formuler les hypothèses significatives n'a pas changé par rapport à la période précédente.

Les fluctuations des marchés des actions ont une incidence sur les composantes disponibles et requises entrant dans le ratio du TSAV. Le deuxième ensemble de tableaux présente l'incidence possible sur le ratio du TSAV de Manufacturers des variations de la valeur de marché des actions cotées.

Incidence immédiate possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation du rendement des actions cotées[1]

Au 31 décembre 2024	Résultat net attribué aux actionnaires					
(en millions de dollars)	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
Sensibilité sous-jacente						
Garanties au titre des contrats de rente variable et des fonds distincts[2]	**(2 050) $**	**(1 240) $**	**(560) $**	**470 $**	**860 $**	**1 190 $**
Placements en actions du fonds général[3]	**(1 240)**	**(820)**	**(400)**	**390**	**780**	**1 180**
Total de la sensibilité sous-jacente avant la couverture	**(3 290)**	**(2 060)**	**(960)**	**860**	**1 640**	**2 370**
Incidence des actifs assortis d'une couverture dynamique et d'une couverture à grande échelle[4]	**720**	**430**	**190**	**(150)**	**(260)**	**(360)**
Incidence nette possible sur le résultat net attribué aux actionnaires compte tenu de l'incidence de la couverture et compte non tenu de l'incidence de la réassurance	**(2 570)**	**(1 630)**	**(770)**	**710**	**1 380**	**2 010**
Incidence de la réassurance	**1 320**	**810**	**370**	**(320)**	**(590)**	**(830)**
Incidence nette possible sur le résultat net attribué aux actionnaires compte tenu de l'incidence de la couverture et de la réassurance	**(1 250) $**	**(820) $**	**(400) $**	**390 $**	**790 $**	**1 180 $**

Au 31 décembre 2023	Résultat net attribué aux actionnaires					
(en millions de dollars)	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
Sensibilité sous-jacente						
Garanties au titre des contrats de rente variable et des fonds distincts[2]	(2 370) $	(1 460) $	(670) $	550 $	1 010 $	1 390 $
Placements en actions du fonds général[3]	(1 170)	(770)	(390)	380	760	1 140
Total de la sensibilité sous-jacente avant la couverture	(3 540)	(2 230)	(1 060)	930	1 770	2 530
Incidence des actifs assortis d'une couverture dynamique et d'une couverture à grande échelle[4]	880	530	240	(190)	(340)	(460)
Incidence nette possible sur le résultat net attribué aux actionnaires compte tenu de l'incidence de la couverture et compte non tenu de l'incidence de la réassurance	(2 660)	(1 700)	(820)	740	1 430	2 070
Incidence de la réassurance	1 470	900	420	(350)	(650)	(910)
Incidence nette possible sur le résultat net attribué aux actionnaires compte tenu de l'incidence de la couverture et de la réassurance	(1 190) $	(800) $	(400) $	390 $	780 $	1 160 $

1) Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

2) En ce qui concerne les contrats de rente variable évalués selon la méthode fondée sur les honoraires variables (« MHV »), l'incidence du risque financier et des variations des taux d'intérêt entraîne un ajustement de la MSC, sauf si l'option d'atténuation du risque s'applique. La Société a choisi d'appliquer l'option d'atténuation du risque; par conséquent, une partie de l'incidence est présentée dans le résultat net attribué aux actionnaires plutôt que comme un ajustement de la MSC. Si la MSC pour un groupe de contrats de rente variable est épuisée, l'incidence globale est présentée dans le résultat net attribué aux actionnaires.

3) L'incidence sur les placements en actions du fonds général tient compte des placements du fonds général à l'appui des passifs de nos contrats d'assurance, des capitaux de lancement du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (dans des fonds distincts et fonds communs de placement) et de l'incidence sur les passifs des contrats d'assurance des produits d'honoraires prévus sur les produits d'assurance vie universelle à capital variable et d'autres produits en unités de compte. Cette incidence ne comprend pas les incidences possibles sur la pondération des actions cotées. Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des marchés des actions.

4) Comprend l'incidence du rééquilibrage présumé des couvertures d'actions dans le programme de couverture dynamique et de couverture à grande échelle. L'incidence de la couverture dynamique représente l'incidence de la compensation, par les couvertures d'actions, de 95 % de la variation du passif des contrats de rente variable assortis d'une couverture dynamique attribuable aux fluctuations du marché, mais ne tient compte d'aucune incidence liée à d'autres sources d'inefficacité de la couverture aux fins comptables, comme, parmi d'autres facteurs, une corrélation entre le suivi des fonds, la volatilité réalisée et les actions et les taux d'intérêt, qui est différente par rapport aux prévisions.

Incidence immédiate possible des variations de la valeur de marché des actions cotées sur la marge sur services contractuels, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires, le total du résultat global attribué aux actionnaires et le ratio du TSAV de Manufacturers[1, 2, 3]

Au 31 décembre 2024 (en millions de dollars)	-30 %	-20 %	-10 %	+10%	+20%	+30%
Garanties au titre des contrats de rente variable et des fonds distincts comptabilisées dans la MSC	**(3 420) $**	**(2 110) $**	**(970) $**	**840 $**	**1 580 $**	**2 250 $**
Incidence de l'atténuation du risque – couverture[4]	**940**	**560**	**250**	**(190)**	**(350)**	**(470)**
Incidence de l'atténuation du risque – réassurance[4]	**1 670**	**1 020**	**470**	**(400)**	**(740)**	**(1 050)**
Contrats de rente variable, compte tenu de l'atténuation du risque	**(810)**	**(530)**	**(250)**	**250**	**490**	**730**
Placements en actions du fonds général	**(1 140)**	**(740)**	**(370)**	**370**	**750**	**1 110**
Marge sur services contractuels (en millions de dollars, avant impôts)	**(1 950) $**	**(1 270) $**	**(620) $**	**620 $**	**1 240 $**	**1 840 $**
Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires (en millions de dollars, après impôts)[5]	**(840) $**	**(560) $**	**(280) $**	**270 $**	**530 $**	**790 $**
Total du résultat global attribué aux actionnaires (en millions de dollars, après impôts)	**(2 090) $**	**(1 380) $**	**(680) $**	**660 $**	**1 320 $**	**1 970 $**
Ratio du TSAV de Manufacturers (variation en points de pourcentage)	**(1)**	**(1)**	**-**	**1**	**1**	**1**

Au 31 décembre 2023 (en millions de dollars)	-30 %	-20 %	-10 %	+10%	+20 %	+30 %
Garanties au titre des contrats de rente variable et des fonds distincts comptabilisées dans la MSC	(3 810) $	(2 370) $	(1 100) $	940 $	1 760 $	2 470 $
Incidence de l'atténuation du risque – couverture[4]	1 150	700	310	(250)	(450)	(600)
Incidence de l'atténuation du risque – réassurance[4]	1 850	1 140	530	(450)	(830)	(1 150)
Contrats de rente variable, compte tenu de l'atténuation du risque	(810)	(530)	(260)	240	480	720
Placements en actions du fonds général	(940)	(610)	(300)	290	590	870
Marge sur services contractuels (en millions de dollars, avant impôts)	(1 750) $	(1 140) $	(560) $	530 $	1 070 $	1 590 $
Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires (en millions de dollars, après impôts)[5]	(730) $	(490) $	(240) $	230 $	460 $	680 $
Total du résultat global attribué aux actionnaires (en millions de dollars, après impôts)	(1 920) $	(1 290) $	(640) $	620 $	1 240 $	1 840 $
Ratio du TSAV de Manufacturers (variation en points de pourcentage)	(3)	(2)	(1)	1	2	2

1) Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.
2) Cette estimation suppose que le rendement du programme de couverture dynamique n'annulerait pas entièrement le profit ou la perte lié aux obligations au titre des garanties de rente variable et des garanties des fonds distincts assorties d'une couverture dynamique. Elle suppose que les actifs assortis d'une couverture reposent sur la situation réelle à la fin de la période et que les couvertures d'actions dans le cadre du programme de couverture dynamique compensent 95 % des variations du passif des contrats de rente variable couverts attribuables aux fluctuations du marché.
3) Les règles du BSIF relatives aux garanties des fonds distincts tiennent compte de la pleine incidence sur les fonds propres des chocs subis sur une période de 20 trimestres dans une fourchette prescrite. Par conséquent, la détérioration des marchés des actions pourrait entraîner d'autres augmentations des exigences réglementaires après le choc initial.
4) En ce qui concerne les contrats de rente variable évalués selon la MHV, l'incidence du risque financier et des variations des taux d'intérêt entraîne un ajustement de la MSC, sauf si l'option d'atténuation du risque s'applique. La Société a choisi d'appliquer l'option d'atténuation du risque; par conséquent, une partie de l'incidence est présentée dans le résultat net attribué aux actionnaires plutôt que comme un ajustement de la MSC. Si la MSC pour un groupe de contrats de rente variable est épuisée, l'incidence globale est présentée dans le résultat net attribué aux actionnaires.
5) Les autres éléments du résultat global ne devraient pas être sensibles à l'incidence du risque financier et des variations des taux d'intérêt sur les contrats de rente variable.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux

Au 31 décembre 2024, nous avons estimé que la sensibilité de notre résultat net attribué aux actionnaires à une diminution parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt représentait un avantage de 100 millions de dollars, et une charge de 100 millions de dollars pour une augmentation parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt.

Le tableau ci-après présente les incidences possibles d'une variation parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt sur la MSC, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires. Cette variation comprend une variation des taux des obligations d'État et de sociétés et des taux des swaps actuels, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, sans variation des écarts de taux des obligations d'État et de sociétés et des taux de swaps. Les incidences possibles d'une variation parallèle de 50 points de base de l'écart de taux des obligations de sociétés et d'une variation parallèle de 20 points de base des écarts de taux des swaps sont également présentées séparément. Les incidences tiennent compte de l'incidence nette des variations de la valeur des actifs dans les composantes passif et excédent et des variations de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour les contrats d'assurance, y compris ceux dont les flux de trésorerie varient en fonction des rendements des éléments sous-jacents et dont la

valeur actualisée est calculée au moyen de la modélisation stochastique. La méthode utilisée pour obtenir l'information sur la sensibilité et formuler les hypothèses significatives n'a pas changé par rapport à la période précédente.

Les sensibilités aux taux d'intérêt présentées tiennent compte des désignations comptables de nos actifs financiers et des passifs des contrats d'assurance correspondants. Dans la plupart des cas, ces actifs et ces passifs sont désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et, par conséquent, les incidences des variations des taux d'intérêt touchent principalement les autres éléments du résultat global. Les variations des taux d'intérêt ont également une incidence sur la MSC pour les contrats évalués selon la MHV lorsque les montants n'échoient pas aux titulaires de contrats. En outre, les variations des taux d'intérêt ont une incidence sur le résultat net lorsqu'elles ont trait aux dérivés non désignés dans des relations de couverture aux fins comptables et sur les contrats évalués selon la MHV lorsque la MSC est épuisée.

Les sensibilités aux taux d'intérêt présentées présument qu'il n'y a pas d'inefficacité dans la couverture aux fins comptables, étant donné que nos programmes de couverture aux fins comptables sont optimisés pour tenir compte des variations parallèles des taux d'intérêt, de sorte que l'incidence de ces chocs sur le résultat net attribuable est négligeable. Toutefois, la partie inefficace aux fins comptables de la couverture actuelle est sensible aux variations non parallèles des taux d'intérêt et dépendra de la forme et de l'ampleur des variations des taux d'intérêt, de sorte que l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires pourrait également varier.

Les sensibilités varient dans toutes les régions dans lesquelles nous exerçons nos activités, et les incidences des fluctuations de la courbe de rendement varient selon la région où les fluctuations se produisent. Ainsi, les incidences des variations non parallèles peuvent différer considérablement des incidences estimées des variations parallèles.

Les sensibilités au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux sont déterminées isolément les unes des autres et ne reflètent donc pas l'incidence combinée de la survenance simultanée des variations des taux des obligations d'État et des écarts de taux des obligations d'État et de sociétés et des taux de swaps. Par conséquent, l'incidence du cumul de chaque sensibilité individuelle pourrait être considérablement différente de l'incidence des sensibilités aux variations simultanées des variations des taux d'intérêt et des écarts de taux.

L'incidence possible ne tient pas compte non plus de toute autre incidence possible des variations des taux d'intérêt, par exemple, de la MSC à la comptabilisation sur la souscription d'affaires nouvelles ou de la diminution des intérêts tirés des achats d'actifs à revenu fixe futurs.

Les incidences ne reflètent aucun effet possible de la variation des taux d'intérêt sur la valeur des actifs alternatifs à long terme. La hausse des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur des actifs alternatifs à long terme (voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Juste valeur des placements » ci-après). De plus amples renseignements sur les actifs alternatifs à long terme sont présentés à la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme » ci-après.

L'incidence d'une variation des taux d'intérêt sur le ratio du TSAV reflète les incidences sur le total du résultat global, sur les ajustements au titre du TSAV du résultat aux fins de la MSC, sur la provision d'excédent et sur les composantes des fonds propres requis du cadre de fonds propres réglementaires.

Incidences possibles sur la marge sur services contractuels, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires d'une variation parallèle immédiate des taux d'intérêt, des écarts de taux des obligations de sociétés ou des écarts de taux des swaps par rapport aux taux actuels[1, 2, 3]

Au 31 décembre 2024	Taux d'intérêt		Écart de taux des obligations de sociétés		Écart de taux des swaps	
(en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)	-50 pb	+50 pb	-50 pb	+50 pb	-20 pb	+20 pb
MSC	**100 $**	**(200) $**	**- $**	**(100) $**	**- $**	**- $**
Résultat net attribué aux actionnaires	**100**	**(100)**	**100**	**(100)**	**100**	**(100)**
Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires	**(100)**	**200**	**(200)**	**300**	**(100)**	**100**
Total du résultat global attribué aux actionnaires	**-**	**100**	**(100)**	**200**	**-**	**-**

Au 31 décembre 2023	Taux d'intérêt		Écart de taux des obligations de sociétés		Écart de taux des swaps	
(en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)	-50 pb	+50 pb	-50 pb	+50 pb	-20 pb	+20 pb
MSC	- $	(100) $	- $	(100) $	- $	- $
Résultat net attribué aux actionnaires	100	(100)	-	-	100	(100)
Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires	(300)	300	(200)	300	(100)	100
Total du résultat global attribué aux actionnaires	(200)	200	(200)	300	-	-

1) Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.
2) Les estimations comprennent les variations des écarts actuariels nets liés aux obligations de la Société au titre des prestations de retraite qui résultent de variations des taux d'intérêt.
3) Comprend des produits d'assurance et de rente garantis, notamment des contrats de rente variable et des produits à prestations rajustables dont les prestations sont généralement rajustées à mesure que les taux d'intérêt et le rendement des placements évoluent, et dont une partie comporte des garanties de taux crédités minimums. Pour les produits à prestations rajustables assujettis à des garanties de taux minimums, les sensibilités sont fonction de l'hypothèse selon laquelle les taux crédités seront fixés au taux minimum.

Les écarts de taux des swaps se maintiennent à des niveaux bas, et toute augmentation de ces écarts entraînerait des variations importantes du résultat net attribué aux actionnaires.

Incidence possible sur le ratio du TSAV de Manufacturers d'une variation parallèle immédiate des taux d'intérêt, des écarts de taux des obligations de sociétés ou des écarts de taux des swaps par rapport aux taux actuels[1, 2, 3, 4, 5]

Au 31 décembre 2024	Taux d'intérêt		Écart de taux des obligations de sociétés		Écart de taux des swaps	
(variation en points de pourcentage)	-50 pb	+50 pb	-50 pb	+50 pb	-20 pb	+20 pb
Ratio du TSAV de Manufacturers	**-**	**-**	**(3)**	**3**	**-**	**-**

Au 31 décembre 2023	Taux d'intérêt		Écart de taux des obligations de sociétés		Écart de taux des swaps	
(variation en points de pourcentage)	-50 pb	+50 pb	-50 pb	+50 pb	-20 pb	+20 pb
Ratio du TSAV de Manufacturers	-	-	(4)	4	-	-

1) Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.
2) Les estimations comprennent les variations des écarts actuariels nets liés aux obligations de la Société au titre des prestations de retraite qui résultent de variations des taux d'intérêt.
3) Comprend des produits d'assurance et de rente garantis, notamment des contrats de rente variable et des produits à prestations rajustables dont les prestations sont généralement rajustées à mesure que les taux d'intérêt et le rendement des placements évoluent, et dont une partie comporte des garanties de taux crédités minimums. Pour les produits à prestations rajustables assujettis à des garanties de taux minimums, les sensibilités sont fonction de l'hypothèse selon laquelle les taux crédités seront fixés au taux minimum.
4) Les incidences sur le ratio du TSAV tiennent compte de l'incidence des changements de scénario prévus.
5) Selon le régime du TSAV, les fluctuations des écarts de taux sont déterminées par rapport à un éventail d'indices d'obligations de qualité notées au moins BBB dans chaque pays. Pour le TSAV, nous utilisons les indices suivants : indice des obligations de toutes les sociétés FTSE TMX Canada, indice Barclays USD Liquid Investment Grade Corporate et Nomura-BPI (Japon). Les incidences sur le ratio du TSAV présentées au titre des écarts de taux des obligations de sociétés tiennent compte des changements de scénario prévus.

Changement de scénario lié au TSAV

Lorsque les taux d'intérêt fluctuent pour se situer sous un certain seuil, témoignant de la variation combinée des taux d'intérêt sans risque et des écarts de taux des obligations de sociétés, un scénario de choc de taux d'intérêt prescrit différent doit être pris en compte dans le calcul du ratio du TSAV selon la ligne directrice du TSAV du BSIF.

La ligne directrice du TSAV prescrit quatre scénarios de choc de taux d'intérêt et une méthode de détermination du scénario le plus défavorable qui doit s'appliquer dans chaque territoire aux fins du TSAV[1] en fonction des données du marché actuelles et des états de la situation financière consolidés de la Société.

Compte tenu du niveau des taux d'intérêt en 2024, il est peu probable qu'un changement de scénario qui pourrait avoir une incidence importante sur notre ratio du TSAV se produise[2]. Dans le cas où les variations futures des taux d'intérêt diffèrent des variations présentées ci-dessus, un changement de scénario, le cas échéant, pourrait faire en sorte que l'incidence sur le ratio du TSAV soit différente des valeurs présentées. En cas de changement de scénario dans un territoire aux fins du TSAV, l'incidence sur les fonds propres requis au titre du risque de taux d'intérêt serait reflétée en totalité immédiatement pour les produits sans participation, tandis que l'incidence pour les produits avec participation serait reflétée sur six trimestres au moyen d'une moyenne mobile, conformément à l'approche de lissage prescrite dans la ligne directrice du TSAV. Les sensibilités au taux d'intérêt, aux écarts de taux des obligations de sociétés et aux écarts de taux des swaps selon le TSAV qui sont présentées ci-dessus reflètent l'incidence des changements de scénario, le cas échéant, à l'égard de chaque sensibilité présentée.

Le niveau des taux d'intérêt et des écarts de taux des obligations de sociétés qui déclencherait un changement de scénario dépend des conditions du marché et des fluctuations de l'actif et du passif de la Société. Le changement de scénario, s'il est réalisé, pourrait s'inverser en réponse aux fluctuations ultérieures des taux d'intérêt ou des écarts de taux des obligations de sociétés, ou les deux.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme

Le tableau ci-après présente l'incidence possible sur la MSC, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires d'une variation immédiate de 10 % de la valeur de marché des actifs alternatifs à long terme. La méthode utilisée pour obtenir l'information sur la sensibilité et formuler les hypothèses significatives n'a pas changé par rapport à la période précédente.

Les actifs alternatifs à long terme utilisés dans cette analyse de sensibilité comprennent les placements dans le secteur de l'immobilier commercial, des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles, de l'énergie[3] et dans des actions de sociétés fermées et d'autres placements.

1 Les territoires aux fins du TSAV aux fins de la détermination du scénario le plus défavorable comprennent l'Amérique du Nord, le Royaume-Uni, l'Europe, le Japon et toutes les autres régions.
2 Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.
3 Le secteur de l'énergie comprend des participations dans diverses sociétés du secteur du pétrole et du gaz issues des activités traditionnelles et liées à des actifs du secteur en amont et du secteur intermédiaire qui sont en voie de liquidation, et des participations dans des sociétés fermées liées à la transition énergétique dans des domaines qui appuient la transition vers des formes d'énergie à faibles émissions de carbone, comme l'énergie éolienne, l'énergie solaire et la séquestration du carbone.

L'incidence ne tient pas compte des variations possibles futures de la volatilité du rendement des actifs à revenu non fixe. Se reporter à la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actions cotées » ci-dessus pour plus de renseignements.

Incidence immédiate possible sur la marge sur services contractuels, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires des variations de la valeur de marché des actifs alternatifs à long terme[1]

Aux	**31 décembre 2024**		31 décembre 2023	
(en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)	-10 %	+10 %	-10 %	+10 %
MSC compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle	**(200) $**	**200 $**	(100) $	100 $
Résultat net attribué aux actionnaires[2]	**(2 500)**	**2 500**	(2 400)	2 400
Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires	**(200)**	**200**	(200)	200
Total du résultat global attribué aux actionnaires	**(2 700)**	**2 700**	(2 600)	2 600

1) Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.
2) Le résultat net attribué aux actionnaires comprend le résultat tiré des activités de base et les montants exclus du résultat tiré des activités de base.

Incidence immédiate possible sur le ratio du TSAV de Manufacturers des variations de la valeur de marché des actifs alternatifs à long terme[1]

	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
(variation en points de pourcentage)	-10 %	+10 %	-10 %	+10 %
Ratio du TSAV de Manufacturers	**(1)**	**1**	(2)	2

1) Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque de change

En général, nous apparions la monnaie de nos actifs à celle des passifs des contrats d'assurance et de placement auxquels ils sont adossés. Au 31 décembre 2024, nous n'avions pas d'exposition au risque de change non appariée importante.

Le tableau suivant présente l'incidence possible sur le résultat tiré des activités de base d'une variation de 10 % du dollar canadien par rapport aux autres principales monnaies étrangères que nous utilisons pour nos principales activités opérationnelles. Il convient de noter que l'incidence des taux de change sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base ne fournit pas d'informations pertinentes compte tenu de la nature de ces éléments.

Incidence possible des fluctuations des taux de change sur le résultat tiré des activités de base[1]

	2024		2023	
Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Raffermissement de 10 %	Affaiblissement de 10 %	Raffermissement de 10 %	Affaiblissement de 10 %
Variation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain et au dollar de Hong Kong	**(450) $**	**450 $**	(390) $	390 $
Variation de 10 % du dollar canadien par rapport au yen	**(50)**	**50**	(40)	40

1) Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

Les ratios du TSAV sont également sensibles aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres principales monnaies étrangères que nous utilisons pour nos principales activités opérationnelles. Le sens et l'importance de cette sensibilité varient à l'échelle des diverses mesures de fonds propres.

Stratégie de gestion du risque d'illiquidité

Nous gérons les niveaux de liquidités du groupe consolidé et ceux des principales filiales en fonction de seuils établis, lesquels sont basés sur des scénarios de crise extrêmes, mais plausibles, fondés sur le risque d'illiquidité comportant des horizons temporels variés.

Le recours à des dérivés aux fins de couverture constitue une source importante de risque d'illiquidité attribuable aux exigences de règlement au comptant et de garanties pour les dérivés bilatéraux hors cote réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale dans des conditions de marché défavorables. Pour évaluer les liquidités potentiellement requises, nous soumettons régulièrement la valeur de marché de notre portefeuille de dérivés à des tests de simulation de crise en fonction de divers scénarios de crise et évaluons et surveillons les besoins éventuels de liquidités par rapport aux actifs liquides que nous détenons. En outre, nous avons mis en place un plan d'urgence concernant les liquidités qui comprend diverses sources de liquidités d'urgence qui peuvent être utilisées en cas de crise extrême.

La Banque Manuvie (la « Banque ») dispose d'un cadre autonome de politique de gestion du risque d'illiquidité. Le cadre comprend la surveillance au quotidien des niveaux de liquidités, des prévisions de liquidités et des tests de simulation de crise, ainsi qu'un plan de liquidités d'urgence. La Banque conserve des réserves de liquidités de qualité non grevées et a élaboré un programme de diversification du financement pour répondre à ses besoins de financement et de liquidités. Le programme de financement de la Banque comprend des dépôts à vue de particuliers et des CPG, du financement à terme de gros et un programme bien établi de titrisation d'actifs de prêts hypothécaires résidentiels. La Banque utilise des scénarios de crise extrêmes, mais plausibles, qui illustrent qu'elle dispose de suffisamment de titres négociables liquides et de liquidités d'urgence pour gérer ses besoins pendant des périodes de crise grave du marché.

De même, Gestion de patrimoine et d'actif, Monde dispose d'un cadre autonome de gestion du risque d'illiquidité aux fins de la gestion des actifs ou de l'élaboration de produits de placement pour des clients tiers. Nous tenons à jour des normes fiduciaires conçues pour assurer que les attentes des clients et des organismes de réglementation sont satisfaites à l'égard du risque d'illiquidité assumé pour chaque placement. De plus, nous surveillons et passons en revue régulièrement la liquidité de nos produits de placement dans le cadre de nos pratiques régulières de gestion du risque.

Facteurs de risque de marché et d'illiquidité

Notre principal risque lié aux actions cotées provient des produits liés aux actions assortis de garanties, lorsque les garanties sont associées au rendement des fonds sous-jacents.

- Le risque lié au rendement des actions cotées découle de diverses sources, y compris les garanties associées aux placements liés à des actions, comme les produits de rente variable et les produits de fonds distincts, les placements du fonds général dans des actions cotées et des fonds communs de placement servant de soutien aux passifs des produits du fonds général.
- Les conditions du marché qui entraînent des réductions de la valeur des actifs que nous gérons ont une incidence défavorable sur les produits et la rentabilité de nos activités de gestion de placement, lesquelles sont tributaires des honoraires liés principalement à la valeur des actifs sous gestion et administration.
- Les prestations garanties des produits de rente variable et des fonds distincts sont conditionnelles à la survenance du décès, à l'échéance, ou lorsque le retrait ou la conversion en rente sont permis, et sont exigibles dans ces cas. Si les marchés des actions ralentissent ou si leur croissance est inférieure au taux d'intérêt sans risque majoré d'un ajustement au titre de l'illiquidité des produits estimé dans notre évaluation actuarielle, des passifs additionnels pourraient devoir être établis pour couvrir les passifs éventuels, entraînant ainsi des diminutions qui pourraient avoir une incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires, la MSC et les ratios de fonds propres réglementaires. De plus, si les marchés des actions ne permettent pas de recouvrer le montant des garanties aux dates auxquelles les passifs arrivent à échéance, les charges à payer devront être versées en espèces. En outre, la stabilité ou le recul des marchés des actions cotées entraînerait vraisemblablement une diminution des produits d'honoraires liés aux contrats de rente variable, aux fonds distincts assortis de garanties, aux produits en unités de compte et aux autres produits de gestion de patrimoine et d'assurance.
- Lorsque des placements en actions cotées servent de soutien aux passifs des produits du fonds général, les rendements défavorables des actions cotées et les répercussions connexes sur les passifs des contrats d'assurance découlant des caractéristiques de certains produits, comme les taux crédités minimums garantis des produits d'assurance vie universelle ou les garanties implicites des produits avec participation ne versant pas de dividende et dont le niveau plancher du montant à risque est limité à zéro, pourraient se traduire par une réduction de la MSC ou du total du résultat global.

Le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux est présent dans le fonds général principalement en raison des différences dans la façon dont nos actifs et nos passifs répondent aux variations de ces variables.

- Le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux découle des différences dans les fluctuations de nos actifs et passifs en raison de variations de ces variables. En ce qui a trait à nos actifs, les variations de valeur découlant de fluctuations des taux d'intérêt et des écarts de taux varieraient selon l'actif et pourraient subir l'incidence de facteurs comme la duration et la cote de crédit. Quant aux passifs des contrats d'assurance, qui sont actualisés en fonction des courbes de taux sans risque ajustées au moyen d'une prime d'illiquidité, les variations de valeur subiraient l'incidence de facteurs comme la duration du passif, et l'exposition aux écarts de taux au moyen d'une prime d'illiquidité. Dans la mesure où il existe des non-concordances entre les actifs et les passifs, notamment des différences dans la duration ou l'exposition aux écarts de taux, les fluctuations des taux d'intérêt ou des écarts pourraient entraîner une diminution de la MSC ou du total du résultat global.
- L'incidence estimée présentée par la Société des fluctuations des taux d'intérêt tient compte d'une augmentation et d'une diminution parallèles des taux d'intérêt sur certains montants. L'incidence de fluctuations non parallèles peut être différente de l'incidence estimée de fluctuations parallèles. Pour en savoir plus sur les scénarios liés aux taux d'intérêt, se reporter à la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux ».

Nous sommes exposés au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme en raison du risque de faibles rendements, y compris des évaluations moins élevées.

- Le risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme découle des placements du fonds général dans des immeubles commerciaux détenus directement, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles, des infrastructures, des actions de sociétés fermées et des actifs énergétiques.
- La conjoncture difficile pourrait entraîner une hausse des taux d'inoccupation, un recul des tarifs de location et une baisse de la demande de placements immobiliers, et tous ces facteurs auraient une incidence défavorable sur la valeur de nos placements immobiliers diversifiés. Les avancées continues à l'égard du passage du lieu de travail au numérique et de la transformation du commerce au détail physique pourraient nuire davantage à nos placements immobiliers commerciaux. La conjoncture difficile pourrait en outre empêcher les sociétés fermées dans lesquelles nous avons fait des placements de réaliser leurs plans d'affaires et faire baisser la valeur de ces placements, voire entraîner la faillite de ces sociétés. Le recul soutenu des multiples de valorisation sur les marchés des actions cotées entraînerait vraisemblablement aussi la diminution de la valeur de notre portefeuille de titres de sociétés fermées. Il est difficile de prévoir à quel moment les revenus de placement dans des sociétés fermées seront reçus, de même que le montant de ces revenus, lesquels peuvent varier d'un trimestre à l'autre.

- Nos placements dans des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles sont exposés aux risques de catastrophe naturelle, comme une sécheresse prolongée, les feux de forêt, les infestations d'insectes, les tempêtes de vent, les inondations et les changements climatiques. En règle générale, nous ne sommes pas assurés contre ces risques, mais nous nous efforçons d'atténuer de manière proactive leur incidence en diversifiant notre portefeuille et en adoptant des pratiques opérationnelles prudentes.
- La valeur des actifs énergétiques, y compris les actifs pétroliers et gaziers, pourrait être touchée défavorablement par le recul des prix de l'énergie et un certain nombre d'autres facteurs, notamment les baisses de production, une conjoncture économique difficile, les changements de préférences des consommateurs au moment du passage à une économie à faible émission de carbone et les événements géopolitiques. Des changements apportés à la réglementation gouvernementale, y compris la réglementation environnementale, dont les taxes sur le carbone, pourraient également avoir une incidence défavorable sur la valeur de nos placements dans des actifs énergétiques.
- La hausse des taux d'intérêt, combinée à des contextes économiques incertains, pourrait précipiter une augmentation des taux d'actualisation des actifs alternatifs à long terme à mesure que les acheteurs demandent des rendements courants plus élevés afin d'investir dans des actifs alternatifs à long terme. Étant donné que les montants des flux de trésorerie sur les actifs alternatifs à long terme pourraient, dans une certaine mesure, se fixer à court ou à moyen terme, certaines valeurs au titre des actifs alternatifs à long terme pourraient d'abord diminuer afin que les rendements des actifs correspondent à la hausse des taux d'actualisation souhaitée dans les périodes ultérieures, ce qui entraînerait une baisse des rendements courants des portefeuilles.
- L'incidence défavorable de l'évolution des facteurs commerciaux ou économiques peut mettre beaucoup de temps à se refléter dans l'évaluation des placements dans des sociétés fermées, y compris les actifs alternatifs à long terme, surtout si les changements sont importants et rapides, étant donné que les participants au marché ajustent leurs prévisions et comprennent mieux l'incidence possible à moyen et long terme de ces modifications. Par conséquent, les changements d'évaluation d'une période donnée pourraient refléter l'incidence tardive des événements qui sont survenus au cours des périodes antérieures. La valeur des biens immobiliers repose sur des évaluations externes, lesquelles pourraient être inférieures à la valeur des transactions réalisées sur le marché à l'heure actuelle.
- Nous comptons sur un portefeuille diversifié d'actifs alternatifs à long terme pour générer des rendements de placements relativement stables. Les avantages de la diversification pourraient diminuer au fil du temps, tout particulièrement au cours d'une période de crise économique, ce qui pourrait nuire aux rendements du portefeuille.

Nous sommes exposés au risque de change, étant donné qu'une partie importante de nos activités sont libellées en monnaies autres que le dollar canadien.

- Nos résultats financiers sont présentés en dollars canadiens. Une partie importante de nos activités sont libellées en monnaies autres que le dollar canadien, principalement en dollars américains, en dollars de Hong Kong et en yens. Dans le cas d'un raffermissement du dollar canadien par rapport à ces monnaies, le résultat net attribué aux actionnaires et nos capitaux propres présentés diminueraient. Un affaiblissement du dollar canadien par rapport aux monnaies dans lesquelles nous exerçons nos activités aurait l'effet contraire, et se traduirait par une augmentation du résultat net attribué aux actionnaires et des capitaux propres.

Les stratégies de couverture de la Société ne réduiront pas entièrement le risque de marché lié aux garanties de produits et aux frais qui sont couverts; les coûts de couverture pourraient augmenter et les stratégies de couverture exposent la Société à des risques additionnels.

- Nos stratégies de couverture s'appuient sur l'exécution en temps opportun d'opérations sur instruments dérivés. Les conditions du marché peuvent limiter la disponibilité des instruments de couverture et faire en sorte que nous devons donner en garantie des biens additionnels, et accroître davantage le coût de la réalisation des opérations sur dérivés. Par conséquent, l'illiquidité de ces instruments pourrait avoir une incidence défavorable sur les frais de couverture et l'efficacité de la stratégie. La Société est exposée au risque d'augmentation des niveaux de capitalisation et de garantie exigés, qui pourraient devenir importants si les marchés des actions et les taux d'intérêt se redressaient.
- La Société est aussi exposée à des risques de contrepartie découlant des instruments dérivés et au risque d'augmentation des niveaux de capitalisation et de garantie exigés, qui pourraient devenir importants selon la progression des marchés des actions et des taux d'intérêt. Les stratégies sont largement tributaires de systèmes et de modèles mathématiques complexes qui peuvent être erronés, et être fondés sur des hypothèses prospectives à long terme qui peuvent se révéler inexactes, et qui reposent sur des infrastructures et des compétences complexes susceptibles de faire défaut ou de ne pas être disponibles à des moments critiques. En raison de la complexité des stratégies, il pourrait y avoir des risques additionnels non relevés susceptibles de nuire à nos activités et à nos résultats financiers futurs. En outre, la hausse des taux d'intérêt et l'amélioration des marchés des actions susceptibles de se traduire par des profits sur les rentes variables et les fonds distincts seront annulées par les pertes découlant de nos positions de couverture. Pour plus de renseignements sur les risques de contrepartie, se reporter au facteur de risque « Si une contrepartie ne remplit pas ses obligations, nous pourrions être exposés aux risques que nous avons tenté d'atténuer ».
- Dans certaines conditions du marché, notamment si la volatilité réelle des actions et des taux d'intérêt continuait de s'intensifier, si les taux d'intérêt baissaient, ou si la corrélation entre les rendements boursiers et la baisse des taux d'intérêt augmentait, les coûts liés à la couverture des garanties de prestations des contrats de rente variable et des garanties des fonds distincts pourraient augmenter ou devenir désavantageux sur le plan économique. De plus, rien ne garantit que notre stratégie de couverture dynamique permettra de contrebalancer complètement les risques liés aux contrats de rente variable et aux fonds distincts couverts.

- Le montant des prestations, des rendements ou d'autres avantages effectivement versés varie en fonction de la longévité des titulaires de contrats et de leurs comportements, notamment le moment et le montant des retraits, des déchéances, des transferts de fonds et des cotisations. La sensibilité de la valeur des provisions mathématiques à la variation des marchés des actions et des taux d'intérêt que nous couvrons est fondée sur les prévisions à long terme en regard de la longévité des titulaires de contrats et de leurs comportements, puisque l'incidence des écarts réels liés à la longévité et aux comportements des titulaires de contrats ne peut être couverte à l'aide d'instruments des marchés financiers. L'efficacité de notre couverture du risque de marché est directement touchée par l'exactitude des hypothèses liées à la longévité et aux comportements des titulaires de contrats.
- Les provisions mathématiques liées aux garanties de contrats de rente variable sont déterminées selon les estimations prospectives à long terme de la volatilité. Ces estimations prospectives à long terme servant à établir les provisions mathématiques satisfont aux normes de calibrage de l'Institut canadien des actuaires. Lorsque la volatilité réelle des actions ou des taux d'intérêt d'un trimestre est supérieure aux estimations à long terme, ou que les corrélations entre la variation des taux d'intérêt et le rendement des actions sont supérieures, il existe un risque que le rééquilibrage soit plus important ou plus fréquent et que, par conséquent, les frais de couverture soient plus élevés.

Les variations persistantes des taux d'intérêt du marché pourraient avoir une incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires et sur les ratios de fonds propres.

- Un contexte de faibles taux d'intérêt ou de taux d'intérêt négatifs (nominal ou réel) persistants peut entraîner une baisse du résultat net des placements et une diminution de la MSC au titre des affaires nouvelles jusqu'à ce que les produits soient repositionnés en fonction du contexte de taux d'intérêt plus faibles. Les autres conséquences potentielles des faibles taux d'intérêt sont les suivantes :
    - Une incidence négative sur les souscriptions et une diminution de la rentabilité des affaires nouvelles.
    - Une augmentation du coût des couvertures et, par conséquent, l'offre de garanties pourrait devenir désavantageuse sur le plan économique.
    - Le réinvestissement des flux de trésorerie dans des obligations à faible rendement pourrait se traduire par une baisse des résultats futurs attribuable aux rendements moins élevés sur les actifs du compte de l'excédent et du fonds général servant de soutien aux contrats en vigueur et aux garanties intégrées dans ces produits, y compris les garanties de taux minimums des produits avec participation et des produits à prestations rajustables.
    - Des répercussions négatives sur d'autres facteurs macroéconomiques, y compris une croissance économique défavorable et le repli des rendements des autres catégories d'actifs.
    - Une perte de valeur éventuelle du goodwill.
    - Une diminution du résultat prévu des contrats en vigueur.
    - Un risque éventuel de réduire le taux au comptant ultime de nos taux d'actualisation, ce qui augmenterait nos passifs.
    - Un changement dans le scénario de choc de taux d'intérêt prescrit qui aurait une incidence sur les fonds propres selon le TSAV. Se reporter à la rubrique « Changement de scénario lié au TSAV » ci-dessus.
    - Une réduction de la capacité des filiales d'assurance de la SFM de lui verser des dividendes.
- Les hausses de taux d'intérêt sont généralement avantageuses pour notre entreprise, mais entraînent certains risques. Une hausse rapide des taux d'intérêt ou un contexte où les taux élevés persistent pourraient provoquer des changements importants dans le comportement des titulaires de contrats, notamment un taux de rachats plus élevé, des retraits et des changements aux cotisations ou des transferts de fonds. Une hausse rapide des taux d'intérêt ou des taux d'intérêt élevés persistants pourraient aussi avoir les conséquences suivantes :
    - Diminution de la valeur des actifs à revenu fixe servant de soutien de l'excédent et des passifs du fonds général, y compris les régimes d'avantages sociaux offerts aux salariés.
    - Pertes attribuables à la liquidation hâtive des instruments à revenu fixe servant de soutien aux prestations de rachat contractuel.
    - Diminution de la valeur de certains placements dans des actifs alternatifs à long terme, tout particulièrement ceux assortis de flux de trésorerie contractuels fixes comme les placements dans des biens immobiliers loués à long terme et certains placements dans des infrastructures.
    - Augmentation du nombre de demandes de garanties, surtout relativement à notre portefeuille de couverture des taux d'intérêt, qui donne lieu à des pertes à la valeur de marché dans un contexte de hausse de taux.
    - Incidences négatives sur le ratio de solvabilité dans certains pays où nous exerçons nos activités.
    - Changement dans le scénario de choc de taux d'intérêt prescrit ayant une incidence sur les fonds propres selon le TSAV. Se reporter à la rubrique « Changement de scénario lié au TSAV » ci-dessus.
    - Changement dans la composition des nouvelles souscriptions attribuable aux pressions concurrentielles sur les produits de gestion de patrimoine qui sont moins attrayants sur la base du rendement.
    - Hausse des coûts de financement sur les mises en pension de titres (c.-à-d. conventions de mise en pension).
    - Augmentation des coûts d'emprunt au moment de refinancer notre dette.

Bien que nous ayons modifié avec succès et conformément à notre plan de transition le taux de référence de nos expositions indexées aux taux interbancaires offerts qui ont été abandonnés, la réforme en cours des taux d'intérêt de référence à l'échelle mondiale pourrait poser des risques.

- Divers taux d'intérêt de référence, y compris les taux interbancaires offerts comme les taux interbancaires offerts à Londres (LIBOR) et le Canadian Dollar Offered Rate (CDOR), étaient assujettis aux lignes directrices réglementaires internationales et aux propositions de réforme. Les organismes de réglementation de divers pays ont préconisé la transition des taux interbancaires offerts vers des taux d'intérêt de référence alternatifs fondés sur des taux sans risque. Manuvie détient divers types d'instruments, y compris des dérivés, des obligations, des prêts et d'autres instruments à taux variable qui utilisaient les taux interbancaires offerts comme taux de référence. Toute transition des taux interbancaires offerts à un taux de référence alternatif assorti de caractéristiques différentes de celles des taux interbancaires offerts pourrait avoir une incidence sur l'évaluation des titres liés aux taux d'intérêt et des dérivés que nous détenons, sur l'efficacité de ces dérivés à atténuer les risques, sur les titres que nous avons émis ou d'autres actifs ou passifs ou d'autres droits et obligations contractuels dont la valeur est liée aux taux interbancaires offerts ou à des taux de référence alternatifs. Pour assurer une transition en temps opportun aux taux de référence alternatifs, Manuvie a mis en place un programme et une structure de gouvernance à l'échelle des fonctions de l'entreprise pour repérer, évaluer, surveiller et gérer les risques financiers et autres que financiers liés à la transition. Le programme à l'échelle des fonctions de l'entreprise se concentrait sur la quantification de notre exposition à divers taux interbancaires offerts, l'évaluation de clauses de repli dans les contrats, la correction de contrats, la gestion du risque et l'évaluation de l'incidence comptable et fiscale, et veillait à la préparation opérationnelle relative aux systèmes de TI, aux modèles, aux processus et aux contrôles. La réforme des taux d'intérêt de référence n'a pas donné lieu à des modifications importantes de la stratégie de gestion du risque de la Société.
- Par suite des annonces faites par divers organismes de réglementation, la publication des taux LIBOR en livres sterling, en euros, en francs suisses et en yens japonais pour toutes les échéances, de même que celle du taux LIBOR en dollars américains pour les échéances à 1 semaine et à 2 mois, a cessé le 31 décembre 2021. La publication des taux LIBOR en dollars américains pour les autres échéances (à un jour et à un, trois, six et douze mois) a cessé le 30 juin 2023. Nous avons modifié le taux de référence de nos expositions indexées aux taux LIBOR qui ont été abandonnés le 31 décembre 2021 et le 30 juin 2023.
- En décembre 2021, le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (« TARCOM ») a recommandé que l'administrateur du taux CDOR, Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited (« RBSL »), en cesse la publication après la fin du mois de juin 2024. Le 16 mai 2022, RBSL a annoncé que le taux CDOR pour toutes les échéances cessera définitivement d'être calculé et publié, et que sa publication finale aura lieu le 28 juin 2024. La date d'abolition du taux CDOR ayant été confirmée, le BSIF s'attendait à ce que tous les nouveaux contrats de dérivés conclus et titres émis passent à des taux de référence alternatifs au plus tard le 30 juin 2023 et à ce qu'aucune nouvelle exposition sur le taux CDOR ne soit comptabilisée après cette date. Le BSIF s'attendait également à ce que les institutions financières fédérales effectuent la transition au plus tard le 28 juin 2024 pour tous les contrats de prêts faisant référence au taux CDOR et qu'elles se consacrent en priorité à la mise à jour des systèmes et des modèles facilitant le recours au taux canadien des opérations de pension à un jour (« CORRA »), le taux de référence alternatif qui devrait remplacer le taux CDOR, ou à tout autre taux de référence alternatif, le cas échéant. En juillet 2023, le TARCOM a annoncé qu'aucun nouveau contrat de prêt fondé sur le taux CDOR ou sur le taux des acceptations bancaires ne pourrait être conclu après le 1er novembre 2023 afin de faciliter une transition graduelle du marché des prêts. En octobre 2023, la Banque du Canada a annoncé que les grandes banques canadiennes n'émettront plus d'acceptations bancaires après le 28 juin 2024. En avril 2024, RBSL a confirmé qu'elle cessera de publier le taux CDOR pour les trois échéances restantes à compter du 28 juin 2024, et le TARCOM a par ailleurs annoncé qu'aucun taux CDOR synthétique ne sera disponible après l'abandon du taux CDOR. Manuvie a intégré ces nouveautés dans son plan de projet afin qu'il soit aligné sur les échéances à jour et afin d'assurer une transition ordonnée. Au 31 décembre 2024, nous avions converti nos expositions au taux CDOR, conformément à notre plan de transition.

Le risque d'illiquidité découle de divers facteurs, y compris, sans s'y limiter, les conditions des marchés financiers et du crédit, la révision des taux des lettres de crédit, les obligations de fournir une sûreté à titre de garantie et la dépendance à l'égard des dépôts qui sont sensibles au niveau de confiance ou à des facteurs macroéconomiques larges.

- La conjoncture défavorable pourrait avoir une incidence importante sur notre risque d'illiquidité.
    - La diminution de la liquidité des actifs pourrait restreindre notre capacité à vendre certains types d'actifs sans subir de pertes importantes. Si les fournisseurs de crédit protégeaient leur capital, notre capacité d'emprunt auprès des banques ou notre accès à d'autres types de crédit, comme les lettres de crédit, pourrait être réduite. Si les investisseurs avaient une perception négative de notre solvabilité, notre accès aux marchés des capitaux d'emprunt pourrait être limité ou les coûts d'emprunt pourraient augmenter.
    - Nous devons donner en garantie des actifs liquides et nous avons recours à des actifs liquides pour couvrir les règlements au comptant des dépôts de couverture afin de soutenir les activités comme l'utilisation d'instruments dérivés aux fins de couverture.
    - Nos principales sources de liquidités sont la trésorerie, les primes d'assurance et des contrats de rente, les produits d'honoraires sur les ASG, les flux de trésorerie provenant de nos portefeuilles de placements et nos actifs qui peuvent être convertis facilement en trésorerie, y compris les titres du marché monétaire. L'émission de titres de créance à long terme, d'actions ordinaires et privilégiées, et d'autres titres de capitaux propres peut également accroître nos actifs

liquides disponibles ou devenir nécessaire pour remplacer certains passifs remboursables. Si nous cherchons du financement additionnel, la disponibilité et les modalités de ce financement dépendraient de divers facteurs, notamment la conjoncture des marchés, la disponibilité du crédit pour le secteur des services financiers, nos notes de crédit et notre capacité de crédit, et la possibilité que les clients, les prêteurs ou les investisseurs adoptent une perception défavorable de nos perspectives financières à long ou à court terme si nous subissons d'importantes pertes financières, ou si nos activités commerciales ralentissent en raison d'un important repli des marchés.

- La hausse du volume d'opérations sur dérivés devant être réglées par l'intermédiaire de chambres de compensation, combinée aux règles sur la marge de variation relative aux dérivés non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation, pourrait avoir une incidence défavorable sur notre risque d'illiquidité.
  - Au fil du temps, nos dérivés hors cote existants migreront vers des chambres de compensation, ou la Société et ses contreparties auront le droit d'annuler les contrats de dérivés après une date précise ou dans certaines situations, comme la révision à la baisse de notes, ce qui pourrait accélérer la transition vers les chambres de compensation. Les dérivés réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation sont assujettis à des exigences de marge initiale et de marge de variation ainsi qu'à une liste plus restreinte de titres admissibles comme garanties financières par rapport aux dérivés non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation.
  - En outre, les règles initiales sur la marge des nouveaux dérivés non réglés devraient également accroître nos besoins de liquidités.
- Nous sommes exposés au risque de refixation des taux des lettres de crédit.
  - Dans le cours normal des affaires, des banques tierces émettent des lettres de crédit en notre nom. Plutôt que d'affecter des garanties, nos divisions utilisent des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers et pour des transactions de réassurance de sociétés affiliées entre des filiales de la SFM. Les lettres de crédit et les lettres de facilités de crédit doivent être renouvelées périodiquement. Au moment du renouvellement, la Société est exposée à un risque de refixation des taux et, dans des conditions défavorables, à une augmentation de coût. Dans les cas extrêmes, la capacité à recourir à des lettres de crédit pourrait être limitée en raison des non-renouvellements qui pourraient restreindre notre souplesse en matière de gestion des capitaux. Une telle situation pourrait nuire à notre capacité de respecter les exigences locales en matière de fonds propres ou de vendre nos produits dans les pays où nos sociétés en exploitation ont été touchées. Au 31 décembre 2024, des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers, totalisant 271 millions de dollars, étaient en cours (466 millions de dollars en 2023). Au 31 décembre 2024, aucun actif n'était affecté en garantie des lettres de crédit en cours.
- Nos obligations de nantissement de garanties ou de paiement liées aux baisses de valeur d'actifs donnés peuvent avoir une incidence défavorable sur notre liquidité.
  - Dans le cours normal des affaires, nous sommes tenus de donner des actifs en garantie afin de nous conformer aux exigences réglementaires et autres des territoires, y compris les actifs donnés en garantie relativement à des contrats dérivés et les actifs détenus à titre de garantie dans le cadre d'accords de financement de rachats. Le montant de la garantie que nous pouvons être tenus de donner aux termes de ces accords et les paiements que nous sommes tenus de faire à nos contreparties peuvent augmenter dans certaines circonstances, y compris en cas de baisse soutenue ou continue de la valeur de nos contrats dérivés. Ces exigences additionnelles de nantissement et de paiement peuvent avoir une incidence défavorable sur nos liquidités. Au 31 décembre 2024, le total des actifs donnés en garantie s'établissait à 26 272 millions de dollars, comparativement à 21 108 millions de dollars au 31 décembre 2023.
- Notre filiale bancaire est tributaire des dépôts qui sont sensibles au niveau de confiance ainsi qu'aux conditions macroéconomiques.
  - La Banque est une filiale entièrement détenue de notre société d'assurance vie canadienne en exploitation, Manufacturers. Les dépôts de détail représentent une proportion importante de la base de financement de la Banque. Un problème réel ou perçu à l'égard de la Banque ou de sa société mère pourrait entraîner une baisse de la confiance dans la capacité de la Banque de s'acquitter de ses obligations, ce qui peut déclencher d'importants retraits de fonds déposés. Les déposants sont protégés du fait que la Banque est membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC ») qui assure des dépôts à vue jusqu'à concurrence de 100 000 $ par déposant admissible. Les dépôts à vue assurés sont moins susceptibles d'être liquidés et une partie significative des dépôts de la Banque sont assurés par la SADC. La Banque protège également les déposants en mettant en œuvre les stratégies d'atténuation décrites dans son plan d'urgence concernant les liquidités, et elle pourrait décider de vendre ou de titriser des actifs à des tiers pour accroître les liquidités. La Banque pourrait envisager d'utiliser les facilités de la Banque du Canada pour obtenir les liquidités requises à court terme pour rembourser les déposants. Toutefois, l'accès à ces facilités est à l'entière discrétion de la Banque du Canada.

Risque de crédit et de placement

Le risque de crédit désigne le risque de perte découlant de l'incapacité ou du refus d'un emprunteur ou d'une contrepartie de respecter ses engagements. Le risque de placement, notamment le risque lié aux fluctuations du marché (par exemple, des taux d'intérêt, des taux de change) ou au rendement des activités, qui peut avoir une incidence sur les évaluations des titres à revenu fixe et des actifs alternatifs à long terme est couvert à la rubrique « Risque de marché et d'illiquidité » qui précède.

Stratégie de gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est régie par le Comité du crédit, qui supervise le programme global de gestion du risque de crédit. La Société a établi des objectifs liés à la qualité générale et à la diversification du portefeuille de placements de notre fonds général et des critères de sélection des contreparties, y compris les contreparties d'instruments dérivés, les réassureurs et les fournisseurs d'assurance. Nos politiques fixent des limites de concentration par emprunteur, par entreprise, par notation de crédit, par industrie et par région, et elles régissent l'utilisation des dérivés de crédit. Les limites établies par entreprise varient selon l'évaluation du risque. Les placements productifs de revenu fixe de notre fonds général se composent principalement d'obligations d'État et de sociétés de qualité ainsi que de créances hypothécaires commerciales. Nous avons un programme visant à souscrire des swaps sur défaillance de crédit, qui mise sur une approche prudente, diversifiée et très sélective. Les décisions relatives aux swaps de défaillance de crédit sont fondées sur les mêmes normes de sélection des risques que celles que nous appliquons à notre portefeuille d'obligations sur le marché au comptant. Nos unités qui accordent du crédit appliquent un processus d'évaluation défini qui permet une évaluation objective des demandes de crédit. Nous attribuons une note de crédit d'après une échelle normalisée de 22 points conforme à celle des agences de notation externes, après un examen approfondi de l'emprunteur, notamment sa stratégie commerciale, son aspect concurrentiel, les tendances sectorielles, sa solidité financière, son accès aux capitaux et d'autres risques auxquels fait face la contrepartie. Nous mettons régulièrement à jour cette évaluation. Pour obtenir de plus amples détails, nous évaluons également les risques de crédit à l'aide de divers outils et mesures fondés sur le marché qui sont la norme dans le secteur. Nous comparons nos évaluations du risque à des probabilités préétablies de défaillance et de pertes en cas de défaillance, d'après les résultats historiques du secteur et de l'entreprise, et aux coûts de défaillance qui en résultent.

Nous déterminons la délégation des pouvoirs d'approbation du crédit et prenons les décisions sur le crédit au cas par cas, et cette tâche est remplie par des membres du personnel de la direction dont le niveau convient à l'ampleur et au degré de risque de l'opération, les pouvoirs délégués variant selon l'évaluation du risque. Les décisions importantes relatives au crédit sont approuvées par le Comité du crédit et les décisions plus importantes sont prises par le chef de la direction et, dans certains cas, le conseil.

Nous limitons le nombre de types d'instruments dérivés et d'applications autorisés et exigeons une approbation préalable à l'égard de toutes les stratégies d'application des instruments dérivés, ainsi que la surveillance régulière de l'efficacité des stratégies liées aux instruments dérivés. Des limites sont établies quant au risque lié aux contreparties d'instruments dérivés en fonction de la note de crédit minimum acceptable des contreparties (généralement de A- par des agences de notation reconnues à l'échelle internationale). Nous évaluons le risque lié à une contrepartie d'instruments dérivés bilatéraux ou négociés sur les marchés comme étant le risque de crédit potentiel net. Cette évaluation tient compte du coût de remplacement qui reflète la réévaluation à la valeur de marché de l'exposition ajustée pour tenir compte des incidences de la garantie nette, et de l'exposition éventuelle future, qui reflète l'augmentation potentielle de l'exposition jusqu'à la clôture ou au remplacement des transactions. Le risque de contrepartie à la réassurance est mesuré en tenant compte du niveau des obligations cédées, selon la meilleure estimation, nettes des garanties détenues. La solvabilité de toutes les contreparties à la réassurance est revue régulièrement en interne.

Des évaluations régulières des crédits au sein des divers portefeuilles sont effectuées dans le but de détecter rapidement les changements de la qualité du crédit et, s'il y a lieu, de prendre des mesures correctives.

Nous constituons des provisions pour pertes de crédit attendues sur les placements dans des instruments de créance évalués à la JVAERG ou au coût amorti. Sur une base continue, ces provisions pour pertes de crédit attendues font l'objet d'un suivi et d'ajustements pour tenir compte de toute variation de la qualité et des conditions du crédit. Le risque de crédit qui découle des contreparties de réassurance est pris en compte dans les modèles d'évaluation des actifs des contrats. Rien ne garantit que les provisions pour pertes de crédit attendues ou les évaluations combleront adéquatement les pertes futures.

Nos politiques en matière de crédit, nos procédés et nos stratégies de placement sont établis selon un cadre de gouvernance solide et conçus de manière à garantir que les risques sont relevés, évalués et surveillés conformément à notre appétit pour le risque. Nous cherchons à gérer le risque de crédit lié à notre portefeuille de placements de façon dynamique afin de réduire le risque et d'atténuer les pertes, tandis que le risque de contrepartie d'instruments dérivés est géré de façon proactive. Toutefois, nous pourrions faire face à de la volatilité à cet égard d'un trimestre à l'autre, et les pertes pourraient donc être plus importantes.

Mesures d'exposition au risque de crédit

Nous avons recours au modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues conformément aux IFRS pour établir et maintenir des provisions pour pertes sur les instruments de créance qui sont évalués à la JVAERG ou au coût amorti. Les provisions pour pertes de crédit attendues sont évaluées sur la base de pondérations probabilistes, en fonction de quatre scénarios macroéconomiques, et prennent en compte les événements passés, les conditions actuelles du marché et des informations raisonnables et justifiables sur la conjoncture économique à venir.

Nous évaluons les provisions pour pertes de crédit attendues au moyen d'une approche en trois stades. Nous comptabilisons les pertes de crédit attendues qui devraient découler des défaillances qui surviendraient dans les 12 mois suivant la date de clôture pour les instruments financiers productifs n'ayant pas subi une augmentation importante du risque de crédit (stade 1). Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées après une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ou lorsque le paiement du principal et des intérêts est en souffrance depuis 30 jours (stade 2). Des pertes de crédit attendues sur la durée de vie sont comptabilisées pour les instruments financiers qui sont dépréciés (stade 3) et dont la probabilité de défaillance est de 100 %. Les produits d'intérêts sur les instruments financiers de stade 3 sont déterminés en fonction de la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour pertes de crédit.

Pour plus de renseignements sur les provisions pour pertes de crédit attendues, se reporter aux notes 1 et 8 des états financiers consolidés annuels de 2024.

Facteurs de risque de crédit et de placement

La défaillance ou le déclassement d'un emprunteur ou d'une contrepartie pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats.

- La détérioration de la conjoncture économique régionale et mondiale pourrait entraîner la défaillance ou le déclassement d'un emprunteur ou d'une contrepartie, et se traduire par une augmentation des provisions ou des pertes de valeur des placements du fonds général et des instruments financiers dérivés, ainsi qu'un accroissement des risques de crédit pris en compte dans la modélisation des actifs des contrats de réassurance et des passifs des contrats d'assurance.
- Nos placements qui sont assujettis au risque de crédit comprennent principalement des obligations de qualité, des placements privés, des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs et des prêts à la consommation. Ces placements sont généralement comptabilisés à la JVAERG et, par conséquent, les variations des provisions pour pertes de crédit attendues requises sont comptabilisées au poste Provisions pour pertes sur créances dans les comptes de résultat consolidés. Les hypothèses sur les entrées de trésorerie générées par le rendement intégrées dans les provisions techniques tiennent compte d'un niveau prévu de dépréciation future des actifs. Il existe un risque que les pertes de valeur réelles soient supérieures au montant présumé de celles-ci dans l'avenir, de sorte que nos résultats pourraient être touchés négativement.
- Les charges liées aux défaillances et déclassements de nos placements pourraient donner lieu à de la volatilité; par conséquent, les pertes pourraient être plus importantes que les niveaux prévus à long terme. Les provisions pour pertes de créances attendues se sont établies à 828 millions de dollars, soit 0,19 % du total des placements du fonds général au 31 décembre 2024, comparativement à 929 millions de dollars, soit 0,22 % du total des placements du fonds général au 31 décembre 2023.

Si une contrepartie ne remplit pas ses obligations, nous pourrions être exposés aux risques que nous avons tenté d'atténuer.

- La Société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer les expositions aux risques liés aux titres de sociétés cotées, aux risques de change et de taux d'intérêt et à d'autres risques de marché découlant des instruments financiers au bilan, des garanties liées aux produits de rente variable, de certaines transactions prévues et de certaines autres garanties. La Société pourrait être exposée au risque de contrepartie si une contrepartie ne paie pas les sommes qui nous sont dues ou ne respecte pas ses obligations envers nous. Le risque de contrepartie augmente en période de repli économique, étant donné que la probabilité de défaillance augmente pour la plupart des contreparties. Si l'une de ces contreparties manque à ses obligations, nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer les sommes qu'elle nous doit. Au 31 décembre 2024, l'exposition la plus importante à une contrepartie, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation ou des garanties détenues, s'élevait à 1 319 millions de dollars (1 357 millions de dollars en 2023). L'exposition nette à cette contrepartie, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur de la garantie détenue était de néant (néant en 2023). Au 31 décembre 2024, l'exposition maximale totale au risque de crédit associé aux instruments dérivés de toutes les contreparties, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation et des garanties détenues, totalisait 9 048 millions de dollars (9 044 millions de dollars en 2023), en comparaison de 429 millions de dollars compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur des garanties détenues (154 millions de dollars en 2023). L'exposition à une contrepartie augmentera si, en cas de défaut de celle-ci, les fluctuations du marché sont telles que la valeur de nos instruments dérivés conclus avec cette contrepartie augmente. Jusqu'à ce que nous soyons en mesure de remplacer ces instruments dérivés par ceux d'une autre contrepartie, les profits sur les instruments dérivés découlant du défaut de la contrepartie ne seront pas adossés à une garantie.
- La Société réassure une partie des contrats d'assurance qu'elle fait souscrire, et elle a également recours à la réassurance pour faire souscrire des blocs d'affaires par des acquéreurs tiers. Sauf si les contrats d'assurance font l'objet d'une novation en faveur des réassureurs, la Société demeure légalement responsable envers les titulaires de contrat de s'acquitter de ses obligations aux termes de ces contrats. Le réassureur rembourse à la Société les montants qu'elle a versé aux titulaires de contrat au titre des contrats réassurés. Afin de réduire le risque de crédit associé aux réassureurs, la Société peut exiger des réassureurs qu'ils donnent des garanties à l'égard de leurs obligations de réassurance. Si un réassureur ne s'acquitte de ses obligations contractuelles envers la Société en vertu du contrat de réassurance, une diminution proportionnelle de la valeur de l'actif de réassurance serait prise en compte et aurait une incidence défavorable sur le résultat net attribué aux actionnaires et la situation de fonds propres. Cette incidence défavorable serait compensée dans la mesure où le montant de la garantie fournie par le réassureur est suffisant pour couvrir les obligations du réassureur.

- Nous participons à un programme de prêt de titres dans le cadre duquel des blocs de titres sont prêtés à des tiers, principalement à de grandes maisons de courtage et banques commerciales. Le bien affecté en garantie, qui excède la valeur de marché des titres prêtés, est conservé par la Société jusqu'à la remise du titre sous-jacent. En cas de défaillance de l'une de nos contreparties dans le cadre du prêt de titres et d'insuffisance de la valeur de la garantie, nous subirions des pertes. Au 31 décembre 2024, la Société avait prêté des titres (inclus dans les placements) dont la valeur s'élevait à environ 1 021 millions de dollars, en regard de 626 millions de dollars au 31 décembre 2023.

La détermination des provisions pour pertes et des pertes de valeur de nos placements est de nature subjective, et leur modification pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation ou notre situation financière.

- La détermination des pertes de valeur sur les instruments de créance évalués à la JVRN ou au coût amorti est fondée sur le modèle de pertes de crédit attendues qui est appliqué chaque trimestre. Les provisions pour pertes de crédit attendues sont mesurées au moyen de quatre scénarios macroéconomiques fondés sur des pondérations probabilistes et leur estimation correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels dus aux termes du contrat et les flux de trésorerie que nous nous attendons à recevoir, actualisés au taux d'intérêt effectif initial des contrats. Ce processus comprend la prise en compte d'événements passés, des conditions actuelles du marché et d'informations raisonnables et justifiables sur la conjoncture économique future. Les variables macroéconomiques prospectives utilisées dans les modèles d'estimation correspondent aux variables qui sont le plus étroitement liées aux pertes de crédit attendues pour le portefeuille pertinent.
- L'estimation et l'évaluation des pertes de valeur nécessitent une grande part de jugement. Ces estimations reposent sur de nombreux éléments, et les modifications à ceux-ci peuvent donner lieu à différents niveaux de provisions. Les éléments comprennent l'estimation du montant et du calendrier des flux de trésorerie futurs, les critères utilisés afin d'évaluer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit (« AIRC »), la sélection de scénarios macroéconomiques prospectifs et de leurs pondérations probabilistes, l'application d'un jugement d'expert en matière de crédit dans le développement de modèles, de données et, s'il y a lieu, d'ajustements découlant de l'approche par superposition. Nous procédons à un examen régulier de nos modèles en prenant en considération l'historique de pertes réelles et y apportons des ajustements au besoin. Nous avons mis en œuvre des politiques, procédures et contrôles formels à l'égard de tous les processus de dépréciation importants.
- Ces évaluations sont révisées lorsque les conditions changent et que de nouveaux renseignements sont obtenus. Nous les mettons à jour régulièrement compte tenu des variations des provisions et des pertes de valeur, si ces évaluations l'exigent. Les évaluations sont, de par leur nature, subjectives et n'intègrent que les facteurs de risque qui sont connus au moment de ces évaluations. Rien ne garantit que la direction a évalué correctement le montant des pertes de valeur subies. Il est probable que nous devrons comptabiliser des pertes de valeur ou des provisions additionnelles dans l'avenir, au fil de l'évolution de la conjoncture. Les tendances historiques pourraient ne pas être représentatives des pertes de valeur ou des provisions futures.

Risque de produit et d'assurance

Nous formulons diverses hypothèses sur le niveau futur prévu des sinistres, le comportement des titulaires de contrats, les charges, les coûts de réassurance et les niveaux des souscriptions lorsque nous concevons et tarifons les produits et que nous déterminons les passifs des contrats d'assurance et de placement. Le risque de produit et d'assurance correspond au risque qu'un produit ou service ne soit pas conçu, lancé et administré dans le but d'obtenir les résultats escomptés et au risque de perte attribuable au fait que l'expérience réelle est différente de celle qui avait été présumée lorsque le produit a été conçu et que sa tarification a été établie. Les hypothèses relatives aux sinistres futurs se fondent généralement sur les résultats techniques de la Société et sur ceux du secteur, et les hypothèses relatives au comportement et aux dépenses futurs des titulaires de contrats sont généralement formulées à partir des résultats techniques de la Société. Les hypothèses relatives au comportement futur des titulaires de contrats comprennent des hypothèses liées aux taux de maintien en vigueur des contrats d'assurance et de gestion de patrimoine. Les hypothèses relatives aux dépenses comprennent des hypothèses relatives au niveau des frais de maintien futurs et au volume des affaires.

Stratégie de gestion du risque de produit et d'assurance

Le risque de produit et d'assurance est régi par le comité de surveillance du risque de produit, en ce qui concerne les activités d'assurance. Le risque de produit de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde est géré par les comités de gestion du risque de produit locaux et régionaux de première ligne et le comité de gestion du risque des produits de placements mondiaux. Notamment, les produits qui pourraient comporter de nouveaux risques importants sont examinés et approuvés par le comité de gestion du risque de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde avant leur lancement.

Comité de surveillance du risque de produit

Le comité de surveillance du risque de produit surveille le programme global de gestion du risque d'assurance. Le comité de surveillance du risque de produit a établi un cadre général de gestion du risque d'assurance aux termes de politiques, de normes et de directives visant à faire en sorte que notre offre de produits soit conforme à notre philosophie de prise de risques et à nos limites en matière de risque, et que nous ayons des marges bénéficiaires acceptables. Ces normes et directives comprennent ce qui suit :

- caractéristiques des produits
- utilisation de la réassurance
- logiciels et modèles de tarification
- attributions internes des fonds propres fondés sur le risque
- objectifs de marge bénéficiaire
- méthodes de tarification et choix des hypothèses
- analyse des modèles stochastiques et des scénarios de tests de simulation de crise
- documentation requise
- processus d'examen et d'approbation
- programmes de surveillance des résultats techniques

Dans chaque division opérationnelle qui vend de l'assurance, nous désignons des cadres chargés des activités de tarification, des souscripteurs en chef chargés des activités de souscription et des cadres en chef chargés des sinistres. Le cadre chargé des activités de tarification et le directeur général de chaque division opérationnelle approuvent la conception et la tarification de chaque produit, y compris les hypothèses sur les principaux sinistres, le comportement des titulaires de contrats, le rendement des placements et les charges, selon les politiques et les normes mondiales. Les fonctions de la gestion du risque surveillent, passent en revue et approuvent tous les projets importants relatifs à un produit ou une tarification, ainsi que la souscription de nouveaux contrats d'envergure. Les fonctions actuarielles surveillent, passent en revue et approuvent les méthodes d'évaluation et hypothèses à l'égard des passifs des contrats d'assurance et de placement. En plus, les fonctions de la gestion du risque et les fonctions actuarielles passent en revue et approuvent les nouvelles ententes de réassurance. Nous procédons à une autoévaluation annuelle des risques et de la conformité des activités de conception et de tarification des produits, ainsi que des activités liées aux souscriptions et aux sinistres dans toutes les activités d'assurance. Afin de tirer parti des meilleures pratiques, nous encourageons le transfert de connaissances entre les membres du personnel exerçant des activités semblables dans différents secteurs géographiques.

Nous observons un code mondial de sélection des risques élaboré en interne, auquel s'ajoutent les codes des réassureurs pour certains pays et pour certaines couvertures. Nous visons ainsi à assurer que les méthodes de sélection à l'égard des contrats d'assurance vie établis sans intermédiaire sont appliquées uniformément dans toute la Société, compte tenu des conditions propres aux différentes régions. Chaque division opérationnelle détermine des politiques et procédures de souscription, y compris des critères d'approbation des risques et des politiques et procédures de règlement des sinistres.

Nous appliquons des pleins de conservation par assuré visant à réduire notre risque de règlements individuels importants, qui font l'objet d'une surveillance dans toutes nos divisions opérationnelles. Ces pleins de conservation varient selon les marchés et les territoires. Nous réassurons le risque en excédent de ces limites auprès d'autres sociétés (voir la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque – Facteurs de risque de produit et d'assurance – La conjoncture du marché extérieur détermine la disponibilité, les modalités et le coût de la réassurance » ci-après). À l'heure actuelle, la valeur de nos pleins de conservation mondiaux est de 40 millions de dollars américains pour les contrats sur une tête (45 millions de dollars américains pour les contrats d'assurance vie sur deux têtes) et est répartie entre les divisions opérationnelles. Nous appliquons des pleins de conservation inférieurs dans certains marchés et territoires. Nous cherchons à réduire davantage la concentration du risque de règlements en utilisant des pleins de conservation géographiques s'appliquant à certaines garanties. À l'échelle de l'entreprise, nous visons à réduire la probabilité de sinistres élevés en exerçant nos activités à l'échelle mondiale, en assurant un vaste éventail d'événements à risque sans lien les uns avec les autres et en réassurant certains risques. Nous visons à gérer de façon active l'exposition globale de la Société au risque de comportement des titulaires de contrats et au risque lié aux sinistres à l'échelle de l'entreprise en fonction des limites à l'égard du capital économique. Les limites à l'égard du risque lié au comportement des titulaires de contrats couvrent le risque combiné découlant des déchéances et des rachats de contrats, des retraits, et d'autres activités menées par les titulaires de contrats. Les limites à l'égard du risque lié aux sinistres englobent le risque combiné attribuable à la mortalité, à la longévité et à la morbidité.

Les études en interne sur les résultats techniques, ainsi que les tendances de nos résultats techniques et de ceux du secteur, font l'objet d'un suivi aux fins de révision des hypothèses courantes et projetées relatives aux sinistres et au comportement des titulaires de contrats, ce qui donne lieu à des révisions des passifs des contrats d'assurance, le cas échéant.

Comité de gestion du risque de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde

Le risque de produit de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde est géré par les comités de gestion du risque de produit locaux et régionaux de première ligne et le comité de gestion du risque de produits de placements mondiaux. Le comité de gestion du risque de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde examine et approuve les nouveaux produits importants avant leur lancement. Il a élaboré un cadre de gestion du risque qui vise à garantir que notre gamme de produits importants est conforme à la politique de prise de risque et à l'appétit pour le risque de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

Facteurs de risque de produit et d'assurance

Nous pourrions subir des pertes si les résultats réels différaient considérablement des résultats présumés dans le cadre de l'évaluation des passifs des contrats d'assurance.

- Ces pertes pourraient avoir une incidence très néfaste sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. En outre, comme nous passons en revue les hypothèses que nous formulons en calculant régulièrement les passifs de nos contrats d'assurance, il se peut que ces passifs augmentent et que le résultat net attribué aux actionnaires diminue. Ces hypothèses font largement appel au jugement professionnel; les résultats réels peuvent donc différer considérablement des hypothèses que nous posons. (Voir la section « Principales méthodes actuarielles et comptables » ci-dessous.)
- Les comportements des titulaires de contrats, qui comprennent le paiement des primes, les renouvellements de contrats, les taux de déchéance, les retraits et les rachats, sont influencés par de nombreux facteurs, dont les conditions du marché et la conjoncture économique en général, ainsi que la disponibilité et l'attrait relatif des autres produits sur le marché. Par exemple, un contexte économique faible ou en déclin pourrait accroître la valeur des garanties des contrats de rente variable ou d'autres garanties intégrées, et contribuer à des comportements défavorables des titulaires de contrats, ou une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait accroître l'attrait des solutions de remplacement pour les clients détenant des produits qui contiennent des prestations de rachat contractuel qui ne sont pas ajustées à la valeur de marché, ce qui pourrait également contribuer à des comportements défavorables des titulaires de contrats. Si la régularité des primes ou les taux de déchéance diffèrent considérablement de nos prévisions, nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie pourraient grandement en souffrir.

Nous pourrions être dans l'incapacité de mettre en œuvre les hausses de prix nécessaires pour nos contrats en vigueur ou pourrions faire face à des retards dans leur mise en œuvre.

- Nous cherchons toujours à obtenir l'approbation des organismes de réglementation étatiques à l'égard de hausses de prix des contrats existants de soins de longue durée aux États-Unis. Nous ne pouvons pas savoir avec certitude si chaque approbation sera accordée ou quand elle le sera. Pour certains contrats en vigueur, l'approbation des hausses de prix par les organismes de réglementation pourrait ne pas être requise. Cependant, les organismes de réglementation ou les titulaires de contrats pourraient tenter de remettre en question notre pouvoir de mettre en œuvre ces hausses. Les passifs de nos contrats d'assurance reflètent nos estimations de l'incidence de ces hausses de prix, mais si nous n'obtenions pas les approbations prévues ces passifs pourraient augmenter en conséquence et réduiraient le résultat net attribué aux actionnaires.

L'actualisation de la législation relative aux tests génétiques pourrait avoir une incidence défavorable sur nos capacités de souscription.

- La législation en vigueur ou future des pays où Manuvie exerce ses activités pourrait restreindre son droit d'offrir de l'assurance en fonction de l'accès aux résultats des tests génétiques. Sans l'obligation d'information, l'asymétrie de l'information partagée entre le proposant et l'assureur pourrait faire croître l'antisélection des comportements des titulaires de nouveaux contrats et de contrats en vigueur. L'incidence de la restriction de l'accès des assureurs à cette information et des problèmes liés à l'antisélection est plus importante lorsque la technologie liée à la génétique mène à des progrès dans l'établissement des diagnostics d'affections potentiellement mortelles qui ne sont pas compensés par des améliorations du traitement. Nous ne pouvons prévoir les possibles répercussions financières que cela pourrait avoir sur la Société et sur l'ensemble du secteur. En outre, il pourrait y avoir d'autres conséquences imprévues, puisque les tests génétiques continuent d'évoluer et font de plus en plus partie des pratiques médicales courantes.

Les modèles d'IA en évolution pourraient avoir une incidence défavorable sur nos capacités de sélection des risques et de traitement des demandes de règlement.

- La croissance rapide et la disponibilité des technologies d'IA et d'IA générative offrent des possibilités considérables d'améliorer nos activités de sélection des risques et de traitement des demandes de règlement, mais posent également certains risques et défis. Des modèles d'IA ont été mis en œuvre dans certaines régions pour améliorer les processus de sélection des risques et de traitement des demandes de règlement qui pourraient engendrer des risques inconnus susceptibles d'avoir une incidence considérable sur les résultats techniques.
- L'adoption de lois dans l'avenir pourrait restreindre l'utilisation des modèles d'IA ou des données qui sont utilisées dans les modèles d'IA, ce qui pourrait avoir une incidence néfaste sur nos capacités de sélection des risques et de traitement des demandes de règlement.

Les sinistres liés à l'assurance vie et maladie peuvent être touchés soudainement par les changements dans la prévalence des maladies, les progrès de la médecine ou de la technologie, les changements de style de vie généralisés, les catastrophes naturelles, les grands désastres causés par l'homme et les actes terroristes.

- Les sinistres découlant de catastrophes pourraient générer une volatilité importante de nos résultats financiers au cours d'une période donnée et réduire considérablement notre rentabilité ou compromettre notre situation financière. Des catastrophes de grande envergure pourraient également ralentir l'activité économique en général, ce qui pourrait se répercuter sur notre entreprise et la souscription des affaires nouvelles. La concentration géographique des personnes assurées pourrait accroître la gravité des demandes de règlement que nous recevons par suite de catastrophes. L'efficacité des parties externes, y compris les organismes gouvernementaux et autres, à atténuer la gravité de ces catastrophes est hors de notre contrôle et pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats techniques. En outre, des catastrophes

pourraient compromettre la situation financière de nos réassureurs et donner lieu à des défaillances en matière de réassurance.

- Le coût des indemnités d'assurance santé peut subir les contrecoups des tendances imprévues des taux d'incidence, de résiliation et de gravité. Le niveau ultime des prestations à vie versées aux titulaires de contrats peut s'accroître par une augmentation imprévue de l'espérance de vie. Par exemple, les progrès de la technologie pourraient mener à l'augmentation de l'espérance de vie grâce à de meilleurs traitements médicaux ou à une meilleure prévention de la maladie. De même, des résultats techniques défavorables pourraient être attribuables à une antisélection systématique qui elle-même découlerait du comportement de déchéance antisélective, de l'échec des méthodes de souscription, du comportement antisélectif des titulaires de contrats imputable à l'accès accru par les consommateurs à des techniques de dépistage médical à domicile, ou d'autres facteurs.

La conjoncture du marché extérieur détermine la disponibilité, les modalités et le coût de la réassurance, ce qui pourrait avoir une incidence sur notre situation financière et notre capacité de souscrire de nouveaux contrats.

- Dans le cadre de notre stratégie de gestion du risque global et des fonds propres, nous souscrivons une protection de réassurance de certains risques souscrits ou assumés par nos activités d'assurance. Comme le secteur mondial de la réassurance continue de passer en revue son modèle d'affaires, certains des réassureurs avec qui nous faisons affaire ont tenté de hausser les tarifs de nos contrats de réassurance actuels. La capacité de nos réassureurs de hausser les tarifs dépend des modalités de chaque contrat de réassurance. En général, la capacité des réassureurs de hausser les tarifs est limitée par des modalités de nos contrats de réassurance, que nous cherchons à faire respecter. Au cours des quelques dernières années, nous avons reçu des demandes de hausse des tarifs de la part de certains de nos réassureurs. Jusqu'à présent, le traitement de ces demandes n'a pas eu d'incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation ou notre situation financière. Conformément à la pratique établie, nous contestons les augmentations demandées et, le cas échéant, nous pouvons intenter des actions en justice afin de protéger nos droits contractuels. Bien que les résultats possibles demeurent inconnus et que rien ne garantisse que le résultat de l'un ou de plusieurs de ces litiges n'aurait pas une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation ou notre situation financière pour une période de présentation de l'information en particulier, nous sommes d'avis que nos réserves, compte tenu des provisions pour réassurance, sont globalement suffisantes.
- En outre, une augmentation du coût de réassurance pourrait avoir une incidence négative sur la souscription de contrats futurs ou nous forcer à assumer un plus grand risque à l'égard des contrats que nous émettons. Les taux de prime des nouveaux contrats que nous souscrivons sont fondés, en partie, sur l'hypothèse qu'ils pourront être réassurés à un certain coût. Certains réassureurs peuvent tenter d'augmenter les tarifs qu'ils nous imposent pour les nouveaux contrats que nous souscrivons et, pour des raisons de concurrence, nous pourrions ne pas être en mesure de hausser les taux de prime des nouveaux contrats souscrits pour contrebalancer l'augmentation des tarifs de réassurance. Toute augmentation du coût de la réassurance, la non-disponibilité de la réassurance ou l'absence de solution de rechange à la réassurance pourraient avoir une incidence défavorable sur notre capacité de souscrire des nouveaux contrats à des taux de prime concurrentiels.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est naturellement présent dans toutes nos sphères d'activité et comprend un large éventail de risques, dont les risques liés à la perturbation des activités, aux défaillances technologiques, à l'atteinte à la sécurité de l'information et la violation de la protection de la vie privée, aux dommages aux actifs physiques, aux mauvaises pratiques de gestion des ressources humaines, aux erreurs de traitement, aux erreurs de modélisation, à l'intégration des affaires, au vol et à la fraude, ainsi que les risques liés à la non-conformité à la réglementation et aux litiges.

Le risque opérationnel est également inhérent à toutes les pratiques que nous appliquons pour gérer d'autres risques. S'il n'est pas géré efficacement, le risque opérationnel peut nuire à notre capacité de gérer d'autres risques clés, comme le risque de crédit et de placement, le risque de marché et d'illiquidité et le risque de produit et d'assurance.

Comme c'est le cas pour de nombreuses entreprises, le risque opérationnel inhérent à nos activités est en hausse alors que nous élargissons notre écosystème en faisant affaire avec plus de tiers et que nous adoptons les technologies les plus récentes pour générer de meilleurs résultats pour les clients et réaliser des gains d'efficacité. Ces mesures peuvent générer un risque opérationnel hors de la portée du contrôle direct de Manuvie qui pourrait avoir des répercussions importantes pour Manuvie, ses clients et ses autres principales parties prenantes. S'il n'est pas atténué, ce risque peut être amplifié à l'échelle de nombreux secteurs opérationnels et de nombreux processus, et engendrer des risques considérables.

Les expositions au risque peuvent prendre la forme de pertes financières, de sanctions réglementaires, de perte de la position concurrentielle ou de dommages à notre marque et à notre réputation. Par conséquent, l'équipe de direction, les clients et les autres principales parties prenantes de Manuvie, y compris les organismes de réglementation, s'attendent à ce que nous soyons davantage en mesure de veiller à la poursuite des activités et des services essentiels en cas de perturbation.

Par ailleurs, Manuvie a renforcé son programme de gestion du risque opérationnel en définissant ses activités essentielles et sa tolérance aux répercussions et en élaborant des mesures d'atténuation efficaces des perturbations graves, mais plausibles. Ce programme a été incorporé dans nos cadres de gestion du risque opérationnel et nos pratiques de gestion du risque.

Stratégie de gestion du risque opérationnel et de la résilience

Nos pratiques en matière de gouvernance, nos valeurs et notre approche intégrée de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise constituent les fondements de l'atténuation des risques opérationnels. Ces fondements sont davantage renforcés par les systèmes et les contrôles internes ainsi que les programmes de rémunération et la gestion des talents à l'échelle de l'entreprise. Nous alignons nos programmes de rémunération sur notre stratégie commerciale, la valeur à procurer aux actionnaires à long terme et de bonnes pratiques de gouvernance, et nous les comparons aux programmes de sociétés semblables à la nôtre.

Nous avons un cadre de gestion du risque opérationnel de l'entreprise qui énonce les processus que nous utilisons pour cerner, évaluer et gérer l'exposition aux principaux risques opérationnels et en faire rapport. Par ailleurs, nous avons élaboré un cadre de gestion de la résilience opérationnelle qui décrit l'approche de Manuvie en matière de résilience, y compris sa capacité à s'adapter aux perturbations de ses activités essentielles, à les atténuer et à s'en relever. La résilience opérationnelle requiert la compréhension approfondie des activités et services essentiels de bout en bout et de leur prestation dans des circonstances graves, mais plausibles, dans les limites de la tolérance aux perturbations. Dans l'ensemble, la mise en œuvre de notre stratégie de gestion du risque opérationnel nous incite à accorder la priorité à la gestion efficace de l'ensemble de nos principaux risques opérationnels. Nos comités de gestion du risque opérationnel et nos comités sectoriels de gestion du risque font le suivi de toute question relative au risque opérationnel, y compris la stratégie, la gestion et la gouvernance liées au risque opérationnel. Nous avons à l'échelle de la Société des programmes de gestion du risque pour des risques opérationnels précis qui pourraient avoir une incidence importante sur notre capacité de faire des affaires ou sur notre réputation.

Stratégie de gestion des risques liés à l'interruption des activités

La gestion efficace des risques liés à l'interruption des activités est essentielle pour assurer la résilience des activités et services essentiels d'une entreprise. Toutefois, elle était traditionnellement centrée sur la « reprise des activités après sinistre » plutôt que sur la « poursuite des activités tout au long des perturbations ». Chez Manuvie, la poursuite des activités est liée à d'autres domaines clés, comme la gestion du risque lié aux tiers, la gestion des risques liés à la technologie et la reprise après sinistre, ainsi que la gestion du risque lié au changement et du risque de données du point de vue des activités essentielles, et nous cherchons à garantir que la résilience est intégrée à la conception des processus et technologies pour réduire la probabilité d'échec en premier lieu.

Nous gérons les risques liés à l'interruption des activités tout au long du cycle conformément aux exigences réglementaires, à notre norme de gestion des risques liés à l'interruption des activités et aux meilleures pratiques du secteur. La direction élabore les plans et processus de continuité des activités qui visent la réduction de l'incidence des perturbations découlant de facteurs internes ou externes et la poursuite de nos activités malgré celles-ci, et est responsable de ces plans et processus. Les plans de continuité des activités sont élaborés de façon tant détaillée que globale en fonction de l'importance du processus d'affaires, et tiennent compte de la stratégie et des exigences de l'entreprise, intègrent les commentaires des principales parties prenantes et décrivent en détail les dépendances en amont et en aval. Les plans de continuité des activités sont mis à jour dans le cadre d'une surveillance continue et de la réalisation de tests visant à les recalibrer pour les adapter aux conditions de l'environnement et aux exigences d'affaires en évolution. La surveillance et la remise en question sont assurées par les équipes de gestion des risques à toutes les étapes du cycle de vie de la gestion de la continuité des activités, de façon à garantir que les exigences énoncées dans la norme sont satisfaites et que nos plans sont à jour et réalisables.

Stratégie de gestion du risque lié aux tiers

Nous gérons le risque lié aux tiers tout au long de son cycle de vie conformément aux exigences réglementaires, à notre cadre de gestion du risque lié aux tiers et aux normes connexes (qui couvrent l'approvisionnement, les tiers gérés par l'entreprise et les tiers gérés par le réseau de distribution). Notre cadre de gouvernance et la norme de gestion du risque lié aux tiers comprennent le sourçage de tiers, la mise en place de contrats appropriés, la surveillance régulière des risques, y compris le risque de concentration et le rendement continu du tiers, et la résiliation ou le renouvellement éventuel des contrats. Elles comprennent également des exigences accrues qui s'appliquent aux tiers critiques, dans le but de veiller à la continuité de leur service en cas de sortie ou de perturbation. La surveillance et la remise en question sont assurées par la fonction de surveillance indépendante, afin d'assurer que les exigences décrites dans le cadre et les normes sont respectées.

Stratégie de gestion du risque lié au changement

Nous tentons d'assurer que les changements importants sont réalisables et respectent les objectifs de la Société, et qu'ils sont mis en œuvre et surveillés avec succès par la direction. Nos pratiques sont renforcées par notre cadre, nos politiques et nos normes qui sont analysés comparativement aux meilleures pratiques et aux exigences réglementaires.

Stratégie de gestion des risques juridiques et réglementaires

Le service de la Conformité surveille notre programme et notre fonction de gestion de la conformité réglementaire. Les directeurs de la conformité des secteurs et les chefs fonctionnels de la conformité désignés assurent le soutien aux programmes centralisés. Les programmes soutenus comprennent la conformité aux règles de lutte contre les crimes financiers, la conformité aux règles de protection de la vie privée, le bureau mondial d'éthique et la conformité aux règles en matière de distribution.

Le programme est conçu pour promouvoir le respect des obligations réglementaires à l'échelle mondiale, et pour faire en sorte que les employés de la Société soient informés de toutes les lois et de tous les règlements qui touchent la Société et des risques liés au non-respect de ces lois et règlements. Le service de la Conformité surveille les faits nouveaux en matière de législation et de réglementation et prépare la Société à se conformer à ces nouvelles exigences ou obligations.

Le service de la Conformité tente de s'assurer que les problèmes importants sont signalés à l'échelon supérieur et atténués de façon proactive. En outre, le service de la Conformité surveille et évalue indépendamment l'efficacité d'une vaste gamme de processus de conformité à la réglementation et de pratiques commerciales par rapport aux risques juridiques, réglementaires, de fraude et de réputation possibles. Parmi ces processus et pratiques commerciales, notons la protection de la vie privée (c.-à-d. le traitement des renseignements personnels et autres informations confidentielles), les pratiques de vente et de marketing, la conduite en matière de vente (y compris les pratiques en matière de rémunération, la conception des produits, la pertinence et les responsabilités fiduciaires), les pratiques de gestion d'actifs, le Centre d'éthique et les dépôts réglementaires. De plus, la Société a élaboré des normes, politiques, processus et contrôles qui visent à la protéger, à protéger ses clients et les tiers pertinents contre les actes de fraude et les risques liés au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes. Le personnel des services d'audit et de la Conformité évalue périodiquement l'efficacité du système de contrôles internes. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la notice annuelle de la SFM datée du 19 février 2025 et à la note 18 des états financiers consolidés annuels de 2024.

Stratégie de gestion des risques liés à la technologie et à la sécurité de l'information

Nous avons mis en place un cadre mondial de gestion des risques liés à la technologie et à l'information de la Société, y compris les technologies disruptives comme l'IA générative. Les programmes à l'appui de ce cadre sont surveillés par le directeur de la sécurité de l'information. Ces programmes établissent la gouvernance, les politiques et les normes, ainsi que les contrôles appropriés pour la protection de l'information et des systèmes informatiques.

Notre programme de gestion des risques liés à la technologie établit la stratégie à l'égard de toutes les activités de la Société exposées à ces risques, en plus d'en assurer l'encadrement et la surveillance et d'en faciliter la gouvernance. La portée du programme comprend la définition, la gestion, la surveillance et la communication de façon proactive des expositions critiques au risque lié à l'information; la promotion de la transparence et de la prise de décisions éclairées en établissant et en conservant des profils et des tableaux de bord de gestion de risque lié à l'information pour l'équipe mondiale et les équipes des secteurs correspondant à la présentation d'information à l'égard des risques d'entreprise et opérationnels; la prestation de services consultatifs à l'équipe mondiale et aux équipes des secteurs en matière de risques actuels et en évolution liés à la technologie et leur incidence sur le profil de risque lié à l'information de la Société; de réduire les expositions au risque lié à l'information par rapport aux fournisseurs en incorporant des pratiques saines de gestion du risque lié à l'information dans des programmes et des initiatives de détermination des sources d'approvisionnement, de sous-traitance et de délocalisation.

Notre programme de gestion de la sécurité de l'information, qui est supervisé par le vice-président, Sécurité de l'information, établit la stratégie à l'égard de toutes les activités de la Société exposées au risque d'atteinte à la cybersécurité, en plus d'en assurer l'encadrement et la surveillance et d'en faciliter la gouvernance. La portée de ce programme comprend la gestion des risques liés à la confidentialité, à l'intégrité et à la disponibilité au moyen de la gestion des actifs et des accès, la gestion de la sécurité et de la vulnérabilité des systèmes, et d'autres pratiques en matière de sécurité opérationnelle; la prestation de services-conseils à l'équipe mondiale et aux équipes des secteurs à l'égard des expositions au risque d'atteinte à la cybersécurité et de leur incidence sur le profil de risque lié à l'information de la Société; et la remise en question et la surveillance du programme et des pratiques de cybersécurité de la Société à l'échelle mondiale et locale dans les secteurs.

En outre, nous offrons à nos employés une formation de sensibilisation à la sécurité de l'information sur une base continue. Le comité de gestion du risque du conseil examine les programmes de sécurité de l'information et des programmes technologiques de la Société, et réalise des analyses de l'efficacité des programmes aux fins de la détection et de la gestion des risques pertinents.

Plusieurs pays où nous exerçons nos activités mettent en place des lois plus strictes en matière de respect de la vie privée. Nous avons également en place un cadre mondial de gestion du risque lié à la protection de la vie privée auquel la Société est exposée. Il est supervisé par le directeur mondial de la protection de la vie privée et comprend des politiques et des normes, la surveillance continue des nouvelles lois et des nouveaux risques liés à la protection de la vie privée et un réseau de directeurs de la protection de la vie privée. Des processus ont été adoptés pour fournir des directives en matière de gestion de l'information confidentielle, pour signaler aux membres pertinents de la direction les incidents ou questions pouvant compromettre le respect de la vie privée ainsi que pour élaborer des mesures correctives. À titre d'entreprise d'envergure mondiale, Manuvie est assujettie à un vaste éventail de lois et règlements par le biais de ses activités, y compris ceux liés à la confidentialité et à la sécurité de l'information. Dans de nombreux pays, les exigences en matière de confidentialité et de sécurité de l'information sont de plus en plus lourdes, y compris les exigences plus strictes de signalement des incidents, et pourraient faire en sorte que les coûts de la conformité et les risques liés à tout manquement à la conformité augmentent.

De plus, le directeur de la sécurité de l'information, le directeur de la protection de la vie privée ainsi que leurs équipes collaborent étroitement sur des questions en matière de sécurité et de protection de la vie privée.

Stratégie de gestion des risques liés aux ressources humaines

Nous avons mis en place de nombreux programmes, politiques et pratiques de ressources humaines visant à gérer les risques liés au recrutement et au maintien en poste des meilleurs employés, y compris des programmes de recrutement à tous les échelons de la Société, des programmes de formation et de perfectionnement pour le personnel et les cadres qui dirigent une équipe, des initiatives visant à favoriser la diversité, l'équité et l'inclusion, des sondages sur l'engagement des employés, ainsi que des programmes de rémunération concurrentielle conçus pour attirer, motiver et maintenir en poste les employés les plus performants et les plus prometteurs.

Stratégie de gestion du risque lié aux communications

Notre équipe Communications est responsable de la protection de notre réputation et de la gestion du risque lié à la diffusion des communications en interne et en externe. Notre politique d'utilisation des médias et des médias sociaux permet d'assurer que les revues appropriées du contenu sont réalisées avant la diffusion. Nous utilisons également des outils pour prendre connaissance de ce que les autres disent de Manuvie afin de comprendre et de répondre de façon proactive au risque inhérent. Nous tenons régulièrement des réunions sur les perspectives en matière de réputation pour prévoir en fonction des risques futurs, et nous avons mis en place des équipes en mesure de diffuser des communications en réponse à une crise, au besoin.

Stratégie de gestion du risque lié au marketing

Nous avons mis en place des politiques, des processus et des contrôles dans l'ensemble des canaux de médias et des forums à l'échelle mondiale afin d'assurer que les marques, les marques de commerce, la publicité, les autres documents de marketing et toutes les communications de Manuvie sont présentés correctement.

Stratégie de gestion du risque lié aux modèles

Nous avons conçu des équipes de gestion du risque lié aux modèles pour qu'elles travaillent en étroite collaboration avec les propriétaires et utilisateurs de modèles qui cherchent à gérer le risque lié aux modèles. Notre programme de supervision du risque lié aux modèles comprend des processus visant à assurer que nos modèles d'affaires critiques sont de conception solide et utilisés aux fins prévues, et à évaluer le caractère approprié des calculs et des résultats.

Facteurs de risque opérationnel

La concurrence en matière de recrutement de membres du personnel les plus qualifiés est intense, et notre incapacité à recruter des employés qualifiés peut avoir une incidence négative sur notre capacité à exécuter nos stratégies d'affaires, à exercer nos activités ou à répondre aux changements rapides dans les environnements externes, comme les changements démographiques ou réglementaires.

- Compte non tenu des fluctuations du marché, la concurrence pour attirer des personnes de talent dotées de capacités clés continue d'être très vive. Notre capacité à attirer des personnes de talent externes tout en améliorant nos propres capacités internes est au cœur de notre objectif qui est de constituer des équipes très performantes. Notre secteur continue d'avoir des besoins bien précis en matière de capacités de base et, pour combler ces besoins, nous rivalisons avec d'autres sociétés d'assurance, institutions financières et sociétés de gestion de patrimoine pour recruter des talents. Nous sommes en concurrence avec des organisations de nombreux secteurs pour attirer des personnes de talent spécialisées dans le domaine du numérique et des ventes, des experts fonctionnels et des dirigeants. Nous surveillons également les changements rapides apportés à la réglementation à l'échelle planétaire et y répondons. Cette réglementation est souvent complexe et peut avoir une incidence considérable sur nos activités. Pour dénicher les talents dont nous avons besoin pour réaliser nos objectifs stratégiques et conserver notre avantage concurrentiel, nous comptons sur une approche de base axée sur la constitution de réseaux de talents pour séduire les meilleurs candidats du marché. Le risque que d'autres organisations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des régions où nous sommes présents ciblent nos employés est très élevé, puisque des entreprises offrent des ententes souples de travail à distance. Par ailleurs, nous évoluons dans un environnement dans lequel les niveaux de la rémunération ont augmenté plus rapidement au cours des dernières années en raison de la vive concurrence sur le marché pour attirer les talents, de l'inflation et d'autres facteurs. Nous nous assurons que notre proposition de valeur demeure concurrentielle et intéressante grâce à des avantages comme des ententes de travail souples, des investissements dans la formation et le bien-être, des programmes de reconnaissance et d'encouragement et une culture qui devrait nous permettre d'être reconnus comme l'un des meilleurs employeurs dans les marchés où nous exerçons nos activités.

Notre position concurrentielle, notre croissance et notre rentabilité pourraient être touchées par notre incapacité d'attirer, de motiver et de fidéliser des chefs d'agences et des agents.

- L'attraction et la motivation de représentants des ventes (agents) productifs et mobilisés sont essentielles pour l'atteinte de nos cibles financières et pour que notre expérience client et notre marque soient perçues positivement. Nous livrons concurrence à d'autres sociétés de services financiers pour attirer des représentants des ventes sur la base essentiellement des postes disponibles, de notre marque et de notre culture, des services de soutien, de la rémunération et des fonctionnalités de produits. Toute modification défavorable à ces facteurs, ou le fait d'offrir des avantages moins concurrentiels que ceux du marché, pourrait avoir une incidence sur notre capacité d'attirer, de motiver et de fidéliser un nombre suffisant de représentants des ventes, ce qui pourrait comporter un risque pour l'atteinte de nos objectifs d'affaires et avoir une incidence défavorable considérable sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Si nous n'étions pas en mesure de gérer le risque de changements considérables auquel notre entreprise est exposée conformément à nos normes, nos stratégies et nos plans d'affaires et nos activités pourraient en souffrir.

- Nous devons apporter avec succès plusieurs changements considérables à notre entreprise pour mettre en œuvre nos stratégies et nos plans d'affaires. L'incapacité de gérer le risque auquel nous sommes exposés en raison de changements considérables conformément à notre appétit pour le risque et d'en tirer les avantages projetés et générer les résultats attendus de ces changements pourrait avoir une incidence négative importante sur nos activités et notre situation financière.

Une défaillance des principaux processus d'affaires pourrait se traduire par des événements de pertes importants et avoir une incidence sur nos clients et notre réputation.

- Notre organisation traite un volume considérable de transactions complexes en interne et par l'intermédiaire de tiers. Cette complexité comporte un risque que des erreurs aient une incidence considérable sur nos clients ou entraînent une perte financière pour l'organisation. Pour atténuer ces risques, nous avons mis en place des contrôles qui visent à assurer un traitement opportun et exact de nos principaux processus d'affaires. De plus, nous avons élaboré les processus de suivi, de signalement et de rapport aux échelons supérieurs nécessaires pour corriger en temps opportun les erreurs susceptibles de se produire.

L'interdépendance de nos activités et de nos stratégies de gestion des risques pourrait nous exposer à des risques si tous les facteurs ne sont pas examinés et communiqués adéquatement.

- Nos activités, y compris les stratégies et les activités de gestion des risques, l'appariement de l'actif et du passif et la gestion des liquidités, sont interreliées et complexes. Des modifications dans un domaine d'activité pourraient avoir une incidence secondaire sur un autre domaine d'activité. Par exemple, les activités de gestion des risques, comme l'utilisation accrue de swaps de taux d'intérêt, pourraient avoir des conséquences pour la gestion du risque d'illiquidité, puisque cette stratégie pourrait entraîner la nécessité de donner des montants additionnels en garantie. Le défaut de bien examiner ces interrelations ou de communiquer efficacement des modifications apportées aux stratégies ou aux activités à l'échelle de l'entreprise pourrait avoir une incidence défavorable sur les objectifs ou les activités stratégiques d'un autre groupe.

Nos politiques, nos procédures et nos stratégies de gestion des risques pourraient nous exposer à des risques non relevés ou non prévus, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Nous affectons d'importantes ressources à l'élaboration de nos politiques, de nos procédures et de nos stratégies de gestion des risques. Néanmoins, il existe un risque que nos politiques, nos procédures et nos stratégies ne soient pas exhaustives. Bon nombre de nos méthodes d'évaluation et de gestion de notre exposition aux risques sont fondées sur l'observation du comportement des marchés dans le passé ou sur des statistiques qui reposent sur des modèles historiques. Les comportements futurs pourraient être différents des comportements passés. De plus, les données ou les modèles que nous utilisons pourraient ne pas être exacts, complets, à jour ou évalués ou publiés de manière appropriée.

Nous sommes assujettis à des vérifications fiscales, à des litiges fiscaux ou à d'autres instances similaires et, par conséquent, nous pourrions devoir payer des impôts supplémentaires, des intérêts et des pénalités dont le montant pourrait être considérable.

- Nous sommes assujettis à l'impôt sur le résultat et à d'autres impôts et taxes dans les territoires où nous exerçons nos activités. Afin de déterminer nos provisions pour impôts sur le résultat et la comptabilisation des questions d'ordre fiscal en général, nous devons exercer notre jugement. Nous préparons régulièrement des estimations pour lesquelles la détermination ultime de l'impôt est incertaine. Rien ne garantit que la détermination ultime de l'impôt à la suite d'une vérification fiscale, d'un appel de la décision d'une administration fiscale, d'un litige fiscal ou d'instances similaires ne différera pas considérablement de celle reflétée dans nos états financiers historiques. La cotisation d'impôts supplémentaires, d'intérêts et de pénalités pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation actuels et futurs ainsi que sur notre situation financière.

Nos activités sont exposées à des risques politiques, juridiques, opérationnels et autres qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ces activités ou sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Nos activités sont exposées aux risques de réglementation discriminatoire, d'instabilité politique et économique, d'imposition de sanctions économiques ou commerciales, de politiques étrangères isolationnistes, de conflit armé, de désordre ou de désobéissance civil, d'adoption de politiques ou réglementations gouvernementales en réponse aux pressions politiques ou sociales et de hausse du populisme ou du nationalisme, ou les deux, de protection limitée des droits de propriété intellectuelle ou de coûts accrus pour obtenir une telle protection, d'incapacité de protéger et/ou d'appliquer des droits contractuels ou conférés par la loi, de nationalisation ou d'expropriation d'actifs, de contrôle des prix et des changes ou à d'autres restrictions qui pourraient nous empêcher de transférer des fonds tirés de ces activités à l'extérieur des pays où nous exerçons nos activités et de perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales. En outre, compte tenu de l'accroissement des tensions politiques et de la montée du populisme ou du nationalisme, ou les deux, dans un certain nombre de régions, il pourrait être difficile pour les institutions financières mondiales de se conformer aux lois et règlements, car les exigences dans un territoire pourraient différer de celles d'un autre territoire.
- Une partie importante de nos produits et de notre résultat net attribué aux actionnaires provient des activités que nous exerçons à l'extérieur de l'Amérique du Nord, plus particulièrement sur les marchés d'Asie. Certains de ces marchés sont en développement; il s'agit de pays dans lesquels ces risques sont plus importants.
- Les tensions sont vives entre la Chine continentale et le Canada, les États-Unis et leurs alliés à l'égard d'un certain nombre de questions, dont le commerce, la technologie et les droits de la personne, ce qui a entraîné l'imposition de sanctions et de restrictions commerciales à l'encontre d'entreprises et de personnes. La Chine continentale et la région administrative spéciale (« RAS ») de Hong Kong sont des marchés importants pour Manuvie et les tensions pourraient faire en sorte que l'environnement d'exploitation de Manuvie soit plus difficile. En outre, les conflits militaires au Moyen-Orient et en Ukraine pourraient avoir une incidence défavorable sur les économies et les marchés financiers régionaux et mondiaux.

- Ces risques pourraient se traduire par des perturbations pour nos activités, des coûts imprévus, l'accroissement de la volatilité du marché et de l'inflation, le ralentissement de l'activité commerciale, une récession, une diminution de la confiance des investisseurs et des consommateurs, une croissance moins importante du rendement des placements, des souscriptions de produits d'assurance et des honoraires sur les actifs gérés, la perte d'actifs ou leur moins-value et la réduction des remises. L'incapacité de gérer ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et notre rentabilité à l'échelle mondiale.

Nous sommes régulièrement partie à des litiges.

- Nous sommes régulièrement partie à des litiges, soit en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Ces litiges pourraient avoir une issue et une incidence défavorables importantes sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. Pour plus de renseignements sur les poursuites judiciaires, se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de 2024.

Nous sommes exposés au risque que des investisseurs tentent de tirer parti des positions à découvert sur nos actions.

- Les vendeurs à découvert tentent de tirer profit du recul du cours de nos actions ordinaires. Leurs actions et leurs déclarations publiques pourraient favoriser le recul du cours dont ils pourraient tirer profit et pourraient en encourager d'autres à ouvrir des positions vendeur sur nos actions. L'existence de ces positions vendeur et la publicité connexe pourraient donner lieu à une volatilité continue du cours de nos actions ordinaires.

Des défaillances du système ou des événements ayant une incidence sur nos installations pourraient entraîner une interruption de nos activités.

- La technologie fait partie de pratiquement tous les aspects de notre entreprise et de nos activités; de plus, une partie de notre stratégie vise à développer des technologies pour servir directement nos clients. Toute interruption du service technologique découlant de la défaillance du système, d'une cyberattaque, d'une erreur humaine, d'une catastrophe naturelle, de désastres causés par l'homme, d'une pandémie ou d'autres événements imprévisibles échappant à un contrôle raisonnable pourrait nous empêcher d'exercer nos activités efficacement. Nous sommes dépendants d'Internet pour mener nos activités et pourrions être touchés défavorablement par des pannes dans l'infrastructure essentielle, comme les réseaux d'électricité, les câbles sous-marins, les satellites et d'autres moyens de communication utilisés par nous ou par des tiers.
- Bien que nos installations et nos activités soient réparties partout dans le monde, nous pouvons être exposés à des conditions météorologiques extrêmes, à des catastrophes naturelles, au désordre civil, à des désastres causés par l'homme, à des pannes de courant, à des pandémies et à d'autres événements qui pourraient faire en sorte que nos employés, nos associés et d'autres parties qui soutiennent nos activités n'ont plus accès à nos installations et ne peuvent plus y exercer leurs activités.
- Nous prenons des mesures pour planifier, structurer et nous protéger contre des événements courants qui pourraient avoir une incidence sur nos activités, et nous avons mis en place des plans de poursuite des activités en cas d'événements imprévisibles et des plans de reprise à la suite de tels événements. Toute interruption de nos activités pourrait nous exposer à des sanctions réglementaires et à des poursuites, entraîner une perte de clients, d'actifs et de produits ou avoir une incidence défavorable sur la Société d'un point de vue financier ou du point de vue de l'exploitation et de la réputation.

Une atteinte à la sécurité ou la violation de la confidentialité dans le cadre de nos activités ou de la part d'un tiers qui nous est lié pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et notre réputation.

- La Société pourrait être dans l'incapacité de prévoir ou de mettre en place des mesures préventives efficaces contre toutes les interruptions attribuables à une violation de la confidentialité ou à une atteinte à la sécurité, en particulier parce que les techniques utilisées par les auteurs de menaces changent souvent, sont de plus en plus complexes et ne sont souvent pas reconnues avant qu'elles soient mises en œuvre, et parce que les cyberattaques peuvent provenir d'une grande variété de sources, y compris le crime organisé, des pirates informatiques, des terroristes, des activistes ou d'autres parties, y compris des parties parrainées par des gouvernements étrangers hostiles. Ces parties pourraient aussi tenter, de manière frauduleuse, d'attirer des employés, des clients et d'autres utilisateurs des systèmes de la Société ou des tiers fournisseurs de services pour les embaucher comme des employés légitimes ou autrement les inciter à divulguer des informations sensibles dans le but d'avoir accès aux données de la Société ou à celles de ses clients. À l'instar de nos clients, des organismes de réglementation et d'autres tiers, nous avons été et continuerons d'être la cible de cyberattaques, y compris de virus informatiques, de programmes malveillants ou destructifs, d'attaques d'hameçonnage, d'incidents de déni de service ou d'autres incidents de sécurité, qui pourraient entraîner la communication, la collecte, le mauvais usage, la perte ou la destruction non autorisée de renseignements personnels, confidentiels, exclusifs ou autres de la Société, de nos employés, de nos clients ou de tiers, ou autrement perturber de manière importante l'accès à notre réseau, ou au réseau de nos clients ou de tiers, et nos activités. Ces attaques pourraient avoir une incidence défavorable du point de vue financier ainsi que du point de vue de l'exploitation et de la réputation. L'évolution rapide et l'adoption accrue des technologies d'IA sont susceptibles d'accentuer les risques liés à la cybersécurité, y compris le déploiement de technologies d'IA par des acteurs de menaces. L'évolution rapide et l'adoption accrue des technologies d'IA sont susceptibles d'accentuer les risques liés à la cybersécurité, y compris le déploiement de technologies d'IA par des auteurs de menaces.
- La Société a mis en place un programme de gestion des risques liés à l'information, lequel est supervisé par le directeur de la sécurité de l'information, qui comprend des moyens de défense de l'information et en matière de cybersécurité, dans le but de protéger nos réseaux et nos systèmes contre les attaques. Rien ne garantit cependant que ces mesures de défense

réussiront dans tous les cas à protéger nos réseaux contre les attaques sophistiquées. Par conséquent, outre les mécanismes de protection, de détection et d'intervention, la Société est assurée contre les cyberrisques, mais cette assurance pourrait ne pas couvrir tous les coûts associés aux conséquences financières, opérationnelles et liées à la réputation attribuables à la violation des renseignements personnels, confidentiels ou exclusifs.

Nous pouvons être exposés au risque lié aux modèles en raison d'une utilisation ou d'une interprétation inappropriée de nos modèles ou de leurs résultats, ou de l'utilisation de modèles, de données ou d'hypothèses déficients.

- Nous comptons sur des modèles extrêmement complexes pour soutenir les diverses activités, telles que la souscription, la tarification, l'évaluation et l'évaluation des risques et pour la prise de décisions. Par conséquent, le risque d'une utilisation ou d'une interprétation inappropriée de nos modèles ou de leurs résultats, ou de l'utilisation de modèles déficients ou désuets pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités.

Des risques de fraude pourraient découler d'incidents causés par de nombreuses menaces internes et externes.

- En tant que grande institution financière, Manuvie est exposée à des risques de fraude découlant de menaces internes et externes. Bien qu'il soit impossible d'éliminer tous les risques de fraude, la mise en place d'un programme de lutte contre la fraude efficace visant à orienter l'organisation à l'égard des contrôles minimaux requis, comme il est énoncé dans la norme mondiale antifraude, augmentera les chances que les fraudes soient prévenues ou détectées en temps opportun et créera un effet dissuasif important sur les activités frauduleuses liées, notamment, à l'usurpation de compte, aux activités bancaires, aux demandes de règlement, à la distribution et à la souscription. Le bureau de lutte contre la fraude au sein du service de la Conformité est responsable de la gouvernance de la deuxième ligne et de la surveillance des risques de fraude. Malgré tous les efforts déployés, Manuvie pourrait ne pas réussir à prévenir ou à détecter la fraude, ce qui pourrait se traduire par une interruption des activités ou des pertes financières, résultant soit de la fraude elle-même, soit de mesures adoptées par Manuvie pour remédier à une activité frauduleuse historique. Outre le risque de perte que peuvent entraîner des cas de fraude, des poursuites judiciaires pourraient être intentées contre Manuvie et ce genre de fraude pourrait miner la confiance de la clientèle et des marchés.

Les tiers sous contrat peuvent être dans l'incapacité de mener à bien leurs activités visées par contrat.

- Nous dépendons de tiers qui réalisent diverses activités pour notre compte, et l'incapacité des tiers les plus importants à respecter leurs obligations contractuelles pourrait avoir une incidence sur notre capacité à réaliser nos objectifs stratégiques ou se répercuter directement sur nos clients. Les processus de gouvernance des tiers mis en place visent à assurer qu'un processus de vérification diligente est mis en œuvre à la date de la conclusion des contrats, et des activités de surveillance régulière des tiers sont menées pour assurer que les services visés par contrat sont fournis de manière satisfaisante, mais nous pourrions ne pas être en mesure d'atténuer toutes les défaillances possibles.

Des dommages peuvent être causés à l'environnement naturel en raison de nos activités, des biens dont nous sommes propriétaires ou de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux.

- Le risque environnemental peut provenir d'immeubles de placement exposés à des risques comme des catastrophes naturelles ou d'origine humaine. Des actifs immobiliers peuvent être détenus, loués ou gérés, ou hypothéqués par Manuvie et nous pouvons entrer dans la chaîne de responsabilité du fait que nous sommes propriétaires du bien saisi en cas de défaut.
- Notre responsabilité en vertu des lois relatives à la protection de l'environnement découlant de notre portefeuille de créances hypothécaires commerciales et des biens dont nous sommes propriétaires (y compris des immeubles commerciaux, des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles) pourrait avoir une incidence défavorable sur notre réputation, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. En vertu des lois applicables, la contamination d'un bien par des matières ou des substances dangereuses peut donner lieu à un privilège sur le bien qui garantit le recouvrement des coûts associés à la décontamination. Dans certains cas, ce privilège a priorité de rang sur le privilège conféré par une hypothèque existante qui grève le bien. Le risque environnemental peut provenir du site même ou de l'extérieur du fait de la migration de polluants ou d'agents contaminants réglementés, et comporter des risques financiers et de réputation, et avoir des conséquences en vertu de la responsabilité sans faute. Le risque environnemental peut aussi découler de catastrophes naturelles (p. ex. les changements climatiques, les conditions météorologiques, les incendies, les séismes, les inondations, les infestations) ou d'activités humaines (utilisation de produits chimiques ou de pesticides) menées sur le site ou provenant de sites adjacents.
- De plus, en tant que prêteurs, nous pourrions devoir assumer une responsabilité environnementale (notamment une responsabilité de décontamination ou de remise en état des lieux ou à l'égard de dommages causés par un tiers) similaire à celle d'un propriétaire ou d'un exploitant du bien, si nous ou nos agents exerçons suffisamment de contrôle sur l'exploitation du bien. Nous pouvons également assumer une responsabilité en tant que propriétaire et/ou exploitant de biens immobiliers à l'égard de leurs conditions environnementales ou de la contamination existante ou qui touchent d'autres biens.
- Dans notre portefeuille d'immeubles de placement, nous veillons à ce que des couvertures d'assurance appropriées soient maintenues conformément aux normes du secteur. Ces couvertures comportent souvent des protections contre les dommages physiques ou opérationnels liés à divers risques environnementaux. Dans le cas où de telles couvertures d'assurance deviennent moins disponibles ou non raisonnablement disponibles sur le marché, le risque de perte en cas de dommages liés à l'environnement dans notre portefeuille pourrait s'accroître.

Les pandémies, épidémies ou éclosions d'une maladie infectieuse, et les mesures économiques, juridiques, réglementaires, fiscales et autres prises à l'égard de telles pandémies, épidémies ou éclosions d'une maladie infectieuse, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Nous souscrivons une protection de réassurance de certains risques souscrits ou assumés par nos activités d'assurance. En conséquence directe ou indirecte d'une pandémie, épidémie ou éclosion d'une maladie infectieuse, il pourrait être plus difficile ou plus dispendieux d'obtenir cette protection.
- Lors de la tarification ou de la retarification de nouvelles affaires, les incidences de tout changement lié à une pandémie, épidémie ou éclosion d'une maladie infectieuse peuvent être aggravées ou compensées par d'autres données de tarification. Ces données comprennent les changements d'hypothèses (relatifs par exemple à la réassurance, aux taux d'intérêt, à la morbidité, à la mortalité, aux dépenses, aux déchéances et aux rachats), les considérations commerciales liées à la préservation d'une part de marché ou d'une clientèle spécifique et les restrictions réglementaires ayant une incidence sur le processus d'approbation des changements de tarifs.
- La volatilité du marché et les conditions difficiles attribuables à une pandémie, épidémie ou éclosion d'une maladie infectieuse pourraient donner lieu à des demandes de sorties de fonds et de garanties additionnelles attribuables essentiellement aux variations des taux de résiliation ou de renouvellement des contrats par les titulaires de contrats, aux retraits des dépôts, au renouvellement des emprunts ou à la prolongation des prêts par les clients quand ils arrivent à échéance, au règlement des dérivés ou aux demandes de garantie, aux règlements de réassurance ou aux demandes de garantie et à notre capacité de soutenir la solvabilité de nos filiales à l'échelle locale. Ce contexte pourrait également limiter notre accès aux marchés des capitaux. L'incertitude économique mondiale soutenue pourrait aussi entraîner des modifications défavorables aux notes de crédit, ce qui pourrait se traduire par un accès plus coûteux ou plus limité à des sources de financement. Bien que nous disposions à l'heure actuelle d'un vaste éventail de sources de liquidités, y compris des soldes de caisse, des placements à court terme, des obligations d'État et des obligations de sociétés très bien notées et un accès à des facilités de liquidités d'urgence, rien ne garantit que ces sources nous procureront suffisamment de liquidités à des conditions raisonnables sur le plan commercial dans l'avenir.
- Les pandémies, épidémies ou éclosions d'une maladie infectieuse pourraient accroître les risques décrits à la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » du présent document, y compris le risque stratégique, le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque de produit, le risque lié aux modèles, le risque lié à l'interruption des activités, le risque juridique, le risque réglementaire, le risque d'atteinte à la réputation et le risque opérationnel.

Risques en évolution

La définition et l'évaluation de notre environnement externe des risques en évolution constituent des aspects importants de notre cadre de gestion du risque, car ces risques pourraient éventuellement avoir une incidence défavorable importante sur nos activités ou nos stratégies d'affaires.

Notre cadre de gestion du risque en évolution facilite la définition, l'évaluation et le suivi permanents de nos risques en évolution et comprend : le maintien d'un processus d'analyse et d'évaluation continu de ces risques avec la haute direction; l'examen et la validation des risques en évolution avec le comité directeur de gestion du risque; l'élaboration et la mise en œuvre des réponses à chaque risque en évolution selon son importance et son ordre de priorité; et le suivi et la présentation d'information à l'égard des risques en évolution à intervalles réguliers au comité de gestion des risques du conseil.

Autres facteurs de risque susceptibles de nuire aux résultats futurs

Parmi les autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, mentionnons les modifications de la politique commerciale, de la politique monétaire ou de la politique financière du gouvernement, y compris la politique de taux d'intérêt des banques centrales, les conditions et faits nouveaux sur la scène politique survenant dans les pays où nous exerçons nos activités ou touchant ces pays, les progrès technologiques, les perturbations dans l'infrastructure publique, la modification des habitudes de consommation et d'épargne des consommateurs, l'incidence possible sur les économies locale, nationale et internationale de situations d'urgence sanitaire ou de catastrophes naturelles, de même que de conflits internationaux et autres événements, y compris ceux liés aux activités terroristes. Bien que nous prenions des mesures pour prévoir et réduire les risques en général, des événements futurs imprévus peuvent nuire à nos activités, à notre situation financière et aux résultats de nos activités.

Nous tenons à avertir le lecteur que l'information qui précède sur les risques susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de notre Société, les investisseurs et autres personnes doivent considérer attentivement les risques susmentionnés, ainsi que d'autres éventualités et possibilités, et d'autres risques externes ou propres à la Société qui peuvent nuire aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société dans l'avenir.

10. Cadre de gestion des fonds propres

Manuvie cherche à gérer ses fonds propres en poursuivant les objectifs suivants :

- Exercer ses activités en disposant de fonds propres suffisants pour être en mesure de respecter tous les engagements envers les titulaires de contrats et les créanciers avec un degré de confiance élevé
- Maintenir le niveau de confiance continu des organismes de réglementation, des titulaires de contrats, des agences de notation, des investisseurs et d'autres créanciers afin d'assurer l'accès aux marchés financiers
- Optimiser le rendement des fonds propres afin de répondre aux attentes des actionnaires, sous réserve de contraintes et de considérations en matière d'adéquation des fonds propres établies pour atteindre les deux premiers objectifs

Les fonds propres sont gérés et contrôlés selon la politique de gestion des fonds propres. La politique est passée en revue et approuvée chaque année par le conseil et est intégrée au cadre de gestion du risque et des finances de la Société. La politique établit des directives concernant la quantité et la qualité des fonds propres, la mobilité des fonds propres internes et la gestion proactive des besoins de fonds propres continus et futurs.

Notre cadre de gestion des fonds propres prend en considération les exigences de l'ensemble de la Société ainsi que les besoins de chacune de nos filiales. Les cibles internes en matière de fonds propres sont établies au-dessus des exigences réglementaires et se fondent sur un nombre de facteurs, y compris les résultats des tests de sensibilité et de simulation de crise ainsi que de nos propres évaluations des risques, ainsi que les besoins de l'entreprise. Nous surveillons les fonds propres par rapport à ces cibles internes et prenons les mesures appropriées pour atteindre nos objectifs d'affaires.

Nous évaluons régulièrement la solidité de nos fonds propres au moyen de divers scénarios de crise. L'examen de la santé financière annuel permet de quantifier l'incidence financière d'événements économiques découlant de chocs sur les marchés des actions cotées et d'autres marchés, de fluctuations des taux d'intérêt et de crise liée au crédit. Les résultats de l'examen de la santé financière de 2024 démontrent que nous avons des actifs suffisants pour nous acquitter de nos passifs des contrats d'assurance et de placement dans les divers scénarios défavorables testés. Cette conclusion est appuyée par divers autres scénarios de crise menés par la Société.

Nous utilisons un cadre économique des fonds propres pour éclairer notre vision interne des fonds propres requis et des fonds propres disponibles. Le cadre économique des fonds propres est un élément clé du processus Own Risk and Solvency Assessment, qui constitue une évaluation interne des risques, des besoins en fonds propres et de la solvabilité d'une société d'assurance, et qui sert à déterminer les cibles internes en matière de fonds propres.

La gestion des fonds propres est aussi intégrée à nos pratiques de planification des produits et de gestion du rendement.

La répartition des fonds propres entre les capitaux propres et les autres instruments de capitaux propres a une incidence sur le ratio de levier financier qui constitue un important facteur dans l'établissement de la solidité financière et des notes de crédit de la Société. La Société surveille la composition de ses fonds propres et la rééquilibre au moyen d'émissions et de rachats de fonds propres.

Activités de financement

Opérations sur titres

En 2024, nous avons émis des titres d'emprunt subordonnés de 2,6 milliards de dollars, et des titres d'emprunt de 1,9 milliard de dollars ont été rachetés à la valeur nominale.

(en millions de dollars)	Valeur nominale	Émissions[1]	Rachats/ échéances[1]
Débentures subordonnées de la SFM à 4,064 % émises le 6 décembre 2024	**1 000 $**	**995 $**	**- $**
Débentures subordonnées de la SFM à 4,275 % émises le 19 juin 2024	**500 $ S**	**524**	**-**
Débentures subordonnées de la SFM à 5,054 % émises le 23 février 2024	**1 100**	**1 095**	**-**
Billets d'apport à l'excédent de JHUSA à 7,375 % rachetés le 15 février 2024	**450 $ US**	**-**	**594**
Débentures subordonnées de la SFM à 3,049 % rachetées le 20 août 2024	**750**	**-**	**750**
Débentures subordonnées de la SFM à 3,000 % rachetées le 21 novembre 2024	**500 $ S**	**-**	**527**
Total		**2 614 $**	**1 871 $**

1) Correspond à la valeur comptable, nette des frais d'émission.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 20 février 2024, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto (« TSX ») a approuvé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« OPRCNA 2024 ») qui permet le rachat aux fins d'annulation d'au plus 50 millions d'actions ordinaires, soit environ 2,8 % des actions ordinaires en circulation au 12 février 2024. Le 7 mai 2024, nous avons annoncé que la TSX a approuvé une modification de l'OPRCNA 2024 pour accroître le nombre d'actions ordinaires pouvant être rachetées aux fins d'annulation et le faire passer à 90 millions d'actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires en circulation au 12 février 2024.

Les rachats aux termes de l'OPRCNA 2024, dans sa version modifiée, ont commencé le 23 février 2024 et se poursuivront jusqu'au 22 février 2025, lorsque l'OPRCNA viendra à échéance, ou prendront fin plus tôt si nous finalisons nos rachats avant cette date. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, nous avons racheté aux fins d'annulation, dans le cadre de l'OPRCNA 2024, 82,8 millions d'actions ordinaires pour un coût total de 3,2 milliards de dollars.

Notre OPRCNA 2023, qui a été annoncée le 21 février 2023, est venue à échéance le 22 février 2024, aucun rachat n'ayant été effectué au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Notre OPRCNA 2022, qui a été annoncée le 1er février 2022, est venue à échéance le 2 février 2023.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, nous avons racheté aux fins d'annulation 62,6 millions d'actions ordinaires pour un coût total de 1,6 milliard de dollars, y compris 6,9 millions d'actions ordinaires pour un coût total de 0,2 milliard de dollars dans le cadre de l'OPRCNA 2022.

Le 19 février 2025, nous avons annoncé que nous lancions une OPRCNA (l'« OPRCNA 2025 ») qui permet le rachat aux fins d'annulation d'au plus 51,5 millions d'actions ordinaires, soit environ 3,0 % des actions ordinaires en circulation. L'OPRCNA 2025 a été approuvée par la TSX et le BSIF. Les rachats aux termes de l'OPRCNA 2025 pourraient commencer le 24 février 2025 et se poursuivre jusqu'au 23 février 2026, lorsque l'OPRCNA 2025 viendra à échéance, ou prendre fin plus tôt si nous finalisons nos rachats avant cette date.

Fonds propres consolidés

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	**2024**	2023
Participations ne donnant pas le contrôle	**1 421 $**	1 431 $
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	**567**	257
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	**6 660**	6 660
Capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires[1]	**44 312**	40 379
Total des capitaux propres	**52 960**	48 727
Moins le profit / (la perte) sur les couvertures de flux de trésorerie comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global	**119**	26
Total des capitaux propres excluant le profit / (la perte) sur les couvertures de flux de trésorerie comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global	**52 841**	48 701
MSC après impôts	**20 826**	18 503
Instruments de fonds propres admissibles	**7 532**	6 667
Fonds propres consolidés[2]	**81 199 $**	73 871 $

1) Les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires correspondent au total des capitaux propres des actionnaires et des autres instruments de capitaux propres.

2) Des titres d'emprunt de premier rang de 6,6 milliards de dollars (6,1 milliards de dollars en 2023) émis par la SFM sont exclus des fonds propres consolidés, car cette forme de financement ne respecte pas la définition de fonds propres réglementaires du BSIF admissibles au niveau de la SFM. La Société a transféré le produit de ce financement dans les entités d'exploitation sous forme de fonds propres réglementaires admissibles au niveau des filiales.

Les fonds propres consolidés de la SFM se chiffraient à 81,2 milliards de dollars au 31 décembre 2024, une hausse de 7,3 milliards de dollars par rapport à 73,9 milliards de dollars au 31 décembre 2023. La hausse découle d'une augmentation du total des capitaux propres, d'une augmentation de la MSC après impôts et de l'émission nette d'instruments de fonds propres[1]. L'augmentation du total des capitaux propres est attribuable surtout au total du résultat global, qui a été contrebalancé en partie par les dividendes et les rachats d'actions ordinaires.

Remise de fonds propres

Dans le cadre de la gestion des fonds propres, Manuvie favorise la mobilité interne des fonds propres de façon que la SFM ait accès à des fonds pour régler ses obligations et optimiser le déploiement des fonds propres. Une remise s'entend des fonds remis ou rendus disponibles aux fins de distribution à la SFM par ses filiales. La remise de fonds propres est une mesure clé utilisée par la direction pour évaluer notre souplesse financière. En 2024, les filiales de la SFM ont effectué des remises de 7,0 milliards de dollars, dont 1,9 milliard de dollars et 2,0 milliards de dollars provenant respectivement de nos activités en Asie et aux États-Unis. Les remises ont augmenté de 1,5 milliard de dollars par rapport à celles de 2023 en raison de l'incidence favorable des fluctuations du marché en 2024 et de la transaction de réassurance avec GA.

[1] L'émission nette d'instruments de fonds propres correspond à une émission de titres d'emprunt subordonnés de 1,1 milliard de dollars au T1 2024, de titres d'emprunt subordonnés de 0,5 milliard de dollars au T2 2024 et de titres d'emprunt subordonnés de 1,0 milliard de dollars au T4 2024, contrebalancée en partie par le rachat de billets d'apport à l'excédent de JHUSA de 0,6 milliard de dollars au T1 2024, de titres d'emprunt subordonnés de 0,75 milliard de dollars au T3 2024 et de titres d'emprunt subordonnés de 0,5 milliard de dollars au T4 2024.

Ratio de levier financier

Au 31 décembre 2024, le ratio de levier financier de la SFM s'établissait à 23,7 %, une baisse de 0,6 point de pourcentage par rapport au ratio de 24,3 % au 31 décembre 2023. La diminution du ratio découle d'une augmentation du total des capitaux propres et de l'accroissement de la MSC après impôts, contrebalancés en partie par l'émission nette d'instruments de fonds propres[1].

Dividendes sur les actions ordinaires

La déclaration et le paiement des dividendes aux actionnaires et leur montant sont à la discrétion du conseil, ils dépendent de différents facteurs, y compris les résultats d'exploitation, la situation financière, les perspectives d'avenir de la Société et le ratio de distribution, et prennent en compte les restrictions réglementaires quant au paiement des dividendes aux actionnaires.

Dividendes sur actions ordinaires versés

Exercices clos les 31 décembre en $ par action	**2024**	2023
Dividendes versés	**1,60 $**	1,46 $

La Société offre un régime de réinvestissement des dividendes dans le cadre duquel les actionnaires peuvent choisir de réinvestir automatiquement les dividendes sous forme d'actions ordinaires de la SFM au lieu d'être payés au comptant. Le programme est offert au gré du conseil, qui décide aussi des conditions d'application.

En 2024, les actions ordinaires requises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes ont été achetées sur le marché libre sans escompte applicable.

Situation des fonds propres réglementaires

La SFM et Manufacturers sont régies par le BSIF et sont assujetties aux exigences de fonds propres fondés sur le risque consolidé. Manuvie surveille et gère ses fonds propres consolidés conformément à la ligne directrice du TSAV du BSIF. En vertu de ce régime, nos fonds propres disponibles et d'autres sources de fonds propres admissibles sont évalués en regard d'un montant requis de fonds propres déterminé selon la ligne directrice. Aux fins de l'information réglementaire à produire selon le cadre du TSAV, les fonds propres consolidés sont rajustés pour tenir compte des divers ajouts aux fonds propres ou déductions des fonds propres conformément aux lignes directrices du BSIF.

Les activités d'exploitation de Manuvie sont menées, pour la majeure partie, par Manufacturers et ses filiales. Au 31 décembre 2024, le ratio du TSAV de Manufacturers était de 137 %, en comparaison de 137 % au 31 décembre 2023. Le ratio est comparable à celui de 2023, l'incidence positive du résultat net et de la MSC, de l'émission nette d'instruments de fonds propres[1] et des transactions de réassurance avec GA et RGA Canada ayant été contrebalancée par les rachats d'actions ordinaires et les fluctuations du marché.

Le ratio du TSAV de la SFM était de 124 % au 31 décembre 2024, en comparaison de 124 % au 31 décembre 2023, la variation découlant de facteurs semblables à ceux qui ont eu une incidence sur le ratio du TSAV de Manufacturers. L'écart entre le ratio de Manufacturers et celui de la SFM est en grande partie imputable au fait que les titres d'emprunt de premier rang en circulation de 6,6 milliards de dollars (6,1 milliards de dollars en 2023) de la SFM ne sont pas admissibles à titre de fonds propres disponibles de la SFM, mais qu'ils sont admissibles à titre de fonds propres réglementaires de Manufacturers du fait de la forme dans laquelle ils ont été transférés à Manufacturers.

En fonction des ratios du TSAV au 31 décembre 2024, les fonds propres excédentaires s'établissaient à 24,0 milliards de dollars par rapport au ratio cible aux fins de la surveillance du BSIF de 100 % pour Manufacturers et à 22,7 milliards de dollars par rapport au ratio réglementaire minimal du BSIF de 90 % pour la SFM (aucun ratio cible aux fins de la surveillance ne s'applique à la SFM). De plus, toutes les filiales de Manufacturers maintiennent des niveaux de fonds propres supérieurs aux exigences locales.

[1] L'émission nette d'instruments de fonds propres correspond à une émission de titres d'emprunt subordonnés de 1,1 milliard de dollars au T1 2024, de titres d'emprunt subordonnés de 0,5 milliard de dollars au T2 2024 et de titres d'emprunt subordonnés de 1,0 milliard de dollars au T4 2024, contrebalancée en partie par le rachat de billets d'apport à l'excédent de JHUSA de 0,6 milliard de dollars au T1 2024, de titres d'emprunt subordonnés de 0,75 milliard de dollars au T3 2024 et de titres d'emprunt subordonnés de 0,5 milliard de dollars au T4 2024.

Notes de crédit

Les agences de notation ont attribué de bonnes notes de solidité financière aux sociétés en exploitation de Manuvie. Ces notes constituent des facteurs importants dans l'établissement de la position concurrentielle des sociétés d'assurance et dans le maintien de la confiance du public dans les produits qui sont offerts. Le maintien de notes élevées à l'égard des titres d'emprunt et des instruments de capitaux propres émis par la SFM et ses filiales nous permet d'avoir accès aux marchés financiers à des prix concurrentiels. Si ces notes de crédit devaient baisser de manière importante, notre coût de financement pourrait augmenter et notre capacité à mobiliser du financement et des capitaux sur les marchés financiers pourrait en souffrir.

En 2024, S&P, Moody's, Morningstar DBRS et AM Best Company (« AM Best ») ont maintenu les notes attribuées à la SFM et à ses principales sociétés d'assurance en exploitation. Le 30 juillet 2024, Fitch a rehaussé les notes sur la solidité financière des principales sociétés d'assurance en exploitation de Manuvie pour les faire passer de AA- à AA.

Le tableau qui suit présente un sommaire des notes de solidité financière de Manufacturers et de certaines de ses filiales au 31 janvier 2025.

Notes de solidité financière

Filiale	Territoire	S&P	Moody's	Morningstar DBRS	Fitch	AM Best
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	**Canada**	**AA-**	**A1**	**AA**	**AA**	**A+ (supérieur)**
John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)	**États-Unis**	**AA-**	**A1**	**Non coté**	**AA**	**A+ (supérieur)**
Manulife (International) Limited	**Hong Kong**	**AA-**	**Non coté**	**Non coté**	**Non coté**	**Non coté**
Manulife Life Insurance Company	**Japon**	**A+**	**Non coté**	**Non coté**	**Non coté**	**Non coté**
Manulife (Singapore) Pte. Ltd.	**Singapour**	**AA-**	**Non coté**	**Non coté**	**Non coté**	**Non coté**

Au 31 janvier 2025, les perspectives attribuées à ces notes par S&P, Morningstar DBRS, Fitch et AM Best étaient stables, alors que celles de Moody's étaient positives. La note de S&P et la perspective pour Manulife Life Insurance Company sont assujetties à la note souveraine du Japon (A+/stable).

11. Principales méthodes actuarielles et comptables

Pour dresser les états financiers consolidés selon les IFRS, la direction doit exercer son jugement, effectuer des estimations et poser des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants inscrits à l'actif et au passif et sur l'information à fournir relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, et sur les montants inscrits au résultat des activités d'assurance, au résultat des placements et aux autres produits et charges pour la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les procédés d'estimation les plus importants ont trait à l'évaluation des hypothèses utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement et des passifs des contrats de réassurance détenus, à l'évaluation de la dépréciation d'actifs, à l'établissement des hypothèses pour le calcul de l'obligation et de la charge au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, au calcul des impôts sur le résultat et des positions fiscales incertaines et à l'estimation de la juste valeur de certains placements. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font périodiquement l'objet d'une révision. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les révisions sont effectuées et dans les exercices ultérieurs touchés par ces révisions. Bien que ces estimations puissent varier, la direction estime que les montants comptabilisés sont appropriés. Les méthodes comptables significatives employées et les jugements les plus importants posés par la direction aux fins de l'application de ces méthodes comptables pour l'établissement des états financiers consolidés annuels de 2024 sont résumés à la note 1 des états financiers consolidés.

Principales méthodes actuarielles – Passifs des contrats d'assurance et de placement

Les passifs des contrats d'assurance sont établis au Canada en vertu d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats d'assurance qui entrent dans son champ d'application, ainsi que les dispositions relatives aux informations à fournir à leur sujet. Elle a pour objectif que les entités fournissent des informations pertinentes qui donnent une image fidèle de ces contrats. Ces informations permettent aux utilisateurs d'états financiers d'apprécier l'incidence des contrats d'assurance sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité.

Les passifs des contrats d'assurance comprennent les flux de trésorerie d'exécution et la marge sur services contractuels. Les flux de trésorerie d'exécution comprennent ce qui suit :

- Une estimation des flux de trésorerie futurs
- Un ajustement destiné à refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers liés aux flux de trésorerie futurs, dans la mesure où ces risques ne sont pas pris en compte dans les estimations de flux de trésorerie futurs
- Un ajustement au titre du risque non financier

Les estimations des flux de trésorerie futurs, y compris tout ajustement destiné à refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers, représentent l'estimation des prestations et des obligations au titre des règlements futurs qui devront être versés aux titulaires de contrats sur la durée restante des contrats en vigueur, y compris le coût du traitement des contrats, après retranchement de tout montant futur versé à la Société par les titulaires de contrats à l'égard de leurs contrats. Le calcul des estimations des flux de trésorerie futurs suppose le recours à des estimations et à des hypothèses. Le calcul de l'estimation la plus probable exige que des hypothèses soient formulées à l'égard de plusieurs facteurs clés, notamment les taux de mortalité et de morbidité futurs, les taux de résiliation de contrats et de régularité des primes, les charges d'exploitation et certains impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat). Des renseignements supplémentaires à l'égard des hypothèses les plus probables sont présentés à la rubrique « Hypothèses les plus probables » ci-après.

Pour tenir compte de la valeur temps de l'argent et des risques financiers, les estimations des flux de trésorerie futurs sont généralement actualisées en fonction des courbes de taux sans risque ajustées au moyen d'une prime d'illiquidité pour tenir compte des caractéristiques de liquidité des passifs. La Société utilise surtout une projection déterministe fondée sur les hypothèses les plus probables pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Toutefois, dans le cas de garanties financières, comme les taux crédités minimums garantis des produits d'assurance vie universelle, les garanties implicites des contrats d'assurance vie avec participation ne versant pas de dividende et dont le niveau plancher du montant à risque est limité à zéro, et les garanties des contrats de rente variable, une approche stochastique a été élaborée pour refléter l'asymétrie du risque. Dans le cadre de l'approche stochastique, les flux de trésorerie sont projetés et actualisés aux taux propres à un scénario, calibrés en moyenne comme étant les courbes de taux sans risque ajustées pour tenir compte de l'illiquidité. La Société ventile entre le résultat net et les autres éléments du résultat global (« AERG ») les produits financiers d'assurance ou charges financières d'assurance des contrats d'assurance émis pour la plupart de ses groupes de contrats d'assurance. L'incidence des variations des taux d'intérêt du marché sur la valeur de l'assurance vie et des actifs et passifs de réassurance qui s'y rattachent est présentée dans les AERG pour réduire au minimum les non-concordances comptables entre la comptabilisation des actifs et passifs des contrats d'assurance et les actifs financiers leur servant de soutien.

L'ajustement au titre du risque non financier correspond à l'indemnité qu'une entité exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et l'échéancier des flux de trésorerie qui est engendrée par le risque non financier lors de l'exécution des contrats d'assurance par cette dernière. L'ajustement au titre du risque tient compte du risque d'assurance, du risque de déchéance et du risque de charges, et reflète les résultats tant favorables que défavorables ainsi que les avantages sur le plan de la diversification des contrats d'assurance émis. La Société a estimé l'ajustement au titre du risque au moyen d'une méthode fondée sur la marge. Cette méthode tient compte d'une marge pour écarts défavorables, définie en général en pourcentage de l'hypothèse fondée sur la meilleure estimation, lorsque les flux de trésorerie futurs sont incertains. Les flux de trésorerie qui en

découlent sont actualisés à des taux conformes à la meilleure estimation des flux de trésorerie de façon à déterminer l'ajustement total au titre du risque. La fourchette de ces marges est établie par la Société et passée en revue régulièrement. L'ajustement au titre du risque non financier pour les contrats d'assurance correspond à un niveau de confiance de 90 % à 95 % pour tous les secteurs d'activité. L'ajustement au titre du risque non financier entraîne une hausse des passifs des contrats d'assurance, mais accroît les produits comptabilisés dans les périodes ultérieures, l'ajustement au titre du risque étant réduit à mesure du dégagement du risque non financier sur les contrats.

La marge sur services contractuels représente la valeur actualisée des profits non acquis que l'entité comptabilisera à mesure que les services seront fournis dans l'avenir.

Au 31 décembre 2024, le total des passifs nets des contrats d'assurance s'établissait à 522,8 milliards de dollars (482,0 milliards de dollars au 31 décembre 2023), ce qui reflète la croissance des activités et les incidences des taux de change.

Hypothèses les plus probables

Nous suivons des processus établis pour formuler les hypothèses utilisées dans le calcul des passifs des contrats d'assurance. La nature de chaque facteur de risque et le processus de formulation des hypothèses servant au calcul sont analysés ci-après.

Mortalité

La mortalité est la survenance de décès dans une population donnée. Les hypothèses sur la mortalité sont fondées sur les résultats techniques passés et récents de notre Société et du secteur et varient selon le sexe, la catégorie de risque, le type de contrat et le marché géographique. Nous formulons des hypothèses sur les améliorations futures de la mortalité à partir de résultats techniques passés provenant de données sur la population. La réassurance est utilisée pour parer une partie de notre exposition directe au risque de mortalité liée aux contrats d'assurance vie en vigueur, et son incidence est comptabilisée séparément dans nos actifs ou passifs des contrats de réassurance. Les taux de mortalité réels sont comparés aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Les résultats sont favorables lorsque les taux de mortalité sont inférieurs aux hypothèses en matière d'assurance vie et lorsque ces taux sont supérieurs aux hypothèses en matière de rentes immédiates et de soins de longue durée. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2024 ont été favorables (favorables en 2023) en regard de nos hypothèses.

Morbidité

La morbidité est la survenance d'accidents et de maladies parmi les risques assurés. Les hypothèses sur la morbidité sont fondées sur les résultats techniques passés et récents de notre Société et du secteur, et sont établies pour chaque catégorie de risque de morbidité et marché géographique. Pour nos activités de JH Long-Term Care, nous formulons des hypothèses sur les variations futures de la morbidité. Les taux de morbidité réels sont comparés aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Notre exposition au risque de morbidité a trait aux coûts futurs des règlements prévus en matière d'assurance soins de longue durée, ainsi que pour les produits d'assurance collective et certains produits d'assurance maladie individuelle que nous offrons. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2024 ont été favorables (favorables en 2023) en regard de nos hypothèses.

Résiliation de contrats et régularité des primes

Les résiliations de contrats surviennent à la déchéance ou au rachat, où la déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime et le rachat représente la résiliation volontaire du contrat par son titulaire. La régularité des primes s'entend de la régularité des dépôts sur les contrats, quand le calendrier et le montant des dépôts sont établis au gré du titulaire du contrat. Nous établissons nos hypothèses de résiliation de contrats et de régularité des primes principalement d'après nos résultats récents, rajustés pour tenir compte des modalités futures prévues. Les hypothèses reflètent les différences entre les divers types de contrats au sein de chaque marché géographique, et les résultats réels sont comparés à ces hypothèses séparément pour chaque secteur. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2024 ont été défavorables (défavorables en 2023) en regard de nos hypothèses.

Charges directement attribuables et impôts et taxes

Les hypothèses relatives aux charges directement attribuables reflètent les coûts projetés pour la gestion et le traitement des contrats en vigueur, y compris les frais généraux connexes directement attribuables. Les charges découlent des études de coûts internes et sont projetées dans l'avenir compte tenu de l'inflation. Pour certaines activités en émergence, il est prévu que les coûts unitaires baisseront à mesure que ces activités croîtront. Les charges réelles sont comparées aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Dans l'ensemble, les charges de gestion pour 2024 ont été défavorables (défavorables en 2023) en regard de nos hypothèses. Les impôts et taxes reflètent les hypothèses sur les taxes futures sur les primes et d'autres impôts et taxes non liés au résultat.

Produits ajustés en fonction des résultats techniques

Lorsque les contrats possèdent des caractéristiques qui font en sorte que l'incidence des variations des résultats techniques se répercute sur les titulaires de contrats par le truchement des participations aux excédents, des bonifications, des taux crédités ou d'autres caractéristiques qui peuvent être ajustées, les prestations projetées sont rajustées pour tenir compte des résultats techniques projetés. Les garanties contractuelles minimales et d'autres caractéristiques du marché sont prises en compte dans l'établissement des ajustements de contrats d'assurance.

Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses

Le tableau ci-après présente l'information sur la mesure dans laquelle les modifications raisonnablement possibles, par la Société, des hypothèses relatives aux variables de risques autres qu'économiques et aux variables de certains risques économiques des contrats d'assurance ont une incidence sur la marge sur services contractuels, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires. En ce qui concerne les variables de risques autres qu'économiques, les incidences sont présentées séparément, compte non tenu et compte tenu des incidences des contrats de réassurance détenus. La méthode utilisée pour obtenir l'information sur la sensibilité et formuler les hypothèses significatives n'a pas changé par rapport à la période précédente.

L'analyse est fondée sur une modification simultanée des hypothèses à l'échelle des secteurs d'activité, toutes les autres hypothèses demeurant inchangées. Dans les faits, les résultats techniques relatifs à chaque hypothèse varient souvent par activité et par marché géographique, et les mises à jour des hypothèses s'effectuent par activité et par région données. Les résultats réels peuvent différer grandement de ces estimations pour plusieurs raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie; les écarts entre les résultats réels et les hypothèses; les changements dans la combinaison des activités, les taux d'imposition effectifs, ainsi que les limites générales de nos modèles internes.

Incidence immédiate possible sur la marge sur services contractuels, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires des variations des hypothèses autres qu'économiques[1]

	MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle		Résultat net attribué aux actionnaires		Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires		Total du résultat global attribué aux actionnaires	
Au 31 décembre 2024 (en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net
Hypothèses concernant les contrats								
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs[2, 3, 5]								
Portefeuilles pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	**(700) $**	**(200) $**	**(700) $**	**(300) $**	**200 $**	**100 $**	**(500) $**	**(200) $**
Portefeuilles pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	**(100)**	**(600)**	**-**	**-**	**100**	**200**	**100**	**200**
Variation défavorable de 5 % des taux de morbidité futurs[4, 5, 6] (incidence et cessation)	**(2 200)**	**(1 800)**	**(3 000)**	**(2 700)**	**700**	**600**	**(2 300)**	**(2 100)**
Variation de 10 % des taux de résiliation futurs[3, 5]								
Portefeuilles pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	**(700)**	**(600)**	**(100)**	**(100)**	**(200)**	**(200)**	**(300)**	**(300)**
Portefeuilles pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	**(900)**	**(700)**	**(700)**	**(400)**	**400**	**300**	**(300)**	**(100)**
Augmentation de 5 % des charges futures	**(600)**	**(600)**	**(100)**	**(100)**	**100**	**100**	**-**	**-**

	MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle		Résultat net attribué aux actionnaires		Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires		Total du résultat global attribué aux actionnaires	
Au 31 décembre 2023 (en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net
Hypothèses concernant les contrats								
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs[2, 3, 5]								
Portefeuilles pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(800) $	(200) $	(400) $	(200) $	- $	- $	(400) $	(200) $
Portefeuilles pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	-	(500)	-	-	-	100	-	100
Variation défavorable de 5 % des taux de morbidité futurs[4, 5, 6] (incidence et cessation)	(1 500)	(1 300)	(3 300)	(3 300)	500	400	(2 800)	(2 900)
Variation de 10 % des taux de résiliation futurs[3, 5]								
Portefeuilles pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(600)	(500)	(100)	(100)	(100)	(100)	(200)	(200)
Portefeuilles pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(1 200)	(800)	(400)	(300)	300	200	(100)	(100)
Augmentation de 5 % des charges futures	(600)	(600)	-	-	-	-	-	-

1) Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et les profits ou les pertes liés aux résultats techniques entraînent généralement des changements aux dividendes futurs, réduisant ainsi l'incidence directe sur la MSC et le résultat attribué aux actionnaires.

2) Une augmentation des taux de mortalité entraîne généralement un accroissement des passifs des contrats d'assurance vie, tandis qu'une diminution des taux de mortalité entraîne généralement une augmentation des passifs des contrats d'assurance présentant un risque de longévité comme les rentes immédiates.

3) La sensibilité est évaluée pour chaque portefeuille d'assurance directe, compte tenu des incidences des contrats de réassurance détenus au titre des contrats au sein de ce portefeuille, afin de déterminer si l'ensemble des passifs des contrats d'assurance ont augmenté.

4) Aucun montant lié au risque de morbidité n'est inclus pour les contrats pour lesquels les passifs des contrats d'assurance ne prévoient que les coûts des règlements prévus sur une courte période, moins d'un an en général, comme l'assurance vie et maladie collective.

5) L'incidence de la sensibilité aux événements de morbidité, de mortalité et de déchéance sur les activités d'assurance soins de longue durée ne prend pas en considération les mesures compensatoires découlant de la capacité de la Société de hausser les primes en présence de tels événements, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État. En pratique, nous pourrions avoir l'intention de demander des hausses de tarifs correspondant au montant de la détérioration attribuable à la sensibilité.

6) Y compris une détérioration de 5 % des taux d'incidence et une détérioration de 5 % des taux de cessation.

Incidence possible sur la marge sur services contractuels, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires des variations des hypothèses autres qu'économiques sur les soins de longue durée[1]

	MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle		Résultat net attribué aux actionnaires		Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires		Total du résultat global attribué aux actionnaires	
Au 31 décembre 2024 (en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net
Hypothèses concernant les contrats								
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs[2, 3]	**(300) $**	**(300) $**	**- $**	**- $**	**- $**	**- $**	**- $**	**- $**
Variation défavorable de 5 % des taux d'incidence futurs liés à la morbidité[2, 3]	**(1 400)**	**(1 300)**	**(500)**	**(400)**	**200**	**200**	**(300)**	**(200)**
Variation défavorable de 5 % des taux de cessation futurs liés à la morbidité[2, 3]	**(1 400)**	**(1 300)**	**(1 300)**	**(1 100)**	**500**	**400**	**(800)**	**(700)**
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs[2, 3]	**(400)**	**(400)**	**-**	**-**	**100**	**100**	**100**	**100**
Augmentation de 5 % des charges futures[3]	**(100)**	**(100)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

Au 31 décembre 2023	MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle		Résultat net attribué aux actionnaires		Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires		Total du résultat global attribué aux actionnaires	
Au 31 décembre 2023 (en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net
Hypothèses concernant les contrats								
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs[2, 3]	(300) $	(300) $	- $	- $	- $	- $	- $	- $
Variation défavorable de 5 % des taux d'incidence futurs liés à la morbidité[2, 3]	(900)	(900)	(800)	(800)	100	100	(700)	(700)
Variation défavorable de 5 % des taux de cessation futurs liés à la morbidité[2, 3]	(900)	(900)	(1 600)	(1 600)	200	200	(1 400)	(1 400)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs[2, 3]	(400)	(400)	-	-	-	-	-	-
Augmentation de 5 % des charges futures[3]	(100)	(100)	-	-	-	-	-	-

1) Les incidences possibles sur la MSC ont été converties du $ US à 1,4382 (1,3186 pour 2023) et les incidences possibles sur le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires ont été converties du $ US à 1,3987 (1,3612 pour 2023).

2) L'incidence de la sensibilité aux événements de morbidité, de mortalité et de déchéance sur les activités d'assurance soins de longue durée ne prend pas en considération les mesures compensatoires découlant de la capacité de la Société de hausser les primes en présence de tels événements, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État. En pratique, nous pourrions avoir l'intention de demander des hausses de tarifs correspondant au montant de la détérioration attribuable aux sensibilités.

3) L'incidence des variations favorables de toutes les sensibilités est relativement symétrique.

Incidence possible sur la marge sur services contractuels, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires découlant des variations de certaines hypothèses financières utilisées dans le calcul des passifs des contrats d'assurance[1]

Au 31 décembre 2024 (en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)	MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle	Résultat net attribué aux actionnaires	Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires	Total du résultat global attribué aux actionnaires
Hypothèses financières				
Diminution de 10 points de base du taux au comptant ultime	**(300) $**	**- $**	**(200) $**	**(200) $**
Augmentation de 50 points de base de la volatilité des taux d'intérêt[2]	**(100)**	**-**	**-**	**-**
Augmentation de 50 points de base de la volatilité du rendement des placements à revenu non fixe[2]	**(100)**	**-**	**-**	**-**

Au 31 décembre 2023 (en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)	MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle	Résultat net attribué aux actionnaires	Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires	Total du résultat global attribué aux actionnaires
Hypothèses financières				
Diminution de 10 points de base du taux au comptant ultime	(200) $	- $	(300) $	(300) $
Augmentation de 50 points de base de la volatilité des taux d'intérêt[2]	-	-	-	-
Augmentation de 50 points de base de la volatilité du rendement des placements à revenu non fixe[2]	(100)	-	-	-

1) L'incidence de ces hypothèses n'est pas linéaire.

2) Hypothèse retenue dans le calcul des passifs des contrats d'assurance assortis de garanties financières, y compris les taux crédités minimums garantis des produits d'assurance vie universelle, les garanties implicites des contrats d'assurance vie avec participation ne versant pas de dividende et dont le niveau plancher du montant à risque est limité à zéro et les garanties des contrats de rente variable, pour lesquels une approche stochastique est utilisée pour refléter l'asymétrie du risque.

Examen des méthodes et hypothèses actuarielles

La Société réalise chaque année un examen complet des méthodes et hypothèses actuarielles. L'examen vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux passifs des contrats d'assurance demeurent appropriées. Pour ce faire, la Société surveille les résultats techniques et met à jour les hypothèses qui représentent la meilleure estimation des résultats techniques futurs prévus, et elle s'assure que l'ajustement au titre du risque est approprié pour les risques assumés. Bien que les hypothèses choisies représentent les meilleures estimations et l'évaluation des risques de la Société, la surveillance continue des résultats techniques et les variations de la conjoncture économique sont susceptibles d'entraîner des modifications futures aux hypothèses actuarielles, qui pourraient avoir une incidence importante sur les passifs nets des contrats d'assurance. Les changements découlant de l'examen sont généralement mis en œuvre au troisième trimestre de chaque exercice, mais des mises à jour pourraient être effectuées dans des périodes autres que le troisième trimestre dans certaines circonstances.

Examen 2024 des méthodes et hypothèses actuarielles

L'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles réalisé en 2024 a donné lieu à une diminution de 174 millions de dollars, compte non tenu de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle, des flux de trésorerie d'exécution[1] avant impôts. Cette variation a entraîné une diminution de 250 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (199 millions de dollars après impôts), une augmentation de 29 millions de dollars du résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation avant impôts (21 millions de dollars après impôts), une diminution de 421 millions de dollars de la MSC, une hausse de 771 millions de dollars des autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires avant impôts (632 millions de dollars après impôts) et une augmentation de 45 millions de dollars des autres éléments du résultat global attribués aux titulaires de contrats avec participation avant impôts (32 millions de dollars après impôts).

Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles sur les flux de trésorerie d'exécution avant impôts[1]

Exercice clos le 31 décembre 2024 (en millions de dollars)	**Total**
Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats	**620 $**
Examen des contrats de réassurance et de l'ajustement au titre des autres risques	**427**
Mises à jour des hypothèses relatives aux charges	**(406)**
Mises à jour des hypothèses financières	**(386)**
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	**(273)**
Mises à jour des méthodes et autres mises à jour	**(156)**
Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles, avant impôts	**(174) $**

1) Compte non tenu de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle de (215) millions de dollars. En tenant compte de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle, l'incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles sur les flux de trésorerie d'exécution avant impôts est de (389) millions de dollars.

Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles sur le résultat net attribué aux actionnaires avant impôts, le résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation avant impôts, les AERG et la MSC[1]

Exercice clos le 31 décembre 2024 (en millions de dollars)	**Total**
Tranche comptabilisée dans le résultat net attribué aux :	
Titulaires de contrats avec participation	**29 $**
Actionnaires	**(250)**
	(221)
Tranche comptabilisée dans les AERG attribués aux :	
Titulaires de contrats avec participation	**45**
Actionnaires	**771**
	816
Tranche comptabilisée dans la MSC	**(421)**
Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles, avant impôts	**174 $**

1) Compte non tenu de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle de 215 millions de dollars. En tenant compte de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle, l'incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles sur les flux de trésorerie d'exécution avant impôts est de 389 millions de dollars.

[1] Les flux de trésorerie d'exécution comprennent une estimation des flux de trésorerie futurs; un ajustement destiné à refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers liés aux flux de trésorerie futurs, dans la mesure où ces risques ne sont pas pris en compte dans les estimations de flux de trésorerie futurs; et un ajustement au titre du risque non financier. Des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie d'exécution figurent à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats
Les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont entraîné une hausse de 620 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

La hausse découle essentiellement d'un examen détaillé des hypothèses relatives à la déchéance de nos produits sans participation dans le sous-secteur de l'assurance vie aux États-Unis et des produits de notre division internationale des clients fortunés dans le secteur Asie. Pour les produits axés sur la protection aux États-Unis, les taux de déchéance ont diminué au cours de la pandémie de COVID-19 et sont demeurés bas depuis tandis que, pour les produits d'assurance vie universelle indexés aux États-Unis, les produits d'assurance vie détenus par des banques aux États-Unis et les produits de la division internationale des clients fortunés dans le secteur Asie, les taux de déchéance ont augmenté en raison de l'incidence de la hausse de taux d'intérêt à court terme. Nous avons mis à jour nos hypothèses relatives à la déchéance pour tenir compte des tendances en matière de résultats techniques. Les taux de déchéance ultime pour les produits avec garantie de non-déchéance n'ont pas été modifiés.

Examen des contrats de réassurance et de l'ajustement au titre des autres risques
L'examen de nos contrats de réassurance et de l'ajustement au titre du risque, compte non tenu des modifications découlant directement de la mise à jour des autres hypothèses, a entraîné une hausse de 427 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

La hausse découle des mises à jour des flux de trésorerie d'exécution de nos contrats de réassurance pour tenir compte des conditions actuelles du marché de la réassurance et des coûts attendus en résultant pour les anciens contrats de réassurance du risque de mortalité aux États-Unis, contrebalancées en partie par les mises à jour de notre méthode de calcul de l'ajustement au titre du risque en Amérique du Nord en lien avec le risque non financier.

De façon générale, notre ajustement au titre du risque se situe toujours dans le niveau de confiance de 90 % à 95 %.

Mises à jour des hypothèses relatives aux charges
Les mises à jour des hypothèses relatives aux charges ont entraîné une baisse de 406 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

La baisse découle d'un examen détaillé de nos hypothèses relatives à l'ensemble de nos charges, y compris les charges de placement. Nous les avons harmonisées avec notre structure actuelle des coûts et avons tenu compte de l'incidence de modifications apportées au classement de certaines charges qui étaient considérées comme des charges directement attribuables et qui sont maintenant considérées comme des charges non directement attribuables.

Mises à jour des hypothèses financières
Les mises des hypothèses financières ont entraîné une baisse de 386 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

La baisse découle d'un examen des taux d'actualisation utilisés dans l'évaluation de nos contrats d'assurance assortis de caractéristiques sans participation, lequel a donné lieu à une augmentation des taux d'intérêt sans risque ultimes des produits d'assurance aux États-Unis pour les harmoniser avec les moyennes historiques, ainsi qu'à une mise à jour des paramètres utilisés pour déterminer les primes d'illiquidité, le tout contrebalancé en partie par des améliorations apportées aux prévisions de taux crédités de certains produits d'assurance vie universelle aux États-Unis.

Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité
Les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont entraîné une baisse de 273 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

La baisse découle des mises à jour des taux de morbidité des produits d'assurance maladie à Hong Kong pour tenir compte de la diminution des demandes d'indemnisation des hôpitaux relativement à certains produits que nous comptabilisons selon le modèle général d'évaluation, contrebalancées en partie par les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité des produits d'assurance maladies graves à Hong Kong pour tenir compte des résultats techniques récents.

Mises à jour des méthodes et autres mises à jour
Les mises à jour des méthodes et autres mises à jour ont entraîné une baisse de 156 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

La baisse découle de l'incidence des mises à jour annuelles sur nos modèles d'évaluation pour les produits avec participation en Asie et au Canada afin de tenir compte de la hausse des taux d'intérêt au cours de l'exercice, contrebalancées en partie par divers autres éléments de moindre importance qui ont donné lieu à une augmentation nette des flux de trésorerie d'exécution.

Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles sur les flux de trésorerie d'exécution avant impôts, le résultat net attribué aux actionnaires, la MSC et les AERG par secteur[1]
Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles au Canada ont donné lieu à une diminution de 266 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. La diminution découle essentiellement des mises à jour de notre méthode de calcul de l'ajustement au titre du risque en lien avec le risque non financier et de l'examen des taux d'actualisation utilisés dans l'évaluation des contrats d'assurance assortis de caractéristiques sans participation. Ces variations ont entraîné une

[1] Notre examen des méthodes et hypothèses actuarielles a également une incidence sur le résultat net et les autres éléments du résultat global attribués aux titulaires de contrats avec participation. L'incidence totale de ces mesures sur la Société figure dans le tableau ci-dessus.

augmentation de 3 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (2 millions de dollars après impôts), une augmentation de 222 millions de dollars de la MSC et une diminution de 15 millions de dollars des autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires avant impôts (10 millions de dollars après impôts).

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles aux États-Unis ont donné lieu à une augmentation de 895 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence nette des mises à jour des flux de trésorerie d'exécution de nos contrats de réassurance et de la méthode de calcul de l'ajustement au titre du risque en lien avec le risque non financier, à l'examen détaillé des hypothèses relatives à la déchéance de nos produits d'assurance vie et aux améliorations apportées aux prévisions de taux crédités de certains produits d'assurance vie universelle, le tout contrebalancé en partie par l'examen des taux d'actualisation utilisés dans l'évaluation des contrats d'assurance assortis de caractéristiques sans participation. Ces variations ont entraîné une diminution de 256 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (202 millions de dollars après impôts), une diminution de 1 228 millions de dollars de la MSC et une augmentation de 589 millions de dollars des autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires avant impôts (466 millions de dollars après impôts).

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles en Asie ont donné lieu à une diminution de 818 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. La diminution découle essentiellement de l'incidence des mises à jour des hypothèses de morbidité de certains produits d'assurance maladie à Hong Kong pour tenir compte des résultats techniques récents, des mises à jour par suite de notre examen détaillé de l'ensemble des charges, y compris les charges de placement, ainsi que de l'incidence des mises à jour annuelles de nos modèles d'évaluation pour les produits avec participation, le tout contrebalancé en partie par un examen des hypothèses relatives à la déchéance des produits de la division internationale des clients fortunés. Ces variations ont entraîné une diminution de 4 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (5 millions de dollars après impôts), une augmentation de 591 millions de dollars de la MSC et une augmentation de 213 millions de dollars des autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires avant impôts (190 millions de dollars après impôts).

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles dans le secteur Services généraux et autres (qui comprend les activités de notre sous-secteur de la réassurance IARD, les activités d'assurance en voie de liquidation, notamment les activités liées aux rentes variables et les activités d'assurance maladie, et les ajustements de consolidation, y compris les éliminations des soldes et opérations intersociétés) ont donné lieu à une augmentation de 15 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. Ces variations ont entraîné une augmentation de 7 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (6 millions de dollars après impôts), une diminution de 6 millions de dollars de la MSC et une diminution de 16 millions de dollars des autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires avant impôts (14 millions de dollars après impôts).

Examen 2023 des méthodes et hypothèses actuarielles

Pour l'exercice complet, l'examen des méthodes et hypothèses actuarielles réalisé en 2023 a donné lieu à une diminution de 3 197 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. Ce changement a entraîné une augmentation de 171 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (105 millions de dollars après impôts), une augmentation de 173 millions de dollars du résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation avant impôts (165 millions de dollars après impôts), une augmentation de 2 754 millions de dollars de la MSC et une hausse de 99 millions de dollars des autres éléments du résultat global avant impôts (73 millions de dollars après impôts).

Au T3 2023, l'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles réalisé en 2023 a donné lieu à une diminution de 347 millions de dollars, compte non tenu de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle, des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. Ce changement a entraîné une augmentation de 27 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (diminution de 14 millions de dollars après impôts), une augmentation de 58 millions de dollars du résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation avant impôts (74 millions de dollars après impôts), une augmentation de 116 millions de dollars de la MSC et une hausse de 146 millions de dollars des autres éléments du résultat global avant impôts (110 millions de dollars après impôts).

Au T4 2023, nous avons également mis à jour nos méthodes et hypothèses actuarielles, ce qui a entraîné une diminution du niveau global de l'ajustement au titre du risque non financier. Par suite de ce changement, l'ajustement au titre du risque se situe environ au point médian de notre fourchette existante du niveau de confiance de 90 % à 95 %. L'ajustement au titre du risque aurait dépassé le niveau de confiance de 95 % au T4 2023 si ce changement n'avait pas eu lieu. Ce changement a également entraîné une diminution de 2 850 millions de dollars, compte non tenu de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle, des flux de trésorerie d'exécution avant impôts, une hausse de 144 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (119 millions de dollars après impôts), une augmentation de 115 millions de dollars du résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation avant impôts (91 millions de dollars après impôts), une augmentation de 2 638 millions de dollars de la MSC et une baisse de 47 millions de dollars des autres éléments du résultat global avant impôts (37 millions de dollars après impôts).

Depuis le début de 2020, la pandémie de COVID-19 a eu une incidence sur la mortalité et le comportement des titulaires de contrats de certains secteurs d'activité. Compte tenu de la nature à long terme de nos hypothèses, nos études actuarielles de 2023 ne tiennent pas compte des résultats techniques qui ont été considérablement touchés par la pandémie de COVID-19, étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme représentatifs du niveau réel des sinistres ou des taux de déchéance futurs.

Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles sur les flux de trésorerie d'exécution avant impôts[1]

(en millions de dollars)	Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023	Trimestre clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2023
Examen des contrats de rente variable au Canada	(133) $	- $	(133) $
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	265	-	265
Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats	98	-	98
Mises à jour des méthodes et autres mises à jour	(577)	-	(577)
Examen de l'ajustement au titre du risque	-	(2 850)	(2 850)
Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles, avant impôts	(347) $	(2 850) $	(3 197) $

1) Compte non tenu de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle de 103 millions de dollars pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 et de 97 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2023.

Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles sur le résultat net attribué aux actionnaires avant impôts, le résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation avant impôts, les AERG et la MSC[1]

(en millions de dollars)	Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023	Trimestre clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2023
Tranche comptabilisée dans le résultat net attribué aux :			
Titulaires de contrats avec participation	58 $	115 $	173 $
Actionnaires	27	144	171
	85	259	344
Tranche comptabilisée dans les AERG attribués aux :			
Titulaires de contrats avec participation	-	(21)	(21)
Actionnaires	146	(26)	120
	146	(47)	99
Tranche comptabilisée dans la MSC	116	2 638	2 754
Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles, avant impôts	347 $	2 850 $	3 197 $

1) Compte non tenu de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle, dont un montant de 72 millions de dollars est lié à la MSC pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 et un montant de 87 millions de dollars est lié à la MSC pour le trimestre clos le 31 décembre 2023.

Examen des contrats de rente variable au Canada

L'examen de nos contrats de rente variable au Canada a donné lieu à une diminution de 133 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

La diminution découle d'une baisse des honoraires de gestion des placements, contrebalancée en partie par les mises à jour des hypothèses relatives aux produits, notamment celles relatives aux taux de rachats, d'incidence et d'utilisation, pour refléter les résultats techniques récents.

Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité

Les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont donné lieu à une augmentation de 265 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

L'augmentation découle de la hausse des taux d'incidence pour certains produits au Vietnam pour les aligner sur les résultats techniques récents et des mises à jour des hypothèses de mortalité dans notre sous-secteur de l'assurance vie aux États-Unis pour refléter les tendances sectorielles et les résultats techniques récents, le tout contrebalancé en partie par les mises à jour des hypothèses de morbidité relatives à certains produits au Japon pour refléter les résultats techniques réels.

Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats

Les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont entraîné une hausse de 98 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

La hausse découle essentiellement d'un examen détaillé des hypothèses relatives à la déchéance de nos produits d'assurance vie universelle à coût uniforme au Canada, qui a donné lieu à une baisse des taux de déchéance afin de les harmoniser avec les nouvelles tendances.

Mises à jour des méthodes et autres mises à jour

Les mises à jour des méthodes et autres mises à jour ont entraîné une diminution de 3 427 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

Au T3 2023, les mises à jour des méthodes et autres mises à jour ont entraîné une diminution de 577 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. La diminution découle de l'incidence du coût des garanties sur les titulaires de contrat avec participation à l'échelle de tous les sous-secteurs d'activité attribuable aux mises à jour annuelles des paramètres, à la recalibration des dividendes et aux fluctuations du marché au cours de l'exercice, ainsi que des améliorations à la modélisation de certains produits en Asie, le tout contrebalancé en partie par la mise à jour de la méthode de modélisation des prévisions de primes dans notre sous-secteur de l'assurance vie aux États-Unis.

Au T4 2023, les mises à jour des méthodes et autres mises à jour ont entraîné une diminution de 2 850 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. La diminution est attribuable à la baisse du niveau de confiance global utilisé dans la détermination de l'ajustement au titre du risque non financier. Par suite de ce changement, l'ajustement au titre du risque se situe environ au point médian de notre fourchette existante du niveau de confiance de 90 % à 95 %.

Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles sur les flux de trésorerie d'exécution avant impôts, le résultat net attribué aux actionnaires, la MSC et les AERG par secteur

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles au Canada ont donné lieu à une diminution de 159 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. La diminution découle des mises à jour de nos hypothèses relatives aux produits de rente variable ainsi que des mises à jour de nos modèles d'évaluation des produits avec participation, qui s'expliquent par la recalibration des dividendes annuels, le tout contrebalancé en partie par une baisse des taux de déchéance de nos produits d'assurance vie universelle à coût uniforme pour refléter les tendances les plus récentes. Ces variations ont entraîné une augmentation de 52 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (37 millions de dollars après impôts), une augmentation de 142 millions de dollars de la MSC et une augmentation de 2 millions de dollars des autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires avant impôts (1 million de dollars après impôts).

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles aux États-Unis ont donné lieu à une augmentation de 270 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. L'augmentation est attribuable à notre sous-secteur de l'assurance vie et découle essentiellement d'une mise à jour de la méthode de modélisation des prévisions de primes futures, ainsi que des mises à jour des hypothèses de mortalité. Ces variations ont entraîné une augmentation de 134 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (106 millions de dollars après impôts), une diminution de 600 millions de dollars de la MSC et une augmentation de 196 millions de dollars des autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires avant impôts (155 millions de dollars après impôts).

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles en Asie ont donné lieu à une diminution de 457 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. La diminution a essentiellement trait aux produits avec participation et découle surtout des améliorations apportées aux modèles, des mises à jour liées à la recalibration des dividendes, ainsi que des mises à jour annuelles pour refléter les fluctuations du marché au cours de l'exercice. Ces facteurs ainsi que les mises à jour des hypothèses de morbidité pour certains produits au Japon ont été contrebalancés en partie par les mises à jour des taux d'incidence pour certains produits au Vietnam. Ces variations ont entraîné une diminution de 159 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (157 millions de dollars après impôts), une augmentation de 574 millions de dollars de la MSC et une diminution de 53 millions de dollars des autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires avant impôts (47 millions de dollars après impôts).

Les modifications aux hypothèses et méthodes actuarielles dans le secteur Services généraux et autres (qui comprend les activités de notre sous-secteur de la réassurance IARD, les activités d'assurance en voie de liquidation, notamment les activités liées aux rentes variables et les activités d'assurance maladie, et les ajustements de consolidation, y compris les éliminations des soldes et opérations intersociétés) ont donné lieu à une diminution de 1 million de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. Ces variations n'ont pas eu d'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires avant impôts et à la MSC, et ont entraîné une augmentation de 1 million de dollars des autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires avant impôts (1 million de dollars après impôts).

Trimestre clos le 31 décembre 2023

La réduction du niveau de l'ajustement au titre du risque a eu les incidences suivantes par secteur :

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles au Canada ont donné lieu à une diminution de 246 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. Ce changement a entraîné une augmentation de 4 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (3 millions de dollars après impôts), une augmentation de 40 millions de dollars du résultat net attribué aux titulaires de contrats avant impôts (29 millions de dollars après impôts), une augmentation de 213 millions de dollars de la MSC et une baisse de 11 millions de dollars des autres éléments du résultat global avant impôts (8 millions de dollars après impôts).

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles aux États-Unis ont donné lieu à une diminution de 91 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. Ce changement a entraîné une hausse de 33 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (26 millions de dollars après impôts), une hausse de 78 millions de dollars de la MSC et une diminution de 20 millions de dollars des autres éléments du résultat global avant impôts (15 millions de dollars après impôts).

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles en Asie ont donné lieu à une diminution de 2 513 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. Ce changement a entraîné une hausse de 107 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (90 millions de dollars après impôts), une augmentation de 75 millions de dollars du résultat net attribué aux titulaires de contrats avant impôts (62 millions de dollars après impôts), une hausse de 2 348 millions de dollars de la MSC et une diminution de 17 millions de dollars des autres éléments du résultat global avant impôts (14 millions de dollars après impôts).

Principales méthodes comptables

Consolidation

La Société doit consolider la situation financière et les résultats financiers des entités qu'elle contrôle. Le contrôle existe lorsque la Société :

- a le pouvoir de diriger les méthodes financières et opérationnelles de l'entité;
- est exposée à une part importante des rendements variables de l'entité;
- a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influer sur les rendements variables de l'entité.

La Société emploie les mêmes principes pour évaluer le contrôle qu'elle exerce sur toute autre entité avec laquelle elle est liée. Dans le cadre de l'évaluation du contrôle, les facteurs potentiels évalués comprennent l'incidence :

- des droits de vote substantiels potentiellement ou actuellement exerçables;
- des relations de gestion contractuelles avec l'entité;
- des droits et obligations découlant de la gestion des placements des titulaires de contrats en leur nom;
- de l'étendue de la participation de tiers dans l'entité, le cas échéant, afin d'évaluer si la possibilité d'un contrôle de fait existe;
- de toute contrainte juridique ou contractuelle imposée à la Société à l'égard de l'exercice de son pouvoir de manière à influer sur les rendements variables de l'entité.

L'évaluation du contrôle repose sur les contrats en place et l'exposition aux risques évaluée au moment de la mise en place de la relation. Les premières évaluations sont revues à une date ultérieure si :

- les contrats de l'entité sont modifiés de sorte que la relation de la Société avec l'entité s'en trouve aussi modifiée;
- la Société acquiert le contrôle sur les décisions financières et opérationnelles de l'entité ou perd ce contrôle;
- la Société augmente sa participation dans l'entité ou sa participation est diluée; ou
- la capacité de la Société d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influer sur ses rendements variables venait à changer.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu par la Société et cessent d'être consolidées à partir de la date à laquelle ce contrôle cesse. Un changement en matière de contrôle peut entraîner des profits ou des pertes lors de la décomptabilisation d'une filiale en cas de perte de contrôle, ou lors de la décomptabilisation de participations antérieures dans une filiale en cas de prise de contrôle.

Juste valeur des placements

Une tranche importante des placements de la Société est comptabilisée à la juste valeur. Voir la note 1 des états financiers consolidés annuels de 2024 pour une description des méthodes utilisées pour établir la juste valeur. Lorsqu'il n'y a pas de cours disponibles dans des marchés actifs pour un placement en particulier, il faut beaucoup de jugement pour établir la juste valeur estimative à partir de méthodes d'évaluation standard du marché, y compris les méthodes fondées sur les flux de trésorerie actualisés, l'évaluation matricielle, les services de prix établis par consensus et d'autres techniques semblables. Les données utilisées dans ces méthodes d'évaluation standard comprennent les taux d'intérêt ou rendements actuels pour des instruments semblables, la note de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie, le secteur d'activité de l'émetteur, le taux d'intérêt nominal, les clauses de rachat, les exigences en matière de fonds d'amortissement, la teneur (ou la teneur prévue) de l'instrument, les hypothèses de la direction à l'égard de la liquidité, de la volatilité et des flux de trésorerie futurs estimatifs. Par conséquent, la juste valeur estimative est fondée sur les informations disponibles sur le marché et le jugement de la direction quant aux facteurs de marché clés ayant une incidence sur ces instruments financiers. Les marchés des capitaux peuvent être sérieusement secoués, menant à la dépréciation rapide de la valeur des actifs conjuguée à une réduction de la liquidité de ces actifs. La capacité de la Société de vendre des actifs, ou le prix ultimement réalisé pour ces actifs, dépend de la demande et de la liquidité sur le marché, ce qui influe sur l'exercice du jugement pour établir la juste valeur estimative de certains actifs.

Évaluation de la dépréciation des placements

Les placements dans des titres de créance classés à la JVAERG sont comptabilisés à la juste valeur de marché, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les AERG, à l'exception des profits et pertes de change latents sur les placements dans des titres de créance classés à la JVAERG libellés en devises qui sont comptabilisés en résultat net.

Les placements dans des titres de créance classés à la JVAERG ou au coût amorti sont régulièrement soumis à un test de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues. Les provisions pour pertes de crédit attendues correspondent à la différence entre les montants exigibles selon les modalités contractuelles d'un titre de créance et la valeur actualisée des flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir. Les variations des provisions pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées dans les provisions pour pertes sur créances prises en compte dans le résultat net.

Il faut faire preuve de beaucoup de jugement pour déterminer les provisions pour pertes de crédit attendues et établir les justes valeurs et les valeurs recouvrables. Les grandes questions à examiner comprennent les facteurs macroéconomiques, les faits nouveaux touchant des secteurs particuliers, et des aspects particuliers touchant certains emprunteurs et émetteurs.

Il pourrait arriver, en raison de changements de circonstances, que des évaluations futures des provisions pour pertes de crédit attendues sur les placements soient très différentes des évaluations de la période considérée, de sorte que des provisions additionnelles pourraient être nécessaires. D'autres renseignements sur le processus et la méthode de calcul de la provision pour pertes de crédit attendues figurent dans la section sur le risque de crédit aux notes 1 et 8 des états financiers consolidés annuels de 2024.

Instruments financiers dérivés

La Société utilise des instruments financiers dérivés (« dérivés »), y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme normalisés, et des options pour aider à gérer les expositions actuelles et futures à des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer différents types de placements. Voir la note 4 des états financiers consolidés annuels de 2024 pour une description des méthodes utilisées pour établir la juste valeur des dérivés.

La comptabilisation des dérivés est complexe, et les interprétations des principales directives comptables évoluent au fil de la pratique. Il faut faire preuve de jugement pour établir la disponibilité et l'application des désignations aux fins de la comptabilité de couverture et du traitement comptable approprié en vertu de ces directives comptables. Des différences de jugement quant à la disponibilité et à l'application des désignations aux fins de la comptabilité de couverture et du traitement comptable approprié pourraient se traduire par des écarts entre les états financiers consolidés de la Société et ceux déjà présentés. L'évaluation de l'efficacité de la couverture et celle de l'inefficacité des relations de couverture sont aussi touchées par les interprétations et estimations.

Comptabilité de couverture

La Société applique les principes de comptabilité de couverture d'IFRS 9 à certaines opérations de couverture économique admissibles à la comptabilité de couverture. La Société détermine le lien économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture, évalue l'effet du risque de crédit sur le lien économique et calcule le ratio de couverture entre l'élément couvert et l'instrument de couverture pour déterminer les relations de comptabilité de couverture admissibles.

La Société désigne des couvertures de juste valeur pour couvrir l'exposition aux taux d'intérêt sur les actifs et les passifs à taux fixe. Dans certains cas, la Société utilise des swaps de devises pour couvrir l'exposition à la juste valeur attribuable à la fois au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

La Société désigne des dérivés de taux d'intérêt comme couvertures de la juste valeur pour couvrir l'exposition aux taux d'intérêt des instruments financiers à taux variable. En outre, la Société peut utiliser la dette à long terme libellée en monnaie autre que la monnaie fonctionnelle, des contrats de change à terme et des swaps de devises pour atténuer le risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger.

La Société applique l'option du coût des couvertures pour certaines relations de comptabilité de couverture, de sorte que les variations des éléments report et *foreign currency basis spread* sont exclues des relations de comptabilité de couverture et sont comptabilisées comme une composante distincte des capitaux propres.

Avantages futurs du personnel

La Société offre des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de retraite à cotisations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents, dont des régimes agréés (admissibles sur le plan fiscal) qui sont habituellement capitalisés, ainsi que des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles sur le plan fiscal) offerts aux dirigeants, et des régimes de soins de santé pour retraités et des régimes d'invalidité, lesquels sont généralement non capitalisés. Les plus importants régimes de retraite à prestations définies et de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis et au Canada sont considérés comme étant les régimes significatifs et sont traités plus en détail dans le présent rapport et à la note 15 des états financiers consolidés annuels de 2024.

En raison de la nature à long terme des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités, le calcul des obligations au titre des prestations et du coût net des prestations repose sur diverses hypothèses, comme les taux d'actualisation, les taux de hausse salariale, les taux d'intérêt crédités du solde de caisse, les taux tendanciels du coût des soins de santé et les taux de mortalité. Ces hypothèses sont déterminées par la direction et sont revues annuellement. Les principales hypothèses, ainsi que la sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux changements d'hypothèses, sont présentées à la note 15 des états financiers consolidés annuels de 2024.

Des changements apportés aux hypothèses et des différences entre les résultats réels et prévus donnent lieu à des écarts actuariels qui ont une incidence sur les obligations au titre des prestations définies et les autres éléments du résultat global. Pour 2024, le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global correspond à un profit de 67 millions de dollars (perte de 5 millions de dollars en 2023) au titre des régimes de retraite à prestations définies, et à un profit de 16 millions de dollars (profit de 10 millions de dollars en 2023) au titre des régimes de soins de santé pour retraités.

Les cotisations aux régimes de retraite agréés à prestations définies (admissibles sur le plan fiscal) sont effectuées conformément aux règlements applicables aux États-Unis et au Canada. Au cours de 2024, la Société a versé un montant de 2 millions de dollars (3 millions de dollars en 2023) aux termes de ces régimes. Au 31 décembre 2024, l'écart entre la juste valeur des actifs et les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes correspondait à un excédent de 483 millions de dollars (excédent de 422 millions de dollars en 2023). En 2025, on prévoit que les cotisations aux régimes s'établiront à environ 2 millions de dollars.

Les régimes de retraite complémentaires de la Société offerts aux dirigeants ne sont pas capitalisés; les prestations au titre de ces régimes sont payées au moment où elles deviennent exigibles. Au cours de 2024, la Société a versé des prestations totalisant 55 millions de dollars (56 millions de dollars en 2023) aux termes de ces régimes. Au 31 décembre 2024, les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes, qui sont présentées à titre de passif à l'état de la situation financière, s'élevaient à 533 millions de dollars (546 millions de dollars en 2023).

Les régimes de soins de santé pour retraités de la Société sont en partie capitalisés, bien qu'il n'existe aucun règlement ni aucune loi en vertu duquel la capitalisation est requise pour ces régimes. Au 31 décembre 2024, l'écart entre la juste valeur des actifs et les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes correspondait à un excédent de 125 millions de dollars (excédent de 76 millions de dollars en 2023).

Impôts sur le résultat

La Société est assujettie aux lois de l'impôt sur le résultat de divers pays. Les lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par le contribuable et par l'administration fiscale responsable. La provision pour impôts représente l'interprétation par la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences fiscales actuelles et futures des transactions et événements survenus au cours de la période. Un actif ou un passif d'impôt différé découle des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale respective. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés d'après les taux d'imposition futurs prévus et les hypothèses de la direction concernant le moment prévu de la résorption de ces différences temporaires. La réalisation des actifs d'impôt différé dépend de l'existence d'un résultat imposable suffisant pendant les périodes de report rétrospectif ou prospectif en vertu des lois de l'administration fiscale applicable. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est probable. Les actifs d'impôt différé sont passés en revue à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé. Au 31 décembre 2024, nous avions des actifs d'impôt différé de 5 884 millions de dollars (6 739 millions de dollars au 31 décembre 2023). Pour ce faire, la direction tient compte, entre autres, des éléments suivants :

- Le résultat imposable futur, excluant la résorption des différences temporaires et les reports prospectifs
- Les résorptions futures des différences temporaires imposables existantes
- Le résultat imposable des exercices de reports rétrospectifs antérieurs
- Les stratégies de planification fiscale

La Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité de certains éléments, si les estimations utilisées pour établir le montant à comptabiliser pour les actifs d'impôt différé changent de façon importante, ou si de nouvelles informations indiquent le besoin d'ajuster la comptabilisation des actifs d'impôt différé. De plus, des événements futurs, comme des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts, ou des interprétations de ces lois ou de ces règlements, pourraient avoir une incidence sur la provision pour impôts sur le résultat, les soldes d'impôt différé, les provisions techniques (voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Charges directement attribuables et impôts et taxes » ci-dessus) et le taux d'imposition effectif. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.

Goodwill et immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2024, selon les IFRS, le goodwill s'élevait à 6 275 millions de dollars (5 919 millions de dollars au 31 décembre 2023) et les immobilisations incorporelles, à 4 777 millions de dollars (dont des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de 2 124 millions de dollars) (respectivement 4 391 millions de dollars et 1 825 millions de dollars au 31 décembre 2023). Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT. Une UGT est composée du plus petit groupe d'actifs en mesure de générer des flux de trésorerie en grande partie indépendants et correspond soit à un secteur d'exploitation, soit à un niveau inférieur. Les tests effectués en 2024 ont révélé que le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée n'avaient pas subi de perte de valeur (néant en 2023). Toute modification des taux d'actualisation et des projections des flux de trésorerie utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables ou toute diminution des multiples axés sur le résultat par rapport au marché peut entraîner des pertes de valeur, qui pourraient être importantes.

Des charges pour perte de valeur pourraient survenir dans l'avenir en raison des fluctuations de la conjoncture économique. Les tests de dépréciation du goodwill pour 2025 seront mis à jour en fonction des conditions qui prévalent en 2025 et pourraient se traduire par des pertes de valeur qui pourraient être importantes.

12. Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

Nos contrôles et procédures en matière de communication de l'information visent à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous devons communiquer est enregistrée, traitée, résumée et présentée de manière fidèle et exhaustive dans les délais fixés par les lois régissant les valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Notre processus comprend des contrôles et des procédures conçus pour fournir l'assurance que l'information est recueillie et communiquée à la direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances, afin que les décisions soient prises en temps opportun en ce qui a trait à la communication de l'information.

Au 31 décembre 2024, la direction a évalué l'efficacité de ses contrôles et procédures de communication de l'information conformément aux règlements adoptés par la Securities and Exchange Commission des États-Unis et par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Cette évaluation a été effectuée sous la supervision du comité d'audit, du chef de la direction et du chef des finances. D'après cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que nos contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 31 décembre 2024.

Le comité d'audit de la SFM a examiné le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés de 2024, et le conseil d'administration de la SFM a approuvé ces documents avant leur publication.

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le système de contrôle interne de la Société a été conçu de façon à fournir à la direction et au conseil d'administration une assurance raisonnable que les états financiers publiés ont été préparés et présentés fidèlement selon les principes comptables généralement reconnus. Tous les contrôles internes, quelle que soit la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes. Ainsi, même les systèmes reconnus comme efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation de l'information financière.

La direction maintient un ensemble complet de contrôles destinés à s'assurer que les opérations sont effectuées conformément aux autorisations de la direction, que les actifs sont préservés et que les dossiers financiers sont fiables. La direction prend également les mesures nécessaires pour s'assurer que la transmission d'informations et les communications sont efficaces et pour surveiller le rendement, y compris le rendement du processus de contrôle interne.

La direction s'est appuyée sur les critères établis dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre de 2013) pour évaluer l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2024. D'après cette évaluation, la direction est d'avis que le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière était efficace en date du 31 décembre 2024.

L'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2024 a été auditée par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant retenu par la Société, qui a également audité les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Dans leur rapport, les auditeurs expriment une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2024.

Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

13. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

La Société prépare ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board. Nous utilisons diverses mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour évaluer la performance de la Société dans son ensemble et de chacun de ses secteurs. La présente rubrique présente l'information à fournir selon le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières à l'égard des « mesures financières déterminées » (définies aux présentes).

Les **mesures financières non conformes aux PCGR** comprennent le résultat tiré (la perte découlant) des activités de base; le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires; le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires compte non tenu de l'incidence de l'impôt minimum mondial (« IMM »); le résultat tiré des activités de base avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA tiré des activités de base »); le total des charges; les charges liées aux activités de base; les postes des facteurs de bénéfices comme le résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, le résultat net des placements lié aux activités de base, le résultat tiré des autres activités de base et (les charges) les recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base; la marge sur services contractuels après impôts (« MSC après impôts »); la marge sur services contractuels après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle (« MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle »); les actifs prêtables nets de la Banque Manuvie; les actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie; les actifs sous gestion (« ASG »); les actifs sous gestion et administration (« ASGA »); les ASGA gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde; les produits tirés des activités de base; la valeur comptable ajustée; et les produits d'honoraires nets annualisés. En outre, les mesures financières non conformes aux PCGR comprennent les mesures suivantes présentées selon un taux de change constant : les mesures financières non conformes aux PCGR dont il est question ci-dessus; le résultat net attribué aux actionnaires; le résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires; et la MSC au titre des affaires nouvelles.

Les **ratios non conformes aux PCGR** comprennent le rendement des capitaux propres tiré des activités de base (« RCP tiré des activités de base »); le résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire (« RPA tiré des activités de base »); le RPA dilué tiré des activités de base compte non tenu de l'incidence de l'IMM; la contribution des activités à très fort potentiel au résultat tiré des activités de base; la contribution de la région Asie au résultat tiré des activités de base; la contribution des activités d'assurance SLD et des contrats de rente variable au résultat tiré des activités de base; le ratio de levier financier; la valeur comptable ajustée par action ordinaire; le ratio de distribution sur actions ordinaires (« ratio de distribution »); le ratio d'efficience sur le plan des charges; la marge BAIIA tirée des activités de base; le taux d'imposition effectif sur le résultat tiré des activités de base; la contribution des secteurs d'exploitation au résultat tiré des activités de base; le pourcentage des ASGA de chaque secteur par rapport au total des ASGA de la Société; et le taux des produits d'honoraires nets annualisés sur les ASGA moyens. De plus, les ratios non conformes aux PCGR comprennent le taux de croissance ou de recul selon un taux de change constant des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios non conformes aux PCGR décrits ci-dessus; du résultat net attribué aux actionnaires; du résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires; du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts; du résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires avant impôts; des frais généraux; de la MSC; de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle; de l'incidence des affaires nouvelles au titre des contrats d'assurance nette des participations ne donnant pas le contrôle; de la MSC au titre des affaires nouvelles; du résultat de base par action ordinaire (« RPA de base »); et du résultat dilué par action ordinaire (« RPA dilué »).

Les **autres mesures financières déterminées** comprennent les actifs sous administration (« ASA »); les fonds propres consolidés; la valeur des affaires nouvelles (« VAN »); la marge sur la valeur des affaires nouvelles (« marge sur la VAN »); les souscriptions; les souscriptions d'équivalents primes annualisées (« EPA »); les apports bruts; les apports nets; les ASGA moyens; les ASGA gérés moyens de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde; les ASA moyens; les remises; toute mesure financière décrite ci-dessus présentée selon un taux de change constant; et le taux de croissance ou de recul selon un taux de change constant des autres mesures financières décrites ci-dessus. En outre, nous fournissons des précisions ci-dessous sur les composantes des postes des facteurs de bénéfices tirés des activités de base autres que la variation des pertes de crédit attendues, les éléments qui comprennent certains éléments exclus du résultat tiré des activités de base (avant et après impôts) et les composantes de la variation de la MSC autre que celle de la MSC au titre des affaires nouvelles.

La monnaie de présentation de la Société est le dollar canadien, et le dollar américain est la monnaie fonctionnelle pour les résultats des secteurs Asie et États-Unis. Les mesures financières présentées en dollars américains sont calculées de la même manière que les mesures présentées en dollars canadiens. Ces montants sont convertis en dollars américains au moyen du taux de change en vigueur à la clôture de la période pour les mesures financières comme les ASGA et le solde de la MSC, et des taux de change moyens de chaque trimestre pour les mesures financières périodiques, comme nos comptes de résultat consolidés; le résultat tiré des activités de base et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base; et les postes qui font partie du tableau sur les variations de la MSC et sur nos facteurs de bénéfices. Les mesures financières pour la période depuis le début de l'exercice ou pour l'exercice complet présentées en dollars américains correspondent à la somme des résultats trimestriels convertis en dollars américains. Se reporter à la rubrique 1 « Incidence des taux de change » du présent rapport de gestion pour les taux de change trimestriels et pour l'exercice complet du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR sont des mesures financières qui ne sont pas définies selon les PCGR et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être utilisées seules ou en remplacement d'autres données financières préparées selon les PCGR.

Le **résultat tiré (la perte découlant) des activités de base** est une mesure financière qui, selon nous, aide les investisseurs à mieux comprendre la capacité de l'entreprise à dégager un résultat positif à long terme et la valeur de l'entreprise. Le résultat tiré des activités de base permet aux investisseurs de se concentrer sur le rendement des activités de la Société et de ne pas tenir compte de l'incidence des profits ou pertes du marché, des modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles qui ont une incidence directe sur le résultat ainsi qu'à un certain nombre d'autres éléments, décrits ci-après, qui, selon nous, sont importants, mais qui ne reflètent pas la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats. Par exemple, en raison de la nature à long terme de nos activités, les mouvements des marchés des actions, des taux d'intérêt, y compris l'incidence de l'inefficacité des couvertures aux fins comptables, des taux de change et des prix des produits de base ainsi que la variation de la juste valeur des actifs alternatifs à long terme d'une période à l'autre, pris en compte dans la réévaluation à la valeur de marché, peuvent avoir, et ont souvent, une incidence importante sur les montants comme présentés de nos actifs, des passifs de nos contrats d'assurance et de notre résultat net attribué aux actionnaires. Les montants comme présentés pourraient ne pas être réalisés à ce moment-là si les marchés évoluent dans la direction opposée dans une période ultérieure. Il est donc très difficile pour les investisseurs d'évaluer le rendement de la Société d'une période à l'autre et de comparer notre rendement à celui d'autres émetteurs.

Nous sommes d'avis que le résultat tiré des activités de base reflète mieux la capacité sous-jacente de dégager des résultats et la valeur de notre entreprise. Nous utilisons le résultat tiré des activités de base et le résultat par action tiré des activités de base à titre de mesures clés utilisées dans nos régimes d'encouragement à court terme à l'échelle de la Société et des secteurs d'exploitation. Nous établissons également nos priorités stratégiques à moyen et à long terme en fonction du résultat tiré des activités de base.

Le résultat tiré des activités de base inclut le rendement prévu des placements, et tout autre profit (toute autre charge) découlant des résultats techniques du marché est inclus dans le résultat net, mais exclu du résultat tiré des activités de base. Le rendement prévu des placements dans des titres à revenu fixe est fondé sur le rendement du portefeuille connexe. Pour les actifs alternatifs à long terme et les actions cotées, le rendement prévu tient compte de notre point de vue à long terme sur le rendement de la catégorie d'actifs. Les rendements des actifs alternatifs à long terme et des actions cotées varient selon la catégorie d'actifs et se situent dans une fourchette de 3,25 % à 11,5 %, de sorte que le rendement moyen de ces actifs se situe entre 9,0 % et 9,5 % au 31 décembre 2024.

Bien que le résultat tiré des activités de base soit une mesure pertinente quant à la façon de gérer notre entreprise et qu'il offre une méthodologie cohérente, il n'est pas isolé des facteurs macroéconomiques qui peuvent avoir une incidence importante. Le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat avant impôts sur le résultat est présenté ci-après. Le résultat net attribué aux actionnaires exclut le résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation et aux participations ne donnant pas le contrôle.

Tout changement futur apporté à la définition du résultat tiré des activités de base ci-dessous sera communiqué.

Éléments inclus dans le résultat tiré des activités de base :

1. Le résultat prévu des activités d'assurance au titre des contrats en vigueur, y compris l'ajustement lié au dégagement du risque, la MSC comptabilisée au titre des services fournis et le résultat prévu des produits à court terme évalués selon la méthode de la répartition des primes (« MRP »).
2. Les incidences de la comptabilisation initiale des nouveaux contrats (contrats déficitaires, y compris l'incidence des contrats de réassurance connexes).
3. Les profits ou pertes sur les résultats techniques des activités d'assurance comptabilisés directement en résultat net.
4. Les charges d'exploitation et de placement par rapport aux hypothèses sur les charges utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement.
5. Le résultat prévu des placements, c'est-à-dire l'écart entre le rendement prévu des placements et les produits financiers ou charges financières connexes découlant des passifs des contrats d'assurance.
6. La provision nette pour pertes de crédit attendues sur les instruments de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti.
7. Les rendements prévus des placements réalisés au moyen de l'excédent.
8. Le résultat du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, à l'exclusion des éléments du résultat net applicables exclus du résultat tiré des activités de base, comme il est mentionné ci-après.
9. Le résultat de la Banque Manuvie, à l'exclusion des éléments du résultat net applicables exclus du résultat tiré des activités de base, comme il est mentionné ci-après.
10. Les règlements de litiges courants ou non importants.
11. Tous les autres éléments qui ne sont pas explicitement exclus.
12. L'impôt sur les éléments mentionnés précédemment.
13. Tous les éléments fiscaux, à l'exception de l'incidence des modifications des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés et les impôts sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Éléments du résultat net exclus du résultat tiré des activités de base :

1. Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché énumérés ci-après :
   - Profits (charges) sur les placements dans des actions cotées et les actifs alternatifs à long terme des fonds généraux découlant de l'écart des rendements par rapport à ceux qui étaient prévus.
   - Profits (charges) sur les dérivés qui ne sont pas dans une relation de couverture, ou profits (charges) découlant de l'inefficacité de la couverture aux fins comptables.
   - Profits réalisés (charges réalisées) à la vente d'instruments de créance à la JVAERG.
   - Profits (charges) liés au marché sur les contrats déficitaires évalués au moyen de la méthode fondée sur les honoraires variables (comme les contrats de rente variable, les contrats d'assurance en unités de compte, les contrats d'assurance avec participation), déduction faite du rendement de tout instrument de couverture connexe.
   - Profits (charges) liés à certaines variations des taux de change.
2. Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance qui sont comptabilisées directement en résultat. La Société examine les méthodes et hypothèses actuarielles chaque année, un processus qui vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses demeurent appropriées. Pour ce faire, la Société surveille les résultats techniques et choisit les hypothèses qui représentent la meilleure estimation actuelle des résultats techniques futurs prévus et s'assure que l'ajustement au titre du risque est approprié pour le risque assumé.
3. L'incidence sur l'évaluation des actifs et des passifs des contrats d'assurance et de placement et des actifs et passifs des contrats de réassurance détenus découlant des modifications apportées aux caractéristiques des produits et des nouveaux contrats de réassurance et des modifications aux contrats de réassurance en vigueur, si elles sont importantes.
4. Les variations de la juste valeur des obligations au titre des régimes de placement à long terme aux fins de la gestion des placements de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.
5. La charge liée à la dépréciation du goodwill.
6. Les profits ou les pertes à l'acquisition ou à la cession d'activités.
7. Les ajustements ponctuels importants, y compris les règlements juridiques importants et très inhabituels / extraordinaires et les charges de restructuration, ou d'autres éléments importants et exceptionnels.
8. L'impôt sur les éléments mentionnés précédemment.
9. Le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires participants et aux participations ne donnant pas le contrôle.
10. L'incidence des modifications des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés.

Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires – 2024

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	2024					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	**3 197 $**	**1 679 $**	**132 $**	**1 747 $**	**335 $**	**7 090 $**
(Charges) recouvrements d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	**(267)**	**(399)**	**(408)**	**(171)**	**(21)**	**(1 266)**
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	**(193)**	**46**	**411**	**23**	**(233)**	**54**
(Charges) recouvrements d'impôt	**(460)**	**(353)**	**3**	**(148)**	**(254)**	**(1 212)**
Résultat net (après impôts)	**2 737**	**1 326**	**135**	**1 599**	**81**	**5 878**
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux						
Participations ne donnant pas le contrôle	**241**	**-**	**-**	**2**	**4**	**247**
Titulaires de contrats avec participation	**141**	**105**	**-**	**-**	**-**	**246**
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)	**2 355**	**1 221**	**135**	**1 597**	**77**	**5 385**
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base (après impôts)						
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	**(178)**	**(384)**	**(1 327)**	**4**	**435**	**(1 450)**
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat	**(5)**	**2**	**(202)**	**-**	**6**	**(199)**
Charges de restructuration	**-**	**(6)**	**-**	**(66)**	**-**	**(72)**
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	**(51)**	**41**	**(26)**	**(77)**	**(7)**	**(120)**
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	**2 589 $**	**1 568 $**	**1 690 $**	**1 736 $**	**(357) $**	**7 226 $**
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	**267**	**399**	**408**	**171**	**21**	**1 266**
Résultat tiré des activités de base (avant impôts)	**2 856 $**	**1 967 $**	**2 098 $**	**1 907 $**	**(336) $**	**8 492 $**

Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains – 2024

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	2024					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	**2 589 $**	**1 568 $**	**1 690 $**	**1 736 $**	**(357) $**	**7 226 $**
Ajustement selon un taux de change constant[1]	**51**	**-**	**36**	**27**	**4**	**118**
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)	**2 640 $**	**1 568 $**	**1 726 $**	**1 763 $**	**(353) $**	**7 344 $**
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant[2]	**272**	**399**	**417**	**171**	**21**	**1 280**
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)	**2 912 $**	**1 967 $**	**2 143 $**	**1 934 $**	**(332) $**	**8 624 $**
Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – secteurs Asie et États-Unis						
Résultat tiré des activités de base (après impôts)[3], en dollars US	**1 890 $**		**1 234 $**			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US[1]	**(1)**		**-**			
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US	**1 889 $**		**1 234 $**			

1) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2024.
2) Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2024.
3) Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat des quatre trimestres respectifs qui composent le résultat tiré des activités de base de 2024.

Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires – 2023

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	2023					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	2 244 $	1 609 $	751 $	1 497 $	351 $	6 452 $
(Charges) recouvrements d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(279)	(378)	(402)	(204)	99	(1 164)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(161)	5	290	6	179	319
(Charges) recouvrements d'impôt	(440)	(373)	(112)	(198)	278	(845)
Résultat net (après impôts)	1 804	1 236	639	1 299	629	5 607
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux						
Participations ne donnant pas le contrôle	141	-	-	2	1	144
Titulaires de contrats avec participation	315	45	-	-	-	360
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)	1 348	1 191	639	1 297	628	5 103
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base (après impôts)						
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	(553)	(341)	(1 196)	10	290	(1 790)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat	(68)	41	132	-	-	105
Charges de restructuration	-	-	-	(36)	-	(36)
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	(79)	4	(56)	2	269	140
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	2 048 $	1 487 $	1 759 $	1 321 $	69 $	6 684 $
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	279	378	402	204	(99)	1 164
Résultat tiré des activités de base (avant impôts)	2 327 $	1 865 $	2 161 $	1 525 $	(30) $	7 848 $

Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains – 2023

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	2023					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	2 048 $	1 487 $	1 759 $	1 321 $	69 $	6 684 $
Ajustement selon un taux de change constant[1]	26	-	65	32	9	132
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)	2 074 $	1 487 $	1 824 $	1 353 $	78 $	6 816 $
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant[2]	280	378	416	206	(99)	1 181
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)	2 354 $	1 865 $	2 240 $	1 559 $	(21) $	7 997 $
Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – secteurs Asie et États-Unis						
Résultat tiré des activités de base (après impôts)[3], en dollars US	1 518 $		1 304 $			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US[1]	(34)		-			
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US	1 484 $		1 304 $			

1) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2024.
2) Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2024.
3) Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat des quatre trimestres respectifs qui composent le résultat tiré des activités de base de 2023.

Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires – T4 2024

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T4 2024					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	781 $	579 $	112 $	419 $	222 $	2 113 $
(Charges) recouvrements d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(71)	(97)	(98)	(61)	(18)	(345)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(85)	(20)	89	26	(71)	(61)
(Charges) recouvrements d'impôt	(156)	(117)	(9)	(35)	(89)	(406)
Résultat net (après impôts)	625	462	103	384	133	1 707
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux						
Participations ne donnant pas le contrôle	18	-	-	-	4	22
Titulaires de contrats avec participation	24	23	-	-	-	47
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)	583	439	103	384	129	1 638
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base (après impôts)						
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	(83)	55	(309)	(23)	168	(192)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat	-	-	-	-	-	-
Charges de restructuration	-	(6)	-	(46)	-	(52)
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	-	-	-	(28)	3	(25)
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	666 $	390 $	412 $	481 $	(42) $	1 907 $
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	71	97	98	61	18	345
Résultat tiré des activités de base (avant impôts)	737 $	487 $	510 $	542 $	(24) $	2 252 $

Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains – T4 2024

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T4 2024					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	666 $	390 $	412 $	481 $	(42) $	1 907 $
Ajustement selon un taux de change constant[1]	-	-	-	-	-	-
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)	666 $	390 $	412 $	481 $	(42) $	1 907 $
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant[2]	71	97	98	61	18	345
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)	737 $	487 $	510 $	542 $	(24) $	2 252 $
Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – secteurs Asie et États-Unis						
Résultat tiré des activités de base (après impôts)[3], en dollars US	477 $		294 $			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US[1]	-		-			
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US	477 $		294 $			

1) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2024.
2) Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2024.
3) Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat du T4 2024.

Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires – T3 2024

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T3 2024					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	1 059 $	578 $	18 $	519 $	167 $	2 341 $
(Charges) recouvrements d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(65)	(104)	(112)	(6)	(28)	(315)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	26	(10)	99	(14)	(60)	41
(Charges) recouvrements d'impôt	(39)	(114)	(13)	(20)	(88)	(274)
Résultat net (après impôts)	1 020	464	5	499	79	2 067
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux						
Participations ne donnant pas le contrôle	130	-	-	1	-	131
Titulaires de contrats avec participation	63	34	-	-	-	97
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)	827	430	5	498	79	1 839
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base (après impôts)						
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	213	16	(204)	28	133	186
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat	(5)	2	(202)	-	6	(199)
Charges de restructuration	-	-	-	(20)	-	(20)
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	-	-	-	(9)	53	44
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	619 $	412 $	411 $	499 $	(113) $	1 828 $
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	65	104	112	6	28	315
Résultat tiré des activités de base (avant impôts)	684 $	516 $	523 $	505 $	(85) $	2 143 $

Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains – T3 2024

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T3 2024					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	619 $	412 $	411 $	499 $	(113) $	1 828 $
Ajustement selon un taux de change constant[1]	12	-	11	10	1	34
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)	631 $	412 $	422 $	509 $	(112) $	1 862 $
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant[2]	66	104	115	5	28	318
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)	697 $	516 $	537 $	514 $	(84) $	2 180 $
Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – secteurs Asie et États-Unis						
Résultat tiré des activités de base (après impôts)[3], en dollars US	453 $		302 $			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US[1]	(2)		-			
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US	451 $		302 $			

1) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2024.
2) Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2024.
3) Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat du T3 2024.

Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires – T2 2024

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T2 2024					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	763 $	141 $	156 $	383 $	(59) $	1 384 $
(Charges) recouvrements d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(64)	(107)	(95)	(46)	(8)	(320)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(51)	68	74	14	(37)	68
(Charges) recouvrements d'impôt	(115)	(39)	(21)	(32)	(45)	(252)
Résultat net (après impôts)	648	102	135	351	(104)	1 132
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux						
Participations ne donnant pas le contrôle	38	-	-	1	-	39
Titulaires de contrats avec participation	28	23	-	-	-	51
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)	582	79	135	350	(104)	1 042
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base (après impôts)						
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	(58)	(364)	(280)	(7)	44	(665)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat	-	-	-	-	-	-
Charges de restructuration	-	-	-	-	-	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	(7)	41	-	(42)	(22)	(30)
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	647 $	402 $	415 $	399 $	(126) $	1 737 $
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	64	107	95	46	8	320
Résultat tiré des activités de base (avant impôts)	711 $	509 $	510 $	445 $	(118) $	2 057 $

Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains – T2 2024

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T2 2024					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	647 $	402 $	415 $	399 $	(126) $	1 737 $
Ajustement selon un taux de change constant[1]	18	1	8	8	1	36
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)	665 $	403 $	423 $	407 $	(125) $	1 773 $
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant[2]	66	107	98	46	8	325
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)	731 $	510 $	521 $	453 $	(117) $	2 098 $
Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – secteurs Asie et États-Unis						
Résultat tiré des activités de base (après impôts)[3], en dollars US	472 $		303 $			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US[1]	4		(1)			
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US	476 $		302 $			

1) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2024.
2) Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2024.
3) Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat du T2 2024.

Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires – T1 2024

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T1 2024					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	594 $	381 $	(154) $	426 $	5 $	1 252 $
(Charges) recouvrements d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(67)	(91)	(103)	(58)	33	(286)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(83)	8	149	(3)	(65)	6
(Charges) recouvrements d'impôt	(150)	(83)	46	(61)	(32)	(280)
Résultat net (après impôts)	444	298	(108)	365	(27)	972
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux						
Participations ne donnant pas le contrôle	55	-	-	-	-	55
Titulaires de contrats avec participation	26	25	-	-	-	51
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)	363	273	(108)	365	(27)	866
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base (après impôts)						
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	(250)	(91)	(534)	6	90	(779)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat	-	-	-	-	-	-
Charges de restructuration	-	-	-	-	-	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	(44)	-	(26)	2	(41)	(109)
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	657 $	364 $	452 $	357 $	(76) $	1 754 $
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	67	91	103	58	(33)	286
Résultat tiré des activités de base (avant impôts)	724 $	455 $	555 $	415 $	(109) $	2 040 $

Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains – T1 2024

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T1 2024					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	657 $	364 $	452 $	357 $	(76) $	1 754 $
Ajustement selon un taux de change constant[1]	21	-	17	9	1	48
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)	678 $	364 $	469 $	366 $	(75) $	1 802 $
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant[2]	69	91	106	59	(33)	292
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)	747 $	455 $	575 $	425 $	(108) $	2 094 $
Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – secteurs Asie et États-Unis						
Résultat tiré des activités de base (après impôts)[3], en dollars US	488 $		335 $			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US[1]	(3)		-			
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US	485 $		335 $			

1) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2024.
2) Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2024.
3) Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat du T1 2024.

Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires – T4 2023

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T4 2023					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	847 $	498 $	244 $	424 $	110 $	2 123 $
(Charges) recouvrements d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(76)	(87)	(113)	(55)	37	(294)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(33)	(29)	67	(3)	(30)	(28)
(Charges) recouvrements d'impôt	(109)	(116)	(46)	(58)	7	(322)
Résultat net (après impôts)	738	382	198	366	117	1 801
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux						
Participations ne donnant pas le contrôle	37	-	-	1	1	39
Titulaires de contrats avec participation	86	17	-	-	-	103
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)	615	365	198	365	116	1 659
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base (après impôts)						
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	-	9	(279)	51	86	(133)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat	89	4	26	-	-	119
Charges de restructuration	-	-	-	(36)	-	(36)
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	(38)	-	(23)	(3)	-	(64)
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	564 $	352 $	474 $	353 $	30 $	1 773 $
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	76	87	113	55	(37)	294
Résultat tiré des activités de base (avant impôts)	640 $	439 $	587 $	408 $	(7) $	2 067 $

Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains – T4 2023

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T4 2023					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	564 $	352 $	474 $	353 $	30 $	1 773 $
Ajustement selon un taux de change constant[1]	11	-	13	7	3	34
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)	575 $	352 $	487 $	360 $	33 $	1 807 $
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant[2]	78	87	116	56	(38)	299
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)	653 $	439 $	603 $	416 $	(5) $	2 106 $
Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – secteurs Asie et États-Unis						
Résultat tiré des activités de base (après impôts)[3], en dollars US	414 $		349 $			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US[1]	(3)		(1)			
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US	411 $		348 $			

1) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2024.
2) Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2024.
3) Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat du T4 2023.

Résultat tiré des activités de base par secteur ou par région

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

Asie

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
(en millions de dollars US)	**T4 2024**	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	**2024**	2023
Hong Kong	**254 $**	254 $	243 $	241 $	218 $	**992 $**	728 $
Japon	**87**	81	92	102	79	**362**	309
Autres régions d'Asie[1]	**147**	127	145	151	119	**570**	494
Division internationale des clients fortunés						***114***	*72*
Chine continentale						***41***	*49*
Singapour						***216***	*161*
Vietnam						***126***	*133*
Autres marchés émergents[2]						***73***	*79*
Bureau régional	**(11)**	(9)	(8)	(6)	(2)	**(34)**	(13)
Total du résultat tiré des activités de base – Asie	**477 $**	453 $	472 $	488 $	414 $	**1 890 $**	1 518 $

1) Le résultat tiré des activités de base des autres régions d'Asie est présenté par pays annuellement pour l'exercice complet.
2) Les autres marchés émergents comprennent l'Indonésie, les Philippines, la Malaisie, la Thaïlande, le Cambodge et le Myanmar.

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
(en millions de dollars US), selon un taux de change constant[1]	**T4 2024**	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	**2024**	2023
Hong Kong	**254 $**	254 $	243 $	241 $	217 $	**992 $**	727 $
Japon	**87**	79	94	100	76	**360**	286
Autres régions d'Asie[2]	**147**	127	147	150	120	**571**	484
Division internationale des clients fortunés						***114***	*72*
Chine continentale						***41***	*48*
Singapour						***216***	*163*
Vietnam						***126***	*127*
Autres marchés émergents[3]						***74***	*74*
Bureau régional	**(11)**	(9)	(8)	(6)	(2)	**(34)**	(13)
Total du résultat tiré des activités de base – Asie, selon un taux de change constant	**477 $**	451 $	476 $	485 $	411 $	**1 889 $**	1 484 $

1) Résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur au T4 2024.
2) Le résultat tiré des activités de base des autres régions d'Asie est présenté par pays annuellement pour l'exercice complet.
3) Les autres marchés émergents comprennent l'Indonésie, les Philippines, la Malaisie, la Thaïlande, le Cambodge et le Myanmar.

Canada

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
(en millions de dollars CA)	**T4 2024**	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	**2024**	2023
Assurance	**295 $**	320 $	307 $	266 $	258 $	**1 188 $**	1 101 $
Rentes	**51**	51	55	53	48	**210**	204
Banque Manuvie	**44**	41	40	45	46	**170**	182
Total du résultat tiré des activités de base – Canada	**390 $**	412 $	402 $	364 $	352 $	**1 568 $**	1 487 $

États-Unis

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
(en millions de dollars US)	**T4 2024**	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	**2024**	2023
Assurance – États-Unis	**256 $**	268 $	254 $	286 $	300 $	**1 064 $**	1 133 $
Rentes – États-Unis	**38**	34	49	49	49	**170**	171
Total du résultat tiré des activités de base – États-Unis	**294 $**	302 $	303 $	335 $	349 $	**1 234 $**	1 304 $

Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par sous-secteur d'activité

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
(en millions de dollars CA)	**T4 2024**	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	**2024**	2023
Régimes de retraite	**281 $**	304 $	226 $	202 $	203 $	**1 013 $**	745 $
Particuliers	**161**	154	135	131	127	**581**	502
Gestion d'actifs institutionnels	**39**	41	38	24	23	**142**	74
Total du résultat tiré des activités de base – Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	**481 $**	499 $	399 $	357 $	353 $	**1 736 $**	1 321 $

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
(en millions de dollars CA), selon un taux de change constant[1]	**T4 2024**	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	**2024**	2023
Régimes de retraite	**281 $**	311 $	230 $	208 $	207 $	**1 030 $**	766 $
Particuliers	**161**	156	138	133	128	**588**	510
Gestion d'actifs institutionnels	**39**	42	39	25	25	**145**	77
Total du résultat tiré des activités de base – Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant	**481 $**	509 $	407 $	366 $	360 $	**1 763 $**	1 353 $

1) Résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur au T4 2024 utilisés pour préparer le compte de résultat.

Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par région

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
(en millions de dollars CA)	**T4 2024**	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	**2024**	2023
Asie	**157 $**	157 $	138 $	108 $	109 $	**560 $**	404 $
Canada	**108**	107	85	90	100	**390**	378
États-Unis	**216**	235	176	159	144	**786**	539
Total du résultat tiré des activités de base – Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	**481 $**	499 $	399 $	357 $	353 $	**1 736 $**	1 321 $

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
(en millions de dollars CA), selon un taux de change constant[1]	**T4 2024**	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	**2024**	2023
Asie	**157 $**	161 $	141 $	112 $	111 $	**571 $**	416 $
Canada	**108**	107	85	90	100	**390**	378
États-Unis	**216**	241	181	164	149	**802**	559
Total du résultat tiré des activités de base – Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant	**481 $**	509 $	407 $	366 $	360 $	**1 763 $**	1 353 $

1) Résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur au T4 2024 utilisés pour préparer le compte de résultat.

Le **résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires** est une mesure financière utilisée pour calculer le RCP tiré des activités de base et le RPA tiré des activités de base. Il correspond au résultat tiré des activités de base (après impôts) diminué des dividendes sur actions privilégiées et des distributions sur autres instruments de capitaux propres.

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	**T4 2024**	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	**2024**	2023
Résultat tiré des activités de base	**1 907 $**	1 828 $	1 737 $	1 754 $	1 773 $	**7 226 $**	6 684 $
Moins : dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres[1]	**101**	56	99	55	99	**311**	303
Résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires	**1 806**	1 772	1 638	1 699	1 674	**6 915**	6 381
Ajustement selon un taux de change constant[2]	**-**	34	36	48	34	**118**	132
Résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires, selon un taux de change constant	**1 806 $**	1 806 $	1 674 $	1 747 $	1 708 $	**7 033 $**	6 513 $

1) Les dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres sont comptabilisés dans le secteur Services généraux et autres. Par conséquent, pour les secteurs Asie, Canada, États-Unis et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, les montants du résultat tiré des activités de base et du résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires sont les mêmes. Pour le secteur Services généraux et autres, le résultat tiré des activités de base est diminué des dividendes sur actions privilégiées et des distributions sur autres instruments de capitaux propres afin d'obtenir le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires. Se reporter au rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires pour chaque secteur ci-dessus.

2) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2024.

Le **RCP tiré des activités de base** mesure la rentabilité au moyen du résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires en pourcentage du capital déployé pour réaliser le résultat tiré des activités de base. La Société calcule le RCP tiré des activités de base trimestriel en utilisant les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires moyens trimestriels, comme la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires au début et à la fin du trimestre, et, sur une base annuelle, comme la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires moyens de chaque trimestre de l'exercice.

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**T4 2024**	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	**2024**	2023
Résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires	**1 806 $**	1 772 $	1 638 $	1 699 $	1 674 $	**6 915 $**	6 381 $
Résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires annualisé (après impôts)	**7 185 $**	7 049 $	6 588 $	6 833 $	6 641 $	**6 915 $**	6 381 $
Moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (voir ci-après)	**43 613 $**	42 609 $	41 947 $	40 984 $	40 563 $	**42 288 $**	40 201 $
RCP tiré des activités de base (annualisé) (%)	**16,5 %**	16,6 %	15,7 %	16,7 %	16,4 %	**16,4 %**	15,9 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires							
Total des capitaux propres des actionnaires et des porteurs d'autres instruments de capitaux propres	**50 972 $**	49 573 $	48 965 $	48 250 $	47 039 $	**50 972 $**	47 039 $
Moins : actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	**6 660**	6 660	6 660	6 660	6 660	**6 660**	6 660
Capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires	**44 312 $**	42 913 $	42 305 $	41 590 $	40 379 $	**44 312 $**	40 379 $
Moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires	**43 613 $**	42 609 $	41 947 $	40 984 $	40 563 $	**42 288 $**	40 201 $

Le **RPA tiré des activités de base** correspond au résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre dilué moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le **RPA tiré des activités de base compte non tenu de l'incidence de l'IMM** correspond au résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires compte non tenu de l'incidence de l'IMM divisé par le nombre dilué moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

Résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires compte non tenu de l'incidence de l'IMM

Le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires compte non tenu de l'incidence de l'IMM est calculé comme le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires diminué de l'IMM inclus dans le résultat tiré des activités de base. Nous sommes d'avis que cette mesure aidera les investisseurs à mieux comprendre l'incidence de l'adoption de la *Loi de l'impôt minimum mondial* sur le rendement de nos activités.

	Résultats trimestriels	Résultats de l'exercice
(en millions de dollars et après impôts)	**T4 2024**	**2024**
Résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires	**1 806 $**	**6 915 $**
Moins : IMM inclus dans le résultat tiré des activités de base	**(57)**	**(164)**
Résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires compte non tenu de l'incidence de l'IMM	**1 863 $**	**7 079 $**

Résultat tiré des activités de base lié aux priorités stratégiques

La Société évalue les progrès réalisés au chapitre de certaines de ses priorités stratégiques au moyen du résultat tiré des activités de base, y compris le résultat tiré des activités de base provenant des activités à très fort potentiel, le résultat tiré des activités de base provenant de la région Asie et le résultat tiré des activités de base provenant des activités d'assurance SLD et de contrats de rente variable. Le résultat tiré des activités de base relatif à ces activités est calculé conformément à notre définition du résultat tiré des activités de base et exprimé en pourcentage du total du résultat tiré des activités de base.

Activités à très fort potentiel

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars et après impôts, sauf indication contraire)	2024	2023
Résultat tiré des activités de base provenant des activités à très fort potentiel[1]	**5 084 $**	4 039 $
Résultat tiré des activités de base – toutes les autres activités	**2 142**	2 645
Résultat tiré des activités de base	**7 226**	6 684
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	**(1 841)**	(1 581)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	**5 385 $**	5 103 $
Contribution des activités à très fort potentiel au résultat tiré des activités de base	**70 %**	60 %

1) Comprend le résultat tiré des activités de base provenant des secteurs Asie et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, du sous-secteur de l'assurance collective au Canada et des produits d'assurance comportementale en Amérique du Nord.

Région Asie

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars et après impôts, sauf indication contraire)	2024	2023
Résultat tiré des activités de base provenant de la région Asie[1]	**3 149 $**	2 452 $
Résultat tiré des activités de base – toutes les autres activités	**4 077**	4 232
Résultat tiré des activités de base	**7 226**	6 684
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	**(1 841)**	(1 581)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	**5 385 $**	5 103 $
Contribution de la région Asie au résultat tiré des activités de base	**44 %**	37 %

1) Comprend le résultat tiré des activités de base provenant du secteur Asie et des activités de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde en Asie.

Activités d'assurance SLD et de contrats de rente variable

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars et après impôts, sauf indication contraire)	2024	2023
Résultat tiré des activités de base provenant des activités d'assurance SLD et de contrats de rente variable[1]	**744 $**	821 $
Résultat tiré des activités de base – toutes les autres activités	**6 482**	5 863
Résultat tiré des activités de base	**7 226**	6 684
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	**(1 841)**	(1 581)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	**5 385 $**	5 103 $
Contribution des activités d'assurance SLD et de contrats de rente variable au résultat tiré des activités de base	**10 %**	12 %

1) Comprend le résultat tiré des activités de base provenant des activités d'assurance SLD aux États-Unis et des contrats de rente variable en Asie, au Canada et aux États-Unis.

Le **taux d'imposition effectif sur le résultat tiré des activités de base** correspond à la charge d'impôt sur le résultat tiré des activités de base divisée par le résultat tiré des activités de base avant impôts.

La **contribution des secteurs d'exploitation au résultat tiré des activités** est une mesure de la contribution de chaque secteur d'exploitation au résultat tiré des activités de base, exprimé en pourcentage. Les secteurs d'exploitation sont l'Asie, le Canada, les États-Unis et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Pour chaque secteur d'exploitation, le pourcentage est calculé comme le résultat tiré des activités de base du secteur d'exploitation divisé par la somme du résultat tiré des activités de base des quatre secteurs d'exploitation. Au 31 décembre 2024, les secteurs Asie, Canada, États-Unis et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde ont contribué au résultat tiré des activités de base à hauteur respectivement de 34 %, 21 %, 22 % et 23 % (respectivement 31 %, 22 %, 27 % et 20 % au 31 décembre 2023).

Les **facteurs de bénéfices** sont utilisés pour déterminer les principales sources de profits ou de pertes dans chaque période visée. Il s'agit d'un des outils essentiels que nous utilisons pour comprendre et gérer nos activités. Les postes des facteurs de bénéfices comprennent les montants qui ont été inclus dans les états financiers. Les facteurs de bénéfices tirés des activités de base correspondent aux sources du résultat tiré des activités de base et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base, rapprochés du résultat net attribué aux actionnaires. Les facteurs de bénéfices liés aux éléments du résultat tiré des activités de base sont décrits ci-après :

Le **résultat net des activités d'assurance** correspond au résultat tiré des activités de base découlant de la prestation de services d'assurance aux titulaires de contrats au cours de la période, y compris ce qui suit :

- Le **résultat prévu des contrats d'assurance**, qui comprend l'ajustement au titre du dégagement du risque non financier échu, la MSC comptabilisée au titre des services fournis et le résultat prévu des activités d'assurance à court terme évalués selon la MRP.

- L'**incidence des affaires nouvelles au titre des contrats d'assurance** se rapporte au résultat lié à la comptabilisation initiale des nouveaux contrats d'assurance. Des pertes seront subies si le groupe de nouveaux contrats d'assurance est déficitaire à la comptabilisation initiale. Si les contrats de réassurance prévoient une couverture des contrats d'assurance directe, la perte est compensée par un profit connexe sur les contrats de réassurance détenus.
- Les **profits ou pertes liés aux résultats techniques des activités d'assurance** sont attribuables à divers éléments, dont les sinistres, le taux de maintien en vigueur et les charges, lorsque les résultats techniques réels de la période considérée diffèrent des résultats présumés dans les passifs des contrats d'assurance et de placement. En règle générale, ce poste découle des sinistres et des charges, étant donné que la régularité des primes se rapporte aux services futurs et serait contrebalancée par les variations de la valeur comptable de la marge sur services contractuels, sauf si le groupe est déficitaire, auquel cas l'incidence de la régularité des primes serait incluse dans le résultat tiré des activités de base.
- **Autres** correspond au résultat net avant impôts des autres éléments décrits à la rubrique sur les résultats des activités d'assurance.

Le **résultat net des placements** correspond au résultat tiré des activités de base lié au résultat des placements pour la période. Il convient de noter que le résultat de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et de la Banque Manuvie est présenté dans les postes distincts des facteurs de bénéfices. Toutefois, dans les comptes de résultat consolidés, les résultats associés à ces activités auraient une incidence sur le total du résultat net des placements. Cette rubrique comprend :

- Le **résultat prévu des placements**, soit l'écart entre le rendement prévu des actifs et les produits financiers ou charges financières connexes découlant des passifs des contrats d'assurance et de placement, déduction faite des charges de placement.
- La **variation des pertes de crédit attendues** correspond au profit ou à la charge imputé au résultat net attribué aux actionnaires pour les pertes de crédit afin de ramener la provision pour pertes de crédit à un niveau que la direction considère comme adéquat pour les pertes de crédit attendues sur son portefeuille.
- Le **résultat prévu sur l'excédent** correspond au rendement prévu des placements dans des actifs excédentaires.
- **Autres** correspond au résultat net avant impôts des autres éléments décrits à la rubrique sur le résultat des placements.

Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde correspond au résultat net avant impôts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, ajusté pour tenir compte des éléments applicables exclus du résultat tiré des activités de base, comme il est mentionné au paragraphe sur le résultat tiré (la perte découlant) des activités de base ci-dessus.

La **Banque Manuvie** correspond au résultat net avant impôts de la Banque Manuvie, ajusté pour tenir compte des éléments applicables exclus du résultat tiré des activités de base, comme il est mentionné au paragraphe sur le résultat tiré (la perte découlant) des activités de base ci-dessus.

Autres correspond au résultat net des éléments exclus du résultat net des activités d'assurance, du résultat net des placements, de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et de la Banque Manuvie. Autres comprend les postes attribués au résultat tiré des activités de base, y compris ce qui suit :

- Les **charges non directement attribuables** sont des charges engagées par la Société qui ne sont pas directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance. Les charges non directement attribuables ne tiennent pas compte des charges de placement non directement attribuables, étant donné qu'elles sont incluses dans le résultat net des placements.
- **Autres** correspond au résultat net avant impôts des autres éléments décrits au paragraphe Autres. Plus particulièrement, il comprend le coût du financement de la dette émise par Manuvie.

Le résultat net attribué aux actionnaires comprend les éléments exclus du résultat tiré des activités de base suivants :

- Les **profits (pertes) sur les résultats techniques du marché** liés aux éléments exclus du résultat tiré des activités de base qui sont associés aux variations des variables du marché.
- Les **modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles** qui sont comptabilisées directement en résultat liées aux mises à jour des méthodes et hypothèses utilisées pour évaluer les passifs des contrats d'assurance.
- Les **charges de restructuration** comprennent les charges engagées pour réorganiser les activités.
- Les **transactions de réassurance, les éléments fiscaux et autres** comprennent les incidences des nouveaux contrats de réassurance ou des modifications des contrats de réassurance en vigueur, l'incidence des modifications des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés et d'autres montants définis comme étant des éléments exclus du résultat tiré des activités de base qui n'ont pas été décrits dans les paragraphes ci-dessus.

Les éléments précités sont analysés plus en profondeur dans la définition des éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Rapprochement de facteurs de bénéfices – 2024

(en millions de dollars, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	2024					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Rapprochement du résultat net des activités d'assurance						
Total du résultat des activités d'assurance – états financiers	2 160 $	1 320 $	357 $	- $	164 $	4 001 $
Moins : résultat des activités d'assurance attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(11)	(5)	(205)	-	1	(220)
Participations ne donnant pas le contrôle	101	-	-	-	-	101
Titulaires de contrats avec participation	201	71	-	-	-	272
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base	1 869	1 254	562	-	163	3 848
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	37	-	12	-	3	52
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, selon un taux de change constant	1 906 $	1 254 $	574 $	- $	166 $	3 900 $
Rapprochement du total du résultat des placements						
Total du résultat des placements selon les états financiers	1 248 $	1 789 $	(218) $	(982) $	1 684 $	3 521 $
Moins : reclassement du résultat des placements de la Banque Manuvie[2] et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	1 547	-	(982)	-	565
Ajouter : consolidation et autres ajustements du poste Autres des facteurs de bénéfices	-	-	-	-	(656)	(656)
Moins : résultat net des placements attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(212)	(397)	(1 809)	-	612	(1 806)
Participations ne donnant pas le contrôle	202	-	-	-	4	206
Titulaires de contrats avec participation	24	57	-	-	-	81
Résultat net des placements lié aux activités de base	1 234	582	1 591	-	412	3 819
Résultat net des placements lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	24	-	34	-	1	59
Résultat net des placements lié aux activités de base, selon un taux de change constant	1 258 $	582 $	1 625 $	- $	413 $	3 878 $
Rapprochement de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par poste des facteurs de bénéfices						
Résultat net attribué aux actionnaires de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	- $	235 $	- $	1 747 $	- $	1 982 $
Moins : résultat net de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	-	-	-	(160)	-	(160)
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	235	-	1 907	-	2 142
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – Ajustement selon un taux de change constant[1]	-	-	-	27	-	27
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant	- $	235 $	- $	1 934 $	- $	2 169 $
Rapprochement du poste Autres						
Autres produits selon les états financiers	155 $	294 $	137 $	7 439 $	(437) $	7 588 $
Frais généraux selon les états financiers	(330)	(613)	(139)	(3 249)	(528)	(4 859)
Commissions au titre des contrats autres que d'assurance	(8)	(64)	8	(1 454)	38	(1 480)
Charges d'intérêts selon les états financiers	(28)	(1 047)	(13)	(7)	(586)	(1 681)
Total des montants des états financiers inclus dans le poste Autres	(211)	(1 430)	(7)	2 729	(1 513)	(432)
Moins : reclassements :						
du poste Autres de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	(1 311)	-	2 729	-	1 418
des ajustements de consolidation et autres ajustements vers le poste des facteurs de bénéfices Résultat net des placements	-	(1)	-	-	(656)	(657)
Moins : Autres attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	80	2	48	(2)	54	182
Participations ne donnant pas le contrôle	(1)	-	-	2	-	1
Titulaires de contrats avec participation	(7)	(5)	-	-	-	(12)
Ajouter : transfert du résultat des titulaires de contrats avec participation aux actionnaires	36	11	-	-	-	47
Autres – résultat tiré des activités de base	(247)	(104)	(55)	-	(911)	(1 317)
Autres – résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	(5)	-	(1)	-	-	(6)
Autres – résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(252) $	(104) $	(56) $	- $	(911) $	(1 323) $
Rapprochement des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat						
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat selon les états financiers	(460) $	(353) $	3 $	(148) $	(254) $	(1 212) $
Moins : (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(91)	53	411	23	(233)	163
Participations ne donnant pas le contrôle	(61)	-	-	-	-	(61)
Titulaires de contrats avec participation	(41)	(7)	-	-	-	(48)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base	(267)	(399)	(408)	(171)	(21)	(1 266)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	(5)	-	(9)	-	-	(14)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(272) $	(399) $	(417) $	(171) $	(21) $	(1 280) $

1) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2024.

2) La Banque Manuvie fait partie du secteur Canada.

Rapprochement de facteurs de bénéfices – 2023

(en millions de dollars, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	2023					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Rapprochement du résultat net des activités d'assurance						
Total du résultat des activités d'assurance – états financiers	1 941 $	1 193 $	607 $	- $	236 $	3 977 $
Moins : résultat des activités d'assurance attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	-	19	(55)	-	(3)	(39)
Participations ne donnant pas le contrôle	87	-	-	-	1	88
Titulaires de contrats avec participation	308	107	-	-	-	415
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base	1 546	1 067	662	-	238	3 513
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	25	-	25	-	8	58
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, selon un taux de change constant	1 571 $	1 067 $	687 $	- $	246 $	3 571 $
Rapprochement du total du résultat des placements						
Total du résultat des placements selon les états financiers	478 $	1 717 $	233 $	(946) $	1 476 $	2 958 $
Moins : reclassement du résultat des placements de la Banque Manuvie[2] et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	1 445	-	(946)	-	499
Ajouter : consolidation et autres ajustements du poste Autres des facteurs de bénéfices	-	(20)	-	-	(557)	(577)
Moins : résultat net des placements attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(605)	(345)	(1 296)	-	298	(1 948)
Participations ne donnant pas le contrôle	92	-	-	-	-	92
Titulaires de contrats avec participation	74	(17)	-	-	-	57
Résultat net des placements lié aux activités de base	917	614	1 529	-	621	3 681
Résultat net des placements lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	1	-	55	-	2	58
Résultat net des placements lié aux activités de base, selon un taux de change constant	918 $	614 $	1 584 $	- $	623 $	3 739 $
Rapprochement de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par poste des facteurs de bénéfices						
Résultat net attribué aux actionnaires de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	- $	251 $	- $	1 496 $	- $	1 747 $
Moins : résultat net de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	-	2	-	(29)	-	(27)
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	249	-	1 525	-	1 774
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – Ajustement selon un taux de change constant[1]	-	-	-	34	-	34
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant	- $	249 $	- $	1 559 $	- $	1 808 $
Rapprochement du poste Autres						
Autres produits selon les états financiers	67 $	272 $	79 $	6 709 $	(381) $	6 746 $
Frais généraux selon les états financiers	(220)	(514)	(156)	(2 931)	(509)	(4 330)
Commissions au titre des contrats autres que d'assurance	(10)	(55)	3	(1 322)	39	(1 345)
Charges d'intérêts selon les états financiers	(12)	(1 004)	(15)	(13)	(510)	(1 554)
Total des montants des états financiers inclus dans le poste Autres	(175)	(1 301)	(89)	2 443	(1 361)	(483)
Moins : reclassements :						
du poste Autres de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	(1 194)	-	2 443	-	1 249
des ajustements de consolidation et autres ajustements vers le poste des facteurs de bénéfices Résultat net des placements	-	(20)	-	-	(557)	(577)
Moins : Autres attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(7)	(2)	(59)	(2)	85	15
Participations ne donnant pas le contrôle	4	-	-	2	-	6
Titulaires de contrats avec participation	(2)	(12)	-	-	-	(14)
Ajouter : transfert du résultat des titulaires de contrats avec participation aux actionnaires	34	8	-	-	-	42
Autres – résultat tiré des activités de base	(136)	(65)	(30)	-	(889)	(1 120)
Autres – résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	1	-	(1)	-	(1)	(1)
Autres – résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(135) $	(65) $	(31) $	- $	(890) $	(1 121) $
Rapprochement des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat						
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat selon les états financiers	(440) $	(373) $	(112) $	(198) $	278 $	(845) $
Moins : (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(89)	30	290	7	179	417
Participations ne donnant pas le contrôle	(42)	-	-	(1)	-	(43)
Titulaires de contrats avec participation	(30)	(25)	-	-	-	(55)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base	(279)	(378)	(402)	(204)	99	(1 164)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	(1)	-	(14)	(2)	-	(17)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(280) $	(378) $	(416) $	(206) $	99 $	(1 181) $

1) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2024.
2) La Banque Manuvie fait partie du secteur Canada.

Rapprochement de facteurs de bénéfices – T4 2024

(en millions de dollars, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T4 2024					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Rapprochement du résultat net des activités d'assurance						
Total du résultat des activités d'assurance – états financiers	545 $	330 $	(257) $	- $	71 $	689 $
Moins : résultat des activités d'assurance attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(6)	(3)	(408)	-	1	(416)
Participations ne donnant pas le contrôle	18	-	-	-	-	18
Titulaires de contrats avec participation	51	7	-	-	-	58
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base	482	326	151	-	70	1 029
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	-	-	-	-	-	-
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, selon un taux de change constant	482 $	326 $	151 $	- $	70 $	1 029 $
Rapprochement du total du résultat des placements						
Total du résultat des placements selon les états financiers	279 $	612 $	369 $	(316) $	615 $	1 559 $
Moins : reclassement du résultat des placements de la Banque Manuvie[2] et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	382	-	(316)	-	66
Ajouter : consolidation et autres ajustements du poste Autres des facteurs de bénéfices	1	1	-	-	(198)	(196)
Moins : résultat net des placements attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(56)	85	(16)	-	287	300
Participations ne donnant pas le contrôle	14	-	-	-	4	18
Titulaires de contrats avec participation	(3)	15	-	-	-	12
Résultat net des placements lié aux activités de base	325	131	385	-	126	967
Résultat net des placements lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	-	-	-	-	-	-
Résultat net des placements lié aux activités de base, selon un taux de change constant	325 $	131 $	385 $	- $	126 $	967 $
Rapprochement de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par poste des facteurs de bénéfices						
Résultat net attribué aux actionnaires de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	- $	53 $	- $	420 $	- $	473 $
Moins : résultat net de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	-	(7)	-	(122)	-	(129)
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	60	-	542	-	602
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – Ajustement selon un taux de change constant[1]	-	-	-	-	-	-
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant	- $	60 $	- $	542 $	- $	602 $
Rapprochement du poste Autres						
Autres produits selon les états financiers	79 $	72 $	45 $	2 005 $	(198) $	2 003 $
Frais généraux selon les états financiers	(112)	(162)	(45)	(883)	(126)	(1 328)
Commissions au titre des contrats autres que d'assurance	(1)	(16)	2	(385)	10	(390)
Charges d'intérêts selon les états financiers	(9)	(257)	(2)	(2)	(150)	(420)
Total des montants des états financiers inclus dans le poste Autres	(43)	(363)	-	735	(464)	(135)
Moins : reclassements :						
du poste Autres de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	(328)	-	735	-	407
des ajustements de consolidation et autres ajustements vers le poste des facteurs de bénéfices Résultat net des placements	1	-	-	1	(198)	(196)
Moins : Autres attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	40	-	26	(1)	(46)	19
Participations ne donnant pas le contrôle	1	-	-	-	-	1
Titulaires de contrats avec participation	-	(2)	-	-	-	(2)
Ajouter : transfert du résultat des titulaires de contrats avec participation aux actionnaires	15	3	-	-	-	18
Autres – résultat tiré des activités de base	(70)	(30)	(26)	-	(220)	(346)
Autres – résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	-	-	-	-	-	-
Autres – résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(70) $	(30) $	(26) $	- $	(220) $	(346) $
Rapprochement des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat						
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat selon les états financiers	(156) $	(117) $	(9) $	(35) $	(89) $	(406) $
Moins : (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(61)	(26)	89	26	(71)	(43)
Participations ne donnant pas le contrôle	(15)	-	-	-	-	(15)
Titulaires de contrats avec participation	(9)	6	-	-	-	(3)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base	(71)	(97)	(98)	(61)	(18)	(345)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	-	-	-	-	-	-
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(71) $	(97) $	(98) $	(61) $	(18) $	(345) $

1) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2024.
2) La Banque Manuvie fait partie du secteur Canada.

Rapprochement de facteurs de bénéfices – T3 2024

(en millions de dollars, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T3 2024					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Rapprochement du résultat net des activités d'assurance						
Total du résultat des activités d'assurance – états financiers	548 $	363 $	338 $	- $	48 $	1 297 $
Moins : résultat des activités d'assurance attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(3)	6	158	-	-	161
Participations ne donnant pas le contrôle	33	-	-	-	-	33
Titulaires de contrats avec participation	55	18	-	-	-	73
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base	463	339	180	-	48	1 030
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	9	-	4	-	2	15
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, selon un taux de change constant	472 $	339 $	184 $	- $	50 $	1 045 $
Rapprochement du total du résultat des placements						
Total du résultat des placements selon les états financiers	644 $	563 $	(303) $	(196) $	393 $	1 101 $
Moins : reclassement du résultat des placements de la Banque Manuvie[2] et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	389	-	(196)	-	193
Ajouter : consolidation et autres ajustements du poste Autres des facteurs de bénéfices	(1)	1	-	-	(148)	(148)
Moins : résultat net des placements attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	194	3	(668)	-	154	(317)
Participations ne donnant pas le contrôle	125	-	-	-	-	125
Titulaires de contrats avec participation	33	26	-	-	-	59
Résultat net des placements lié aux activités de base	291	146	365	-	91	893
Résultat net des placements lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	5	-	10	-	(1)	14
Résultat net des placements lié aux activités de base, selon un taux de change constant	296 $	146 $	375 $	- $	90 $	907 $
Rapprochement de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par poste des facteurs de bénéfices						
Résultat net attribué aux actionnaires de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	- $	69 $	- $	518 $	- $	587 $
Moins : résultat net de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	-	12	-	13	-	25
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	57	-	505	-	562
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – Ajustement selon un taux de change constant[1]	-	-	-	9	-	9
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant	- $	57 $	- $	514 $	- $	571 $
Rapprochement du poste Autres						
Autres produits selon les états financiers	(42) $	74 $	26 $	1 875 $	(5) $	1 928 $
Frais généraux selon les états financiers	(83)	(154)	(41)	(795)	(131)	(1 204)
Commissions au titre des contrats autres que d'assurance	(3)	(15)	2	(364)	10	(370)
Charges d'intérêts selon les états financiers	(5)	(253)	(4)	(1)	(148)	(411)
Total des montants des états financiers inclus dans le poste Autres	(133)	(348)	(17)	715	(274)	(57)
Moins : reclassements :						
du poste Autres de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	(319)	-	715	-	396
des ajustements de consolidation et autres ajustements vers le poste des facteurs de bénéfices Résultat net des placements	(1)	-	-	(1)	(148)	(150)
Moins : Autres attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(49)	3	5	-	98	57
Participations ne donnant pas le contrôle	(2)	-	-	1	-	(1)
Titulaires de contrats avec participation	(6)	(3)	-	-	-	(9)
Ajouter : transfert du résultat des titulaires de contrats avec participation aux actionnaires	5	3	-	-	-	8
Autres – résultat tiré des activités de base	(70)	(26)	(22)	-	(224)	(342)
Autres – résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	(1)	-	-	-	-	(1)
Autres – résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(71) $	(26) $	(22) $	- $	(224) $	(343) $
Rapprochement des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat						
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat selon les états financiers	(39) $	(114) $	(13) $	(20) $	(88) $	(274) $
Moins : (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	66	(6)	99	(14)	(60)	85
Participations ne donnant pas le contrôle	(26)	-	-	-	-	(26)
Titulaires de contrats avec participation	(14)	(4)	-	-	-	(18)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base	(65)	(104)	(112)	(6)	(28)	(315)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	(1)	-	(3)	1	-	(3)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(66) $	(104) $	(115) $	(5) $	(28) $	(318) $

1) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2024.
2) La Banque Manuvie fait partie du secteur Canada.

Rapprochement de facteurs de bénéfices – T2 2024

(en millions de dollars, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T2 2024					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Rapprochement du résultat net des activités d'assurance						
Total du résultat des activités d'assurance – états financiers	520 $	343 $	157 $	- $	17 $	1 037 $
Moins : résultat des activités d'assurance attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(13)	(5)	43	-	1	26
Participations ne donnant pas le contrôle	17	-	-	-	-	17
Titulaires de contrats avec participation	47	22	-	-	-	69
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base	469	326	114	-	16	925
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	13	-	3	-	1	17
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, selon un taux de change constant	482 $	326 $	117 $	- $	17 $	942 $
Rapprochement du total du résultat des placements						
Total du résultat des placements selon les états financiers	271 $	161 $	6 $	(240) $	315 $	513 $
Moins : reclassement du résultat des placements de la Banque Manuvie[2] et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	380	-	(240)	-	140
Ajouter : consolidation et autres ajustements du poste Autres des facteurs de bénéfices	-	(1)	-	-	(154)	(155)
Moins : résultat net des placements attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(59)	(385)	(405)	-	65	(784)
Participations ne donnant pas le contrôle	23	-	-	-	-	23
Titulaires de contrats avec participation	(3)	9	-	-	-	6
Résultat net des placements lié aux activités de base	310	156	411	-	96	973
Résultat net des placements lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	10	-	9	-	1	20
Résultat net des placements lié aux activités de base, selon un taux de change constant	320 $	156 $	420 $	- $	97 $	993 $
Rapprochement de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par poste des facteurs de bénéfices						
Résultat net attribué aux actionnaires de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	- $	48 $	- $	383 $	- $	431 $
Moins : résultat net de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	-	(9)	-	(62)	-	(71)
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	57	-	445	-	502
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – Ajustement selon un taux de change constant[1]	-	-	-	8	-	8
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant	- $	57 $	- $	453 $	- $	510 $
Rapprochement du poste Autres						
Autres produits selon les états financiers	63 $	73 $	27 $	1 809 $	(123) $	1 849 $
Frais généraux selon les états financiers	(79)	(155)	(32)	(828)	(131)	(1 225)
Commissions au titre des contrats autres que d'assurance	(4)	(15)	1	(356)	10	(364)
Charges d'intérêts selon les états financiers	(8)	(266)	(3)	(2)	(147)	(426)
Total des montants des états financiers inclus dans le poste Autres	(28)	(363)	(7)	623	(391)	(166)
Moins : reclassements :						
du poste Autres de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	(333)	-	623	-	290
des ajustements de consolidation et autres ajustements vers le poste des facteurs de bénéfices Résultat net des placements	-	-	-	-	(154)	(154)
Moins : Autres attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	50	2	8	(1)	(7)	52
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	1	-	1
Titulaires de contrats avec participation	(2)	-	-	-	-	(2)
Ajouter : transfert du résultat des titulaires de contrats avec participation aux actionnaires	8	2	-	-	-	10
Autres – résultat tiré des activités de base	(68)	(30)	(15)	-	(230)	(343)
Autres – résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	(3)	1	(1)	-	(1)	(4)
Autres – résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(71) $	(29) $	(16) $	- $	(231) $	(347) $
Rapprochement des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat						
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat selon les états financiers	(115) $	(39) $	(21) $	(32) $	(45) $	(252) $
Moins : (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(43)	74	74	14	(37)	82
Participations ne donnant pas le contrôle	(2)	-	-	-	-	(2)
Titulaires de contrats avec participation	(6)	(6)	-	-	-	(12)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base	(64)	(107)	(95)	(46)	(8)	(320)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	(2)	-	(3)	-	-	(5)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(66) $	(107) $	(98) $	(46) $	(8) $	(325) $

1) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2024.

2) La Banque Manuvie fait partie du secteur Canada.

Rapprochement de facteurs de bénéfices – T1 2024

(en millions de dollars, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T1 2024					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Rapprochement du résultat net des activités d'assurance						
Total du résultat des activités d'assurance – états financiers	547 $	284 $	119 $	- $	28 $	978 $
Moins : résultat des activités d'assurance attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	11	(3)	2	-	(1)	9
Participations ne donnant pas le contrôle	33	-	-	-	-	33
Titulaires de contrats avec participation	48	24	-	-	-	72
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base	455	263	117	-	29	864
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	15	-	5	-	-	20
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, selon un taux de change constant	470 $	263 $	122 $	- $	29 $	884 $
Rapprochement du total du résultat des placements						
Total du résultat des placements selon les états financiers	54 $	453 $	(290) $	(230) $	361 $	348 $
Moins : reclassement du résultat des placements de la Banque Manuvie[2] et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	396	-	(230)	-	166
Ajouter : consolidation et autres ajustements du poste Autres des facteurs de bénéfices	-	(1)	-	-	(156)	(157)
Moins : résultat net des placements attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(291)	(100)	(720)	-	106	(1 005)
Participations ne donnant pas le contrôle	40	-	-	-	-	40
Titulaires de contrats avec participation	(3)	7	-	-	-	4
Résultat net des placements lié aux activités de base	308	149	430	-	99	986
Résultat net des placements lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	9	-	15	-	1	25
Résultat net des placements lié aux activités de base, selon un taux de change constant	317 $	149 $	445 $	- $	100 $	1 011 $
Rapprochement de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par poste des facteurs de bénéfices						
Résultat net attribué aux actionnaires de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	- $	65 $	- $	426 $	- $	491 $
Moins : résultat net de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	-	4	-	11	-	15
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	61	-	415	-	476
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – Ajustement selon un taux de change constant[1]	-	-	-	10	-	10
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant	- $	61 $	- $	425 $	- $	486 $
Rapprochement du poste Autres						
Autres produits selon les états financiers	55 $	75 $	39 $	1 750 $	(111) $	1 808 $
Frais généraux selon les états financiers	(56)	(142)	(21)	(743)	(140)	(1 102)
Commissions au titre des contrats autres que d'assurance	-	(18)	3	(349)	8	(356)
Charges d'intérêts selon les états financiers	(6)	(271)	(4)	(2)	(141)	(424)
Total des montants des états financiers inclus dans le poste Autres	(7)	(356)	17	656	(384)	(74)
Moins : reclassements :						
du poste Autres de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	(331)	-	656	-	325
des ajustements de consolidation et autres ajustements vers le poste des facteurs de bénéfices Résultat net des placements	-	(1)	-	-	(156)	(157)
Moins : Autres attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	39	(3)	9	-	9	54
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-
Titulaires de contrats avec participation	1	-	-	-	-	1
Ajouter : transfert du résultat des titulaires de contrats avec participation aux actionnaires	8	3	-	-	-	11
Autres – résultat tiré des activités de base	(39)	(18)	8	-	(237)	(286)
Autres – résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	(1)	-	-	-	-	(1)
Autres – résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(40) $	(18) $	8 $	- $	(237) $	(287) $
Rapprochement des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat						
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat selon les états financiers	(150) $	(83) $	46 $	(61) $	(32) $	(280) $
Moins : (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(53)	11	149	(3)	(65)	39
Participations ne donnant pas le contrôle	(18)	-	-	-	-	(18)
Titulaires de contrats avec participation	(12)	(3)	-	-	-	(15)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base	(67)	(91)	(103)	(58)	33	(286)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	(2)	-	(3)	(1)	-	(6)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(69) $	(91) $	(106) $	(59) $	33 $	(292) $

1) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2024.
2) La Banque Manuvie fait partie du secteur Canada.

Rapprochement de facteurs de bénéfices – T4 2023

(en millions de dollars, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T4 2023					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Rapprochement du résultat net des activités d'assurance						
Total du résultat des activités d'assurance – états financiers	644 $	306 $	195 $	- $	91 $	1 236 $
Moins : résultat des activités d'assurance attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	130	12	21	-	(2)	161
Participations ne donnant pas le contrôle	19	-	-	-	1	20
Titulaires de contrats avec participation	60	39	-	-	-	99
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base	435	255	174	-	92	956
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	9	-	5	-	2	16
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, selon un taux de change constant	444 $	255 $	179 $	- $	94 $	972 $
Rapprochement du total du résultat des placements						
Total du résultat des placements selon les états financiers	285 $	511 $	72 $	(139) $	344 $	1 073 $
Moins : reclassement du résultat des placements de la Banque Manuvie[2] et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	377	-	(139)	-	238
Ajouter : consolidation et autres ajustements du poste Autres des facteurs de bénéfices	-	3	-	-	(162)	(159)
Moins : résultat net des placements attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(47)	9	(359)	-	39	(358)
Participations ne donnant pas le contrôle	37	-	-	-	-	37
Titulaires de contrats avec participation	50	(10)	-	-	-	40
Résultat net des placements lié aux activités de base	245	138	431	-	143	957
Résultat net des placements lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	4	-	12	-	-	16
Résultat net des placements lié aux activités de base, selon un taux de change constant	249 $	138 $	443 $	- $	143 $	973 $
Rapprochement de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par poste des facteurs de bénéfices						
Résultat net attribué aux actionnaires de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	- $	72 $	- $	424 $	- $	496 $
Moins : résultat net de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	-	8	-	16	-	24
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	64	-	408	-	472
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – Ajustement selon un taux de change constant[1]	-	-	-	8	-	8
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant	- $	64 $	- $	416 $	- $	480 $
Rapprochement du poste Autres						
Autres produits selon les états financiers	(16) $	75 $	8 $	1 688 $	(36) $	1 719 $
Frais généraux selon les états financiers	(59)	(136)	(28)	(793)	(164)	(1 180)
Commissions au titre des contrats autres que d'assurance	(3)	(12)	1	(330)	9	(335)
Charges d'intérêts selon les états financiers	(4)	(246)	(4)	(2)	(134)	(390)
Total des montants des états financiers inclus dans le poste Autres	(82)	(319)	(23)	563	(325)	(186)
Moins : reclassements :						
du poste Autres de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	(305)	-	564	-	259
des ajustements de consolidation et autres ajustements vers le poste des facteurs de bénéfices Résultat net des placements	-	3	-	-	(162)	(159)
Moins : Autres attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(26)	4	(5)	(2)	79	50
Participations ne donnant pas le contrôle	(2)	-	-	1	-	(1)
Titulaires de contrats avec participation	(4)	(1)	-	-	-	(5)
Ajouter : transfert du résultat des titulaires de contrats avec participation aux actionnaires	10	2	-	-	-	12
Autres – résultat tiré des activités de base	(40)	(18)	(18)	-	(242)	(318)
Autres – résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	-	-	(1)	-	-	(1)
Autres – résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(40) $	(18) $	(19) $	- $	(242) $	(319) $
Rapprochement des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat						
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat selon les états financiers	(109) $	(116) $	(46) $	(58) $	7 $	(322) $
Moins : (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(6)	(20)	67	(3)	(30)	8
Participations ne donnant pas le contrôle	(17)	-	-	-	-	(17)
Titulaires de contrats avec participation	(10)	(9)	-	-	-	(19)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base	(76)	(87)	(113)	(55)	37	(294)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant[1]	(2)	-	(3)	(1)	1	(5)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(78) $	(87) $	(116) $	(56) $	38 $	(299) $

1) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2024.

2) La Banque Manuvie fait partie du secteur Canada.

Le **ratio de distribution sur actions ordinaires** découlant des activités de base est un ratio qui mesure le pourcentage du résultat tiré des activités de base versé aux porteurs d'actions ordinaires à titre de dividende.

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	**2024**	2023
Dividende par action	**0,40 $**	0,40 $	0,40 $	0,40 $	0,37 $	**1,60 $**	1,46 $
RPA tiré des activités de base	**1,03 $**	1,00 $	0,91 $	0,94 $	0,92 $	**3,87 $**	3,47 $
Ratio de distribution sur actions ordinaires découlant des activités de base	**39 %**	40 %	44 %	43 %	40 %	**41 %**	42 %

La **marge sur services contractuels (« MSC »)** est un passif qui représente les profits non acquis futurs sur les contrats d'assurance conclus. Il s'agit d'une composante des passifs des contrats d'assurance et de réassurance inclus à l'état de la situation financière qui comprend les montants attribués aux porteurs d'actions ordinaires, aux titulaires de contrats avec participation et aux participations ne donnant pas le contrôle.

En 2023, nous avons inclus les montants attribués aux porteurs d'actions ordinaires, aux titulaires de contrats avec participation et aux participations ne donnant pas le contrôle dans notre présentation des variations de la MSC. À compter du 1er janvier 2024, nous n'incluons plus les montants liés aux participations ne donnant pas le contrôle dans le cadre de la présentation de cette information financière, et les chiffres des exercices précédents ont été retraités. En outre, le rapprochement de la MSC au titre des affaires nouvelles a été ajusté afin d'd'exclure l'information sur les participations ne donnant pas le contrôle.

Les variations de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle sont classées comme liées à des facteurs internes et externes. Le **taux de croissance de la MSC** correspond à la variation en pourcentage de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle par rapport à celle de la période précédente, selon un taux de change constant.

Les variations de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle qui sont classées comme liées à des facteurs internes tiennent compte des incidences suivantes :

- L**'incidence des affaires nouvelles au titre des contrats d'assurance** (« incidence des affaires nouvelles » ou « MSC au titre des affaires nouvelles ») correspond à l'incidence des contrats d'assurance comptabilisés initialement au cours de la période et comprend les profits (les pertes) liés aux frais d'acquisition qui ont une incidence sur la MSC de la période. Elle exclut l'incidence de la conclusion de nouveaux contrats de réassurance qui peut être en général considérée comme étant une mesure de gestion.
- Les **variations prévues des produits financiers ou charges financières** (« capitalisation des intérêts ») tiennent compte de l'intérêt capitalisé sur la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle au cours de la période et de la variation prévue sur les contrats évalués selon la MHV, si les rendements correspondent à ceux qui avaient été prévus.
- La **MSC comptabilisée au titre des services fournis** (« amortissement de la MSC ») correspond à la tranche de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle qui est comptabilisée en résultat net au titre des services fournis au cours de la période.
- Les **profits (pertes) sur les résultats techniques des activités d'assurance et autres** correspondent principalement à la variation découlant des fluctuations des résultats techniques qui ont trait aux périodes futures. Cela comprend la régularité des primes et les variations des flux de trésorerie de périodes futures causées par les autres résultats techniques de la période visée.

Les variations de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle qui sont classées comme liées à des facteurs externes comprennent ce qui suit :

- Les **modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles qui entraînent un ajustement de la MSC**
- L'**incidence des variations des taux de change** au cours de la période de présentation de l'information financière
- L**'incidence des marchés**
- Les **transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres éléments** qui reflètent les incidences sur les flux de trésorerie futurs d'éléments comme les profits ou pertes à la cession d'activités, l'incidence des modifications aux taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés, des ajustements significatifs ponctuels et exceptionnels et d'autres montants qui ne sont pas compris dans les éléments liés à des facteurs externes précités

La **MSC après impôts** entre dans la définition du ratio de levier financier et des fonds propres consolidés et est calculée comme la MSC ajustée pour tenir compte du taux d'imposition marginal en vigueur dans le territoire dans lequel un solde de la MSC est présenté. La **MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle** est utilisée dans le calcul de la valeur comptable par action ajustée et est calculée comme la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle ajustée pour refléter le taux d'imposition marginal en vigueur dans le territoire dans lequel ce solde est présenté.

Le **taux de croissance de la MSC au titre des affaires nouvelles** correspond à la variation, en pourcentage, de la MSC au titre des affaires nouvelles en comparaison de celle de la période précédente, selon un taux de change constant.

Information sur la MSC et la MSC après impôts

(en millions de dollars, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

Aux	31 déc. 2024	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 déc. 2023
MSC	**23 425 $**	22 213 $	21 760 $	22 075 $	21 301 $
Moins : MSC attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	**1 298**	1 283	1 002	986	861
MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle	**22 127 $**	20 930 $	20 758 $	21 089 $	20 440 $
Ajustement selon un taux de change constant[1]	**-**	618	889	894	1 118
MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle, selon un taux de change constant	**22 127 $**	21 548 $	21 647 $	21 983 $	21 558 $
MSC par secteur					
Asie	**15 540 $**	14 715 $	13 456 $	13 208 $	12 617 $
Participations ne donnant pas le contrôle – Asie	**1 298**	1 283	1 002	986	861
Canada	**4 109**	4 036	3 769	4 205	4 060
États-Unis	**2 468**	2 171	3 522	3 649	3 738
Services généraux et autres	**10**	8	11	27	25
MSC	**23 425 $**	22 213 $	21 760 $	22 075 $	21 301 $
MSC – Ajustement selon un taux de change constant[1]					
Asie	**- $**	480 $	711 $	674 $	790 $
Participations ne donnant pas le contrôle – Asie	**-**	28	50	54	54
Canada	**-**	-	-	-	-
États-Unis	**-**	138	178	221	328
Services généraux et autres	**-**	-	-	-	-
Total	**- $**	646 $	939 $	949 $	1 172 $
MSC, selon un taux de change constant					
Asie	**15 540 $**	15 195 $	14 167 $	13 882 $	13 407 $
Participations ne donnant pas le contrôle – Asie	**1 298**	1 311	1 052	1 040	915
Canada	**4 109**	4 036	3 769	4 205	4 060
États-Unis	**2 468**	2 309	3 700	3 870	4 066
Services généraux et autres	**10**	8	11	27	25
Total de la MSC, selon un taux de change constant	**23 425 $**	22 859 $	22 699 $	23 024 $	22 473 $
MSC après impôts					
MSC	**23 425 $**	22 213 $	21 760 $	22 075 $	21 301 $
Taux d'imposition marginal sur la MSC	**(2 599)**	(2 488)	(2 576)	(2 650)	(2 798)
MSC après impôts	**20 826 $**	19 725 $	19 184 $	19 425 $	18 503 $
MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle	**22 127 $**	20 930 $	20 758 $	21 089 $	20 440 $
Taux d'imposition marginal sur la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle	**(2 445)**	(2 335)	(2 468)	(2 542)	(2 692)
MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle	**19 682 $**	18 595 $	18 290 $	18 547 $	17 748 $

1) Incidence de la prise en compte de la MSC et de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle au moyen des taux de change utilisés pour préparer le compte de résultat du T4 2024.

Information sur la MSC au titre des affaires nouvelles[1], selon un taux de change constant

(en millions de dollars, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	**2024**	2023
MSC au titre des affaires nouvelles							
Hong Kong	**299 $**	254 $	200 $	168 $	199 $	**921 $**	676 $
Japon	**66**	86	90	48	42	**290**	126
Autres régions d'Asie	**221**	253	188	275	173	**937**	747
Division internationale des clients fortunés						***187***	*231*
Chine continentale						***270***	*138*
Singapour						***391***	*244*
Vietnam						***17***	*87*
Autres marchés émergents						***72***	*47*
Asie	**586**	593	478	491	414	**2 148**	1 549
Canada	**116**	95	76	70	70	**357**	224
États-Unis	**140**	71	74	97	142	**382**	394
Total de la MSC au titre des affaires nouvelles	**842 $**	759 $	628 $	658 $	626 $	**2 887 $**	2 167 $
MSC au titre des affaires nouvelles – Ajustement selon un taux de change constant[2, 3]							
Hong Kong	**- $**	7 $	4 $	6 $	5 $	**17 $**	25 $
Japon	**-**	1	4	1	(1)	**6**	(6)
Autres régions d'Asie	**-**	4	6	11	6	**21**	22
Division internationale des clients fortunés						***3***	*9*
Chine continentale						***7***	*4*
Singapour						***9***	*12*
Vietnam						***(1)***	*(4)*
Autres marchés émergents						***3***	*1*
Asie	**-**	12	14	18	10	**44**	41
Canada	**-**	-	-	-	-	**-**	-
États-Unis	**-**	1	2	4	4	**7**	14
Total de la MSC au titre des affaires nouvelles	**- $**	13 $	16 $	22 $	14 $	**51 $**	55 $
MSC au titre des affaires nouvelles, selon un taux de change constant							
Hong Kong	**299 $**	261 $	204 $	174 $	204 $	**938 $**	701 $
Japon	**66**	87	94	49	41	**296**	120
Autres régions d'Asie	**221**	257	194	286	179	**958**	769
Division internationale des clients fortunés						***190***	*240*
Chine continentale						***277***	*142*
Singapour						***400***	*256*
Vietnam						***16***	*83*
Autres marchés émergents						***75***	*48*
Asie	**586**	605	492	509	424	**2 192**	1 590
Canada	**116**	95	76	70	70	**357**	224
États-Unis	**140**	72	76	101	146	**389**	408
Total de la MSC au titre des affaires nouvelles, selon un taux de change constant	**842 $**	772 $	644 $	680 $	640 $	**2 938 $**	2 222 $

1) La MSC au titre des affaires nouvelles est présentée déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.
2) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2024.
3) La MSC au titre des affaires nouvelles des autres régions d'Asie est présentée par pays annuellement pour l'exercice complet. Les autres marchés émergents dans les autres régions d'Asie comprennent l'Indonésie, les Philippines, la Malaisie, la Thaïlande, le Cambodge et le Myanmar.

La Société se sert également de mesures de rendement financier préparées selon un taux de change constant, qui excluent l'incidence des fluctuations des taux de change (de la devise locale au dollar canadien pour l'ensemble de la Société et de la devise locale au dollar américain en Asie). Ces mesures financières sont présentées selon un taux de change constant ou il s'agit plutôt du taux de croissance ou de recul de la mesure financière qui est établi selon un taux de change constant, au moyen des taux de change utilisés pour préparer le compte de résultat et l'état de la situation financière en vigueur au quatrième trimestre de 2024.

L'information sur les mesures financières conformes aux PCGR et non conformes aux PCGR selon un taux de change constant est présentée ci-après et dans la présente rubrique.

Le **RPA de base et le RPA dilué, selon un taux de change constant**, correspondent au résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires selon un taux de change constant divisé respectivement par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation.

Frais généraux selon un taux de change constant

(en millions de dollars et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	**2024**	2023
Frais généraux	**1 328 $**	1 204 $	1 225 $	1 102 $	1 180 $	**4 859 $**	4 330 $
Ajustement selon un taux de change constant[1]	**-**	17	16	25	18	**58**	86
Frais généraux selon un taux de change constant	**1 328 $**	1 221 $	1 241 $	1 127 $	1 198 $	**4 917 $**	4 416 $

1) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2024.

Mesures financières du résultat net selon un taux de change constant

(en millions de dollars CA, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	**2024**	2023
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires :							
Asie	**583 $**	827 $	582 $	363 $	615 $	**2 355 $**	1 348 $
Canada	**439**	430	79	273	365	**1 221**	1 191
États-Unis	**103**	5	135	(108)	198	**135**	639
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	**384**	498	350	365	365	**1 597**	1 297
Services généraux et autres	**129**	79	(104)	(27)	116	**77**	628
Total du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires	**1 638**	1 839	1 042	866	1 659	**5 385**	5 103
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	**(101)**	(56)	(99)	(55)	(99)	**(311)**	(303)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux porteurs d'actions ordinaires	**1 537 $**	1 783 $	943 $	811 $	1 560 $	**5 074 $**	4 800 $
Ajustement selon un taux de change constant[1]							
Asie	**- $**	26 $	8 $	18 $	20 $	**52 $**	60 $
Canada	**-**	-	-	4	(8)	**4**	(6)
États-Unis	**-**	5	3	(1)	5	**7**	47
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	**-**	11	9	12	9	**32**	39
Services généraux et autres	**-**	2	(2)	-	2	**-**	(30)
Total du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires	**-**	44	18	33	28	**95**	110
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	**-**	-	-	-	-	**-**	-
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux porteurs d'actions ordinaires	**- $**	44 $	18 $	33 $	28 $	**95 $**	110 $
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires selon un taux de change constant							
Asie	**583 $**	853 $	590 $	381 $	635 $	**2 407 $**	1 408 $
Canada	**439**	430	79	277	357	**1 225**	1 185
États-Unis	**103**	10	138	(109)	203	**142**	686
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	**384**	509	359	377	374	**1 629**	1 336
Services généraux et autres	**129**	81	(106)	(27)	118	**77**	598
Total du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires, selon un taux de change constant	**1 638**	1 883	1 060	899	1 687	**5 480**	5 213
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres, selon un taux de change constant	**(101)**	(56)	(99)	(55)	(99)	**(311)**	(303)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux porteurs d'actions ordinaires, selon un taux de change constant	**1 537 $**	1 827 $	961 $	844 $	1 588 $	**5 169 $**	4 910 $
Résultat net attribué aux actionnaires du secteur Asie, en dollars US							
Résultat net attribué aux actionnaires du secteur Asie, en dollars US[2]	**417 $**	606 $	424 $	270 $	452 $	**1 717 $**	995 $
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US[1]	**-**	4	(1)	4	2	**7**	15
Résultat net attribué aux actionnaires du secteur Asie, en dollars US, selon un taux de change constant[1]	**417 $**	610 $	423 $	274 $	454 $	**1 724 $**	1 010 $
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (avant impôts)							
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)	**1 638 $**	1 839 $	1 042 $	866 $	1 659 $	**5 385 $**	5 103 $
Impôts sur le résultat net attribué aux actionnaires	**388**	229	238	247	288	**1 102**	750
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (avant impôts)	**2 026**	2 068	1 280	1 113	1 947	**6 487**	5 853
Ajustement selon un taux de change constant[1]	**-**	28	32	27	33	**87**	111
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (avant impôts), selon un taux de change constant	**2 026 $**	2 096 $	1 312 $	1 140 $	1 980 $	**6 574 $**	5 964 $

1) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2024.

2) Le résultat net attribué aux actionnaires (après impôts) du secteur Asie en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain en vigueur utilisé pour préparer le compte de résultat de la période de présentation de l'information financière en question.

Les **ASGA** constituent une mesure financière de l'envergure de la Société. Ils regroupent les ASG et les ASA. Les ASG comprennent les actifs du fonds général, soit le total des placements et l'actif net des fonds distincts, et les actifs des clients externes pour lesquels nous offrons des services de gestion des placements, soit les fonds communs de placement, la gestion d'actifs institutionnels et les actifs nets des autres fonds. Les ASA sont des actifs pour lesquels nous fournissons des services d'administration seulement. Les ASGA sont fréquemment utilisés dans le secteur pour mesurer les activités de gestion de patrimoine et d'actifs.

Notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde gère également des actifs pour le compte des autres secteurs de la Société. Les **ASGA gérés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde** sont une mesure financière correspondant à la somme des ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et des actifs gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte d'autres secteurs. Il s'agit d'une mesure importante des actifs gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

Le **pourcentage des ASGA de chaque secteur par rapport au total des ASGA de la Société** est une mesure des ASGA de chaque secteur d'exploitation, exprimés en pourcentage. Il correspond aux ASGA de chaque secteur, divisés par le total des ASGA de la Société. Cette mesure est présentée pour nos secteurs d'exploitation Asie, Canada, États-Unis et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et, au 31 décembre 2024, le pourcentage des ASGA de chaque secteur par rapport au total des ASGA de la Société s'établissait respectivement à 12 %, 9 %, 13 % et 64 % (respectivement 12 %, 11 %, 15 % et 61 % au 31 décembre 2023).

Rapprochements des ASG et des ASGA

(en millions de dollars CA et selon les taux de change en vigueur pour la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	$ CA						$ US[4]	
	31 décembre 2024						**31 décembre 2024**	
Aux	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total	Asie	États-Unis
Total des placements								
Actifs prêtables nets de la Banque Manuvie	**- $**	**26 718 $**	**- $**	**- $**	**- $**	**26 718 $**	**- $**	**- $**
Reclassement des dérivés[1]	**-**	**-**	**-**	**-**	**5 600**	**5 600**	**-**	**-**
Placements, à l'exclusion des éléments ci-dessus	**166 590**	**80 423**	**136 833**	**9 743**	**16 590**	**410 179**	**115 843**	**95 142**
Total	**166 590**	**107 141**	**136 833**	**9 743**	**22 190**	**442 497**	**115 843**	**95 142**
Actif net des fonds distincts								
Actif net des fonds distincts – Actifs institutionnels	**-**	**-**	**-**	**3 393**	**-**	**3 393**	**-**	**-**
Actif net des fonds distincts – Autres[2]	**28 622**	**38 099**	**77 440**	**288 467**	**(33)**	**432 595**	**19 904**	**53 845**
Total	**28 622**	**38 099**	**77 440**	**291 860**	**(33)**	**435 988**	**19 904**	**53 845**
ASG selon les états financiers	**195 212**	**145 240**	**214 273**	**301 603**	**22 157**	**878 485**	**135 747**	**148 987**
Fonds communs de placement	**-**	**-**	**-**	**333 598**	**-**	**333 598**	**-**	**-**
Gestion d'actifs institutionnels[3]	**-**	**-**	**-**	**154 096**	**-**	**154 096**	**-**	**-**
Autres fonds	**-**	**-**	**-**	**19 174**	**-**	**19 174**	**-**	**-**
Total des ASG	**195 212**	**145 240**	**214 273**	**808 471**	**22 157**	**1 385 353**	**135 747**	**148 987**
Actifs sous administration	**-**	**-**	**-**	**222 614**	**-**	**222 614**	**-**	**-**
Total des ASGA	**195 212 $**	**145 240 $**	**214 273 $**	**1 031 085 $**	**22 157 $**	**1 607 967 $**	**135 747 $**	**148 987 $**
Total des ASGA, en dollars US[4]						**1 118 042 $**		
Total des ASGA	**195 212 $**	**145 240 $**	**214 273 $**	**1 031 085 $**	**22 157 $**	**1 607 967 $**		
Ajustement selon un taux de change constant[5]	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**		
Total des ASGA, selon un taux de change constant	**195 212 $**	**145 240 $**	**214 273 $**	**1 031 085 $**	**22 157 $**	**1 607 967 $**		

ASGA gérés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	**1 031 085 $**
ASG gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte des autres secteurs de Manuvie	**226 752**
Total	**1 257 837 $**

1) L'ajustement de consolidation du secteur Services généraux et autres est lié aux actifs dérivés nets reclassés du total des placements dans d'autres postes de l'état de la situation financière.
2) L'actif net des fonds distincts du secteur Services généraux et autres correspond à l'élimination des montants détenus par la Société.
3) La gestion d'actifs institutionnels exclut l'actif net des fonds distincts de ce sous-secteur.
4) Les ASGA en dollars américains correspondent au total des ASGA en dollars canadiens divisé par le taux de change du dollar américain en vigueur à la fin du trimestre.
5) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2024.

Rapprochements des ASG et des ASGA

(en millions de dollars CA et selon les taux de change en vigueur pour la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	$ CA						$ US[4]	
	30 septembre 2024						30 septembre 2024	
Aux	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total	Asie	États-Unis
Total des placements								
Actifs prêtables nets de la Banque Manuvie	- $	26 371 $	- $	- $	- $	26 371 $	- $	- $
Reclassement des dérivés[1]	-	-	-	-	2 420	2 420	-	-
Placements, à l'exclusion des éléments ci-dessus	160 377	81 874	134 164	9 464	14 482	400 361	118 748	99 311
Total	160 377	108 245	134 164	9 464	16 902	429 152	118 748	99 311
Actif net des fonds distincts								
Actif net des fonds distincts – Actifs institutionnels	-	-	-	3 289	-	3 289	-	-
Actif net des fonds distincts – Autres[2]	28 163	37 902	74 916	278 759	(50)	419 690	20 852	55 454
Total	28 163	37 902	74 916	282 048	(50)	422 979	20 852	55 454
ASG selon les états financiers	188 540	146 147	209 080	291 512	16 852	852 131	139 600	154 765
Fonds communs de placement	-	-	-	321 210	-	321 210	-	-
Gestion d'actifs institutionnels[3]	-	-	-	148 386	-	148 386	-	-
Autres fonds	-	-	-	18 131	-	18 131	-	-
Total des ASG	188 540	146 147	209 080	779 239	16 852	1 339 858	139 600	154 765
Actifs sous administration	-	-	-	211 617	-	211 617	-	-
Total des ASGA	188 540 $	146 147 $	209 080 $	990 856 $	16 852 $	1 551 475 $	139 600 $	154 765 $
Total des ASGA, en dollars US[4]						1 148 433 $		
Total des ASGA	188 540 $	146 147 $	209 080 $	990 856 $	16 852 $	1 551 475 $		
Ajustement selon un taux de change constant[5]	6 198	-	13 388	43 691	-	63 277		
Total des ASGA, selon un taux de change constant	194 738 $	146 147 $	222 468 $	1 034 547 $	16 852 $	1 614 752 $		

ASGA gérés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	990 856 $
ASG gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte des autres secteurs de Manuvie	220 309
Total	1 211 165 $

Note : Pour les notes de bas de tableau 1 à 5, voir le tableau « Rapprochements des ASG et des ASGA » au 31 décembre 2024 ci-dessus.

Rapprochements des ASG et des ASGA

(en millions de dollars CA et selon les taux de change en vigueur pour la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	$ CA						$ US[4]	
	30 juin 2024						30 juin 2024	
Aux	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total	Asie	États-Unis
Total des placements								
Actifs prêtables nets de la Banque Manuvie	- $	26 045 $	- $	- $	- $	26 045 $	- $	- $
Reclassement des dérivés[1]	-	-	-	-	5 546	5 546	-	-
Placements, à l'exclusion des éléments ci-dessus	148 153	77 422	130 453	8 989	14 011	379 028	108 216	95 335
Total	148 153	103 467	130 453	8 989	19 557	410 619	108 216	95 335
Actif net des fonds distincts								
Actif net des fonds distincts – Actifs institutionnels	-	-	-	3 380	-	3 380	-	-
Actif net des fonds distincts – Autres[2]	26 468	36 595	72 950	266 759	(46)	402 726	19 333	53 313
Total	26 468	36 595	72 950	270 139	(46)	406 106	19 333	53 313
ASG selon les états financiers	174 621	140 062	203 403	279 128	19 511	816 725	127 549	148 648
Fonds communs de placement	-	-	-	304 214	-	304 214	-	-
Gestion d'actifs institutionnels[3]	-	-	-	142 314	-	142 314	-	-
Autres fonds	-	-	-	17 202	-	17 202	-	-
Total des ASG	174 621	140 062	203 403	742 858	19 511	1 280 455	127 549	148 648
Actifs sous administration	-	-	-	201 064	-	201 064	-	-
Total des ASGA	174 621 $	140 062 $	203 403 $	943 922 $	19 511 $	1 481 519 $	127 549 $	148 648 $
Total des ASGA, en dollars US[4]						1 082 705 $		
Total des ASGA	174 621 $	140 062 $	203 403 $	943 922 $	19 511 $	1 481 519 $		
Ajustement selon un taux de change constant[5]	8 657	-	10 315	36 282	-	55 254		
Total des ASGA, selon un taux de change constant	183 278 $	140 062 $	213 718 $	980 204 $	19 511 $	1 536 773 $		

ASGA gérés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	943 922 $
ASG gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte des autres secteurs de Manuvie	211 773
Total	1 155 695 $

Note : Pour les notes de bas de tableau 1 à 5, voir le tableau « Rapprochements des ASG et des ASGA » au 31 décembre 2024 ci-dessus.

Rapprochements des ASG et des ASGA

(en millions de dollars CA et selon les taux de change en vigueur pour la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	$ CA						$ US[4]	
	31 mars 2024						31 mars 2024	
Aux	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total	Asie	États-Unis
Total des placements								
Actifs prêtables nets de la Banque Manuvie	- $	25 420 $	- $	- $	- $	25 420 $	- $	- $
Reclassement des dérivés[1]	-	-	-	-	5 114	5 114	-	-
Placements, à l'exclusion des éléments ci-dessus	144 720	84 075	129 896	8 133	13 318	380 142	106 881	95 988
Total	144 720	109 495	129 896	8 133	18 432	410 676	106 881	95 988
Actif net des fonds distincts								
Actif net des fonds distincts – Actifs institutionnels	-	-	-	3 334	-	3 334	-	-
Actif net des fonds distincts – Autres[2]	26 203	37 218	72 547	262 854	(47)	398 775	19 360	53 609
Total	26 203	37 218	72 547	266 188	(47)	402 109	19 360	53 609
ASG selon les états financiers	170 923	146 713	202 443	274 321	18 385	812 785	126 241	149 597
Fonds communs de placement	-	-	-	300 178	-	300 178	-	-
Gestion d'actifs institutionnels[3]	-	-	-	121 263	-	121 263	-	-
Autres fonds	-	-	-	16 981	-	16 981	-	-
Total des ASG	170 923	146 713	202 443	712 743	18 385	1 251 207	126 241	149 597
Actifs sous administration	-	-	-	198 698	-	198 698	-	-
Total des ASGA	170 923 $	146 713 $	202 443 $	911 441 $	18 385 $	1 449 905 $	126 241 $	149 597 $
Total des ASGA, en dollars US[4]						1 071 424 $		
Total des ASGA	170 923 $	146 713 $	202 443 $	911 441 $	18 385 $	1 449 905 $		
Ajustement selon un taux de change constant[5]	8 902	-	12 650	41 032	-	62 584		
Total des ASGA, selon un taux de change constant	179 825 $	146 713 $	215 093 $	952 473 $	18 385 $	1 512 489 $		

ASGA gérés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	911 441 $
ASG gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte des autres secteurs de Manuvie	211 528
Total	1 122 969 $

Note : Pour les notes de bas de tableau 1 à 5, voir le tableau « Rapprochements des ASG et des ASGA » au 31 décembre 2024 ci-dessus.

Rapprochements des ASG et des ASGA

(en millions de dollars CA et selon les taux de change en vigueur pour la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	$ CA						$ US[4]	
	31 décembre 2023						31 décembre 2023	
Aux	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total	Asie	États-Unis
Total des placements								
Actifs prêtables nets de la Banque Manuvie	- $	25 321 $	- $	- $	- $	25 321 $	- $	- $
Reclassement des dérivés[1]	-	-	-	-	3 201	3 201	-	-
Placements, à l'exclusion des éléments ci-dessus	144 433	86 135	133 959	7 090	17 071	388 688	109 533	101 592
Total	144 433	111 456	133 959	7 090	20 272	417 210	109 533	101 592
Actif net des fonds distincts								
Actif net des fonds distincts – Actifs institutionnels	-	-	-	3 328	-	3 328	-	-
Actif net des fonds distincts – Autres[2]	24 854	36 085	68 585	244 738	(46)	374 216	18 846	52 014
Total	24 854	36 085	68 585	248 066	(46)	377 544	18 846	52 014
ASG selon les états financiers	169 287	147 541	202 544	255 156	20 226	794 754	128 379	153 606
Fonds communs de placement	-	-	-	277 365	-	277 365	-	-
Gestion d'actifs institutionnels[3]	-	-	-	119 161	-	119 161	-	-
Autres fonds	-	-	-	15 435	-	15 435	-	-
Total des ASG	169 287	147 541	202 544	667 117	20 226	1 206 715	128 379	153 606
Actifs sous administration	-	-	-	182 046	-	182 046	-	-
Total des ASGA	169 287 $	147 541 $	202 544 $	849 163 $	20 226 $	1 388 761 $	128 379 $	153 606 $
Total des ASGA, en dollars US[4]						1 053 209 $		
Total des ASGA	169 287 $	147 541 $	202 544 $	849 163 $	20 226 $	1 388 761 $		
Ajustement selon un taux de change constant[5]	10 424	-	18 314	52 891	-	81 629		
Total des ASGA, selon un taux de change constant	179 711 $	147 541 $	220 858 $	902 054 $	20 226 $	1 470 390 $		

ASGA gérés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	849 163 $
ASG gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte des autres secteurs de Manuvie	205 814
Total	1 054 977 $

Note : Pour les notes de bas de tableau 1 à 5, voir le tableau « Rapprochements des ASG et des ASGA » au 31 décembre 2024 ci-dessus.

ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, et ASGA gérés par cette dernière, par sous-secteur d'activité et par région

(en millions de dollars et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

Aux	**31 déc. 2024**	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 déc. 2023
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par sous-secteur d'activité					
Régimes de retraite	**521 979 $**	501 173 $	477 740 $	467 579 $	431 601 $
Particuliers	**348 938**	335 570	318 269	316 406	292 629
Gestion d'actifs institutionnels	**160 168**	154 113	147 913	127 456	124 933
Total	**1 031 085 $**	990 856 $	943 922 $	911 441 $	849 163 $
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par sous-secteur d'activité, selon un taux de change constant[1]					
Régimes de retraite	**521 979 $**	526 284 $	496 919 $	490 525 $	461 958 $
Particuliers	**348 938**	348 933	329 593	329 572	309 279
Gestion d'actifs institutionnels	**160 168**	159 330	153 692	132 376	130 817
Total	**1 031 085 $**	1 034 547 $	980 204 $	952 473 $	902 054 $
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par région					
Asie	**141 098 $**	137 040 $	128 791 $	122 354 $	115 523 $
Canada	**260 651**	255 281	242 781	243 678	233 351
États-Unis	**629 336**	598 535	572 350	545 409	500 289
Total	**1 031 085 $**	990 856 $	943 922 $	911 441 $	849 163 $
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par région, selon un taux de change constant[1]					
Asie	**141 098 $**	142 092 $	135 842 $	129 147 $	123 036 $
Canada	**260 651**	255 281	242 781	243 678	233 351
États-Unis	**629 336**	637 174	601 581	579 648	545 667
Total	**1 031 085 $**	1 034 547 $	980 204 $	952 473 $	902 054 $
ASGA gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par sous-secteur d'activité					
Régimes de retraite	**521 979 $**	501 173 $	477 740 $	467 579 $	431 601 $
Particuliers	**431 047**	416 425	396 457	395 755	368 843
Gestion d'actifs institutionnels	**304 811**	293 567	281 498	259 635	254 533
Total	**1 257 837 $**	1 211 165 $	1 155 695 $	1 122 969 $	1 054 977 $
ASGA gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par sous-secteur d'activité, selon un taux de change constant[1]					
Régimes de retraite	**521 979 $**	526 284 $	496 919 $	490 525 $	461 958 $
Particuliers	**431 047**	433 017	410 229	411 955	389 726
Gestion d'actifs institutionnels	**304 811**	306 398	293 032	271 552	270 346
Total	**1 257 837 $**	1 265 699 $	1 200 180 $	1 174 032 $	1 122 030 $
ASGA gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par région					
Asie	**225 325 $**	219 344 $	205 776 $	198 464 $	191 238 $
Canada	**312 816**	307 051	292 698	294 591	282 487
États-Unis	**719 696**	684 770	657 221	629 914	581 252
Total	**1 257 837 $**	1 211 165 $	1 155 695 $	1 122 969 $	1 054 977 $
ASGA gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par région, selon un taux de change constant					
Asie	**225 325 $**	229 717 $	216 743 $	210 030 $	205 616 $
Canada	**312 816**	307 051	292 698	294 591	282 487
États-Unis	**719 696**	728 931	690 739	669 411	633 927
Total	**1 257 837 $**	1 265 699 $	1 200 180 $	1 174 032 $	1 122 030 $

1) Les ASGA ont été ajustés pour tenir compte des taux de change en vigueur au T4 2024 utilisés pour préparer l'état de la situation financière.

Les **actifs sous gestion et administration moyens (« ASGA moyens »)** correspondent à la moyenne des ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde au cours de la période de présentation de l'information financière. Cette mesure est utilisée pour analyser et expliquer les produits d'honoraires et le résultat du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Elle est calculée comme la moyenne du solde d'ouverture des ASGA et du solde de clôture des ASGA en utilisant les soldes quotidiens lorsqu'ils sont disponibles et les moyennes à la fin du mois ou du trimestre lorsque la moyenne quotidienne n'est pas disponible.

Parallèlement, les **ASGA gérés moyens** et les **ASA moyens** de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde correspondent à la moyenne respectivement des ASGA gérés et des ASA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, et sont calculés d'une manière qui est conforme à celle utilisée pour calculer les ASGA moyens.

Les **actifs prêtables nets de la Banque Manuvie** sont une mesure financière qui correspond à la somme des prêts et des créances hypothécaires de la Banque Manuvie, déduction faite des provisions. Les **actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie** sont une mesure financière qui est calculée comme la moyenne à la fin du trimestre du solde d'ouverture et du solde de clôture des actifs prêtables nets. Ces deux mesures financières permettent de mesurer la taille du portefeuille de prêts et de créances hypothécaires de la Banque Manuvie et servent à analyser et expliquer son résultat.

Aux (en millions de dollars)	**31 déc. 2024**	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 déc. 2023
Créances hypothécaires	**54 447 $**	54 083 $	53 031 $	52 605 $	52 421 $
Moins : créances hypothécaires non détenues par la Banque Manuvie	**30 039**	29 995	29 324	29 568	29 536
Total des créances hypothécaires détenues par la Banque Manuvie	**24 408**	24 088	23 707	23 037	22 885
Prêts aux clients de la Banque	**2 310**	2 283	2 338	2 383	2 436
Actifs prêtables nets de la Banque Manuvie	**26 718 $**	26 371 $	26 045 $	25 420 $	25 321 $
Actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie					
Début de la période	**26 371 $**	26 045 $	25 420 $	25 321 $	25 123 $
Fin de la période	**26 718**	26 371	26 045	25 420	25 321
Actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie par trimestre	**26 545 $**	26 208 $	25 733 $	25 371 $	25 222 $
Actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie – exercice complet	**26 020 $**				25 050 $

Le **ratio de levier financier** est calculé comme la somme de la dette à long terme, des instruments de fonds propres et des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres, divisée par la somme de la dette à long terme, des instruments de fonds propres, des capitaux propres et de la MSC après impôts.

La **valeur comptable ajustée** correspond à la somme des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires et de la MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle. Il s'agit d'une mesure importante pour la surveillance de la croissance et la détermination de la valeur des activités d'assurance. La **valeur comptable par action ordinaire ajustée** est calculée en divisant la valeur comptable ajustée par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

Aux (en millions de dollars)	**31 déc. 2024**	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 déc. 2023
Capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires	**44 312 $**	42 913 $	42 305 $	41 590 $	40 379 $
MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle	**19 682**	18 595	18 290	18 547	17 748
Valeur comptable ajustée	**63 994 $**	61 508 $	60 595 $	60 137 $	58 127 $

Les **fonds propres consolidés** sont une mesure qui sert de base à nos activités de gestion des fonds propres à l'échelle de la SFM. Les fonds propres consolidés sont la somme de ce qui suit : i) le total des capitaux propres à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat global (« CAERG ») lié aux couvertures de flux de trésorerie; ii) la MSC après impôts; et iii) certains autres instruments de fonds propres qui sont admissibles à titre de fonds propres réglementaires. Aux fins de l'information réglementaire à produire selon le cadre du TSAV, les chiffres sont rajustés pour tenir compte des divers ajouts aux fonds propres ou déductions des fonds propres conformément aux lignes directrices du BSIF.

Aux (en millions de dollars)	**31 déc. 2024**	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 déc. 2023
Total des capitaux propres	**52 960 $**	51 639 $	50 756 $	49 892 $	48 727 $
Moins : profit (perte) sur les couvertures de flux de trésorerie comptabilisés dans le CAERG	**119**	70	95	70	26
Total des capitaux propres excluant le CAERG lié aux couvertures de flux de trésorerie	**52 841**	51 569	50 661	49 822	48 701
MSC après impôts	**20 826**	19 725	19 184	19 425	18 503
Instruments de fonds propres admissibles	**7 532**	6 997	7 714	7 196	6 667
Fonds propres consolidés	**81 199 $**	78 291 $	77 559 $	76 443 $	73 871 $

Le **BAIIA tiré des activités de base** est une mesure financière que Manuvie utilise pour mieux comprendre la capacité à dégager un résultat à long terme et pour déterminer la valeur de notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde sur une base plus comparable à celle généralement utilisée pour évaluer la rentabilité des sociétés de gestion d'actifs de partout dans le monde. Le BAIIA tiré des activités de base présente le résultat tiré des activités de base avant l'incidence des intérêts, impôts et amortissements. Le BAIIA tiré des activités de base exclut certains frais d'acquisition liés aux contrats d'assurance de nos activités de régimes de retraite qui sont différés et amortis sur la durée prévue des relations clients. Le BAIIA tiré des activités de base est un important indicateur de rendement pour le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, car, d'une part, le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les autres sociétés de gestion d'actifs et, d'autre part, le résultat tiré des activités de base est l'une des principales mesures de rentabilité de la Société dans son ensemble.

Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du BAIIA tiré des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, et BAIIA tiré des activités de base de ce dernier par sous-secteur d'activité et par région

(en millions de dollars CA, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	**2024**	2023
Résultat tiré des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (après impôts)	**481 $**	499 $	399 $	357 $	353 $	**1 736 $**	1 321 $
Ajouter : impôts, frais d'acquisition, autres frais et commissions de vente différées							
(Charges) recouvrements d'impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	**61**	6	46	58	55	**171**	204
Amortissement des frais d'acquisition différés et autres amortissements	**49**	48	49	42	45	**188**	166
Amortissement des commissions de vente différées	**20**	19	19	20	21	**78**	80
BAIIA tiré des activités de base	**611 $**	572 $	513 $	477 $	474 $	**2 173 $**	1 771 $
Ajustement selon un taux de change constant[1]	**-**	11	7	13	7	**31**	39
BAIIA tiré des activités de base, selon un taux de change constant	**611 $**	583 $	520 $	490 $	481 $	**2 204 $**	1 810 $
BAIIA tiré des activités de base par sous-secteur d'activité							
Régimes de retraite	**330 $**	320 $	284 $	265 $	265 $	**1 199 $**	957 $
Particuliers	**214**	200	181	178	175	**773**	704
Gestion d'actifs institutionnels	**67**	52	48	34	34	**201**	110
Total	**611 $**	572 $	513 $	477 $	474 $	**2 173 $**	1 771 $
BAIIA tiré des activités de base par région							
Asie	**167 $**	157 $	144 $	139 $	135 $	**607 $**	505 $
Canada	**160**	157	133	139	152	**589**	582
États-Unis	**284**	258	236	199	187	**977**	684
Total	**611 $**	572 $	513 $	477 $	474 $	**2 173 $**	1 771 $
BAIIA tiré des activités de base par sous-secteur d'activité, selon un taux de change constant[2]							
Régimes de retraite	**330 $**	326 $	288 $	273 $	270 $	**1 217 $**	981 $
Particuliers	**214**	203	183	182	177	**782**	715
Gestion d'actifs institutionnels	**67**	54	49	35	34	**205**	114
Total, selon un taux de change constant	**611 $**	583 $	520 $	490 $	481 $	**2 204 $**	1 810 $
BAIIA tiré des activités de base par région, selon un taux de change constant[2]							
Asie	**167 $**	162 $	146 $	144 $	138 $	**619 $**	520 $
Canada	**160**	157	133	139	152	**589**	582
États-Unis	**284**	264	241	207	191	**996**	708
Total, selon un taux de change constant	**611 $**	583 $	520 $	490 $	481 $	**2 204 $**	1 810 $

1) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2024.

2) Le BAIIA tiré des activités de base a été ajusté pour tenir compte des taux de change utilisés pour préparer le compte de résultat du T4 2024.

La **marge BAIIA tirée des activités de base** est une mesure financière que Manuvie utilise pour mieux comprendre la rentabilité à long terme de son secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde ainsi que pour pouvoir faire une meilleure comparaison avec la rentabilité des autres sociétés de gestion d'actifs de partout dans le monde. La marge BAIIA tirée des activités de base correspond au résultat tiré des activités de base avant intérêts, impôts et amortissements divisé par les produits tirés des activités de base découlant de ces activités. Les **produits tirés des activités de base** sont utilisés pour calculer notre marge BAIIA tirée des activités de base, et correspondent à la somme des autres produits avant impôts et du résultat des placements de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde compris dans le BAIIA tiré des activités de base, et ne tiennent pas compte des éléments comme les produits liés à l'intégration et aux acquisitions et les profits (pertes) sur les résultats techniques du marché. La marge BAIIA tirée des activités de base est un important indicateur de rendement pour le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, car, d'une part, la marge BAIIA est une mesure couramment utilisée par les autres sociétés de gestion d'actifs et, d'autre part, le résultat tiré des activités de base est l'une des principales mesures de rentabilité de la Société dans son ensemble.

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**T4 2024**	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	**2024**	2023
Marge BAIIA tirée des activités de base							
BAIIA tiré des activités de base	**611 $**	572 $	513 $	477 $	474 $	**2 173 $**	1 771 $
Produits tirés des activités de base	**2 140 $**	2 055 $	1 948 $	1 873 $	1 842 $	**8 016 $**	7 103 $
Marge BAIIA tirée des activités de base	**28,6 %**	27,8 %	26,3 %	25,5 %	25,7 %	**27,1 %**	24,9 %
Produits tirés des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde							
Autres produits selon les états financiers	**2 003 $**	1 928 $	1 849 $	1 808 $	1 719 $	**7 588 $**	6 746 $
Moins : autres produits des secteurs, à l'exclusion de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	**(2)**	53	40	58	31	**149**	37
Autres produits de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (produits d'honoraires)	**2 005 $**	1 875 $	1 809 $	1 750 $	1 688 $	**7 439 $**	6 709 $
Revenus de placement selon les états financiers	**5 250 $**	4 487 $	4 261 $	4 251 $	4 497 $	**18 249 $**	16 180 $
Profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes) sur les actifs servant de soutien aux contrats d'assurance et de placement selon les états financiers	**(622)**	1 730	564	538	2 674	**2 210**	3 138
Total des revenus de placement	**4 628**	6 217	4 825	4 789	7 171	**20 459**	19 318
Moins : revenus de placement des secteurs, à l'exclusion de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	**4 550**	5 991	4 687	4 649	6 941	**19 877**	18 886
Revenus de placement de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	**78 $**	226 $	138 $	140 $	230 $	**582 $**	432 $
Total des autres produits et des revenus de placement de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	**2 083 $**	2 101 $	1 947 $	1 890 $	1 918 $	**8 021 $**	7 141 $
Moins : total des produits présentés dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base							
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	**(28)**	33	(9)	8	63	**4**	28
Produits liés à l'intégration et aux acquisitions	**(29)**	13	8	9	13	**1**	10
Produits tirés des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	**2 140 $**	2 055 $	1 948 $	1 873 $	1 842 $	**8 016 $**	7 103 $

Les **charges liées aux activités de base** sont utilisées pour calculer notre ratio d'efficience sur le plan des charges et correspondent au total des charges qui sont comprises dans le résultat tiré des activités de base et ne tiennent pas compte des provisions pour règlement de litiges importantes, des charges de restructuration, et des frais d'intégration et d'acquisition.

Le **total des charges** comprend les montants suivants tirés de nos états financiers :

1. Frais généraux comptabilisés directement en résultat
2. Charges de maintien directement attribuables, qui sont présentées dans les charges afférentes aux activités d'assurance et comptabilisées directement en résultat
3. Frais d'acquisition directement attribuables pour les contrats évalués selon la MRP et les produits ne générant pas de MSC, lesquels sont tous présentés dans les charges afférentes aux activités d'assurance et comptabilisés directement en résultat

(en millions de dollars et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	**2024**	2023
Charges liées aux activités de base							
Frais généraux selon le compte de résultat	**1 328 $**	1 204 $	1 225 $	1 102 $	1 180 $	**4 859 $**	4 330 $
Frais d'acquisition directement attribuables au titre des contrats évalués selon la MRP et des autres produits ne générant pas de MSC[1]	**43**	36	39	38	42	**156**	147
Charges de maintien directement attribuables[1]	**517**	509	509	539	565	**2 074**	2 205
Total des charges	**1 888**	1 749	1 773	1 679	1 787	**7 089**	6 682
Moins : frais généraux inclus dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base							
Charges de restructuration	**67**	25	-	-	46	**92**	46
Frais d'intégration et d'acquisition	**-**	-	57	-	8	**57**	8
Provisions pour litiges et autres frais	**24**	8	3	6	8	**41**	78
Total	**91**	33	60	6	62	**190**	132
Charges liées aux activités de base	**1 797 $**	1 716 $	1 713 $	1 673 $	1 725 $	**6 899 $**	6 550 $
Ajustement selon un taux de change constant[2]	**-**	22	28	36	27	**86**	114
Charges liées aux activités de base, selon un taux de change constant	**1 797 $**	1 738 $	1 741 $	1 709 $	1 752 $	**6 985 $**	6 664 $
Total des charges	**1 888 $**	1 749 $	1 773 $	1 679 $	1 787 $	**7 089 $**	6 682 $
Ajustement selon un taux de change constant[2]	**-**	22	29	37	28	**88**	117
Total des charges, selon un taux de change constant	**1 888 $**	1 771 $	1 802 $	1 716 $	1 815 $	**7 177 $**	6 799 $

1) Ces frais et charges sont des composantes des charges afférentes aux activités d'assurance présentées dans les comptes de résultat qui sont comptabilisées directement en résultat.

2) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2024.

Le **ratio d'efficience sur le plan des charges** est une mesure financière que Manuvie utilise pour mesurer les progrès réalisés sur le plan de l'atteinte de son objectif d'accroître l'efficience. Il se définit comme les charges liées aux activités de base divisées par la somme du résultat tiré des activités de base avant impôts sur le résultat (« résultat tiré des activités de base avant impôts ») et des charges liées aux activités de base.

Le **taux des produits d'honoraires nets annualisés sur les ASGA moyens (« taux des produits d'honoraires nets »)** est une mesure financière qui correspond aux produits d'honoraires nets annualisés provenant des canaux de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde divisés par les ASGA moyens. Ce ratio fournit de l'information sur le rendement ajusté de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde généré par la gestion d'ASGA.

Les **produits d'honoraires nets annualisés** sont une mesure financière qui correspond au résultat avant impôts sur le résultat de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde ajusté pour exclure les éléments non liés aux produits d'honoraires nets, y compris les frais généraux, les revenus de placement, les prestations et sinistres nets non liés aux ASGA et les taxes sur primes, montant net. Ils excluent également les composantes des produits d'honoraires nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde provenant de la gestion d'actifs pour le compte des autres secteurs. La mesure est annualisée en fonction du nombre de jours de l'année divisé par le nombre de jours de la période de présentation de l'information.

Rapprochement du résultat avant impôts sur le résultat et du taux des produits d'honoraires nets

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**T4 2024**	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	**2024**	2023
Résultat avant impôts sur le résultat	**2 113 $**	2 341 $	1 384 $	1 252 $	2 123 $	**7 090 $**	6 452 $
Moins : résultat avant impôts sur le résultat des secteurs autres que Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	**1 694**	1 822	1 001	826	1 699	**5 343**	4 955
Résultat de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde avant impôts sur le résultat	**419**	519	383	426	424	**1 747**	1 497
Éléments non liés aux produits d'honoraires nets	**882**	677	771	665	648	**2 995**	2 715
Produits d'honoraires nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	**1 301**	1 196	1 154	1 091	1 072	**4 742**	4 212
Moins : produits d'honoraires nets des autres secteurs	**181**	169	169	155	174	**674**	624
Produits d'honoraires nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, à l'exclusion des produits d'honoraires nets des autres secteurs	**1 120**	1 027	985	936	898	**4 068**	3 588
Produits d'honoraires nets annualisés	**4 455 $**	4 084 $	3 963 $	3 765 $	3 563 $	**4 068 $**	3 588 $
Actifs sous gestion et sous administration moyens	**1 015 454 $**	963 003 $	933 061 $	879 837 $	816 706 $	**946 087 $**	812 662 $
Taux des produits d'honoraires nets (en points de base)	**43,9**	42,4	42,5	42,8	43,6	**43,0**	44,2

La **valeur des affaires nouvelles (« VAN »)** est obtenue en déterminant la valeur actualisée de la quote-part des actionnaires du résultat distribuable futur, déduction faite du coût des fonds propres calculé conformément aux exigences du cadre du TSAV au Canada et dans la division internationale des clients fortunés, et aux exigences locales en matière de fonds propres en Asie et aux États-Unis, pour les affaires nouvelles souscrites au cours de la période selon des hypothèses relativement aux résultats techniques futurs. La VAN ne tient pas compte des activités qui comportent des risques d'assurance mineurs comme les activités du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, de la Banque Manuvie et de réassurance IARD de la Société. Elle permet de mesurer la valeur créée par le secteur des affaires nouvelles de la Société.

La **marge sur la valeur des affaires nouvelles (« marge sur la VAN »)** correspond à la VAN, divisée par les souscriptions d'EPA, compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle. Les souscriptions d'EPA sont calculées comme la totalité des primes et dépôts périodiques et 10 % des primes et dépôts uniques. La marge sur la VAN est une mesure utile pour comprendre la rentabilité des affaires nouvelles.

Les souscriptions sont calculées selon le type de produit :
Les souscriptions d'assurance individuelle tiennent compte de la totalité des nouvelles primes annualisées et de 10 % des primes excédentaires et des primes uniques. Les nouvelles primes annualisées d'assurance individuelle représentent les primes annualisées prévues la première année des contrats dont les primes sont exigibles pendant plus de un an. La prime unique est la prime forfaitaire découlant de la souscription d'un produit à prime unique, comme une assurance voyage. Les souscriptions sont présentées selon leur montant brut et ne tiennent pas compte de l'incidence de la réassurance.

Les souscriptions d'assurance collective comprennent les nouvelles primes annualisées et les équivalents primes des nouveaux contrats de type « services administratifs seulement », ainsi que les nouvelles couvertures et les modifications apportées aux contrats, compte non tenu des augmentations de taux.

Les souscriptions de produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance comprennent tous les nouveaux dépôts dans des contrats de rente variable et fixe. Comme nous avons mis un terme aux souscriptions de nouveaux contrats de rente variable aux États-Unis au premier trimestre de 2013, les dépôts subséquents dans des contrats de rente variable existants aux États-Unis ne sont pas présentés à titre de souscriptions. Les dépôts dans des contrats de rente variable de l'Asie sont inclus dans les souscriptions d'EPA.

Les **souscriptions d'EPA** comprennent la totalité des primes et dépôts périodiques et 10 % des primes et dépôts excédentaires et des primes et dépôts uniques des produits d'assurance et des produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance.

Les **apports bruts** sont une nouvelle mesure des activités de notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Ils comprennent tous les dépôts aux fonds communs de placement, aux régimes de retraite collectifs, aux produits d'épargne-retraite, aux produits de gestion privée et aux produits de gestion d'actifs institutionnels. Les apports bruts sont fréquemment utilisés dans le secteur pour évaluer les activités de gestion de patrimoine et d'actifs. Ils permettent de mesurer la capacité du secteur à attirer des actifs.

Les **apports nets** sont présentés pour notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et correspondent aux apports bruts, moins les rachats de parts de fonds communs de placement, de régimes de retraite collectifs, de produits d'épargne-retraite, de produits de gestion privée et de produits de gestion d'actifs institutionnels. En outre, les apports nets comprennent les apports nets des fonds négociés en Bourse et des produits non exclusifs vendus par Placements Manuvie. Les apports nets sont une mesure courante des activités de gestion de patrimoine et d'actifs dans le secteur et permettent d'évaluer la capacité du secteur d'attirer des actifs et de les conserver. Lorsque les apports nets sont positifs, ils sont désignés comme des entrées de fonds nettes. En revanche, lorsque les apports nets sont négatifs, ils sont désignés comme des sorties de fonds nettes.

Une **remise** s'entend des fonds remis ou rendus disponibles aux fins de distribution à la Société Financière Manuvie par ses filiales. La remise de fonds propres est l'une des principales mesures utilisées par la direction pour évaluer notre souplesse financière.

Mesures financières non conformes aux PCGR pour 2017

Les **mesures financières non conformes aux PCGR** comprennent le résultat tiré (la perte découlant) des activités de base de 2017, le résultat tiré des activités de base avant impôts de 2017 et les frais généraux liés aux activités de base de 2017.

Le **ratio non conforme aux PCGR** est le ratio d'efficience sur le plan des charges de 2017.

Compte tenu de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 en 2023, nous avons apporté des modifications à la définition des mesures financières non conformes aux PCGR et aux ratios non conformes aux PCGR ci-dessus. Les définitions et les rapprochements des mesures ci-dessus pour 2017 sont présentés ci-après.

Le **résultat tiré (la perte découlant) des activités de base de 2017** est une mesure financière qui, selon nous, aide les investisseurs à mieux comprendre la capacité de l'entreprise à dégager un résultat positif à long terme et la valeur de l'entreprise. Le résultat tiré des activités de base de 2017 permet aux investisseurs de se concentrer sur le rendement des activités de la Société et de ne pas tenir compte de l'incidence directe des fluctuations des marchés des actions et des taux d'intérêt, des modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles ainsi qu'à un certain nombre d'autres éléments, décrits ci-après, qui, selon nous, sont importants, mais qui ne reflètent pas la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats. Par exemple, en raison de la nature à long terme de nos activités, les mouvements des marchés des actions, des taux d'intérêt, des taux de change et des prix des produits de base d'une période à l'autre, pris en compte dans la réévaluation à la valeur de marché, peuvent avoir, et ont souvent, une incidence importante sur les montants comme présentés de nos actifs, de nos passifs et de notre résultat net attribué aux actionnaires. Les montants comme présentés ne sont pas réellement réalisés à ce moment-là et pourraient ne jamais l'être si les marchés évoluaient dans la direction opposée dans une période ultérieure. Il est donc très difficile pour les investisseurs d'évaluer le rendement de la Société d'une période à l'autre et de comparer notre rendement à celui d'autres émetteurs.

Bien que le résultat tiré des activités de base soit une mesure pertinente quant à la façon de gérer notre entreprise et qu'il offre une méthodologie cohérente, il n'est pas isolé des facteurs macroéconomiques qui peuvent avoir une incidence importante. Le rapprochement du résultat tiré des activités de base de 2017 et du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat avant impôts sur le résultat est présenté ci-après. Le résultat net attribué aux actionnaires exclut le résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation et aux participations ne donnant pas le contrôle.

Les éléments inclus dans le résultat tiré des activités de base de 2017 et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2017 sont déterminés selon la méthode prescrite par la ligne directrice intitulée « Divulgation des sources de bénéfices (sociétés d'assurance-vie) » du BSIF qui était en vigueur à cette date et sont énumérés ci-après.

Éléments inclus dans le résultat tiré des activités de base de 2017 :

1. Le résultat prévu sur les contrats en vigueur, y compris les reprises prévues de provisions pour écarts défavorables, les produits d'honoraires, les marges sur les contrats souscrits par des groupes et les affaires basées sur les écarts comme la Banque Manuvie et la gestion de fonds de placement.
2. Les coûts des couvertures à grande échelle fondés sur les rendements attendus des marchés.
3. Le poids et les profits découlant des affaires nouvelles.
4. Les profits ou les pertes liés aux résultats techniques des titulaires de contrats.
5. Les charges d'exploitation et d'acquisition par rapport aux hypothèses sur les charges utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques.
6. Les résultats techniques favorables nets liés aux placements d'au plus 400 millions de dollars comptabilisés au cours d'un seul exercice, désignés comme « profits sur les placements liés aux activités de base ». Plus précisément, il s'agit de résultats techniques favorables liés aux placements d'au plus 100 millions de dollars comptabilisés au cours du premier trimestre, d'au plus 200 millions de dollars comptabilisés au deuxième trimestre pour les six premiers mois de l'exercice, d'au plus 300 millions de dollars comptabilisés au troisième trimestre pour les neuf premiers mois de l'exercice et d'au plus 400 millions de dollars comptabilisés au quatrième trimestre pour l'exercice complet. Toute perte au titre des résultats techniques liés aux placements comptabilisée au cours d'un trimestre sera portée en réduction des profits nets sur les résultats techniques liés aux placements cumulés depuis le début d'un exercice, et l'écart sera inclus dans le résultat tiré des activités de base de 2017, sous réserve d'un plafond correspondant au montant des profits sur les placements liés aux activités de base cumulés depuis le début d'un exercice et d'un seuil de zéro, ce qui reflète nos prévisions de résultats

techniques positifs liés aux placements tout au long du cycle économique. Par conséquent, dans la mesure où toutes les pertes au titre des résultats techniques liés aux placements ne peuvent être entièrement compensées au cours d'un trimestre, elles seront reportées en avant afin d'être portées en réduction des profits sur les résultats techniques liés aux placements des trimestres subséquents du même exercice, afin d'établir les profits sur les placements liés aux activités de base. Les résultats techniques liés aux placements sont liés aux placements dans des titres à revenu fixe, aux rendements des actifs alternatifs à long terme, aux résultats au chapitre du crédit et aux changements dans la composition d'actifs autres que ceux liés à un changement stratégique. Un exemple de changement stratégique dans la composition d'actifs est présenté ci-après :

- Ces résultats techniques favorables et défavorables liés aux placements sont une combinaison des résultats en matière de placement tels qu'ils sont présentés et de l'incidence des activités de placement sur l'évaluation de nos provisions mathématiques. Nous n'établissons pas de lien entre des éléments spécifiques des résultats techniques liés aux placements et des montants inclus dans le résultat tiré des activités de base de 2017 ou exclus de celui-ci.
- Le seuil de 400 millions de dollars représente notre estimation du montant annualisé moyen des résultats techniques liés aux placements favorables nets que la Société s'attend raisonnablement à obtenir tout au long du cycle économique en fonction des résultats historiques. Il ne s'agit pas d'une prévision des résultats techniques liés aux placements favorables nets pour tout exercice donné.
- Les résultats techniques nets moyens annualisés liés aux placements, y compris les profits sur les placements liés aux activités de base, calculés depuis l'instauration du résultat tiré des activités de base en 2012 jusqu'à la fin de 2017 s'établissaient à 475 millions de dollars (456 millions de dollars de 2012 jusqu'à la fin de 2016).
- La décision annoncée le 22 décembre 2017 de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition du portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles constituait le premier changement stratégique de composition d'actifs depuis que nous avons mis en place en 2012 la mesure relative aux profits sur les placements liés aux activités de base. Nous avons revu la description des résultats techniques liés aux placements en 2017 pour y mentionner que seuls les changements dans la composition d'actifs autres que ceux liés à un changement stratégique sont pris en compte dans la composante résultats techniques liés aux placements des profits sur les placements liés aux activités de base.
- L'horizon du rendement des placements historique peut varier en fonction des catégories d'actifs sous-jacentes et dépasser généralement 20 ans. Pour déterminer le seuil, nous nous penchons sur un cycle économique de 5 ans ou plus qui comprend une récession. Dans le cadre de notre processus annuel de planification sur 5 ans, nous déterminons si le seuil est toujours approprié et nous l'ajustons, à la hausse ou à la baisse, si nous en arrivons à la conclusion que le seuil n'est plus approprié.
- Les critères précis d'évaluation en vue d'un éventuel ajustement du seuil comprennent, sans s'y limiter, la mesure dans laquelle les résultats réels liés aux placements diffèrent significativement des hypothèses actuarielles sur lesquelles reposent l'estimation des passifs des contrats d'assurance, des événements de marché importants, des cessions et acquisitions d'actifs importantes, et des modifications à la réglementation ou aux normes comptables.

Les profits sur les placements liés aux activités de base sont présentés dans le secteur Services généraux et autres, et un ajustement compensatoire est inscrit dans les profits sur les résultats techniques liés aux placements figurant dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2017.

7. Le résultat tiré des excédents autres que les éléments réévalués à la valeur de marché. Les profits sur les actions DV et les capitaux de lancement dans des fonds distincts ou fonds communs de placement sont compris dans le résultat tiré des activités de base de 2017.
8. Les règlements de litiges courants ou non importants.
9. Tous les autres éléments qui ne sont pas explicitement exclus.
10. L'impôt sur les éléments mentionnés précédemment.
11. Tous les éléments fiscaux, à l'exception de l'incidence des modifications des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés.

Éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2017 :

1. L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable comprend les éléments énumérés ci-après :
    - L'incidence sur le résultat de l'écart entre l'augmentation (la diminution) nette des obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique et le rendement des actifs assortis d'une couverture connexe. Notre stratégie de couverture dynamique des rentes variables n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des passifs des contrats d'assurance et de placement à tous les risques ou mesures associés aux garanties intégrées dans ces produits pour un certain nombre de raisons, y compris : la provision pour écarts défavorables, le rendement des placements, la tranche du risque de taux d'intérêt qui n'est pas assortie d'une couverture dynamique, la volatilité réelle des marchés des actions et des taux d'intérêt, et les changements dans le comportement des titulaires de contrats.
    - Les profits (charges) sur les obligations au titre des garanties de rente variable non assorties d'une couverture dynamique.
    - Les profits (charges) sur les placements en actions du fonds général servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et sur les produits d'honoraires.

- Les profits (charges) sur les couvertures d'actions à grande échelle par rapport au coût prévu. Le coût prévu des couvertures à grande échelle est calculé au moyen des hypothèses liées aux capitaux propres utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement.
- Les profits (charges) sur la hausse (baisse) des taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement.
- Les profits (charges) sur la vente des obligations DV et les positions ouvertes de dérivés qui ne sont pas dans une relation de couverture dans le secteur Services généraux et autres.

2. Les résultats techniques favorables nets liés aux placements qui dépassent 400 millions de dollars par année ou les résultats défavorables nets liés aux placements cumulés depuis le début d'un exercice.
3. Les profits ou les pertes de réévaluation à la valeur de marché sur les actifs détenus dans le secteur Services généraux et autres, autres que les profits réalisés sur les actions DV et les capitaux de lancement dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement.
4. Les modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles. Les provisions mathématiques selon les IFRS sont évaluées au Canada d'après les normes établies par le Conseil des normes actuarielles qui étaient en vigueur à ce moment. Selon les normes, un examen complet des méthodes et hypothèses actuarielles doit avoir lieu chaque année. L'examen vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux actifs ainsi qu'aux passifs demeurent appropriées, et il se fait en surveillant les résultats techniques et en choisissant les hypothèses qui représentent la meilleure estimation actuelle des résultats techniques futurs prévus et des marges qui sont appropriées pour les risques assumés. Les modifications liées au taux de réinvestissement ultime sont prises en compte dans l'incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable. Du fait que le résultat tiré des activités de base de 2017 ne tient pas compte des résultats de l'examen annuel, il aide les investisseurs à évaluer le rendement de nos activités et à le comparer d'une période à l'autre avec celui d'autres sociétés d'assurance mondiales, car le profit ou la perte découlant de l'examen annuel n'est pas représentatif du rendement de l'exercice considéré et n'est pas comptabilisé dans le résultat net selon la plupart des normes actuarielles d'autres pays que le Canada.
5. L'incidence sur l'évaluation des provisions mathématiques des modifications apportées aux caractéristiques des produits ou des nouvelles transactions de réassurance, si elles sont importantes.
6. La charge liée à la dépréciation du goodwill.
7. Les profits ou les pertes à la cession d'activités.
8. Les ajustements ponctuels importants, y compris les règlements juridiques importants et très inhabituels ou d'autres éléments importants et exceptionnels.
9. L'impôt sur les éléments mentionnés précédemment.
10. Le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux titulaires de contrats avec participation et aux participations ne donnant pas le contrôle.
11. L'incidence des modifications des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés.

Rapprochement du résultat avant impôts sur le résultat et du résultat tiré des activités de base de 2017

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, nos états financiers présentaient un résultat avant impôts sur le résultat de 2 501 millions de dollars, une charge d'impôts sur le résultat de 239 millions de dollars et un résultat net de 2 262 millions de dollars. La charge d'impôts sur le résultat comprenait une charge d'impôts sur le résultat de 1 137 millions de dollars sur le résultat tiré des activités de base de 2017 et un recouvrement d'impôts sur le résultat de 898 millions de dollars sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2017. Le résultat net de 2 262 millions de dollars était composé du résultat net attribué aux actionnaires de 2 104 millions de dollars et du résultat net attribué aux participations ne donnant pas le contrôle de 194 millions de dollars, contrebalancés en partie par une perte nette imputée aux titulaires de contrats avec participation de 36 millions de dollars.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le résultat tiré des activités de base de 2017 de 4 565 millions de dollars reflétait le total du résultat net attribué aux actionnaires de 2 104 millions de dollars, déduction faite d'une charge de 2 461 millions de dollars imputable aux éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2017. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2017 comprenaient essentiellement une charge de 1 777 millions de dollars liée à l'incidence de l'adoption de la réforme fiscale aux États-Unis et une charge de 1 032 millions de dollars liée à la décision de modifier la composition du portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles, contrebalancées en partie par un profit de 209 millions de dollars attribuable à l'incidence directe des marchés, des profits sur les résultats techniques liés aux placements de 167 millions de dollars exclus du résultat tiré des activités de base de 2017, et un certain nombre d'éléments de moindre importance. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2017 étaient présentés selon la méthode prescrite par la ligne directrice intitulée « Divulgation des sources de bénéfices (sociétés d'assurance-vie) » du BSIF qui était en vigueur à cette date.

Le résultat tiré des activités de base de 2017 avant impôts sur le résultat (« résultat tiré des activités de base de 2017 avant impôts ») s'établissait à 5 702 millions de dollars, ce qui correspond à la somme du résultat tiré des activités de base de 2017 de 4 565 millions de dollars et de l'impôt sur le résultat tiré des activités de base de 2017 de 1 137 millions de dollars.

Résultat tiré des activités de base de 2017 lié aux priorités stratégiques pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

La Société évalue les progrès réalisés au chapitre de certaines de ses priorités stratégiques au moyen du résultat tiré des activités de base de 2017. Ces priorités stratégiques comprennent le résultat tiré des activités de base de 2017 provenant des activités à très fort potentiel, le résultat tiré des activités de base de 2017 provenant de la région Asie et le résultat tiré des activités de base de 2017 provenant des activités d'assurance SLD et des contrats de rente variable. Le résultat tiré des activités de base de 2017 relatif à ces activités est calculé conformément à notre définition du résultat tiré des activités de base de 2017.

Activités à très fort potentiel

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable)

Résultat tiré des activités de base de 2017 provenant des activités à très fort potentiel[1]	2 475	$
Résultat tiré des activités de base de 2017 – toutes les autres activités sauf les profits sur les placements liés aux activités de base	1 690	
Profits sur les placements liés aux activités de base[2]	400	
Résultat tiré des activités de base de 2017	4 565	
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2017	(2 461)	
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	2 104	$
Contribution des activités à très fort potentiel au résultat tiré des activités de base de 2017	54	%

1) Comprend le résultat tiré des activités de base de 2017 provenant des secteurs Asie et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, du sous-secteur de l'assurance collective au Canada et des produits d'assurance comportementale.
2) Cet élément est présenté selon la ligne directrice sur les sources de bénéfices du BSIF en vigueur à cette date.

Région Asie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable)

Résultat tiré des activités de base de 2017 provenant de la région Asie[1]	1 663	$
Résultat tiré des activités de base de 2017 – toutes les autres activités sauf les profits sur les placements liés aux activités de base	2 502	
Profits sur les placements liés aux activités de base[2]	400	
Résultat tiré des activités de base de 2017	4 565	
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2017	(2 461)	
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	2 104	$
Contribution de la région Asie au résultat tiré des activités de base de 2017	36	%

1) Comprend le résultat tiré des activités de base de 2017 provenant du secteur Asie et des activités de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde en Asie.
2) Cet élément est présenté selon la ligne directrice sur les sources de bénéfices du BSIF en vigueur à cette date.

Activités d'assurance SLD et de contrats de rente variable

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable)

Résultat tiré des activités de base de 2017 provenant des activités d'assurance SLD et de contrats de rente variable[1]	1 112	$
Résultat tiré des activités de base de 2017 – toutes les autres activités sauf les profits sur les placements liés aux activités de base	3 053	
Profits sur les placements liés aux activités de base[2]	400	
Résultat tiré des activités de base de 2017	4 565	
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2017	(2 461)	
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	2 104	$
Contribution des activités d'assurance SLD et de contrats de rente variable au résultat tiré des activités de base de 2017	24	%

1) Comprend le résultat tiré des activités de base de 2017 provenant des activités d'assurance SLD aux États-Unis et des contrats de rente variable en Asie, au Canada et aux États-Unis.
2) Cet élément est présenté selon la ligne directrice sur les sources de bénéfices du BSIF en vigueur à cette date.

Le **ratio d'efficience sur le plan des charges de 2017** est une mesure financière que Manuvie utilise pour mesurer les progrès réalisés sur le plan de l'atteinte de son objectif d'accroître l'efficience. Il se définit comme les frais généraux liés aux activités de base de 2017 divisés par la somme du résultat tiré des activités de base de 2017 avant impôts et des frais généraux liés aux activités de base de 2017. Les **frais généraux liés aux activités de base de 2017** sont utilisés pour calculer notre ratio d'efficience de 2017 et correspondent aux frais généraux avant impôts compris dans le résultat tiré des activités de base de 2017 et ne tiennent pas compte des provisions pour règlement de litiges importantes, des frais de restructuration et des frais d'intégration et d'acquisition.

Le ratio d'efficience sur le plan des charges de 2017 pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'établissait à 55,4 %. Les frais généraux liés aux activités de base de 2017 s'élevaient à 7 091 millions de dollars, soit le total des frais généraux de 7 233 millions de dollars pris en compte dans nos états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, moins les frais généraux de 142 millions de dollars compris dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2017. Les frais généraux inclus dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2017 comprennent les coûts d'intégration et d'acquisition de 81 millions de dollars et des provisions pour litiges et autres frais de 61 millions de dollars. Le résultat tiré des activités de base de 2017 avant impôts s'établissait à 5 702 millions de dollars, comme il est mentionné précédemment.

Résultat tiré des activités de base de 2017 disponible pour les porteurs d'actions ordinaires

Le résultat tiré des activités de base de 2017 disponible pour les porteurs d'actions ordinaires s'élevait à 4 406 millions de dollars et se composait du résultat tiré des activités de base de 2017 de 4 565 millions de dollars, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées de 159 millions de dollars.

14. Autres informations

Obligations contractuelles

Dans le cours normal des affaires, la Société conclut des contrats qui donnent lieu à des obligations fixées par des ententes à l'égard du moment et du montant du paiement.

Au 31 décembre 2024, les obligations contractuelles et les engagements de la Société étaient les suivants :

Paiements exigibles par période (en millions de dollars)	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette à long terme[1]	**10 200 $**	**247 $**	**3 211 $**	**297 $**	**6 445 $**
Passifs liés aux instruments de fonds propres[1]	**10 704**	**321**	**681**	**732**	**8 970**
Engagements de placements	**15 367**	**4 360**	**5 219**	**4 314**	**1 474**
Obligations locatives	**355**	**105**	**151**	**52**	**47**
Passifs des contrats d'assurance[2]	**1 383 939**	**4 223**	**9 977**	**21 385**	**1 348 354**
Passifs des contrats de réassurance détenus[2]	**(9 483)**	**250**	**925**	**792**	**(11 450)**
Passifs des contrats de placement[3]	**322 793**	**316 119**	**2 766**	**1 170**	**2 738**
Dépôts de clients de la Banque	**22 063**	**15 690**	**3 774**	**2 599**	**-**
Autres	**5 229**	**1 377**	**2 441**	**951**	**460**
Total des obligations contractuelles	**1 761 167 $**	**342 692 $**	**29 145 $**	**32 292 $**	**1 357 038 $**

1) Les paiements prévus par contrat comprennent le principal et les intérêts, et tiennent compte des montants à payer jusqu'à la date d'échéance du contrat. Ces paiements tiennent compte des montants à payer du 1er janvier 2025 jusqu'à la date d'échéance du contrat. Dans le cas des obligations à taux variable, l'indice du taux variable se fonde sur les taux d'intérêt au 31 décembre 2024 et est présumé demeurer constant jusqu'à la date d'échéance du contrat. Pour les billets subordonnés de la SFM à 4,061 %, le taux rajusté correspond au taux des swaps indexés sur le Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») au 31 décembre 2024, plus un ajustement relatif à l'écart de 0,26161 %, majoré de 1,647 %. Pour les billets subordonnés de la SFM à 2,237 % et les billets subordonnés de la SFM à 2,818 %, le taux rajusté correspond au taux canadien des opérations de pension à un jour (« CORRA ») au 31 décembre 2024, plus un ajustement relatif à l'écart de 0,32138 %, majoré respectivement de 1,49 % et 1,82 %. La Société peut avoir le droit contractuel de racheter ou de rembourser ses obligations avant l'échéance et, à l'exercice de ce droit, le total des obligations contractuelles payées et le moment du paiement pourraient être très différents des montants et du moment inclus dans le tableau.

2) Les flux de trésorerie découlant des passifs des contrats d'assurance tiennent compte des estimations relatives au moment et au paiement des prestations pour sinistres survenus, aux rachats de contrats, aux contrats échus, aux paiements des rentes, aux garanties minimums sur les produits des fonds distincts, aux participations aux excédents, aux commissions et aux taxes sur primes, contrebalancés par les primes futures sur les contrats en vigueur et excluent les montants liés aux passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts. Les estimations de flux de trésorerie sont fondées sur les meilleures hypothèses retenues pour déterminer les passifs des contrats d'assurance. Ces montants n'ont pas été actualisés. Les flux de trésorerie découlant des passifs des contrats de réassurance détenus tiennent compte des estimations relatives au moment et au paiement des primes de réassurance futures, contrebalancés par le recouvrement découlant des ententes de réassurance en vigueur. En raison du recours à ces hypothèses, les flux de trésorerie réels pourraient différer de ces estimations. Les flux de trésorerie incluent les dérivés incorporés évalués séparément à la juste valeur.

3) En raison de la nature des produits, les flux de trésorerie nets pourraient survenir avant l'échéance des contrats. Les flux de trésorerie ne sont pas actualisés.

Poursuites judiciaires et instances réglementaires

Nous sommes régulièrement partie à des poursuites judiciaires en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les informations sur les poursuites judiciaires et les instances réglementaires figurent à la note 18 des états financiers consolidés annuels de 2024.

Information financière trimestrielle

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière relative à nos huit derniers trimestres.

Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates (en millions de dollars, sauf les montants par action ou sauf indication contraire)	**31 déc. 2024**	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023
Produits								
Produits des activités d'assurance	**6 834 $**	6 746 $	6 515 $	6 497 $	6 414 $	6 215 $	5 580 $	5 763 $
Revenus de placement, montant net	**4 194**	5 912	4 512	4 493	6 784	1 265	4 819	5 153
Autres produits	**2 003**	1 928	1 849	1 808	1 719	1 645	1 691	1 691
Total des produits	**13 031 $**	14 586 $	12 876 $	12 798 $	14 917 $	9 125 $	12 090 $	12 607 $
Résultat avant impôts sur le résultat	**2 113 $**	2 341 $	1 384 $	1 252 $	2 123 $	1 174 $	1 436 $	1 719 $
(Charges) recouvrements d'impôt	**(406)**	(274)	(252)	(280)	(322)	51	(265)	(309)
Résultat net	**1 707 $**	2 067 $	1 132 $	972 $	1 801 $	1 225 $	1 171 $	1 410 $
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	**1 638 $**	1 839 $	1 042 $	866 $	1 659 $	1 013 $	1 025 $	1 406 $
Résultat de base par action ordinaire	**0,88 $**	1,01 $	0,53 $	0,45 $	0,86 $	0,53 $	0,50 $	0,73 $
Résultat dilué par action ordinaire	**0,88 $**	1,00 $	0,52 $	0,45 $	0,86 $	0,52 $	0,50 $	0,73 $
Dépôts dans les fonds distincts	**11 927 $**	11 545 $	11 324 $	12 206 $	10 361 $	10 172 $	10 147 $	11 479 $
Total de l'actif (en milliards)	**979 $**	953 $	915 $	907 $	876 $	836 $	851 $	862 $
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)	**1 746**	1 774	1 793	1 805	1 810	1 826	1 842	1 858
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires (en millions)	**1 752**	1 780	1 799	1 810	1 814	1 829	1 846	1 862
Dividende par action ordinaire	**0,400 $**	0,400 $	0,400 $	0,400 $	0,365 $	0,365 $	0,365 $	0,365 $
Valeur en dollars canadiens d'un dollar américain – État de la situation financière	**1,4382**	1,3510	1,3684	1,3533	1,3186	1,3520	1,3233	1,3534
Valeur en dollars canadiens d'un dollar américain – Compte de résultat	**1,3987**	1,3639	1,3682	1,3485	1,3612	1,3411	1,3430	1,3524

Principales informations financières annuelles

Le tableau suivant présente les principales informations financières annuelles relatives à nos trois derniers exercices.

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	**2024**	2023	2022
Produits			
Asie	**13 641 $**	11 996 $	6 051 $
Canada	**14 624**	13 793	7 299
États-Unis	**16 279**	15 322	11 048
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	**6 698**	5 896	5 267
Services généraux et autres	**2 049**	1 732	(24)
Total des produits	**53 291 $**	48 739 $	29 641 $
Total de l'actif	**978 818 $**	875 574 $	833 689 $
Passif financier à long terme			
Dette à long terme	**6 629 $**	6 071 $	6 234 $
Instruments de fonds propres	**7 532**	6 667	6 122
Total des passifs financiers	**14 161 $**	12 738 $	12 356 $
Dividende par action ordinaire	**1,60 $**	1,46 $	1,32 $
Dividende en espèces par action de catégorie A, série 2	**1,1625**	1,1625	1,1625
Dividende en espèces par action de catégorie A, série 3	**1,125**	1,125	1,125
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 3	**0,5870**	0,5870	0,5870
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 4	**1,5578**	1,4946	0,6814
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 7[1]	**-**	-	0,2695
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 9	**1,4945**	1,4945	1,1894
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 11	**1,5398**	1,4505	1,1828
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 13	**1,5875**	1,2245	1,1035
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 15	**1,1951**	0,9465	0,9465
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 17	**0,950**	0,950	0,950
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 19	**0,9188**	0,9188	0,9188
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 23[2]	**-**	-	0,3031
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 25	**1,4855**	1,3303	1,175

1) La SFM a racheté en totalité les actions privilégiées de catégorie 1, série 7, à leur valeur nominale, le 19 mars 2022, soit la date de rachat la plus proche.
2) La SFM a racheté en totalité les actions privilégiées de catégorie 1, série 23, à leur valeur nominale, le 19 mars 2022, soit la date de rachat la plus proche.

Produits

Au T4 2024, le total des produits s'est établi à 13,0 milliards de dollars, en comparaison de 14,9 milliards de dollars au T4 2023. La diminution de 1,9 milliard de dollars du total des produits s'explique essentiellement par une baisse des revenus de placement, montant net, contrebalancée en partie par des augmentations des produits d'assurance et des autres produits.

Par secteur, la diminution du total des produits au T4 2024 par rapport à celui du T4 2023 reflète une diminution des revenus de placement, montant net dans tous les secteurs, sauf le secteur Services généraux et autres, une augmentation des produits d'assurance dans les secteurs Asie, États-Unis et Canada, ainsi qu'une augmentation des autres produits principalement dans les secteurs Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, Asie et États-Unis, contrebalancée en partie par la variation des autres produits dans le secteur Services généraux et autres.

Pour l'exercice 2024, le total des produits s'est établi à 53,3 milliards de dollars, en comparaison de 48,7 milliards de dollars pour l'exercice 2023. L'augmentation de 4,6 milliards de dollars du total des produits s'explique par des hausses des produits d'assurance, des revenus de placement, montant net et des autres produits.

Par secteur, l'augmentation du total des produits en 2024 par rapport à celui de 2023 reflète une hausse des produits d'assurance dans les secteurs États-Unis, Asie et Canada, une augmentation des revenus de placement, montant net dans tous les secteurs, sauf le secteur États-Unis, et une hausse des autres produits principalement dans le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

Produits

Produits	Résultats trimestriels		Résultats de l'exercice	
(en millions de dollars)	**T4 2024**	T4 2023	**2024**	2023
Produits des activités d'assurance	**6 834 $**	6 414 $	**26 592 $**	23 972 $
Revenus de placement, montant net	**4 194**	6 784	**19 111**	18 021
Autres produits	**2 003**	1 719	**7 588**	6 746
Total des produits	**13 031 $**	14 917 $	**53 291 $**	48 739 $
Asie	**2 927 $**	3 572 $	**13 641 $**	11 996 $
Canada	**3 682**	4 663	**14 624**	13 793
États-Unis	**4 055**	4 566	**16 279**	15 322
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	**1 738**	1 632	**6 698**	5 896
Services généraux et autres	**629**	484	**2 049**	1 732
Total des produits	**13 031 $**	14 917 $	**53 291 $**	48 739 $

Actions ordinaires en circulation

Au 31 janvier 2025, la SFM avait 1 723 169 992 actions ordinaires en circulation.

Information additionnelle

De l'information additionnelle relative à Manuvie, y compris sa notice annuelle, est disponible sur le site Web de la Société à l'adresse www.manuvie.com et sur celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.